

1980
Gazette
officielle
du Québec



Éditeur officiel
Québec

Partie 1
Avis juridiques

112e année
26 avril 1980
No 17

PARTIE 1

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.
2. La Partie 1 contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.
3. Indiquer le nombre d'insertions.
4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.
5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.
6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.
7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.
8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.

La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.

Traduction: 7,00 \$ les 100 mots.

Exemplaire séparé: 2,00 \$ chacun.

Feuilles volantes: 3,00 \$ la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, est de 30,00 \$. Adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre «o» signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec, QC, G1N 2C9

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi sur les (Partie 1)

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
LES ABRIS-BUS PANORAMIQUES INC. 1465-7118	LES MODULES PANORAMIQUES INC.	76 03 24
ANGLO-SCANDINAVIAN SECURITIES LTD. 1232-7292	LES PLACEMENTS ANGLO-SCANDINAVES INC. ... <i>ANGLO-SCANDINAVIAN SECURITIES INC.</i>	65 10 26
L'ASSOCIATION DES DAMES AUXILIAIRES DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL ST-VINCENT DE PAUL DE SHERBROOKE, INC. 1313-6049	L'ASSOCIATION DES AUXILIAIRES BÉNEVOLES DU CENTRE HOSPITALIER ST-VINCENT DE PAUL DE SHERBROOKE INC.	56 01 20
ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE LÉGUMES DE SERRE DU QUÉBEC 1360-7239	ASSOCIATION DES PRODUCTEURS EN SERRE DU QUÉBEC	74 12 10
ATLAS SPONGING INC. 1115-4465	ATELIERS DE DÉCATISSAGE ATLAS INC. <i>ATLAS SPONGING INC.</i>	38 12 05
BOUDREAU & CHEVRIER INC. 1332-4116	LES DISTRIBUTIONS JOMPHE INC.	73 07 11
CAUMARTIN, LAMONTAGNE ET ASSOCIÉS INC. 1366-1590	CLAUDE CAUMARTIN ET ASSOCIÉS INC.	75 07 11
CLUB DE MOTO DIONYSOS 1467-8148	CLUB DE MOTO DIONYSOS UNIS INC.	76 06 16
LE CLUB DES SMARTS DE FORESTVILLE 1631-6002	CLUB MEGALICO	78 11 21
ALEX COULOMBE LTEE 1216-8910	GESTION COULOMBE INC.	48 06 15
J.P. DUFRESNE LIMITÉE 1138-3114	LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ JACQUES MOREAU INC.	65 02 02
FER ORNEMENTAL LABONTÉ & BROUILLARD INC. 1623-9220	FER ORNEMENTAL ROLLAND LABONTÉ INC. ...	78 02 28
LA FONDATION DU MONTREAL CHILDREN'S HOSPITAL <i>THE MONTREAL CHILDREN'S HOSPITAL FOUNDATION</i> 1330-2302	LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTREAL POUR ENFANTS <i>THE MONTREAL CHILDREN'S HOSPITAL FOUNDATION</i>	73 04 02
FRANK'S PIPING CO. LTD. 1162-9946	LES INDUSTRIES F.P. LTÉE <i>F.P. INDUSTRIES LTD.</i>	56 03 20

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
GARAGE ROBERT GAGNON & FILS LIMITÉE .. 1174-0487	ROCH ROY AUTO INC.	62 07 23
HOCKY FARMS INC. 1266-0536	LES FERMES HOCKY INC. <i>HOCKY FARMS INC.</i>	59 05 13
HORLOGES ENREGISTREUSES INDUSTRIELLES L'LEE <i>INDUSTRIAL TIME RECORDERS LTD.</i> 1116-5628	LES ENTREPRISES EDLOR INC.	66 04 21
ISWA INVESTMENTS CORP. 1267-7043	LES INVESTISSEMENTS ISWA INC. <i>ISWA INVESTMENTS INC.</i>	58 09 12
LECLAIR, RIEL & DIONNE INC. 1366-6755	LECLAIR, RIEL, DIONNE & OLECHNOWICZ INC. .	75 08 25
LÉVIS MUFFLERS INC. 1159-4207	LES SILENCIEUX DE LÉVIS INC.	69 10 24
MATUS TRADING CO. INC. 1274-7986	LA COMPAGNIE V.B. MATUS INC.	62 11 28
MONTREAL ASSOCIATION OF RITUAL FOWL & POULTRY SLAUGHTERERS INC. 1260-8827	ASSOCIATION MONTRÉLAISE POUR L'ABATTAGE RITUEL DE VOLAILLES INC. <i>MONTREAL ASSOCIATION OF RITUAL FOWL & POULTRY SLAUGHTERERS INC.</i>	42 06 05
PACIFIC HIDE CO. LTD. 1234-4909	LES CUIRS PACIFIQUE INC. <i>PACIFIC HIDES INC.</i>	60 03 21
LES PRÉCONSTRUCTIONS C.R.F. INC. 1479-6692	SOCIÉTÉ DE LOCATION BESSAC INC.	77 07 19
SAMTON METAL EQUIPMENT CO. 1137-9583	SAMTON LTÉE <i>SAMTON LTD.</i>	49 07 26
LA SCIERIE BONDU & FRÈRES INC. <i>BONDU & BROTHERS LUMBER-MILL INC.</i> 1338-8723	LES MAISONS DE PIÈCES BONDU INC. <i>BONDU WOOD HOUSES INC.</i>	73 08 20
SENIOR CITIZENS' FORUM OF MONTREAL 1325-6680	FORUM DES CITOYENS ÂGÉS DE MONTRÉAL ... <i>SENIOR CITIZENS' FORUM OF MONTREAL</i>	65 04 27
TRANSPORT LES COMPAGNONS INC. 1506-6350	STATION LES COMPAGNONS INC.	77 09 01

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
ALUMINIUM B.M. INC. 1365-2896	75 05 05	959, Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel
ASSOCIATION MOTONEIGISTE TRANS-LAURENTIENNE . 1471-0842	76 09 03	1128, rue Ste-Anne, Val-David
JEAN-CLAUDE BOULANGER INC. 1623-6333	78 02 21	1521, rue des Arpents-Verts, Sainte-Marie
C.P.L. INVESTMENTS INC. 1247-4052	65 04 04	10600, boulevard Sainte-Gertrude, Montréal-Nord
CLUB DE MOTO DIONYSOS 1467-8148	76 06 16	Rang Bois-de-L'Ail, Saint-Flavien
GÉRARD COUTURE (1977) INC. 1475-5409	77 03 23	2288, boulevard du Père-Lelièvre, Québec
DOMINION LANDSCAPERS CONSTRUCTION LTD. 1118-0775	63 03 22	7420, rue Vérité, Saint-Laurent
ÉCOLE DE CONDUITE F.M. INC. 1462-1825	75 11 25	6625, rue Sherbrooke est, Montréal
LES ENTREPRISES MARCEL MARION INC. 1480-5196	75 10 22	367, rue Louis-Quévillon, Boucherville
EQUIPEMENT SANITAIRE DES REBUTS (ANJOU) INC. 1241-5022	56 01 23	9501, boulevard Ray-Lawson, Anjou
GLOBE ELECTRIC COMPANY 1110-7299	58 13 30	1655, rue Bégin, Saint-Laurent
ANDRÉ GODBOUT INC. 1354-8557	74 02 27	206, rue Pierre-Connefroy, Boucherville
LES IMMEUBLES LE HAMEAU INC. 1508-9287	77 11 24	113, rue Île-de-Mai, Boisbriand
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES AMPCO (1975) INC. 1366-7282	75 08 28	2865, rue de Minias, Saint-Laurent
NOËL LALONDE INC. 1120-1290	68 04 26	409, 1 ^{re} Avenue, Crabtree
LOCATION G.L. INC. 1355-5941	74 01 14	1155, boulevard Brunelle, Carignan
LOPATA INC. 1508-2324	77 11 01	951, rue Briggs est, Longueuil
GILLES MESSIER & ASSOCIÉS LTÉE 1336-8162	72 12 21	4, place Chambord, Candiac
S.M. OUMET & ASS., INC. 1276-9113	66 04 15	7001, chemin Côte-des-Neiges, Montréal
PLACEMENTS ZYCON INC. 1366-7936	75 09 03	345, avenue Victoria, bureau 300, Westmount

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
PRODUCTIONS DUBUISSON LTÉE 1254-8855	68 10 01	4573, rue St-Félix, Saint-Félix-du-Cap-Rouge
REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE COMMUNICATION DU QUÉBEC 1630-2549	78 10 03	429, rue St-Jean, bureau 6, Québec
J.G. RICHARD & FILS INC. 1626-2958	78 05 09	Saint-Léonard-d'Aston
SERVICE SANITAIRE DE MONTRÉAL LTÉE..... 1283-4313	70 05 04	9501, boulevard Ray-Lawson, Anjou
ALAIN TRUDEL INC..... 1462-0918	75 09 22	200, route 153, Saint-Tite
6360-o		<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
ASSOCIATION DE LOISIRS DE LA PAROISSE DE CACOUNA INC..... 1478-3534	77 06 03	13
ASSOCIATION DES FEMMES DE RADIO-CANADA 1474-5053	77 02 23	7
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES DE ST-HYACINTHE INC. 1330-4084	73 03 13	7
ASSOCIATION DES MOTOCYCLISTES VOYAGEURS DE MONTRÉAL 1626-0036	78 05 01	6
ASSOCIATION DES SPORTIFS DE TERREBONNE..... 1461-9696	75 10 07	12
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES CRIMINOLOGUES DU QUÉBEC 1250-3181	68 08 28	9
L'ATELIER D'ART D'ALMA 1361-0068	74 12 27	7
LES ATELIERS DE RÉNOVATION DE HULL..... 1625-4245	78 04 13	6
AU FENIL BLEU INC. 1629-3045	78 08 29	3
BENNY BAR-B-Q INC..... 1137-3552	60 07 27	4

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
CLUB DE MOTO-NEIGE LAC MARLON INC. 1353-9333	76 08 06	4
CLUB SOCIAL DES LOCATAIRES D'HABITAT L'ESPÉRANCE DE ST-GERMAIN INC. 1473-9437	77 02 07	6
COMMUNICATIONS DÔME LTÉE 1220-8286	61 08 23	4
CONSEIL DES CITOYENS ÂGÉS DE SAINT-LAURENT 1507-6524	77 10 13	5
CORPORATION DES MINÉRAIS UNIVERSELS (Libre de responsabilité personnelle) 1275-8264	68 11 25	6
DANSBEC INC. 1368-2703	74 05 14	3
LES DISQUES PACHA INC. 1334-8727	73 07 17	3
DISQUES PANTIN INC. 1371-4191	75 02 21	3
PHILIAS DUFOUR INC. 1348-5800	72 07 25	4
ECOLE DE CONDUITE F.M. INC. 1462-1825	75 11 25	3
FONDATION LES AMIS DE L'ART 1232-0297	53 03 26	13
FRANCO-DISQUE INC. 1125-6369	63 07 15	3
GARDERIE CHEZ-NOUS, CHEZ-VOUS INC. 1361-0928	75 06 25	8
R. GAVSIE ET ASSOCIÉS INC. 1262-2593	70 06 22	4
GESTION MAIDOC LTÉE 1366-2044	75 07 14	4
GOYETTE, DUPLESSIS & ASSOCIÉS INC. 1108-4431	68 08 22	3
GRONDIN ET NADEAU INC. 1633-6950	79 02 12	4
GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES EN HABITATION DE LA RÉGION DE SOREL 1624-4451	78 03 15	7
LES LOISIRS DU DOMAINE CLEARVIEW INC. 1247-1827	70 07 16	10
MATÉRIAUX DUBREUIL INC. 1624-6480	78 03 21	4
MOUTON BLANC INC. 1629-8267	78 09 18	4

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE MONTRÉAL 1357-3985	74 06 25	10
PAVAGE & EXCAVATION P.R. INC. 1626-7155	78 05 23	4
LES PLACEMENTS ARGENTEC INC. 1464-0510	76 01 05	6
PLOMBERIE CHOUINARD & FILS LTÉE 1246-3626	66 03 18	7
LA PLOMBERIE DALE LTÉE 1128-6457	68 10 23	3
PRÉSCOLAIRE DORVAL 1506-9727	77 09 09	14
RADIATEURS D'AUTO DÉCARIE (1976) INC. 1505-7698	76 11 26	5
LUC ROY (1973) INC. 1206-3749	69 12 15	3
SERVICE D'AIDE AUX FEMMES LA CLAIRE FONTAINE 1624-8510	78 03 29	5
SORES INC. 1284-7752	63 12 05	7
LE VOYAGEUR LAURENTIEN INC. 1155-7048	62 08 13	4

6360-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
AMENAGEMENTS I.C.I. (QUÉBEC) INC. 1508-4569	77 11 11	800, place Victoria, bureau 2401, Montréal
ARBORISTES UNIS LIMITÉE 1123-4325	63 06 04	1540, croissant Claire, Lachine
L'ASSOCIATION SPORTIVE DE HOWICK INC. 1336-7511	72 12 18	51, rue Colville, Howick
BEAUDRY, JANELLE, AUBRY, HOULE, LEMIEUX & ASSOCIÉS INC. 1640-2661	79 12 07	2851, rue King ouest, bureau 201, Sherbrooke
BENLEO INVESTMENT LTD. 1322-0710	62 11 16	1410, rue Stanley, bureau 314, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
BERSTEK INC. 1238-3725	59 07 23	5115, avenue de Gaspé, bureau 200, Montréal
LES BOULEVARDS DU QUÉBEC (1976) LTÉE 1468-6158	76 07 22	226, rue St-Louis, Loretteville
BOUTIQUE LE SOUK INC. 1508-6358	77 11 17	2150, boulevard Lapinière, bureau F-2, Brossard
C.D. RADIO T.V. SERVICE INC. 1143-5302	68 06 12	32, avenue Union, Saint-Lambert
CABLESTRIE INC. 1629-3995	78 09 01	1356, rue Dominion, Sherbrooke
CARAMICO LTÉE 1473-9601	77 02 06	1496, boulevard Wallberg, Dolbeau
LE CENTRE D'ACHAT EUGÈNE RIOUX & FILS LIMITÉE . 1188-8252	64 12 22	17, rue St-Valérien, Bic
CENTRE ÉDUCATIF EN COMMUNICATION SOCIALES C.E.C.S. INC. 1362-9936	75 03 12	4005, rue de Bellechasse, Montréal
CÉRAMIQUE CAMPI INC. 1480-4629	75 10 20	123, rue Champlain, Salaberry-de- Valleyfield
J.M. CLÉMENT LTÉE 1329-5746	58 12 23	2550, boulevard Laurier, place Ste-Foy, Ste-Foy
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-AUGUSTIN INC. 1503-0679	76 04 15	15160, rue St-Augustin, Mirabel
CLUB DE MOTOS-NEIGE DES ÉRABLES INC. 1257-4471	72 02 26	52, rue Principale, La Visitation-de-la- Bienheureuse-Vierge-Marie
CLUB SOCIAL DE MIRABEL INC. 1366-8678	75 09 09	Aéroport international de Montréal, Mirabel
LES CONFECTIONS B.F.M. INC. 1360-2644	74 11 14	17, rue Péladeau, Beauharnois
CONSEIL DES CITOYENS ÂGÉS DE SAINT-LAURENT 1507-6524	77 10 13	1745, boulevard Décarie, Saint-Laurent
CORPORATION DES PROFESSEURS DIPLÔMÉS DE DANSE SOCIALE DU QUÉBEC (CPD-DSQ) 1250-0153	71 11 05	1415, rue Jarry est, Montréal
LA CORPORATION STECKMAR 1285-1663	66 06 02	5115, avenue de Gaspé, app. 200, Montréal
DANSBEC INC. 1368-2703	74 05 14	245, montée de Liesse, Saint-Laurent
DÉCORPAC INC. 1220-7122	71 10 28	750, place Trans-Canada, Longueuil
DE JAN CONSTRUCTION INC. 1267-9734	71 06 22	1132, rue des Pinsons, Orsainville
JACQUES DESPARS (TROIS-RIVIÈRES) INC. 1218-5252	71 04 13	154, rue Radisson, Trois-Rivières

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
DION CHEVROLET-OLDSMOBILE INC. 1161-7776	69 12 31	2200, rue Sherbrooke, Magog
LES DISQUES PACHA INC. 1334-8727	73 07 17	245, montée de Liesse, Saint-Laurent
DISQUES PANTIN INC. 1371-4191	75 02 21	245, montée de Liesse, Saint-Laurent
LES DISQUES SOLO INC. 1367-4536	74 03 26	245, montée de Liesse, Saint-Laurent
PIERRE DUCEPPE INC. 1254-8947	71 10 25	385, avenue Querbes, Outremont
DYNAMIC T.V. SERVICE INC. 1156-8003	67 11 29	167, 80 ^e Rue est, Charlesbourg
LES EDITIONS QUÉBEC-MUSIQUE 1639-3316	79 10 10	1259, rue Berri, bureau 300, Montréal
LES ENTREPRISES FORESTIÈRES C.D.N.R. INC. 1508-1102	77 10 28	2430, avenue de Vitré, Québec
FOURCHETTES ÉQUILIBRÉES INC. 1634-3584	79 03 06	182, 1 ^{re} Rue est, Amos
FRANCO-DISQUE INC. 1125-6369	63 07 15	245, montée de Liesse, Saint-Laurent
GESTION BEAUDRY ET NEHME INC. 1508-9550	77 11 25	874, croissant Isle-de-France, Saint-Lambert
GROUPEMENT DES LOCATAIRES DU QUÉBEC METROPOLITAIN (G.L.Q.M.) INC. 1316-6566	72 02 16	350, boulevard Langelier, Québec
LES HABITATIONS CIBEL INC. 1638-4760	79 08 27	2964, rue Claude, Ste-Julienne
INSTALLATIONS AIRCO LTEE 1125-3507	59 06 29	397, rue Norman, Montréal
LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES SAMSON ET LAMONTAGNE INC. 1503-0984	76 04 20	6693, boulevard Marie-Victorin, Contrecoeur
INTERIUM INC. 1626-3808	78 05 09	423, rue de la Gauchetière est, Montréal
LAGACE TRANSPORT INC. 1270-7717	71 06 04	1420, St-Louis, Saint-Hyacinthe
MAURICE LASALLE INC. 1131-8615	54 05 20	178, rue Lajoie sud, Joliette
LENCOMECC INC. 1158-0495	60 08 12	1039, 3 ^e Avenue, Québec
LOISIRS NOTRE-DAME DE QUÉBEC 1251-3537	79 03 11	13, rue Couillard, Québec
LOISIRS SECTEUR-OUEST NEUFCHÂTEL 1360-5282	75 04 07	253, rue Deslauriers, Québec

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
MAGIMAGE INC. 1638-8084	79 03 13	120, rue Ste-Anne, bureau 5, Québec
MARINA INVESTMENT CORP. 1320-7345	63 02 04	5115, avenue de Gaspé, bureau 200, Montréal
MÉTRO TUNER SERVICE INC. 1113-5761	64 02 19	6647, avenue Papineau, Montréal
MONKLAND DEVELOPMENT CORPORATION 1289-4457	58 10 21	1550, boul. de Maisonneuve, Montréal
MOUVEMENT ACTION-CHÔMAGE TROIS-RIVIÈRES 1634-8278	79 03 21	788, rue Hart, bureau 4, Trois-Rivières
JOE NADLER & SONS INC. 1109-2095	49 11 26	868, avenue Beaumont, Montréal
PAR-MÉTAL INC. 1156-2055	63 06 26	380, rue Joly, Québec
PLACEMENTS R. SIMARD INC. 1478-2627	77 05 31	7770, avenue du Mail, Anjou
PLANÍFICO INC. 1333-4875	72 08 22	557, rue Notre-Dame, Joliette
PLANIFORM INC. 1348-7046	73 11 16	2155, rue Masson, Montréal
PLOMBERIE CHOUINARD & FILS LTEE 1246-3626	66 03 18	131, rue Jean-Proulx, Hull
LES PUBLICATIONS MARIE ET NOTRE TEMPS INC. 1349-7953	72 03 16	5055, rue St-Dominique, Montréal
QUINCAILLERIE STE-CLAIRE (1976) INC. 1465-9593	76 03 31	9215, rue Sherbrooke est, Montréal
HAROLD C. ROSEN INC. 1333-2317	73 02 27	1625, rue Chabanel ouest, bureau 1005, Montréal
SERVICE D'ASCENSEURS ET DE GRUES MÉCANIQUES QUELLET INC. 1334-5467	73 02 15	29, rue St-François, Vimont (Laval)
SERVICE DE BALAYAGE ET D'ENTRETIEN UNION LTEE 1330-7673	73 05 03	7420, rue Vérité, Saint-Laurent
SERVICE SANITAIRE LIONEL INC. 1504-7426	76 08 25	1701, rue Boisvert, Laval
STOP FIRE LIMITED 1110-8685	46 04 01	7205, rue St-Urbain, Montréal
SUPERVAC INC. 1636-6551	79 05 30	660, route Trans-Canada, Saint-David-de-l'Auberivière
TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES DU QUÉBEC LIMITÉE 1154-8005	64 09 22	105, boulevard Kennedy, Québec
TRANSPORT J.W. THIBAUT INC. 1364-7920	75 07 23	810, rue Principale, Saint-Sylvestre

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
TREMCOFORT INC. 1467-6936	76 06 08	2147, boulevard Talbot, Chicoutimi
J. UDITSKY & CO. INC. 1269-3768	65 03 22	1515, rue Antonio-Barbeau ouest, Montréal
VARICENTRE INC. 1472-7606	76 12 29	1871, avenue du Lac, Saint-Bruno-de-Montarville
VINYFORM LTEE 1205-2031	70 11 17	10601, avenue Hénault, Montréal-Nord
6360-o		<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Fusion des corporations (Article 18)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion des corporations suivantes:

Dénomination sociale de la nouvelle corporation et sa version	Dénomination sociale des corporations fusionnées	Date de fusion	Siège social
L'AGENCE DERRICK INC. <i>THE DERRICK AGENCY INC.</i> 1641-2801	THE DERRICK AGENCY INC. SOLDA ENTERPRISES INC.	80 01 31	651, rue Notre-Dame ouest, Montréal
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS EN ARTS PLASTIQUES 1642-4103	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS EN ARTS PLASTIQUES ASSOCIATION DES PROFESSEURS D'ARTS PLASTIQUES DU QUÉBEC	80 02 29	Montréal
AUCLAIR & MARTINEAU INC. ... 1640-6886	PLACEMENTS BARBEAU INC. AUCLAIR & MARTINEAU INC.	80 01 01	121, des Érables est, Québec
LA CORPORATION D'INVESTISSEMENT LOOMBER (1980) <i>LOOMBER INVESTMENT (1980)</i> CORPORATION 1642-1745	LOOMBER INVESTMENT CORPORATION BERLOOM INVESTMENT CORPORATION PRAIRIES INVESTMENT CORPORATION	80 02 20	4763, boul. Édouard- Montpetit, Montréal
DRACO LTÉE 1640-8635	DRACO LTÉE DISTRIBUTEURS SUNTEX INC. ADCONEX, SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE INC. LES INDUSTRIES BLANDFORD LTÉE	79 12 31	605, rue Iberville, Repentigny
LES ENTREPRISES NORFOLK LTÉE 1640-6902	LAKE OF TWO MOUNTAINS AUTO LTD. NORFOLK ENTERPRISES CO. LTD. .	79 12 31	1500-800, boulevard Dorchester ouest, Montréal
GESTION SÉLECTEL INC. 1641-2819	A & W REALTIES INC. GESTION SÉLECTEL INC.	80 02 01	Rouyn

Dénomination sociale de la nouvelle corporation et sa version	Dénomination sociale des corporations fusionnées	Date de fusion	Siège social
JEAN-LOUIS LEPAGE INC. 1641-2827	ROULORAMA SHERBROOKE INC... JEAN-LOUIS LEPAGE INC.	80 01 31	Sherbrooke
ST-ARNAUD & BERGEVIN LIMITÉE 1640-6951	ST-ARNAUD & BERGEVIN LIMITÉE SOCIÉTÉ DE GESTION STARBER INC.	80 01 01	410, rue St-Nicolas, Montréal
TÔLE GAUFRÉE DE QUÉBEC INC. 1640-2059	TÔLE GAUFRÉE DE QUÉBEC INC. OVIDE GAGNON & FILS LTÉE	79 12 01	Québec
6360-o			<i>Le directeur, HUBERT GAUDRY.</i>

Lettres patentes

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ABATTOIR MASSICOTTE ET FILS INC. 1642-3436	80 02 28	Saint-Luc
ACCOMODATION ST-PASCAL INC. 1640-2448	79 12 06	2290, rue Bruneau, Québec
BAR ET RESTAURANT DE LA MINE INC. 1641-7297	80 02 18	Pointe-aux-Loups
GUY BÉDARD BRIQUE ET PIERRE INC. 1641-2660	80 01 31	4847, Meloche, Pierrefonds
ALAIN BOUCHARD INC. 1640-9310	80 01 16	Alma
BOUCHERIE DE PARIS INC. 1639-4397	79 10 16	5216, Gatineau, Montréal
LA BOUCHERIE LE BOUVILLON J.A.K. INC. 1642-6736	80 03 12	511, rue St-Dominique, Jonquière
G.H. BROUSSEAU & FILS INC. 1642-3402	80 02 28	Saint-Georges
BUFFET-RÔTISSERIE KÉROACK INC. 1641-7164	80 02 18	Sainte-Julie
CENTRE D'INFORMATIQUE ST-BRUNO INC. 1641-4146	80 02 06	92, Joliet, Saint-Bruno
CAMILLIEN CHARRON MEUBLES INC. 1640-3867	79 12 14	68, rue Principale nord, Saint-Jean-de-Dieu
LES 5 ZEF INC. 1641-2892	80 02 01	236, rang Ste-Anne, Saint-Basile

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
CODOFIN INC. 1640-8155	80 01 10	227, rue Jacques-Cartier nord, Saint-Jean
CONSTRUCTION ASPHALTE TÉTRO LIMITÉE 1640-3032	79 12 10	9050, de Buisson, Montréal
LES CONSULTANTS EN ADMINISTRATION G.L.G. INC. 1640-5896	80 02 06	Plessisville
LES DISTRIBUTEURS D.B.F. NATIONAL INC. 1640-4527	79 12 18	7105, rue Marquette, Montréal
NIL DUMONT INC. 1641-3593	80 02 05	Saint-Augustin-de-Woburn
ÉCRINOR, INC. 1641-3940	80 02 06	351, boulevard St-Joseph est, Montréal
EMBALLAGE ELCÉ INC. 1641-5853	80 02 13	7375, Châteaubriand, app. 5, Montréal
ENCADREMENTS CHÂTEAUGUAY INC. 1641-2439	80 01 31	115, rue Bélanger, Châteauguay
LES ENTREPRISES LEGAULT ET FILS LTÉE 1641-1571	80 01 28	Hull
LES ENTREPRISES LESS-VIL INC. 1641-7321	80 02 18	9, rue Lessard, Charlesbourg-Ouest
ENTREPRISES U. GRENIER INC. 1641-4781	80 02 08	Sorel
EXTENSION HOLDINGS INC. HOLDINGS EXTENSION INC. 1642-5845	80 03 10	1700-800, place d'Youville, Québec
FERME D. M. C. INC. 1641-7529	80 02 18	239, route 261, Saint-Sylvère
FERME G.R.D. INC. 1641-5390	80 02 11	Girardville
LA FERME MANBEC INC. 1641-1605	80 01 28	Grand-Calumet
FERME RANCOURT INC. 1641-2520	80 01 31	2626, Normand, Sherbrooke
LA FERME STÉRONEST INC. 1641-6778	80 02 15	Route rurale numéro 7, Coaticook
FONDACTIONS LOUIS SIMARD INC. 1641-5564	80 02 12	2830, côte Terrebonne, Saint-Louis-de-Terrebonne
FOURNITURES ET ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX AMEX INC. 1640-2299	79 12 06	77, 8 ^e Rue (Laval-des-Rapides) Laval
GARAGE VIATEUR BEAULIEU INC. 1641-1597	80 01 28	2055, boulevard Montmorency, Québec
GARDERIE LE PETIT CHÂTEAU INC. 1637-0918	80 02 27	410-3730, boulevard Crémazie est, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
GESTION DANIEL ET MICHEL JACQUES INC. 1640-4493	79 12 18	9343, rue Lajeunesse, Montréal
GESTION SOMPRO INC. 1641-8329	80 02 21	58, de l'Orchidée, Loretteville
GYNOVAL INC. 1639-8117	80 02 20	11, rue Baie, Valleyfield
LES HUILES IDÉAL INC. 1641-6810	80 02 21	1827, chemin de la Rivière, Sainte-Clothilde
IDÉACTION INC. 1639-5816	79 11 08	Montréal
LES IMMEUBLES P.M.D. INC. 1641-3551	80 02 05	Cabano
LES IMMEUBLES PASTÉRIC INC. 1639-9610	80 01 28	1333, boulevard St-Paul, Chicoutimi
LES INDUSTRIES DU BOIS BÉGINOIS INC. 1639-6111	79 11 13	Bégin
INVESTISSEMENTS NEURONES INC. 1640-9732	80 01 18	3726, rue Monselet, Montréal-Nord
LÉGUMES PRÉPARÉS MICHEL LAPOINTE, INC. 1641-0706	80 01 23	554, avenue Plante, Vanier
LIBRE SERVICE NORMAND BOUTIN INC. 1641-1795	80 01 28	Saint-Félicien
LIN Y. & FILS INC. 1640-8999	80 01 15	1266, rue Ontario est, Montréal
LOCATION G. MARCOTTE INC. 1641-3395	80 02 01	567, boulevard des Seigneurs, Terrebonne
MÉCANIQUE L. THIBAULT INC. 1640-6506	80 01 03	L'Assomption
MEILLEUR ET YOCKELL INC. 1640-9401	80 01 11	17901, rue Victor, Saint-Janvier
MEUBLES MAJOLANE CANADA INC. 1641-1910	80 02 19	Sainte-Marie
LES PAVAGES MONT-ROYAL INC. 1641-7149	80 02 18	Montréal
DENIS PÉPIN AUTO (1980) LTÉE 1641-1779	80 01 28	2500, des Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy
LES PLACEMENTS COURMIN INC. 1640-9377	80 01 15	Montréal
LES PLACEMENTS DE LA ROCHELLE INC. 1642-4582	80 03 03	88, Turcot, Saint-Sauveur
LES PLACEMENTS POKONG FOO INC. 1638-7193	79 09 10	4000, St-Ambroise, Montréal
PLOMBERIE CHAMPLAIN LTÉE 1641-1688	80 01 28	2434, rue Lapierre, LaSalle

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
PLOMBERIE J.N. LAVOIE INC. 1640-5078	80 02 10	9448, Gouin ouest, Pierrefonds
RÉFRIGÉRATION L'HEUREUX INC. 1641-2983	80 02 01	3440, St-Samuel, Beauport
RESTAURANT F.A. INC. 1640-9120	80 01 16	Cap-aux-Meules
RESTAURANT LE JARDIN GREC INC. 1640-4279	79 12 17	3665, boulevard Bécancour, Bécancour
SÉCUVIOPHONE K.A. INC. 1640-0277	79 11 23	2036, Mercier, Montréal
SERVICE D'INFORMATIQUE CHALIFOUX INC. 1641-5283	80 02 11	L'Annonciation
SOINS & SERVICES GÉNÉRAUX LAUZON INC. 1641-0888	80 01 24	Route rurale numéro 1, Sainte-Edwidge-de-Clifton
STATION-SERVICE J.D.L. INC. 1641-7313	80 02 18	Étang-du-Nord, Îles-de-la-Madeleine
STATION-SERVICE MARCEL INC. 1640-6621	80 01 03	6900, Galeries-d'Anjou, Anjou
STATION-SERVICE WILFRID GAUTHIER INC. 1641-0490	80 01 23	47, rue Ouellet, Mistassini
TECHNIGEST INC. 1640-9849	80 01 18	Saint-Laurent
TEXTILES JACQUES INC. 1640-9740	80 01 18	489, route Tessier, Saint-Augustin-de-Desmaures
TRANSPORT JANIPEL INC. 1642-4905	80 03 05	5134, Ste-Marie, Montréal
VERGER DES HORIZONS INC. 1641-1522	80 01 28	49, St-Louis, Warwick
LA VRAIE TOURNÉE DU GOLF DE QUÉBEC INC. 1641-1126	80 01 24	8311A, St-Denis, Montréal
VULCANISATION H.B. INC. 1641-7131	80 02 18	Dolbeau

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
ARNTFIELD HOLDINGS LTD. 1233-9263	61 04 13	80 03 24	Du capital-actions
LES ARTISANS RÉTRO INC. 1508-6812	77 09 16	80 01 18	Changeant son nom en celui de: LES MAÎTRES ARTISANS DE MONTRÉAL INC.
ASSURANCE-VIE, ACCIDENT ET MALADIE MARC LESSARD ET ASSOCIÉS INC. 1640-0145	79 11 23	80 03 19	De la dénomination sociale: LES ASSURANCES MARC LESSARD INC.
BAIE ST-PAUL AUTOMOBILE INC. 1199-7129	70 02 17	80 02 13	1) De la dénomination sociale: LES PLACEMENTS DU GOUFFRE INC.; 2) des objets; 3) des dispositions.
BEAUDET & FILS INC. 1158-0594	58 08 04	80 03 06	1) Des objets; 2) du capital-actions; 3) des dispositions.
J.A. BERTRAND & FILS LTÉE 1175-5808	53 09 11	79 12 27	Du capital-actions
BOLGER AGENCY LIMITED 1239-7600	53 03 30	80 02 07	Du capital-actions
CAMP ST-VINCENT DE PAUL EN HAUT 1242-4115	70 03 25	80 03 06	De la valeur des biens immobiliers
CHÂTEAU LAC BEAUPORT (1968) INC. 1237-0896	68 04 29	80 01 30	De la dénomination sociale: COMPLEXE JUAN INC.
CHAUSSURES YOLÈNE INC. 1633-6638	79 02 12	80 02 01	De la dénomination sociale: CHAUSSURES YOLISE INC.
CHRISTINA MANUFACTURING LIMITED 1114-5695	52 08 18	80 02 18	De la dénomination sociale: CHRISTINA CANADA INC.
CLÉRICO LTÉE 1466-5970	76 04 26	80 02 28	Du capital-actions
CLUB RICHELIEU GRACEFIELD 1263-8631	53 03 06	80 03 24	Des objets
CONSTRUCTIONS STRUCTURA INC. 1511-1636	78 02 15	80 02 29	Du capital-actions
CORPORATION DU PARC DE LA CHUTE À L'OURS DE NORMANDIN INC. 1472-0262	76 12 06	80 03 25	Des dispositions
CORPORATION DU VIEUX MOULIN MARCOUX DE PONT-ROUGE 1334-3496	73 01 30	80 01 24	Des dispositions
CORPORATION RÉGIONALE DES MÉTIERS D'ART DU COEUR DU QUÉBEC 1623-7729	78 02 23	80 02 08	Des objets

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
LES DISTRIBUTIONS ROY ET FORTIER INC. 1631-3603	78 11 15	80 02 01	1) De la dénomination sociale: LES DISTRIBUTIONS ROY, FORTIER ET BOUTIN INC.; 2) du capital-actions; 3) des dispositions; 4) du nombre des administrateurs: 3.
DUBÉ & BERGERON INC. 1360-0440	74 11 01	80 01 10	De la dénomination sociale: LES PLACEMENTS DUBER INC.
LES ÉDITIONS ÉTUDES VIVANTES LTÉE ... 1471-3184	76 11 05	80 02 12	1) De la dénomination sociale: HARCOURT BRACE JOVANOVIH (CANADA) INC.; 2) du capital-actions.
LES ÉDITIONS RECONNAISSANCES LTÉE 1471-3192	76 11 05	79 11 27	Changeant son nom en celui de: LES ÉDITIONS ÉTUDES VIVANTES (1979) LTÉE
ENTREPRISE DE TRANSPORT HARRISSON (MATANE) INC. 1348-5545	72 08 25	80 02 07	De la dénomination sociale: TRANSPORT RÉGIS HARRISSON INC.
LES ENTREPRISES D'ALIMENTS ALLARD LTÉE ALLARD FOODS ENTERPRISES LTD. 1329-8245	73 04 30	80 01 28	De la dénomination sociale: AU FOUR DE PINOCCHIO (RUE SHERBROOKE) INC. — PINOCCHIO'S OVEN (SHERBROOKE STREET) INC.
ÉQUIPEMENT DE BUREAU DU NORD INC. 1468-2900	76 07 06	80 03 17	Du capital-actions
ÉQUIPEMENT DERAGON INC. 1346-9978	73 11 16	79 12 04	Du capital-actions
FERME GLAUSER & FILS INC. 1628-9084	78 08 07	80 02 18	Du capital-actions
FORGES H.P.C. LTÉE 1479-7765	77 07 22	80 02 05	Du capital-actions
GARDERIE MADEMOISELLE MERVEILLE INC. 1464-5485	76 06 16	80 02 12	Des dispositions
MAURICE GOYETTE PONTIAC-BUICK INC. 1153-6745	64 10 20	79 12 27	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
HUDONEX INC. 1636-3137	79 05 17	80 02 28	Du capital-actions
J. T. LTD. 1205-3583	63 12 06	79 12 17	1) Changeant son nom en celui de: J.T. LTÉE J.T. LTD.; 2) des objets; 3) du capital-actions.
LA FENIÈRE (THÉÂTRE D'ÉTÉ) 1252-5614	60 06 09	80 03 04	Des objets
LAITERIE ST-JOVITE LTÉE ST-JOVITE DAIRY LTD. 1140-4803	63 04 10	80 01 24	1) De la dénomination sociale: GLACE LAURENTIENNE INC.; 2) des objets; 3) du capital-actions.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
LÉONARD AUTO SUPPLY COMPANY 1109-1402	53 05 12	80 02 05	De la dénomination sociale: PIÈCES D'AUTO LÉONARD INC. LÉONARD AUTO SUPPLY INC.
LOISIRS ST-DAMIEN INC. 1272-1486	59 11 27	80 01 10	Des objets
MATANE GASPÉSIE TRANSPORT INC. 1262-0936	57 05 24	80 02 11	Du capital-actions
MEADOWBROOK GOLF CLUB LIMITED 1275-0741	33 11 27	79 11 08	Du capital-actions
MÉGAFIBRE INC. 1471-2921	76 11 03	80 02 05	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
MONTREAL BELT INC. 1212-3410	71 04 14	80 01 30	Des dispositions
MUSICOROLE INC. 1637-4654	79 07 05	80 02 19	Du capital-actions
PLASTIQUES MODERNES LIMITEE MODERN PLASTICS LIMITED 1134-0452	57 09 03	80 02 26	1) De la dénomination sociale: PRODUITS MÈNAGERS CORONET (1980) INC. CORONET HOUSEWARES (1980) INC.; 2) des dispositions.
LES PRODUCTIONS 9 INC. 1626-7296	78 05 23	80 02 13	1) Des dispositions; 2) du nombre des administrateurs: 3.
RÉCUPÉRATION BOIS-FRANCS INC. 1477-8922	77 05 20	80 01 30	1) De la valeur des biens immobiliers; 2) des objets.
RELANO INC. 1330-2955	73 04 25	80 03 20	Des dispositions
WILLIAM J. ROSS LTD. 1269-3222	52 08 27	80 02 07	Du capital-actions
SALAISSON SUPRÊME INC. 1114-2999	47 06 25	80 03 18	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
SCIERIE DE PETIT PARIS INC. 1630-5849	78 10 19	80 04 03	Du capital-actions
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLEE INC. 1356-6427	74 05 15	80 02 14	Du capital-actions
SPEYER AGENCIES INC. 1111-5003	68 01 25	80 02 28	Des objets
STAR ACRES INC. 1290-0155	63 05 27	79 12 28	Du capital-actions
TAVERNE BELANGER INC. 1289-0497	56 11 28	80 02 25	1) De la dénomination sociale: PLACEMENTS LOUIS LAPORTE INC.; 2) des objets; 3) du capital-actions; 4) des dispositions.
UNION CONSTRUCTION LIMITEE 1137-2612	36 09 14	80 01 31	Du capital-actions

Lettres patentes supplémentaires (Article 20)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a délivré d'office des lettres patentes supplémentaires changeant la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale	Nouvelle dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires
LES AMÉNAGEMENTS LAPRAIRIE INC. 1369-6737	LES AMÉNAGEMENTS L.A.P. INC.	74 09 17	80 03 18
6360-o			<i>Le directeur, HUBERT GAUDRY.</i>

Compagnies — Loi sur les (Partie 1A)**Délivrance d'un certificat de constitution**

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ACCOMMODATION 5 IÈME RUE INC. 1643-1561	80 03 28	Québec
AGENCES GILLES DUFRESNE INC. 1643-0795	80 03 26	Québec
APOBEC INC. 1642-8880	80 03 19	Québec
ATELIERS UNIS N.F. INC. 1642-8849	80 03 19	Montréal
AU SALON DE L'HABIT INC. 1643-2445	80 04 01	Québec
P.A. AUCOIN INC. 1643-1264	80 03 27	Gaspé
AUTO SERVICE G.R. INC. 1643-1454	80 03 27	Québec
AUTOBUS QUÉBEC MÉTRO INC. 1643-0720	80 03 26	Montmagny
AUVENTS VICTORIA INC. 1642-9904	80 03 24	Arthabaska
B.C.G. DISTRIBUTION INC. 1643-0886	80 03 26	Beauce
LES BÂTIMENTS D'ACIER MULTITUBE INC. 1643-0092	80 03 24	Québec
BLÉMABEC INC. 1642-3014	80 03 27	Saint-Hyacinthe

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
BOUTIQUE DEMIE TAILLE TROIS-RIVIÈRES INC. 1643-1033	80 03 26	Trois-Rivières
LUC BRIEN INC. 1642-5498	80 03 31	Montréal
MARC BRÛLÉ INC. 1641-4351	80 03 28	Trois-Rivières
BUFFET RÉVEILLE MATIN (1980) INC. <i>BRUNCH BUFFET (1980) INC.</i> 1642-2321	80 03 27	Montréal
LES CANOTS LYNARD, INC. 1643-1785	80 03 28	Québec
CÉRÉVAC INC. 1643-2205	80 03 31	Québec
CHAUSSURES BOISVERT & FRÈRES INC. 1642-5688	80 03 26	Montréal
CINÉ-DOC INC. 1641-4070	80 03 25	Longueuil
CLINIQUE VÉTÉRINAIRE ST-CLET INC. 1643-0357	80 03 28	Beauharnois
CLUB D'ANIMATION TOURISTIQUE L'ENVOL INC. 1642-9920	80 03 24	Québec
LES COMPRESSEURS GÉLINAS & LAROUCHE INC. 1643-0829	80 03 26	Montréal
CONCIERGERIE PL MÉNARD INC. 1643-1249	80 03 27	Chicoutimi
ALEX COULOMBE (1980) INC. 1641-5952	80 03 25	Québec
DÉPANNEUR DE MONT-LAURIER INC. 1643-0449	80 03 25	Labelle
DÉPANNEUR JACO INC. 1643-2544	80 04 01	Trois-Rivières
DISCO BAR SAGLAC INC. 1643-1959	80 03 31	Chicoutimi
LES DISTRIBUTIONS ALUPHO INC. 1643-0654	80 03 25	Sorel
LES DISTRIBUTIONS FRANSHANNE INC. 1643-1462	80 03 27	Arthabaska
LES DISTRIBUTIONS STYRO INC. 1642-6496	80 03 27	Québec
DIVERTISSEMENTS EMPRISE INC. 1642-1711	80 03 25	Montréal
DOC MÉCANO INC. 1643-1041	80 03 26	Saint-Maurice

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
DOIRON & ASSOCIÉS INC. 1643-1751	80 03 28	Montmagny
EDITIONS DES ALIZÉS 1641-6919	80 03 24	Montréal
EDITIONS DU TABELLION INC. 1642-5142	80 03 21	Montréal
LES ENTREPRISES ANSE AU SOLEIL INC. 1642-4061	80 03 28	Saint-Maurice
LES ENTREPRISES JACMONTFRANC INC. 1643-1173	80 03 27	Québec
ENTREPRISES JEAN-PAUL RIOUX INC. 1642-3238	80 03 31	Rimouski
LES ENTREPRISES M.G. FLORENT INC. 1642-7122	80 03 28	Québec
LES ENTREPRISES MARCEL SAVOIE INC. 1643-1496	80 03 27	Joliette
LES EXPLOITATIONS LORD INC. 1641-8071	80 03 24	Montmagny
LA FERME ALAIN ROBERGE INC. 1642-8112	80 03 26	Saint-Hyacinthe
FERME BRUNETTE & LACHANCE INC. 1643-1678	80 03 28	Joliette
FERME C. BILODEAU INC. 1642-9284	80 03 20	Beauce
FERME ISABELLE INC. 1643-1132	80 03 26	Beauharnois
FERME L'HEUREUX & FRÈRE INC. 1642-8161	80 03 27	Québec
FERME MONRILAC INC. 1642-1950	80 03 25	Saint-François
LES FOURGONNETTES DU QUÉBEC INC. 1642-3394	80 03 26	Mingan
FUTURA HYDRAULIQUE INC. 1643-1074	80 03 26	Terrebonne
G.D. CONTENANTS INC. 1642-2024	80 03 28	Saint-Jean-d'Iberville
GENDREAU & DESJARDINS INC. 1643-0753	80 03 26	Montréal
GESTION ANDRÉ RIVEST INC. 1643-0415	80 03 25	Montréal
GESTION F. FOUCAULT INC. 1643-0779	80 03 26	Saint-Jean
GESTION PRO-2000 INC. 1643-1579	80 03 28	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
GESTION RÉJEAN TARDIF INC. 1642-7379	80 03 31	Beauharnois
GESTION 3 T INC. 1643-1967	80 03 31	Abitibi
GESTION UVELIA INC. 1642-7577	80 03 17	Québec
GIRARD ET RACINE INC. 1642-4871	80 03 31	Lac-Saint-Jean
LE GROUPE ACEC INC. 1643-2288	80 03 31	Québec
GROUPE D'EXPERTISE EN GESTION ET AMÉNAGEMENT DES RESSOURCES INC. (E.G.A.R.) 1642-2677	80 03 26	Québec
HÔTEL COMMERCIAL DE LA BAIE INC. 1643-1066	80 03 26	Chicoutimi
IMMEUBLES GAGNÉ ET LACOSTE INC. 1643-1322	80 03 27	Beauharnois
LES IMMEUBLES MOULINSART INC. 1643-1348	80 03 27	Terrebonne
MARIO JACQUES ET FRÈRES INC. 1642-7130	80 03 28	Québec
GUY LAFLEUR ÉLECTRICIEN INC. 1643-0563	80 03 25	Labelle
LES LAINAGES GABRIEL INC. 1643-1314	80 03 27	Beauharnois
LA LIBRAIRIE DESPORT INC. 1643-1355	80 03 27	Montréal
LIVRAISON C. FORTIN INC. 1642-5118	80 03 25	Hauterive
LOCATION D'ENSEIGNES APRIL INC. 1642-4368	80 03 04	Chicoutimi
LOLAC INC. 1643-1710	80 03 28	Bonaventure
MARCHÉ SABREVOIS INC. 1643-0738	80 03 24	Montréal
MARTEL, LARIN INC. 1642-6793	80 04 01	Montréal
MASMAT CONSTRUCTION INC. 1643-1116	80 03 26	Montréal
MERCERIE MARVAN INC. 1643-0621	80 03 25	Chicoutimi
1641-8659 QUÉBEC INC. 1641-8659	80 03 28	Montréal
1641-8766 QUÉBEC INC. 1641-8766	80 03 25	Saint-Hyacinthe

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1641-8774 QUÉBEC INC. 1641-8774	80 03 28	Montréal
1641-8808 QUÉBEC INC. 1641-8808	80 04 01	Beauharnois
1642-6819 QUÉBEC INC. 1642-6819	80 03 31	Abitibi
1642-6827 QUÉBEC INC. 1642-6827	80 03 31	Abitibi
1642-6835 QUÉBEC INC. 1642-6835	80 03 31	Abitibi
1643-0613 QUÉBEC INC. 1643-0613	80 03 26	Abitibi
1643-0662 QUÉBEC INC. 1643-0662	80 03 25	Trois-Rivières
1643-0670 QUÉBEC INC. 1643-0670	80 03 25	Trois-Rivières
1643-0688 QUÉBEC INC. 1643-0688	80 03 25	Trois-Rivières
1643-0696 QUÉBEC INC. 1643-0696	80 03 25	Trois-Rivières
1643-0936 QUÉBEC INC. 1643-0936	80 03 26	Saint-Maurice
1643-0944 QUÉBEC INC. 1643-0944	80 03 26	Québec
1643-1298 QUÉBEC INC. 1643-1298	80 03 27	Saint-François
1643-1611 QUÉBEC INC. 1643-1611	80 03 28	Saint-Maurice
1643-2221 QUÉBEC INC. 1643-2221	80 03 31	Saint-François
1643-2247 QUÉBEC INC. 1643-2247	80 03 31	Trois-Rivières
1643-2361 QUÉBEC INC. 1643-2361	80 03 31	Richelieu
MOBILIERS HARVEY INC. 1643-3138	80 04 02	Chicoutimi
CLAUDE MONTMÏNY, COURTIER D'ASSURANCES INC. 1642-6371	80 03 25	Trois-Rivières
MOTEL GIFFARD (1980) INC. 1642-2826	80 03 20	Québec
NETTOYEUR J.G. VOISINE INC. 1643-0167	80 03 21	Longueuil
OPTIQUE HORIZON INC. 1643-0969	80 03 26	Saint-Hyacinthe

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
GÉRARD PAGÉ INC. 1643-1801	80 03 28	Roberval
PAPETERIE COUPAL INC. 1643-1413	80 03 27	Bedford
LA PÂTISSERIE DU VIEUX PONT INC. 1642-7288	80 03 13	Jonquière
PIZZA SIMON INC. 1643-0332	80 03 25	Québec
PLAGE GERMAIN (1980) INC. 1643-3781	80 04 03	Québec
PLANITOUR INC. 1643-1553	80 03 26	Montréal
LA PLANTATION DU PINACLE INC. THE PINACLE PLANTATION INC. 1641-6182	80 03 21	Saint-François
PLOMBERIE ANDRÉ LANDRY INC. 1643-1744	80 03 28	Québec
POULIN & PÉLOQUIN INC. 1643-0571	80 03 25	Montréal
LÉON PIERRE POULIN ET FILS INC. 1639-6293	80 03 21	Saint-Hyacinthe
PULSION INC. 1643-0845	80 03 26	Saint-Hyacinthe
QUINCAILLERIE CARMICHAEL INC. 1643-1108	80 03 26	Québec
RESTAURANT & MOTEL MICHEL BERNARD INC. 1643-1421	80 03 27	Saint-Hyacinthe
LES RESTAURANTS FRAN-JO INC. 1643-2023	80 03 31	Beauce
ROLAND ROBITAILLE ÉLECTRICIEN INC. 1643-1587	80 03 28	Québec
LES RUCHERS J.B. DE SAINT-RAYMOND INC. 1643-1009	80 03 26	Québec
SERVICE DE LOCATION DE LINGE LAVAL INC. 1642-5423	80 04 01	Montréal
SERVICES ÉLECTRIQUES STE-MARIE INC. 1642-7148	80 03 13	Beauce
SOCIÉTÉ D'INVESTIGATION PROFESSIONNELLE (S.I.P.) INC. 1643-2262	80 03 31	Montréal
STATION SERVICE LÉOPOLD FORTIN INC. 1643-1876	80 03 28	Québec
STUDIO DE SANTÉ BOUCHARD D'ALMA INC. 1642-3329	80 03 25	Roberval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
STUDIO SERVICES GRAPHIQUES INC. 1642-7437	80 03 31	Montréal
TRAIKARÉ INC. 1641-7040	80 03 24	Montréal
TRANSPORT A. LORD INC. 1641-8097	80 03 24	Montmagny
TRANSPORT A.R.D. INC. 1642-7221	80 03 31	Richelieu
TRANSPORT DANIEL GIRARD INC. 1642-6397	80 03 26	Saint-Hyacinthe
TRANSPORT JACQUES JOYAL INC. 1642-7346	80 03 31	Richelieu
TRANSPORT LORD ET FILS INC. 1641-8089	80 03 24	Montmagny
TREMBLAY ET BONNEAU INC. 1643-0910	80 03 26	Chicoutimi
USINAGE DE PRÉCISION J M R INC. 1643-1504	80 03 27	Saint-Louis-de-Terrebonne
VAL-PERT INC. 1642-6801	80 03 26	Kamouraska
GUY YERGEAU INC. 1643-1389	80 03 27	Champlain

6360-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
ABATTOIR DUBÉ INC. 1477-4178	77 05 09	80 03 20
AGENCE MARCEL LEMAY INC. 1471-1196	76 10 27	80 03 27
ALIMENTATION M.C.P. INC. 1506-8125	77 09 13	80 03 20
ALLAIRE, LAGUE, HOULE & ASSOCIÉS INC. 1231-2476	67 03 02	80 04 03
ALUMINIUM R. LAROCQUE INC. 1461-4572	75 08 18	80 03 20
AUBERGE LE MARTINET INC. 1185-3314	65 07 14	80 03 26

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
AUTO-SPORT (DRUMMOND) LTEE 1176-2010	70 01 05	80 03 21
GEORGES BARIL & CIE LTEE 1461-9282	75 09 12	80 03 25
CLAUDE BEAULIEU SPORTS INC. 1132-1593	62 06 06	80 04 08
BENRO INC. 1186-1226	60 08 23	80 04 02
BIJOUTERIE PLATINOR LTEE 1116-6139	57 01 18	80 03 26
BIJOUTIER-IMPORTATEUR LA GERBE D'OR INC. 1478-6891	77 06 15	80 03 25
BOUCHERIE & CHARCUTERIE FAVORI LTEE 1330-6428	73 04 19	80 04 01
BOUTIQUE KADU INC. 1627-5521	78 06 19	80 04 01
BRASSERIE DES VIEUX BARILS INC. 1141-9272	63 10 15	80 03 25
J.G. CADIEUX (1976) INC. 1503-7948	76 06 09	80 03 25
LE CENTRE DE L'AUTO ANDRE CAUCHON INC. 1636-9548	79 06 11	80 03 25
CENTRE DE L'AUTO HENRIBOURG INC. 1275-4628	72 03 14	80 03 28
CHOVIL INC. 1246-3691	65 10 19	80 03 26
LA COMPAGNIE DE FORME À SOULIERS DE MONTRÉAL LTEE 1337-7460	73 07 25	80 03 25
LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE ROSENFELD (1976) LTEE 1118-8588	54 03 12	80 03 19
LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE TROIS ÉTOILES LTEE 1332-1294	72 10 05	80 03 19
CONSTRUCTION C. MICHEL ROBERT INC. 1640-1119	79 11 29	80 03 26
CONSTRUCTION J.C.H. INC. 1472-9214	77 01 06	80 04 01
CONSTRUCTION SERVO INC. 1638-9124	79 09 18	80 03 25
CONSTRUCTIONS J.P. GODIN LTEE 1505-6286	76 11 12	80 03 28
ANTONIO COUTURE INC. 1632-6399	79 01 05	80 03 24
COUVERTURES FALARDEAU INC. 1638-7508	79 09 11	80 03 21

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
LES DESSINS TRIANGLE INC. 1640-8866	80 01 15	80 03 25
LES DEVELOPPEMENTS VALAIR INC. 1287-0044	71 06 09	80 03 21
LES DISTRIBUTIONS EROS INC. 1480-0692	77 08 04	80 03 25
DOYON & ASSOCIES (ASSURANCES) LIMITEE 1254-4516	65 09 17	80 03 26
ENTREPÔTS STE-MARIE INC. 1471-2863	77 01 05	80 03 20
ENTREPRISE JANFOR INC. 1629-0801	78 08 16	80 03 31
ENTREPRISES F-4 DION INC. 1195-1597	69 06 09	80 03 26
LES ENTREPRISES GUY LAFLEUR LTÉE 1256-8481	71 10 21	80 03 25
LES ENTREPRISES PAUL VALLÉE INC. 1179-4294	64 05 19	80 03 31
LES ENTREPRISES YVAN DUFRESNE INC. 1254-9960	71 01 12	80 03 24
LES ETALAGES ROLAND JODOIN INC. 1639-8422	79 10 25	80 04 01
LES FINITIONS INTERIEURS YVON PAQUET INC. 1501-3899	75 12 11	80 03 24
GAGNE & FILS LTÉE 1170-2842	65 04 06	80 04 02
GÉLINAS, DURAND & VAILLANCOURT INC. 1506-2722	77 09 18	80 04 02
GESTION OPTIMUM INC. 1278-3098	71 08 10	80 04 01
GROUPE OPTIMUM INC. 1630-0238	78 09 29	80 04 01
GUYPAVINI INC. 1624-8866	78 03 30	80 03 24
LES HABITATIONS R.D.T. INC. 1330-0231	73 06 08	80 03 31
IDEAL ELECTRIC INC. 1109-1006	39 05 05	80 03 28
IMMEUBLES DE LA BAIE INC. 1625-7222	78 04 21	80 03 28
LES IMMEUBLES GERALDO INC. 1509-4972	77 12 14	80 03 28
LES IMMEUBLES L'EDEN INC. 1255-6163	71 11 23	80 03 31

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
INTERMÉCANIQUE INC. 1142-6178	61 06 02	80 04 03
LES INVESTISSEMENTS HEMER INC. 1464-3142	76 01 23	80 03 17
MÉTAL BLONDEAU INC. 1473-2309	77 01 18	80 04 02
MÉTROCEL INC. 1478-7097	77 06 15	80 03 31
MURS SECS JALAP INC. 1225-7333	71 11 23	80 03 28
PAMPEV INC. 1635-5430	79 04 18	80 03 25
PÉPINIÈRES HENNER INC. 1465-0857	76 02 26	80 03 27
LES PLACEMENTS H. AYOTTE INC. 1639-7176	79 10 31	80 03 20
LES PLACEMENTS PAUL VALLÉE INC. 1279-2453	68 11 25	80 03 31
PLANICO INC. 1468-6349	67 03 10	80 04 02
PLASTICHANGE INC. 1627-0951	78 06 02	80 04 09
LE POUSSIN DORÉ INC. 1509-5979	77 12 16	80 03 25
PROMOTION CINQ INC. 1503-9027	76 06 17	80 03 26
M. & R. PROULX INC. 1475-0186	77 03 08	80 04 03
RENAULT CANARDIÈRE INC. 1213-9853	71 10 20	80 04 02
LES RÉSIDENCES PRINCE INC. 1348-1809	72 06 29	80 04 02
SOGESDAD INC. 1371-8499	75 03 24	80 03 17
STERN DRAPERIES LTD. 1138-9079	66 12 19	80 04 01
THOMAS & NORMAND INC. 1340-4199	73 06 26	80 04 02
THOMINET-DÉTAILLE INC. 1639-2938	79 10 09	80 03 25
TOURBIÈRE ALTON INC. 1361-3302	75 01 20	80 03 26
PIERRE TREMBLAY, PUBLICITÉ INC. 1355-7202	74 04 09	80 03 28

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
PAUL VALLÉE INC. 1179-4278	63 02 26	80 03 31
HENRI-NOËL VEILLEUX & FILS LTÉE 1463-8498	75 12 23	80 03 28
ALBERT VIAU LIMITÉE 1141-0362	69 05 01	80 03 28
6360-o		<i>Le directeur, HUBERT GAUDRY.</i>

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
AUTO-SPORT (DRUMMOND) LTÉE <i>AUTO-SPORT (DRUMMOND) LTD.</i> 1176-2010	70 01 05	80 03 21	De la dénomination sociale: DRUMMOND-DATSUN INC.
BUREAU DE CRÉDIT DE THETFORD MINES INC. 1507-6540	77 10 14	80 03 27	BUREAU DE CRÉDIT ET AGENCE DE RECOUVREMENT DE THETFORD MINES INC.
LE CENTRE DE L'AUTO ANDRÉ CAUCHON INC. 1636-9548	79 06 11	80 03 26	Des restrictions à l'activité.
CONSTRUCTION J. C. H. INC. 1472-9214	77 01 06	80 04 02	1) Du nombre des administrateurs; 2) des objets.
LES DÉVELOPPEMENTS VALAIR INC. ... 1287-0044	71 06 09	80 03 21	1) De la dénomination sociale: LES PLACEMENTS DU TERROIR INC.; 2) du district judiciaire; 3) du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 3.
ENTREPRISES F-4 DION INC. 1195-1597	69 06 09	80 03 27	Des restrictions à l'activité.
LES IMMEUBLES L'ÉDEN INC. 1255-6163	71 11 23	80 03 31	De la dénomination sociale: SOFINAM INC.
LES INVESTISSEMENTS FLN INC. 1642-6728	80 03 20	80 03 26	Du capital-actions
LOCATION G. BERGERON & FRÈRES INC. 1642-4913	80 03 05	80 03 26	De la dénomination sociale: LOCATION BERGERON & BERGERON INC.
MÉTROCEL INC. 1478-7097	77 06 15	80 04 01	De la dénomination sociale: LES ENTREPRISES J.A.R. WARREN INC.
1641-3536 QUÉBEC INC. 1641-3536	80 02 05	80 03 18	De la dénomination sociale: SIDÉ ACOUSTIQUE INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
1641-5382 QUÉBEC INC. 1641-5382	80 02 11	80 03 25	1) De la dénomination sociale: GESTION M. ÉQUILBEC INC.; 2) du siège social; 3) du nombre des administrateurs.
1641-5630 QUÉBEC INC. 1641-5630	80 02 12	80 03 20	De la dénomination sociale: H.B. CÂBLE INC.
1641-8550 QUÉBEC INC. 1641-8550	80 02 08	80 03 25	De la dénomination sociale: ST-HYACINTHE AMUSEMENT INC.
1642-9227 QUÉBEC INC. 1642-9227	80 03 24	80 03 27	GUNDY CANMORT INC.
PISCINES NAJO INC. 1475-9922	77 03 28	80 03 25	1) De la dénomination sociale: LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION NAJO INC.; 2) du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 3
LES PLACEMENTS HUBERT BARBEAU INC. 1642-2479	80 03 04	80 03 31	Du capital-actions
SUPERMARCHÉ G.M. INC. 1510-0589	78 01 12	80 03 28	De la dénomination sociale M.F. SERVICE ÉLECTRONIQUE DE L'AUTO INC. ÉLECTRONIQUE AUTO SERVICE M.F. INC.
LES TEXTILES DU GRAND MOULIN INC. 1185-5699	49 04 01	80 04 01	Du capital-actions
6360-o			<i>Le directeur, HUBERT GAUDRY.</i>

Compagnies — Loi sur les (Partie 3)

Lettres patentes

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
AGENCE GÉNÉRALE D'INFORMATION A.G.I. INC. 1641-2496	80 01 31	Saint-Pascal
L'ALLIANCE PROFESSIONNELLE ET COMMERCIALE DU QUÉBEC INC. 1642-7627	80 03 17	2395, Benjamin-Sulte, Montréal
LES AMANTS DE LA CHANSON INC. 1639-5618	79 11 09	314, rue Grande-Île, Salaberry-de-Valleyfield
LES AMIS DE L'ÉCOLE SACRÉ-COEUR 1640-7777	80 01 09	137, rue Gillepsie, Sherbrooke

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ASSOCIATION AU FÉMININ DE BEAUHARNOIS INC. 1641-5804	80 02 13	84, rue St-Laurent, Maple-Grove
ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE LG 3 INC. 1642-7510	80 03 14	Chantier LG 3, Baie-James
ASSOCIATION DE PARENTS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA RÉGION DE VAL D'OR 1641-2298	80 01 30	201, 9 ^e Rue, Val-d'Or
ASSOCIATION DES CADRES DE LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ ... 1642-5274	80 03 06	214, avenue St-Sacrement, Québec
L'ASSOCIATION DES COUREURS SUR ROUTE LES PIEDS-MARATHON DE LANAUDIÈRE 1642-2180	80 02 25	16, rue Gilles-Vigneault, Saint-Charles-Borromée
ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE CHÈVRES DU QUÉBEC 1642-3345	80 02 28	515, avenue Viger, Montréal
L'ASSOCIATION DES HOMMES D'AFFAIRES DE VERDUN INC. 1641-5887	80 02 13	Verdun
L'ASSOCIATION DES INSTRUCTEURS ET ARBITRES DE HOCKEY DE P.A.T. 1642-3626	80 02 29	510, 26 ^e Avenue, app. 8, Pointe-aux-Trembles
ASSOCIATION DES LOISIRS DU DOMAINE MORIN INC. ... 1642-2685	80 02 26	270, 1 ^{re} Avenue, Saint-Gabriel-de-Brandon
ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE PSYCHOLOGIE DU RESEAU COLLEGIAL DU QUÉBEC (A.P.P.R.C.Q.) 1640-5656	79 12 21	1111, rue Lapierre, LaSalle
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE CHALETS DU LAC MATAGAMI 1640-8452	80 01 14	20, rue Bernard, Matagami
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE RIVIÈRE-AUX-GRAINES INC. 1641-3577	80 02 05	Moisie
L'ASSOCIATION DES SECTEURS S.E.F.S.A.-C. INC. 1641-2488	80 01 31	Sherbrooke
L'ASSOCIATION DES VENDEURS EN VRAC DE PRODUITS PÉTROLIERS DU QUÉBEC INC. 1640-8254	80 02 20	200-1580, boulevard Provencher, Brossard
ASSOCIATION DES VÉTÉRINAIRES DE L'ESTRIE..... 1639-8109	79 11 18	4260, boulevard Bourque, Rock-Forest
ASSOCIATION DOJO ZEN DE MONTREAL 1639-0312	79 09 24	982, rue Gilford, Montréal
ASSOCIATION DU PETIT LAC CORNU POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 1639-5758	79 11 09	Saint-Adolphe-d'Howard
L'ASSOCIATION DU SOCCER DE CHARLESBOURG 1642-3337	80 02 28	Charlesbourg

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
L'ASSOCIATION ÉQUESTRE POUR ENFANTS HANDICAPÉS DU LAC ST. LOUIS-LES RÈNES DE LA VIE 1641-8022	80 02 19	Beaconsfield
ASSOCIATION HUMANISTE ÉGALITAIRE ÉQUINOXE 1640-8973	80 02 09	1610, de la Liberté, Trois-Rivières
L'ASSOCIATION LOISIRS PLUS MATANE INC. 1641-7594	80 02 18	150, boulevard Dion, Matane
ASSOCIATION MISTRAS LACONIA DE MONTRÉAL <i>MISTRAS LACONIA ASSOCIATION OF MONTRÉAL</i> 1641-0755	80 01 24	Montréal
ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX, HULL 1641-1100	80 02 28	Hull
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC BLEU INC. 1641-1118	80 01 24	115, Mercure, Ange-Gardien
ASSOCIATION SPORTIVE LAURIER 1641-4278	80 02 07	Montréal
ATELIER ALAKAZOU 1637-3136	79 06 27	Saint-Hubert
ATELIER VAL-TRA INC. 1640-8643	80 01 14	Saint-Eustache
AUBERGE DE L'EIDER INC. 1641-0524	80 01 23	Route 138, Rivière-Brochu
LES AUXILIAIRES DES PAUVRES DE SAINT-FRANÇOIS .. 1640-0905	79 11 28	1072, rue St-Paul, Trois-Rivières
CENTRE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL D'ENTRELACS 1640-8379	80 01 14	Entrelacs
CENTRE DE PERFECTIONNEMENT EN DANSE SOCIALE ET INTERNATIONALE DE MONTRÉAL 1640-1325	80 02 25	2467, rue Ste-Catherine est, Montréal
CENTRE DE PROMOTION COMMUNAUTAIRE DE PORT-CARTIER 1641-5838	80 02 13	Port-Cartier
CENTRE LANDRY (1980) INC. 1642-5191	80 03 06	Trois-Rivières
CENTRE QUÉBÉCOIS D'INNOVATION INDUSTRIELLE ... <i>QUÉBEC INDUSTRIAL INNOVATION CENTER</i> 1641-2561	80 01 31	Montréal
CERCLE DES FERMÈRES DE LA REINE 1639-4355	80 02 28	La Reine
CHAPITRE DU SAGUENAY, ORDRE ROSICRUCIEN, A.M.O.R.C. 1640-4386	79 12 17	1024, Nil-Tremblay, Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
CHEVAURAMA INC. 1640-8965	80 01 15	81B, Laval, Rivière-du-Loup
LE CHOEUR DE LA LAURENTIE 1641-2702	80 01 29	2-372, rue Lavolette, Saint-Jérôme
CHORALE BRISE DU NORD INC. 1639-6574	79 10 23	462, avenue du Coteau, La Tuque
CHORALE DONOVAN INC. 1640-4824	79 12 19	Montréal
CITOYENS BOYCE-VIAU 1641-8204	80 02 20	Montréal
LE CLUB ARMÉNIEN ARARAT <i>ARARAT ARMENIAN CLUB</i> 1642-9359	80 03 20	1002, avenue Van Horne, Outremont
CLUB ATHLIX 1641-6158	80 02 12	6758, Molson, Montréal
CLUB AUTOMOBILE FORESTVILLE INC. 1641-1894	80 01 29	Rue Bellevue, Forestville
CLUB D'ÂGE D'OR ST. JUDE, INC. 1641-8303	80 02 21	898, rue St-Rock, Saint-Jude
CLUB D'ASTRONOMIE SIRIUS DU SAGUENAY 1641-2884	80 02 01	1323, rue Jolliet, Chicoutimi
LE CLUB DE BIENFAISANCE DE NOTRE-DAME DE CZESTOCHOWA INC. <i>GOOD WILL CLUB OF OUR LADY OF CZESTOCHOWA</i> <i>INC.</i> 1641-2769	80 01 29	3, Ferncrest, Dollard-des-Ormeaux
CLUB DE CHASSE ET PÊCHE LES SIX COPAINS 1641-6497	80 02 14	Gatineau
LE CLUB DE GYMNASTIQUE LES GUIGNOLS INC. 1640-4691	80 01 23	27, 76 ^e Avenue ouest, Blainville
CLUB DE LA GAIÉTÉ THURSO, QUÉBEC INC. 1640-5730	79 12 27	Thurso
CLUB DE L'ÂGE D'OR PAROISSE CHRIST-ROI ST-EUSTACHE 1640-9633	80 02 11	367, Godard, Saint-Eustache
LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE SHERBROOKE (1980) INC. 1642-7114	80 03 13	Sherbrooke
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE PALESTRE NATIONALE 1639-7150	79 10 30	9369, rue Basile-Routhier, Montréal
CLUB DE RADIO DES BOIS-FRANCS INC. 1641-1985	80 01 29	10, rue Concorde, Victoriaville
CLUB DE SKI DU LAC BEAUPORT INC. 1639-6970	79 10 19	82, chemin Le-Tour-du-Lac, Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
CLUB DE SOCCER LES LEADERS DE LAVAL 1642-2123	80 02 22	5323, Provence, Laval
LE CLUB FRATERNITÉ DE TRING-JONCTION INC. 1641-1993	80 01 29	Tring-Jonction
LE CLUB GOLDORAK INC. 1642-2107	80 02 22	Trois-Rivières
CLUB LIONS DE MATAGAMI INC. 1634-9979	79 08 06	Matagami
CLUB OPTIMISTE DE ST-VINCENT DE PAUL, QUÉBEC 1641-3270	80 02 04	3561, place Rivard, app. 203, Laval (Saint-Vincent-de-Paul)
CLUB OPTIMISTE D'OMERVILLE, QUÉBEC 1642-2982	80 02 27	641, Magog, Omerville
CLUB ORIENTAL PORTUGAIS DE MONTRÉAL 1640-2828	79 12 07	5425, boulevard Cavendish, Montréal
CLUB RÉCRÉATIF LG 2, LG 1, EOL 1643-2452	80 04 01	LG 2, Baie-James
CLUB RIGAUDON 1643-3328	80 04 03	Collège Douane Accise, Rigaud
LE CLUB SPORTIF DU RANG ST-NICOLAS INC. 1641-7289	80 02 18	Rang St-Antoine, Saint-Georges-Est
COLI-CONO INC. 1639-7846	79 10 18	551, de la Falaise, Hauterive
COMITÉ DE CENTRE COMMUNAUTAIRE DE ST-NARCISSE-DE-RIMOUSKI 1640-8536	80 01 14	3, rue du Pavillon, Saint-Narcisse-de- Rimouski
LE COMITÉ DES INTÉRÊTS CULTURELS DU BIC 1639-5030	79 10 25	Bic
COMITÉ DES LOISIRS DU PARC BEAUMONT INC. 1641-0532	80 01 23	432, rue du Fleuve, Saint-Étienne-de- Beaumont
COMITÉ ORGANISATEUR DE LA RANDONNÉE TOUSKIFOND 1640-9518	80 01 17	Gatineau
COMMISSION DES LOISIRS DE LA PAROISSE DE LATERRIÈRE 1640-8320	80 01 11	Notre-Dame-de-Laterrière
LA COMPAGNIE DU FESTIVAL D'ÉTÉ DE SEPT-ÎLES INC. 1640-9179	80 01 16	Sept-Îles
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT D'ÉDUCATION COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL 1640-5805	79 12 27	519, parc Marguerite-Bourgeoys, Montréal
CONSEIL DES AGENCES DE PUBLICITÉ DU QUÉBEC ADVERTISING AGENCY COUNCIL OF QUÉBEC 1641-6489	80 02 15	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
CONSEIL DES ÉTUDIANTS EN SCIENCES COMPTABLES - UQAM 1641-5432	80 02 11	Montréal
LE CONSEIL INTERUNIVERSITAIRE DES PROFESSEURS EN TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE C.I.P.T.E. 1641-3320	80 02 04	1466, rue De Kominck, Québec
CORPORATION DES BÉNÉFICIAIRES DU CENTRE D'ACCUEIL JARDINS VERSAILLES INC. 1641-2728	80 01 28	3800, rue Radisson, Montréal
CORPORATION DES BÉNÉFICIAIRES DU CENTRE D'ACCUEIL L'ÉVEIL INC. 1641-2744	80 01 28	5025, boulevard Gouin est, Montréal-Nord
CORPORATION DES BÉNÉFICIAIRES DU CENTRE D'ACCUEIL NOTRE DAME DES ANGES INC. 1641-2751	80 01 28	10707, boulevard St-Vital, Montréal-Nord
CORPORATION DES LOISIRS DE LAC-DES-ÉCORCES..... 1641-1803	80 01 28	Lac-des-Écorces
CORPORATION ÉTUDIANTE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE (C.E.E.E.C.) DE LONGUEUIL 1640-7793	80 01 09	945, chemin Chambly, Longueuil
CORPORATION RADIO ATTIKAMEK DE MANAWAN..... MANAWAN KIDOTAKAN 1641-2991	80 02 01	Réserve indienne de Manouane, Saint-Michel-des-Saints
CORPORATION RADIO ATTIKAMEK DE WEMOTACI..... WEMOTACI KITOTAKAN INC. 1641-3007	80 02 01	Réserve indienne de Weymontach
L'ENCRIER ÉTUDIANT..... 1640-2109	79 12 05	Jonquière
ENSEMBLE VOCAL ARS CHORALIS..... 1641-5986	80 02 13	3451, avenue du Parc, app. 1, Montréal
ENTRAIDE DU FAUBOURG INC. 1640-5938	79 12 28	369, rue St-Jean, Québec
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES DE H.L.M. DE LA RÉGION 05 1639-6475	79 10 29	Sherbrooke
LE FESTIVAL DU PRINTEMPS DE STE-CROIX INC..... 1476-6281	80 02 29	Sainte-Croix
FONDATION A.G. INC. 1641-3619	80 02 05	Sherbrooke
LA FONDATION ARC-EN-CIEL INC. 1641-6430	80 02 14	Salaberry-de-Valleyfield
FONDATION DE LA SALLE..... 1641-6802	80 02 15	270, rue de Normandie, Longueuil
FONDATION DE L'HÔPITAL SAINT-LUC..... 1640-4618	79 12 18	Montréal
FONDATION DOCTEUR MAURICE BERTRAND..... 1642-4673	80 03 14	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LA FONDATION POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-CHIBOUGAMAU INC. 1642-3212	80 02 28	Chicoutimi
LA FONDATION RAYNAULT INC. 1640-5177	79 12 20	893, rue Notre-Dame, Repentigny
GROUPE AVENTURE NATURE 1641-4500	80 02 08	1856, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette
GROUPE D'ACTION POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES QUÉBEC ACTION GROUP FOR THE ELDERLY AND HANDICAPED QUÉBEC 1639-5980	80 02 04	5, parc Weredale, Westmount
GROUPE D'INTERVENTION TECHNIQUE EN HABITATION G.I.T.H. 1640-3958	79 12 14	Québec
L'HARMONIE DE LAVAL 1641-7107	80 02 15	Laval
INITIATION PROFESSIONNELLE AU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (I.P.D.I.) 1642-9458	80 03 21	Université Laval, Québec
INSTITUT DE VALORISATION HUMAINE DU QUÉBEC INC. 1641-3205	80 02 04	45, Juliaville, Saint-Édouard-de-Lotbinière
JARDIN D'ENFANTS OTTERBURN PARK OTTERBURN PARK PLAY GROUP 1640-3180	80 02 12	600, Mountainview, Otterburn
JOUJOUTHÈQUE DE LÉVIS INC. 1642-3055	80 02 27	36, des Castels, Lévis
LIAISON D'INFORMATION ET D'ENTRAIDE NOVATRICE (L.I.E.N.) 1642-1794	80 02 22	500, rue des Bouleaux, Trois-Rivières
LIGUE DE BALLE MOLLE INDÉPENDANTE DE GRANBY INC. 1642-5647	80 03 07	Route rurale numéro 2, Granby
LIGUE INTERNATIONALE DES SCIENTIFIQUES POUR L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE 1641-2678	80 01 31	1200, Latour, Saint-Laurent
LIGUE SANS CONTACT G & B INC. 1642-2859	80 02 27	4911, 6 ^e Avenue, Montréal
LES LOGEMENTS POPULAIRES DU BAS ST-LAURENT INC. 1641-0318	80 01 22	Rimouski
LOISIRS MON REPOS INC. 1641-1480	80 01 25	Ange-Gardien
LES MAISONS D'HÉBERGEMENT DE JONQUIÈRE INC. 1637-8473	80 02 06	103, rue St-Pierre, Jonquière

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LES MARAUDEURS DE PIERREFONDS-LAKESHORE <i>THE PIERREFONDS LAKESHORE STRIDERS</i> 1640-2356	79 12 05	Pierrefonds
LE MOUVEMENT DES TRAVAILLEURS DE CAP-CHAT INC. 1641-7222	80 02 18	98, rue des Écoliers, Cap-Chat
MOUVEMENT PARENTS SECOURS DE GRANBY INC. 1641-3916	80 02 06	Granby
MUSÉE DE LA FERME QUÉBÉCOISE INC. 1642-8864	80 03 19	513, chemin du Roy, Saint-Augustin
LE NOUVEAU CHAÏNON INC. 1642-5738	80 03 07	1601, rue Delorimier, Montréal
ORCHESTRE PÉGASE INC. 1642-1547	80 02 21	2470, Alexandra, app. 205, Beauport
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES JEUNES DE CHICOUTIMI, INC. 1642-7098	80 03 13	Chicoutimi
LE PATENTEUX DE FÊTE DE STE-JULIE 1640-3024	79 12 10	Sainte-Julie
PHARMACTION, POINTE SAINT-CHARLES 1641-1878	80 01 29	Montréal
LES PRODUCTIONS DE L'OUTAOUAIS INC. 1639-8919	80 02 20	58, Argenteuil, Lachute
LES PRODUCTIONS DU SABLIER 1641-6844	80 02 15	45, rue Ste-Ursule, Québec
PROGRAMME DE DANSE SUPPLÉMENTAIRE DE MONTREAL S.D.P. <i>S.D.P. MONTREAL SUPPLEMENTARY DANCE PROGRAMME</i> 1638-5148	79 10 04	Dollard-des-Ormeaux
PROMOTEURS DE BASEBALL DE HUNTINGDON INC. <i>HUNTINGDON BASEBALL PROMOTERS INC.</i> 1641-5523	80 02 12	35A, rue F.-Cleyn, Huntingdon
RADIO BASSE VILLE 1641-4682	80 02 08	Québec
RÉCUPÉRATION CENTRE DU QUÉBEC INC. 1642-5951	80 03 10	Drummondville
REGROUPEMENT DES GENS DE THÉÂTRE DE LA CÔTE NORD INC. 1640-3271	79 12 11	621A, Bélanger, Hauterive
LE REGROUPEMENT DES PARENTS DE ST-SAUVEUR- DES-MONTS INC. 1642-3451	80 02 28	Saint-Sauveur-des-Monts
REGROUPEMENT DES PROPRIÉTAIRES DE L'ÎLE SAINTE-THÉRÈSE 1641-2611	80 01 31	Saint-Luc

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LES RÉSIDENCES PLEIN AIR INC. 1642-6199	80 03 10	Sainte-Thérèse
LA SEIGNEURIE DE GRANDE RIVIÈRE INC. 1641-4989	80 02 11	Grande-Rivière
SERVICE AMICAL BASSE-VILLE INC. 1639-0403	80 01 28	604, St-François est, Québec
SERVICE D'ANIMATION MUSICALE ET TECHNIQUE L.D. INC. 1641-3767	80 02 05	Montréal
SERVICE DU LOISIR DE L'ARCHIPEL D'HOCHELAGA ... 1637-6832	79 07 13	Montréal
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE BELOEIL-MONT-ST-HILAIRE INC. 1643-0282	80 03 25	630, boulevard Richelieu, Beloeil
LA SOCIÉTÉ SAINT JEAN BAPTISTE DU DIOCÈSE D'AMOS, SECTION LOCALE DE VAL D'OR 1641-4658	80 02 08	Val-d'Or
LE THÉÂTRE DE PICCOLO INC. 1642-8534	80 03 17	Montréal
TRANSPORTEURS EN VRAC DU TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN INC. 1642-3535	80 02 28	Trois-Rivières
LA TROUPE DE DANSEURS LES DYNAMIQUES INC. 1642-3121	80 02 27	716, route Transcanadienne, Lauzon
UNITÉ DOMRÉMY DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS INC. ... 1641-3221	80 02 04	151, 1 ^{re} Avenue est, Sainte-Anne-des-Monts
LE VILLAGE À MENAUD AU PAYS DE MENAUD 1642-4681	80 03 05	Saint-Aimé-des-Lacs

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies étrangères — Loi sur les

Changements

Les compagnies étrangères ci-dessous mentionnées donnent avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
VENTES DE PÂTES À PAPIER CANFOR LTÉE CANFOR PULP SALES LTD. 1308-0429	79 10 29	De l'agent principal: Me Lise Bergeron, avocat, 217, Stanstead, Mont-Royal Du bureau principal: suite 750, 1, Place Ville-Marie, Montréal

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Nouveau permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un nouveau permis a été accordé aux corporations suivantes:

Nom de la compagnie	Nouveau nom	Date du nouveau permis
CANFOR PULP SALES LTD. 1308-0429	VENTES DE PÂTES À PAPIER CANFOR LTÉE CANFOR PULP SALES LTD.	80 02 12
6360-o		<i>Le directeur, HUBERT GAUDRY.</i>

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé aux corporations suivantes:

Nom de la compagnie	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
ALUMINA CONTRACTORS LIMITED 1635-7394	80 03 21	Josef Tibor Horbasz, suite 1000, 2021, avenue Union, Montréal	Suite 1000, 2021, avenue Union, Montréal
ECONO-WARE DISTRIBUTORS LTD. 1643-1827	80 03 31	M. Benoit Charron, Longueuil	258, rue Sénécal, Longueuil
GALLANT GOLD MINES LTD. 1642-4111	80 03 21	Me Guy E. Boisvert, 1420, rue Sherbrooke ouest, Montréal	1420, rue Sherbrooke ouest, Montréal
6360-o			<i>Le directeur, HUBERT GAUDRY.</i>

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les**Lettres patentes annulées**

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu des articles 6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont annulées à compter de la date de la publication de ce deuxième avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1586-6957	L'AGENCE NATIONAL D'ASSURANCE LIMITÉE <i>NATIONAL INSURANCE AGENCY LIMITED</i>	Montréal	04 10 1924
1567-9442	L'AIDE À L'AUMÔNIER DES FORCES CANADIENNES ... <i>CANADIAN FORCES CHAPLAIN'S AID</i>	Montréal	10 04 1943
1580-8371	L'AIDE AUX ENFANTS INFIRMES	Montréal	11 10 1934
1463-4489	LES ALIMENTS J.B.R. INC.	Rivière-Bleue (Témiscouata)	03 12 1975

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1547-5205	ALLARD & ROBITAILLE LTÉE	Québec	02 02 1933
1573-6945	THE ALPHOBEE CLUB	Sherbrooke	09 01 1922
1461-4143	ANIMETRIK INC.	Montréal	14 08 1975
1571-2995	LES APPARTEMENTS CARTIER LIMITÉE	Québec	14 10 1927
1587-3524	G. ARCHAMBAULT LIMITÉE	Montréal	26 11 1925
1307-2400	ASSOCIATION CANADIENNE DE L'AIDE AUX RÉFUGIÉS D'EUROPE ORIENTALE <i>CANADIAN SOCIETY FOR THE AID OF EASTERN EUROPEAN REFUGEES</i>	Montréal	05 03 1952
1563-9537	L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE OUVRIÈRE INCORPORÉE	Chicoutimi	25 06 1935
1580-7068	L'ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DE LA POLICE DE SALABERRY DE VALLEYFIELD INC.	Salaberry-de-Valleyfield	14 08 1943
1232-0339	ASSOCIATION DES AMIS GUIDES ET SCOUTS DE ST-NOM DE MARIE, DE BAIE-COMEAU	Baie-Comeau	22 04 1969
1568-3378	L'ASSOCIATION DES CHEMINS D'HIVER DE ST GRÉGOIRE, COMTÉ DE NICOLET	Bécancour	23 01 1947
1569-7592	ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DE BUREAU DE LA COMMISSION HYDROÉLECTRIQUE DE QUÉBEC <i>THE QUÉBEC HYDRO-ELECTRIC COMMISSION OFFICE EMPLOYEES' ASSOCIATION</i>	Montréal	25 02 1949
1573-6887	ASSOCIATION LOYALA	Québec	30 11 1921
1572-8249	L'ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ASSOMPTION	L'Assomption	08 11 1947
1564-4859	ASSOCIATION SPORTIVE INCORPORÉE DE NEW-LIVERPOOL	St-Romuald-d'Etchemin	03 07 1940
1328-7529	ATLANTIC STEEL COMPANY LIMITED	LaSalle	15 11 1944
1366-5815	LES AUBAINES VICTOR INC.	10712, boul. Plaza, Montréal-Nord	15 08 1975
1585-2148	AUTOBUS DU SAGUENAY, LTÉE	Chicoutimi	29 01 1923
1564-8371	BABETTE INC.	Montréal	07 06 1934
1564-4495	BARDAHL AGENCIES LTD.	Montréal	23 01 1950
1557-0419	BELMONT CLOTHING CO. LTD.	Montréal	30 07 1940
1580-5807	BELVIDERE EDUCATIONAL SOCIETY OF VERDUN	Verdun	29 09 1939
1555-4686	BIG CHIEF SOUVENIR SHOPS LIMITED	Montréal	31 05 1929
1568-7643	BOIS BAUDIN LIMITÉE <i>BAUDIN LUMBER LIMITED</i>	Montréal	23 12 1938
1479-2584	DENIS BOUCHARD INC.	378, rue du Roi, Québec	18 05 1977
1467-8346	BOUTIQUE LE DONJON INC.	560, av. Grande-Allée est, bureau 2, Québec	17 06 1976
1480-5410	LES BOUTIQUES MICIN INC.	2037, boul. Laurentien, St-Laurent	24 10 1975

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1586-2618	BOYER & DESAULNIERS LIMITÉE	Montréal	17 09 1923
1586-6668	BROWNE, URQUHART & COMPANY, LIMITED	Montréal	06 08 1924
1567-9673	BYRNE PULPWOOD CO. INC.	Québec	19 05 1941
1564-3851	BYWATER CORPORATION	Montréal	21 02 1949
1477-7056	LES CADEAUX SAMIA CANADA INC. <i>SAMIA CANADA GIFTWARE INC.</i>	Place Bonaventure, 17-19, rue Calumet, Montréal	19 07 1977
1565-8404	LA CAISSE NATIONALE COOPÉRATIVE, LIMITÉE	Montmagny	22 06 1928
1553-2427	CALIFORNIA SPORTSWEAR COMPANY LIMITED	Montréal	24 10 1949
1570-9611	CAMPBELL & COMPANY LIMITED	Montréal	30 11 1927
1569-4250	CANADA HAY COMPANY	Montréal	04 02 1950
1551-5521	CANADIAN AMALGAMATED PRODUCTS INC.	Montréal	22 08 1949
1568-5472	CANADIAN AMERICAN ADVERTISING CORPORATION	Montréal	02 09 1936
1304-1264	CANADIAN FRIENDS OF GATES OF MERCY HOSPITAL, JERUSALEM	5402, avenue du Parc, Montréal	23 10 1958
1584-6884	THE CANADIAN GENERAL PRODUCTS, COMPANY	Montréal	03 12 1921
1568-3626	CANADIAN SPICE MILLS LTD.	Québec	30 12 1946
1565-1474	CANADIAN-UKRAINIAN CO-OPERATIVE, LIMITED	Montréal	21 12 1933
1569-9655	CANTERBURY INVESTMENT COMPANY	Montréal	25 04 1932
1553-6683	CARRIÈRE GIFFARD LTÉE <i>GIFFARD QUARRY LTD</i>	Giffard	25 08 1927
1566-7512	CARTIER NATURAL GAS COMPANY LIMITED (No personal liability)	Hull	21 05 1934
1570-7706	CENTRAL PRIVATE HOSPITAL INC.	Montréal	13 06 1935
1556-6839	LE CENTRE CANADIEN DES CERCLES LACORDAIRE ET STE-JEANNE D'ARC	Québec	20 06 1941
1547-5171	LE CENTRE CATHOLIQUE DE STE-VICTOIRE	Victoriaville	23 05 1949
1365-4041	CENTRE DE DANSE NÉO-CLASSIQUE DE MONTRÉAL INC. <i>MONTRÉAL NEO-CLASSICAL DANCE CENTRE INC.</i>	1239, rue du Fort, bureau 1, Montréal	14 05 1975
1572-6672	CENTRE PRÉ-NATAL DE VERDUN	Verdun	10 04 1961
1371-1767	CERCLE DU LIVRE SCIENCE POUR TOUS INC. <i>POPULAR SCIENCE BOOK CLUB INC.</i>	970, avenue McEachran, Outremont	30 01 1975
1365-5105	CERCLE DU LIVRE VIVRE AU GRAND AIR LTÉE <i>OUTDOOR LIFE BOOK CLUB LTD.</i>	7250, rue Mile End, Montréal	26 05 1975
1453-2295	LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES DE MATANE	Matane	16 04 1947
1570-5080	CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES DE SOREL INC.	Sorel	18 11 1942
1549-9437	CHARLEBOIS HAT COMPANY	Montréal	05 03 1926

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1569-4227	CHARLEVOIX URANIUM & MINES CORP. (No personal liability)	Montréal	07 02 1950
1565-6200	CHAUFFAGE & VENTILATION LIMITÉE <i>HEATING & VENTILATION LIMITED</i>	Québec	22 05 1930
1553-9596	LA CHAUSSURE ÉLÉGANTE INCORPORÉE	Montréal	23 05 1930
1567-6406	CHIBOUGAMAU-OBALSKI MINING COMPANY LIMITED	Montréal	11 04 1928
1547-3010	CIE DE CONSTRUCTION ROBERT LTÉE <i>ROBERT CONSTRUCTION CO. LTD</i>	Montréal	17 12 1948
1564-9999	LA CIE DES INDUSTRIES DE SHERBROOKE LIMITÉE	Sherbrooke	06 12 1944
1554-7078	LA CIE DES MOULINS DE LACHUTE D'UPTON	Upton	01 05 1928
1586-2188	LA CIE ÉLECTRIQUE RIVIÈRE À PIERRE, LIMITÉE	107, côte de la Montagne, Québec	17 09 1927
1551-9648	LE CINÉMA AU FOYER INCORPORÉ	Montréal	26 09 1929
1585-9861	CINÉMA LIMITÉE	Montréal	05 01 1925
1554-4190	CLAIRVAL, LIMITÉE	Chicoutimi	15 11 1928
	<i>CLAIRVAL, LIMITED</i>		
1461-6791	CLINIQUES G.M.Q. LTÉE	5665, rue Paré Mont-Royal	29 08 1975
1569-7030	CLUB CHAMPÊTRE INC. <i>SOREL COUNTRY CLUB INC.</i>	Sorel	10 11 1948
1551-3575	CLUB CHÂTEAU D'EAU INC.	Loretteville	01 10 1948
1551-4847	CLUB DE COURSES DE SHAWINIGAN FALLS LIMITÉE ..	Shawinigan-Falls	11 05 1938
1579-6337	CLUB DE JEUNESSE DE GRAND-MÈRE, INC.	Grand-Mère	31 05 1947
1579-8556	CLUB DE SKI DE GRAND-MÈRE	Grand-Mère	19 03 1935
1547-7169	CLUB DE SKI SHAWINIGAN	Shawinigan-Falls	21 04 1954
1550-1117	CLUB DES LOISIRS DE ST-PROSPER	St-Prosper	19 08 1953
1547-9876	LE CLUB DES PÊCHEURS SPORTIFS DU LAC CONNELLY <i>LAKE CONNELLY'S SPORTS & FISHING CLUB</i>	St-Hippolyte	29 09 1954
1328-2595	CLUB GRANBY INC.	Granby	24 08 1961
1586-0802	LE CLUB LIBÉRAL DU COMTÉ DE CHAMBLY, INC.	Chambly	18 12 1924
1573-6911	CLUB NEUVILLE	Neuville	12 12 1921
1570-4117	CLUB PIERROT	Québec	26 01 1929
1579-8358	CLUB SOCIAL ATWATER	Montréal	19 08 1935
1573-6929	CLUB SOCIAL D'AMQUI	Amqui	29 12 1921
1569-7519	CLUB SOCIAL MONTRÉAL INC.	Montréal	31 08 1949
1573-4502	CLUB SPORTIF DE LA VOIRIE	Québec	20 03 1923

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1572-9304	COMITÉ DE L'AIDE À LA JEUNESSE DE ST. ZÉPHIRIN DE COURVAL	St-Zéphirin-de-Courval	13 05 1950
1552-4226	COMITÉ D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER DE ST-MODESTE	St-Modeste	29 09 1951
1572-8280	LA COMMISSION DES SPORTS DE LA TUQUE INC	La Tuque	19 12 1947
1315-5189	LA COMMISSION DU CENTENAIRE DE PONT-ROUGE, INC.	Pont-Rouge	06 03 1967
1565-8396	LA COMPAGNIE DE BOÎTES DE QUÉBEC LIMITÉE <i>THE QUÉBEC BOX CO. LIMITED</i>	Épiphanie	22 06 1928
1554-5072	COMPAGNIE DE CONSTRUCTION PAVEL LIMITÉE	Québec	06 05 1936
1551-6180	COMPAGNIE DE TRANSPORT NATIONALE LTÉE <i>NATIONAL TRANSPORT LTD</i>	Montréal	14 10 1932
1568-8310	LA COMPAGNIE DES CHEVALIERS DE L'ACTION SOCIALE CANADIENNE	Montréal	15 09 1937
1548-8851	LA COMPAGNIE DES MINES D'OR DE BEARN (Libre de responsabilité personnelle)	Notre-Dame-du-Nord	16 01 1928
1555-2847	LA COMPAGNIE D'IMMEUBLES DE SAINT-GEORGES	Saint-Georges (Beauce)	31 10 1940
1365-1831	LA COMPAGNIE D'OUTILLAGE DORVAL LTÉE <i>DORVAL TOOL CO. LTD.</i>	2735, rue Augustin-Cantin, Montréal	28 04 1975
1586-7005	LA COMPAGNIE HECTOR MEUNIER LIMITÉE	St-Vincent-de-Paul	16 08 1924
1571-2474	COMPAGNIE LE MANOIR LIMITÉE	Montréal	18 08 1931
1571-1955	LA COMPAGNIE MINIÈRE DE BEARN (Libre de responsabilité personnelle)	Témiscamingue	09 06 1928
1551-5620	LES COMPAGNONS DE SAINT-LAURENT	530, avenue Mont-Royal est, Montréal	23 05 1940
1554-8670	COMPTOIR CO-OPÉRATIF DU COMBUSTIBLE LIMITÉE	Montréal	30 05 1934
1566-6290	COMPTOIR COOPÉRATIF INC.	Québec	02 12 1935
1573-0658	CONDE CLUB	Montréal	21 03 1934
1564-4487	CONOVA CORPORATION LTD	Montréal	11 03 1950
1321-8326	CONSEIL DES ARTS DE JOLIETTE	Joliette	19 01 1965
1585-3161	CONSERVE COOPÉRATIVE LIMITÉE	Montréal	20 04 1925
1366-9296	CONSTRUCTION GLANENC INC. <i>GLANENC CONSTRUCTION INC.</i>	225, rue Verchères, app. 6, Longueuil (Chambly)	12 09 1975
1461-7781	CONSTRUCTION MICHAUD & FRÈRE, INC.	466, rue Alexandre, Longueuil (Chambly)	05 09 1975
1475-3818	LES CONSTRUCTIONS JACQUES MARCHAND INC.	2165, rue Villeneuve, Longueuil (Chambly)	18 03 1977
1566-5680	CONTINENTAL CONSTRUCTION COMPANY LIMITED	Montréal	22 03 1927
1556-2374	LA COOPÉRATIVE CATHOLIQUE DES CONSOMMATEURS DE COMBUSTIBLE LIMITÉE	Montréal	25 10 1935

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1566-7744	CO-OPERATIVE CLOAK COMPANY LIMITED	Montréal	18 04 1931
1555-2623	LA COOPÉRATIVE FAMILIALE & COMMERCIALE CANADIENNE LIMITÉE	Verdun	15 10 1932
1569-5505	COOPÉRATIVE FRUITS BUYERS LIMITED	Montréal	21 03 1931
1564-9148	COOPERATIVE HEALTH SERVICE LIMITED	Montréal	23 09 1930
1566-1374	CO-OPERATIVE MANAGEMENT CORP.	Montréal	10 11 1934
1569-4474	CO-OPERATIVE MOTOR CLUB, INCORPORATED	Montréal	18 01 1938
1554-6997	CO-OPERATIVE MOTORS LIMITED	Montréal	24 08 1925
1568-0762	LA COOPÉRATIVE OUVRIÈRE DE CHICOUTIMI, LTÉE	Chicoutimi	13 05 1929
1568-1323	COOPERATIVE SUPPLIES ASSOCIATION LIMITED	Montréal	22 06 1933
1569-7048	THE CO-OPERATIVE SYNDICATE LIMITED	Montréal	27 11 1924
1503-0083	CORBEIL & KELLY INCORPORÉE	910, rue Prieur, Longueuil (Chambly)	13 04 1976
1571-1377	CORPORATION DE L'OEUVRE DE «MON PETIT PRÊTRE»	Saint-Laurent	02 09 1943
1369-2264	LA CORPORATION DE LOGEMENT DE L'AVENUE PRINCE ALBERT PRINCE ALBERT AVENUE HOUSING CORPORATION	Westmount	05 08 1974
1567-5226	CORPORATION DES ABATTOIRS RÉGIONAUX DU QUÉBEC	2304, rue Mont-Royal est, Montréal	01 08 1944
1570-1709	CORPORATION FRIGOR LIMITÉE FRIGOR CORPORATION LIMITED	Montréal	31 03 1939
1299-4109	CORPORATION IMMOBILIÈRE DU BAS ST-LAURENT LOWER ST-LAWRENCE REALTY CORPORATION	68, Île-Roussin, Laval-sur-le-Lac	16 10 1950
1502-4151	COUVREURS R. & R. LTÉE R. & R. ROOFERS LTD.	171, rue Louis-Hémon, Rosemère (Terrebonne)	04 03 1976
1480-5543	LES CUIRS PABLO LTÉE PABLO LEATHERS LTD.	6600, rue St-Urbain, Montréal	27 10 1975
1564-1269	D.A.C.H.	Montréal	30 12 1949
1571-1401	DALYS CONSTRUCTION COMPANY	Montréal	06 04 1929
1569-8095	T. DE CRUCHY & FILS, LTÉE	Saint-Jean	09 03 1932
1566-0707	DEBWAY HAT CO. INC.	Montréal	29 01 1936
1477-2008	LES DESSINS CEME INC. CEME DESIGN INC.	4004, rue Wellington, Verdun	12 04 1977
1549-0337	DIAMOND CLOTHING CO. LTD.	Montréal	08 04 1948
1586-3293	DIANE CLUB INCORPORÉE	Shawinigan-Falls	05 06 1925
1585-1470	J.P. DION LIMITÉE	Sherbrooke	27 03 1922
1504-9265	DIRECFIL INC.	1125, rue Villeneuve, St-Hyacinthe	10 09 1976

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu)	Adresse du siège social	Date de constitution
1468-4799	DISTRIBUTIONS PROTECTOLAQUE INC.	66, rue St-Paul, Charlemagne	15 07 1976
1586-2626	DOMINION TAILORS LIMITED	Montréal	10 09 1923
1547-1915	J.B. DUGAS INC.	94, côte d'Abraham, Québec	18 12 1941
1586-8078	DUMAS-LAROCHELLE MINERAL EXPLORATION PARTNERSHIP (No personal liability)	Québec	27 04 1948
1569-7535	J.A. DURANCEAU LIMITÉE	Montréal	08 03 1949
	<i>J.A. DURANCEAU LIMITED</i>		
1566-0699	EAST ANGUS SHOE COMPANY LIMITED	East-Angus	31 01 1936
1569-4235	EASTERN MACHINE CREDIT INC.	Montréal	13 02 1950
1566-0715	ECHENBERG BROS. LIMITED	Sherbrooke	03 02 1936
1569-0068	ÉDITIONS DE L'ÉLITE LTÉE	Montréal	20 12 1948
1565-0146	L'ENSEMBLE VOCAL DU VALLON, INC.	Ste-Foy	17 05 1949
1564-2895	LES ENTREPRISES CARETTE INC.	1912, boulevard Laurier, Sillery	14 11 1949
1365-4942	ENTREPRISES GIEGER INC.	620, rue St-Jacques ouest, bureau 600, Montréal	19 06 1975
	<i>GIEGER ENTERPRISES INC.</i>		
1462-1288	LES ENTREPRISES LAC ST-MICHEL INC.	9905, boul. St-Laurent, Montréal	17 03 1960
1463-0198	LES ENTREPRISES LIBERA LTÉE	303, boul. Curé-Boivin, Boisbriand (Terrebonne)	13 11 1975
1569-7352	LES ENTREPRISES RICHELIEU LIMITÉE	Montréal	21 11 1949
1467-6431	LES ENTREPRISES TERCET INC	838, rue Robert, Marieville (Rouville)	08 06 1976
	<i>TERCET ENTERPRISES INC.</i>		
1571-1468	ÉPICERIES ÉTOILES ROUGE LTÉE	Shawinigan-Falls	14 05 1929
	<i>RED STAR GROCERIES LTD</i>		
1366-4214	ÉQUIPEMENT COMMERCIAL LE GOURMET INC.	184, avenue Seignior, Pointe-Claire	31 07 1975
	<i>LE GOURMET COMMERCIAL EQUIPMENT INC.</i>		
1253-2818	LES ÉTALAGES MILLER LTÉE	157, rue Lagachetière ouest, Montréal	02 05 1950
	<i>MILLER DISPLAYS LTD</i>		
1371-5115	LES ÉTALAGES POPULAIRES SANI LTÉE	665, rue Desnoyers, Montréal	27 02 1975
	<i>SANI POPULAR DISPLAYS LTD.</i>		
1556-5419	FEDERAL INDUSTRIES LIMITED	Montréal	12 05 1936
1572-6581	LA FÉDÉRATION DES LIGUES ANTITUBERCULEUSES DES CANTONS DE L'EST ET DES BOIS FRANCS INCORPORÉES	67, rue King ouest, app. 11, Sherbrooke	05 12 1957
1567-4013	FERGUSON'S LIMITED	Noranda	06 09 1933
1366-1657	LA FERME NOURY INC.	St-Paul-l'Ermitte, L'Assomption	11 07 1975
1585-8996	LA FEUILLE D'ÉRABLE INC. LIMITÉE	Hull	16 05 1924
	<i>THE MAPLE LEAF INC LIMITED</i>		

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1507-3653	FILMINCO LTÉE	1100, rue de Bleury, Montréal	04 10 1977
1319-7041	FONDATION DUVERNAY	Montréal	21 02 1962
1564-0808	FONDERIE DE LANORAIE LIMITÉE	Lanoraie	05 03 1949
1260-4427	FOOK LEE CLUB INC.	582, rue St-Vallier est, Québec	11 11 1931
1569-7543	FORTIN FRÈRES LIMITÉE	Rougemont	23 03 1949
	<i>FORTIN BROTHERS LIMITED</i>		
1556-0154	FOSBURY MINES LIMITED	Montréal	05 07 1929
1339-8003	ÉDOUARD FOURNIER & FILS, LTÉE	124, avenue Damours, Matane	09 01 1926
1502-7089	LES FOURNITURES DE PIÈCES D'AUTOMOBILE ET INDUSTRIELLES D. ET S. INC. <i>D. AND S. AUTOMOTIVE AND INDUSTRIAL SUPPLY INC.</i>	892, rue Sherbrooke ouest, bureau 201, Montréal	24 03 1976
1473-7142	FRANSYL LTÉE	9095, 10 ^e Avenue, Montréal	31 01 1977
1570-9462	G. & S. CLOTHES CO.	Montréal	21 03 1928
1584-7213	GAGNON AUTOMOBILE LIMITÉE	Chicoutimi	23 12 1921
1344-7818	LES GAIS COPAINS	3, rue Bringham, Gatineau	26 03 1958
1555-2839	GENERAL METALS PRODUCTS INC.	Montréal	01 03 1941
1505-4760	GESTION FAUVETTE INC.	Montréal	29 10 1976
1552-1826	J.C. GIROUX, LIMITÉE	Montréal	24 02 1927
1263-6056	THE SAMUEL GOLDSTEIN FOUNDATION	1421, rue Pagé, Laval (Île-Jésus)	07 02 1964
1299-9868	GRANBY DIE CASTING INCORPORATED.	Granby	22 10 1952
1569-5232	GRANBY DRIVE YOURSELF COMPANY LIMITED	Sweetsburg, district Bedford	29 11 1937
1564-9957	GUDGEON & CO. LTD	Montréal	13 03 1946
1567-0599	HAIRDRESSERS' EMPLOYEES ASSOCIATION OF THE PROVINCE OF QUÉBEC	Montréal	15 01 1935
1586-2956	HAYCOCK REALTIES INC.	Montréal	25 02 1924
1554-0040	ANNA HAYDEN LIMITED	5293, Park Avenue, Montréal	04 09 1936
1586-3251	M. HEPNER & CO. LIMITED	Montréal	15 06 1925
1564-3901	J. HERSCOVICI & SON FURS INC.	Montréal	27 02 1931
1570-1535	HÔTEL LA NORMANDIE INCORPORÉ	Québec	08 05 1939
1573-4635	ANSHEI HOZAROF CONGREGATION	Montréal	21 05 1923
1580-8884	HUDSON HEIGHTS ROD AND GUN CLUB	Hudson-Heights	13 07 1934

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1469-7866	HUJAN INVESTMENTS INC.	Montréal	22 06 1959
1569-7527	IDEAL FUR MFG. CO.	Montréal	04 03 1949
1504-2856	LES INDUSTRIES MECAMEC INC.	Laval-des-Rapides (Laval)	16 07 1976
1564-9981	LES INDUSTRIES ST-LAURENT, INC.	Luceville	17 01 1945
1570-7227	INFANTA SLIPPER COMPANY LIMITED	Montréal	23 02 1945
1367-2928	INGESCOBEC INC.	1117, Ste-Catherine ouest, ch. 923, Montréal	27 02 1974
1371-2831	INSTALLATION ÉLECTRIQUE OMEGA INC. <i>OMEGA ELECTRIC INC.</i>	Montréal	10 02 1975
1555-9925	L'INSTITUT DE PROPHYLAXIE DE MONTRÉAL <i>THE INSTITUTE OF PROPHYLAXY OF MONTREAL</i>	Montréal	15 01 1925
1586-3822	INSTITUT DES YEUX RITZ, INCORPORÉE <i>RITZ EYE INSTITUTE INCORPORATED</i>	Montréal	03 08 1937
1564-2846	INSTITUT DU BOIS DE QUÉBEC <i>QUEBEC WOOD INSTITUTE</i>	Québec	08 11 1948
1586-8615	L'INSTITUT DU RHUMATISME <i>INSTITUTE OF RHEUMATISM</i>	Montréal	21 06 1946
1564-2820	INTERGLOBAL DEVELOPMENT CORPORATION	Montréal	22 03 1949
1553-1361	THE INTERNATIONAL WHOLESALE FRUIT COMPANY LIMITED	Montréal	05 04 1929
1585-8418	INTERPROVINCIALE INCORPORÉE	St-Pie-de-Bagot	23 01 1923
1369-8287	LES INVESTISSEMENTS YVAN LECLERC INC.	7033, route Trans- canadienne, St-Laurent	27 09 1974
1568-9235	ITALIAN CHAMBER OF COMMERCE INC.	Montréal	04 06 1931
1371-7343	LES JARDINS STE-ROSE INC.	Laval (Île-Jésus)	14 03 1975
1571-4314	JEWISH PEOPLES, ASSOCIATION	Montréal	06 03 1935
1554-0768	LES JOURNALISTES INDÉPENDANTS INCORPORÉ	Montréal	30 09 1942
1569-7600	KALL CONSTRUCTION LIMITED	Montréal	23 02 1949
1564-5625	KAUFFMAN INVESTMENT CORPORATION	Montréal	09 02 1928
1555-8448	KENT THEATRES LIMITED	Montréal	04 07 1941
1568-5258	KEREN TEL-HAI INCORPORATED	Montréal	01 06 1936
1555-8463	KERHULU & ODIAU INCORPORÉE <i>KERHULU & ODIAU INCORPORATED</i>	Montréal	23 10 1929
1565-4064	LABELLE NICKEL & GARNET LIMITED (Libre de responsabilités personnelles)	Montréal	18 07 1928
1579-8382	LAC DES NEIGES CLUB	Shawinigan-Falls	09 07 1935
1549-8850	LAC LEMOINE MINES INC. (No personal liability)	Montréal	14 02 1936

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1552-0463	ACHILLE LAFOND INC.	St-Émile	01 03 1951
1586-3368	LAKE ST-PETER FISH CO. LTD.	Pierreville	10 07 1925
1550-3238	LANCEMENT INDUSTRIEL DE QUÉBEC, LIMITÉE	Granby	02 09 1949
1549-9007	LANGEVIN & FRÈRE DE ST-FÉLICIEN, LIMITÉE	St-Félicien	13 09 1938
1571-1419	THE LASALLE DEVELOPMENT COMPANY LIMITED	LaSalle	12 06 1928
1556-3596	W.E. LE CLAIRE COMPANY LIMITED	Montréal	23 01 1934
1563-9313	LES LÉGIONNAIRES DE KÉNOGAMI-JONQUIÈRE	Kénogami	24 03 1949
1579-7137	LIGUE DE PROPRIÉTAIRES DE LA CITÉ DE LACHINE ...	Lachine	31 10 1922
1371-1189	LIGUE SPORTIVE LES QUÉBECOIS	6539, rue St-Dominique, Montréal	27 01 1975
1477-5209	LOCATION B.F. INC.	182, rue Montagnais, Schefferville, Territoire-du-Nouveau- Québec	11 05 1977
1571-5733	MACHZIKI DAS EL ABRAHAM INC	Montréal	01 10 1929
1551-0035	MAISON SAINTE-AGNÈS	Outremont	27 09 1944
1369-8576	MARCHÉ YVON DÉZAINDE INC.	3515, boul. Mountainview, St-Hubert (Chambly)	30 09 1974
1569-1884	MARY LOU FROCKS, INC	Montréal	07 01 1931
1569-4185	MATANA LUMBER LIMITED	Matane	04 04 1950
1547-9231	AIMÉ MÉNARD LIMITÉE	Verdun	29 08 1945
1571-1161	MIDWAY MALARTIC (QUÉBEC) LIMITED	187, rue Principale, Hull	31 05 1937
1569-7022	MIKOASAS FISH AND GAME CLUB	St-Félicien	08 04 1926
1566-5896	MIKOASAS FISH & GAME CLUB LIMITED	St-Félicien	30 06 1927
1569-4896	LES MINES D'OR BELLEHUMEUR LIMITÉE	Bearn	12 01 1938
	(Libre de responsabilité personnelle)		
1556-3729	MINORAND CO-OPERATIVE COMPANY LIMITED	Montréal	17 11 1932
	(No personal liability)		
1366-0592	LES MODES D'UN SEUL REGARD (REPENTIGNY) INC. ... <i>JUST LOOKING FASHIONS (REPENTIGNY) INC.</i>	100, boulevard Brien, Repentigny (L'Assomption)	04 07 1975
1553-5727	MONTREAL AUTOMOBILE SALVAGE INC.	Montréal	13 07 1950
1585-6776	THE MONTREAL CHILDREN'S AID SOCIETY	Montréal	31 05 1923
1556-0915	MONTREAL COAL ASSOCIATION INCORPORATED	Montréal	21 11 1924
1566-0574	MONTREAL HOSPITAL CHARITIES LTD	Montréal	13 01 1936
1570-5007	MONTREAL MILL STOCK COMPANY LIMITED	Montréal	05 09 1928
1569-7584	F. MORIN LTÉE	Outremont	26 02 1949
	<i>F. MORIN LTD.</i>		

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1556-9056	MUSÉE HISTORIQUE CANADIEN INC.	Montréal	25 10 1934
1586-3376	LA MUTUELLE DE RADIO LTÉE	Montréal	27 05 1925
1570-9504	NATIONAL CLOCK COMPANY LIMITED	Montréal	10 04 1928
1570-7557	THE NATIONAL COOPERATIVE COMPANY, LIMITED	Québec	04 04 1929
1569-9598	NATIONAL INVESTORS' CORPORATION LIMITED	Montréal	26 07 1932
1569-5612	NATIONAL LIME LIMITED	St-Marc-des-Carières	02 12 1930
1568-8864	NEWSPRINT BOND AND SHARE COMPANY	Montréal	11 02 1928
1566-1085	NORMANDEAU & CARETTE, LIMITÉE	Deschailions	15 02 1926
1550-3147	NUBELL GOLD MINES, LIMITED (No personal liability)	Montréal	29 06 1934
1326-6242	O.T.J. DE LA GUADELOUPE	La Guadeloupe	16 02 1961
1567-9400	L'OEUVRE DE L'AUMÔNIER MILITAIRE INC.	84, rue Notre-Dame ouest, Montréal	20 02 1943
1309-7035	L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE MISTASSINI, INC.	Mistassini	04 04 1962
1572-3752	OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE ST-ODILON	St-Odilon-de-Crambourne	15 08 1955
1566-7314	ORDRE DU SAINT SÉPULCRE, CHAPITRE DE MONTREAL	Montréal	09 07 1926
1570-1485	L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE VENTE, COMPAGNIE LIMITÉE <i>THE INTERNATIONAL SALES ORGANIZATION COMPANY LIMITED</i>	Montréal	11 08 1939
1579-7566	ORMSTOWN CURLING CLUB	Ormstown	12 03 1935
1556-9023	PARENT, GOYER (NORANDA) LTÉE	74, Marché-Bonsecours, Montréal	22 07 1942
1552-7682	PARK EXTENSION AMATEUR ATHLETIC ASSOCIATION	Montréal	09 01 1951
1569-7386	PAYETTE QUÉBEC LIMITÉE	Québec	25 11 1949
1555-7580	RENÉ PELLETIER, INC.	Cabano	06 04 1945
1569-7337	PER-PHA CO. LTD.	432, rue St-Simon, St-Hyacinthe	09 01 1950
1571-1823	A. PERVIN LIMITED	Montréal	27 10 1934
1566-5243	PINSON LARDER GOLD MINES LIMITED	Montréal	22 02 1937
1571-1823	A. PERVIN LIMITED	Montréal	27 10 1934
1566-5243	PINSON LARDER GOLD MINES LIMITED	Montréal	22 02 1937
1555-3779	PLOMBERIE DES DEUX MONTAGNES INC. <i>TWO MOUNTAINS PLOMBING INC.</i>	St-Eustache-sur-le-Lac	13 08 1851
1365-8752	LES PRODUCTIONS PIERRE MICHAUD INC. <i>PIERRE MICHAUD PRODUCTIONS INC.</i>	87, rue Ste-Catherine est, Montréal	18 06 1975

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1569-4193	PRODUITS CA-RA-CO PRODUCTS INC.	Ste-Geneviève-de-Berthier	03 04 1950
1551-2353	LES PRODUITS FORESTIERS DE NORMANDIN LIMITÉE <i>NORMANDIN LUMBER LIMITED</i>	Normandin	25 05 1948
1556-7274	LES PRODUITS LAITIERS DU QUÉBEC LTÉE <i>QUEBEC MILK PRODUCTS LTD</i>	Québec	01 06 1946
1586-3855	THE PSYCHOLOGICAL INSTITUTE	Montréal	05 06 1936
1367-1615	PUBLICITÉ ROUVILLE INC. <i>ROUVILLE PUBLICITY INC.</i>	1587, av. McGregor, Montréal	11 03 1974
1571-7846	QUÉBEC NATIONAL SECURITIES, LIMITED	Québec	03 03 1926
1298-8200	QUÉBEC VENDING INC.	Québec	19 04 1952
1586-6874	QUEEN'S HOTEL LIMITED	Montréal	02 10 1924
1566-2067	RANDALL MINES CORPORATION (No personal liability)	Québec	02 12 1932
1573-4916	RAWDON HEIGHTS GOLF & COUNTRY CLUB	Rawdon	27 04 1925
1365-6541	REBUT PRIMEAU INC. <i>PRIMEAU REFUSE INC.</i>	6615, rue Louis-Sicard, St-Léonard (Montréal)	02 06 1975
1295-8310	RICHARD & CHARBONNEAU COMPAGNIE LIMITÉE	Pont-Viau	21 08 1952
1547-3218	RICHARD SHOE CO. LTD.	Montréal	14 04 1949
1364-7763	CLAUDE ROUSSEAU INC.	1050, rue de Bourges, Charlesbourg	21 07 1975
1581-1557	ROYAL ANTEDILUVIAN ORDER OF BUFFALOES	Montréal	05 10 1929
1554-6096	THE JAMES RUDDICK ENGINEERING & CONSTRUCTION COMPANY LIMITED	Québec	04 06 1929
1571-1433	S. & W. CLOTHING, INCORPORATED	Montréal	13 04 1929
1569-4219	ST-LAURENT TRANSPORT LIMITÉE	St-Laurent	22 03 1950
1569-7618	SAINT-LOUIS ET CHAREST INC.	Montréal	02 02 1949
1584-6736	SAINT-NARCISSE LUMBER COMPANY, LIMITED	Rimouski	30 11 1921
1465-8967	SAKAI'GAN CLUB INCORPORATED	Montréal	25 03 1926
1564-0618	SALAISSON PAPINEAU INC.	Montréal	29 08 1936
1569-9663	SAMMETT INCORPORATED	Montréal	22 04 1932
1555-4298	SANDWICH BAY TIMBER CO. LTD.	Montréal	13 05 1927
1569-4268	SCHAFFER MFG. CO. LTD.	Montréal	19 01 1950
1566-0731	SCHOPPEL-SHERBACON LIMITED	Montréal	31 01 1936
1570-4075	SECRÉTARIAT DES SYNDICATS CATHOLIQUES DE JOLIETTE	Joliette	30 07 1943
1571-1443	SECURITY PROPERTY CORPORATION	Montréal	26 04 1929
1556-7480	SERVICE DE COUCHES CIGOGNE LTÉE <i>STORK DIAPER SERVICE LTD.</i>	Greenfield-Park	22 09 1949

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1579-6568	SERVICE SOCIAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE VERDUN	Verdun	25 11 1947
1581-4163	SERVICE-SOCIAL SAINT-FRANÇOIS D'ASSISES INC.	Québec	10 06 1943
1553-2146	SEVEN UP MONTREAL LIMITED	160, boulevard Graham, Mont-Royal	30 06 1939
1556-4560	SHERBROOKE AUTOMOBILE CLUB.	Sherbrooke	01 04 1925
1569-9556	SHIRLEY DRESS MANUFACTURING COMPANY	Montréal	08 07 1932
1550-3253	SIEBART LTD.	Montréal	23 10 1946
1563-8059	SILLERY AUTO SERVICE INC.	Sillery	26 09 1949
1317-1392	SINCENNES MC NAUGHTON LINE LIMITED	Montréal	30 05 1929
1567-3155	M. SLABOSKY & CO. LTD	Montréal	30 12 1925
1551-5356	SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE COMMERCIALE LIMITÉE	Québec	09 01 1937
1571-0668	SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE DE MONTRÉAL INC	Montréal	04 01 1929
1503-3608	SOCIÉTÉ DE GESTION JOSEPH BERTRAND INC.	6725, rue des Écores, bureau 1, Montréal	06 05 1976
1573-5699	SOCIÉTÉ DE RÉHABILITATION DES ANCIENS PATIENTS DE L'HÔPITAL SANATORIUM COOKE	Trois-Rivières	29 03 1947
1586-3814	SOCIÉTÉ DE REPRÉSENTATION EXCLUSIVE LIMITÉE	Montréal	18 12 1935
1248-3640	LA SOCIÉTÉ DES CONCERTS DE SEPT-ÎLES INC. <i>THE SEPT-ÎLES CONCERTS SOCIETY INC.</i>	Sept-Îles	11 11 1957
1555-9677	LA SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS COOPÉRATIFS LTÉE	Val-d'Or	17 09 1937
1580-1285	LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES JURIDIQUES	Québec	05 07 1932
1572-8231	LA SOCIÉTÉ D'OPTOMÉTRIE DE QUÉBEC ET DU DISTRICT	Québec	18 04 1946
1580-5724	SOCIÉTÉ NATIONALE DE BIENFAISANCE POUR LES VIEILLARDS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC	Québec	03 07 1939
1553-4217	LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME DE L'ISLE-VERTE.	L'Isle-Verte	06 12 1955
1548-2268	LA SOCIÉTÉ ST-JEAN BAPTISTE DE LA PAROISSE DE ST-BENOÎT JOSEPH LABRE D'AMQUI	Amqui	24 02 1955
1553-4472	LA SOCIÉTÉ ST-JEAN BAPTISTE DE LA PAROISSE DE ST-FABIEN	St-Fabien	10 05 1955
1572-3596	LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE LA PAROISSE DE ST-ZÉNON DU LAC HUMQUI	St-Zénon-du-Lac-Humqui ..	17 03 1955
1579-8432	SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE SHERBROOKE.....	Sherbrooke	20 05 1935
1585-2635	SOUTH SHORE LAUNDRY LIMITED	St-Lambert	03 07 1924
1565-0617	SPARHAWK LTD	Montréal	28 05 1937

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1461-5561	STATION DE SERVICE PAUL VENNE INC. <i>PAUL VENNE SERVICE STATION INC.</i>	Val-d'Or	06 05 1975
1569-9622	STERLING ORNAMENTAL IRON WORKS LIMITED	Montréal	11 07 1932
1567-1795	STINSON LIMITED	Montréal	05 04 1934
1586-6445	THE SUPER-PRODUCTS LIMITED	Montréal	31 05 1924
1547-4018	LE SYNDICAT D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE	Kénogami	07 11 1945
1552-6668	SYNDICAT DES CANTONS VILLENEUVE INCORPORÉ ...	Montréal	26 02 1936
1549-9460	SYNDICAT D'IMMEUBLES DE BEAUPORT INC.	Beauport	03 04 1951
1580-9429	SYNDICAT D'INITIATIVES DU COMTÉ DE LABELLE	Labelle	27 11 1934
1371-1635	THÉÂTRE MÉLANIE INC. <i>MELANIE THEATRE INC.</i>	Montréal	30 01 1975
1302-2801	TITANIUM MINING & SMELTING LIMITED	606, rue Cathcart, bureau 516, Montréal	15 04 1952
1371-2427	TRANSPORT A.D.B. INC. <i>A.D.B. TRANSPORT INC.</i>	1810, rue Rouville, St-Jean-Baptiste (Rouville)	05 02 1975
1366-3448	TRANSPORT R.E.A. (QUÉBEC) LIMITÉE	730, rue Wellington, Montréal	25 07 1975
1366-2242	TRANSPORT VRACO INC.	2500, rue Berthon, Longueuil (Chambly)	31 07 1975
1569-7360	TREO CORSETING INC.	Montréal	11 01 1950
1563-8000	TRICOT SOMERSET LTÉE	Plessisville	25 05 1928
1554-4240	TWIN CITIES GAS AND OIL COMPANY, LIMITED	Montréal	10 01 1930
1580-0980	L'UNION ECCLÉSIASTIQUE DU DIOCÈSE D'AMOS	Amos	04 07 1942
1571-0478	UNIT SHOE MANUFACTURING CO. LIMITED	Montréal	11 01 1929
1566-0723	UNIVERSAL TRAVELER PRINTING & PUBLISHING COMPANY LIMITED	Montréal	03 02 1936
1551-1157	VAL D'OR BOATING CLUB	Val-d'Or	18 05 1938
1570-2335	VAL D'OR SASH AND DOOR LIMITED	Val-d'Or	15 07 1938
1548-7929	J. D. VALLIÈRE (SAINT-JEAN) LIMITÉE	266, rue St-Jacques ouest, suite 101, Montréal	24 04 1944
1547-2236	VERDUN MAPLE LEAF	Verdun	24 09 1957
1324-6509	VILLERAY CONSTRUCTION CO. LTD	Montréal	21 03 1951
1569-4201	WALES PRODUCTS LTD.	Montréal	28 03 1950
1586-7245	THE WHOLESALE CO-OPERATIVE GROCERS INCORPORATED	Montréal	30 10 1924
1569-7345	WILLIAMS & KNOWLES (QUÉBEC) LTD.	Montréal	22 11 1949

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1569-4243	WOLLOCK ELECTRICAL DISTRIBUTORS INC.	Montréal	31 01 1950
1580-8785	THE WOMEN'S INSTITUTE OF WYMAN	Wyman	25 07 1934
6360-o			<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

- I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)**
- II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)**
- III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)**

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 25 de la Loi sur les transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

Divisions administratives	Secteurs	Décisions		Couleur	Dossiers	
		Numérotation			Préfixes des bureaux	Numéro
		Mtl	Qué			
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Ecoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	Q ou M	} Série: 300000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	Q ou M	
	Produits nommés	MPN	—	Vert pâle	— M	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-43760
M-300870-102-D
(14921-V)

ALLTRANS EXPRESS LTD

5280, Maingate Drive
Mississauga, Ontario
Au Québec:
2215, St-François
Dorval, QC
H9P 1K3

Rôle M-46944
M-600449-101-D

INTER CAN LOCATION LIMITÉE INTER CAN LEASING LIMITED

Route 34 sud, Alexandria
Ontario
K0C 1A0
Requérante
Au Québec:
151, chemin St-François
Pointe-Claire, QC
H9P 1K1

Rôle M-49368
M-601248-101-D

LOCATION A. O'BRIEN MONTREAL INC.

832, boulevard St-Joseph
Lachine, QC
H8S 2M4
Requérante

Rôle M-49370
M-40003-348-DT

CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION

222, Dixon Road
Weston, Ontario
M9P 3S5

Rôle M-49371
M-30005-117-DT

MIDDLE ATLANTIC CONFERENCE, AGENT

P.O. Box 397
Riverdale (MD)
20840

Requête amendée:

La requérante a fait une demande à la Commission des transports du Québec laquelle a été publiée à la *Gazette officielle du Québec* numéro 32 du 11 août 1979 à la page 7617.

La requérante demande au terme de la présente que ladite requête soit amendée pour qu'elle se lise dorénavant comme suit:

Transport général - longue distance - route restreinte

À l'aéroport international de Mirabel de la frontière Québec/Ontario, tous ports d'entrée, et retour pour le transport de marchandises pour le public en général.

Cette nature de demande remplace celle publiée à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 5, en date du 2 février 1980, à la page 1355.

Annexe amendée

La requérante, Inter Can Leasing Limited, détentrice du permis 486-DYV, dont ledit permis se lit:

«Location de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques) à long terme (1 an et plus);

«Location à court terme de véhicules de commerce (camions, tracteurs, remorques) et de véhicules de livraison (camions, tracteurs), au sens du Code de la route, au 2800, rue André, Dorval, QC.»

s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir les permis suivants:

«Location à court terme de véhicules automobiles soit des camions, tracteurs, remorques et semi-remorques;

Location à long terme (1 an et plus) de véhicules automobiles soit des camions, tracteurs, remorques et semi-remorques;

dans les deux cas, au 2190, boulevard Hymus, Dorval, QC.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à faire la location à court et à long termes de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques et semi-remorques) mais à l'exception de tous genres de véhicules de type citerne, à 832, boulevard St-Joseph, Lachine, QC, H8S 2M4.

La requérante demande que la décision soit rendue *instanter* selon les règles de pratique.

Modification tarifaire:

Modification du tarif no 24 de la Canadian Household Goods Carriers' Tariff Bureau Association par l'addition de Hamilton à l'annexe A «Taux pour cueillette et livraison additionnelles» (numéro tarifaire 2) annexe A «taux du transport pour cueillette et livraison» lors d'expéditions en transit (numéro tarifaire 12); addition au numéro tarifaire 19 (B) «Frais de service» de «Zone 13: tout point dans un rayon de vingt-cinq milles de l'intersection des routes 6 et 8, dans la ville de Hamilton. . . 0,90 \$/100 lb»; numéro tarifaire 9 (B) (q) «Transport de marchandises à destination ou en provenance de points situés à l'est de Bottoms Brook, Terre-Neuve (intersection des routes 1 et 480), ou entre ces points, par la route 480. . . 4,50 \$/100 lb». Ces modifications entrant en vigueur le 24 mai 1980, conformément à l'article 2.58.1.

Modification tarifaire:

Demande d'établissement de tarif:

1. Publier une majoration de 2,3% sur les réserves de carburant relatives aux chargements partiels ou toutes quantités et à leurs frais accessoires qui entraînent une consommation de carburant, ainsi qu'une majoration de 10,5% sur les chargements complets et leurs frais accessoires qui entraînent une consommation de carburant. Cette majoration entre en vigueur le 6 avril 1980 et porte sur les tarifs suivants:

Suppléments	Tarifs	Remplacent les majorations publiées dans les suppléments
19	133-A	17
24	333-C	22
7	287-D	5
8	475-E	5
7	625-E	5
4	768-M	2
4	793-A	2
8	795-C	6

2. Publier une majoration de 5,8% sur les réserves de carburant relatives aux chargements complets et à leurs frais accessoires qui entraînent une consommation de carburant dans le tarif MAC 233-A, RT-162. Cette majoration est publiée dans le supplément 19 qui entrait en vigueur le 10 février 1980. Elle remplace celle qui a été publiée dans le supplément 15.

3. Publier un nouveau tarif 290, RT-193, relatif aux expéditions de liqueur de malt à partir de Montréal et de Québec, et destinées aux états du Connecticut, du Maine et du Maryland, ainsi qu'au district de Columbia. Ce tarif, qui entre en vigueur le 6 avril 1980, entraîne une réduction du tarif des remorques et permet de mieux concurrencer le transport ferroviaire.

La requérante demande de plus que la décision entre en vigueur immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976).

Modification tarifaire:

Supplément 63 au tarif de taux forfaitaires de classe et d'espèce no 319-D (Sud des États-Unis-Québec), ICC SMC 319-D et ICC NFB 319-D, s'appliquant entre des points situés dans le Sud des États-Unis, d'une part, et des points situés dans la province de Québec, d'autre part:

Un taux d'espèce moins élevé a été fixé dans le numéro tarifaire 4150, sur le ferromanganèse-silicium transporté depuis Bécancour, QC jusqu'à Chattanooga, TN.

La requérante demande de plus que la décision devienne en vigueur immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976).

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Roch Bessette le permis no M-503026 001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 08.

Rôle M-49372
M-30007-133-DT
**SOUTHERN MOTOR CARRIERS
RATE CONFERENCE**
1307, Peachtree St., NE
Atlanta (GA)
30357

Rôle M-49561
M-503026-101-D
PLOURDE, BERTIN
36A, St-Joseph
Lorrainville
(Témiscamingue) QC
J0Z 2R0
Requérant-cédant
M-509372-101-D
BESSETTE, ROCH
19, LaSalle
Noranda
(Témiscamingue) QC
J9X 1A1
Requérant-cessionnaire

Rôle M-49562
M-501486-101-D
ROY, MARTIN
1698, 3^e Avenue
Val-d'Or
(Abitibi-Est) QC
J9P 1W2
Requérant-cédant
M-509401-101-D
MARCOTTE, RENÉ
C.P. 37
Sakami
(Baie James) QC
J0Y 3A0
Requérant-cessionnaire

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à René Marcotte le permis no M-501486 001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 08.

Rôle M-49563
M-500170-101-D
ESPOSTO, IVETO
524, rue Rachel est
Montréal, QC
H2J 2H2

Le requérant est détenteur du permis no M-500170 001.
Dans une lettre en date du 14 février 1980 et reçue le 14 février 1980, le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.
Cette demande est faite en vertu de l'article 2.72.8 du Règlement 2.

Rôle M-49569
M-600001-102-D
TILDEN RENT A CAR COMPANY
1200, Stanley, no 110
Montréal, QC
H3B 2S8
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour modification de permis no M-600-001 actuellement détenu pour y ajouter l'autorisation d'établir, maintenir et opérer à ville de La Baie, ville de Jonquière et ville d'Alma, situées dans la province Québec, des postes de location à court et à long termes, d'autos, de camions, et de minibus pouvant transporter jusqu'à quinze (15) passagers.

Rôle M-49570
M-203772-103-D
MARTIN SERVICE STATION LTD
650, Ste-Marguerite
Montréal, QC
H4C 2X4
Requérante-cédante
M-210279-001-101-D
GARCON, LUC RENÉ
8550, boul. Viau, app. 24
Montréal, QC
H1R 2T7
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cédante qui détient le permis M-203772-008 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-49621
M-204081-105-D
LAFONT, GUY
4680, Gouin est
Montréal-Nord, QC
H1H 1E7
Requérant-cédant
M-210305-001-101-D

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-204081-010 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer aux requérantes-cessionnaires.

MARIA GRACEFFA & ANGELA COLINA
(En société)
6100, boul. Robert
St-Léonard, QC
H1P 1N1
Requérantes-cessionnaires

Rôle M-49622
M-203770-101-D
CAMPEAU, ARMAND
51, Strathyre
LaSalle, QC
H8R 3P8
Requérant-cédant
M-210308-001-101-D
CAMPEAU, GÉRALD
9023, Maritain
St-Léonard, QC
H1R 3J4
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-203770-004 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-49623
M-204081-106-D

LAFONT, GUY

4680, Gouin est
Montréal-Nord, QC
H1H 1E7

Requérant-cédant
M-210307-001-101-D

SAMMARCO, MME FILOMENA

4440, Compiègne
St-Léonard, QC
H1R 1S6

Requérante-cessionnaire

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-204081-008 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-49624
M-203770-102-D

CAMPEAU, ARMAND

51, Strathyre
LaSalle, QC
H8R 3P8

Requérant-cédant
M-210314-001-002-003-101-D

CAMPEAU, JEAN LOUIS

51, Strathyre
LaSalle, QC
H8R 3P8

Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient les permis M-203770-001-002-005 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de les transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-49626
M-504763-101-D

PALIN, RONALD

160, rue Thibault
Val-d'Or
(Abitibi) QC

J9P 4J9
Requérant-cédant
M-501855-101-D

DESROCHERS, GEORGES

1251, chemin Sullivan
Val-d'Or
(Abitibi) QC

J9P 1L7
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Georges Desrochers le permis portant le numéro M-504763 001 pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08.

Rôle M-49627
M-305124-101-D

TRANSPORT JACQUES MARTIN INC.

JACQUES MARTIN TRANSPORT INC.

119, rue Lippé
Coteau-Station (Soulanges) QC
J0P 1E0

Voiturier-remorqueur
M-302074-101-D
(22778-C)

MARTIN, JACQUES

352, 2^e Avenue
Île-Perrot, QC
J7V 4Z7

Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - Contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, en possession légale, du requérant-conjoint: Martin, Jacques, détenteur du permis M-302074 (22778-V), qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toute les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-49649
M-302827-105-D
(24530-V)

MUNICIPAL TANK LINES LTD

2490, Royal Windsor Drive
Mississauga, Ontario
Au Québec:
Tour de la Bourse
Suite 4119, C.P. 25
Montréal, QC
H4Z 1A2
Voiturier-remorqueur
M-301326-102-D
(19007-V)

MERCURY TANK LINES LTD

736, 8^e Avenue S.O.
Calgary, Alberta
Au Québec:
Tour de la Bourse
Suite 4119, C.P. 25
Montréal, QC
H4Z 1A2
M-301241-104-D
(18363-V)

OIL & INDUSTRY SUPPLIERS LTD

C.P. 3500
Calgary-Alberta
Au Québec:
Tour de la Bourse
Suite 4119, C.P. 25
Montréal, QC
H4Z 1A2
M-303152-103-D

TANK LINES LTD

C.P. 1117
Bedford, Nova Scotia
Au Québec:
Tour de la Bourse
Suite 4419, C.P. 25
Montréal, QC
H4Z 1A2
M-300399-105-D
(5334-V)

**SOULANGES CARTAGE &
EQUIPMENT CO. LTD**

7150, Hochelaga
Montréal, QC
H1N 1Y7
Voituriers-rouliers

Le voiturier-remorqueur demande respectueusement à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées de ses compagnies affiliées mentionnées ci-après dans le cadre de toutes les clauses de leur permis respectif.

Nom

Permis

Mercury Tank Lines Limited	M-301326
Oil and Industry Suppliers Ltd.	M-301241
Tank Lines Limited	M-303152
Soulanges Cartage & Equipment Co. Ltd	M-300399

Demande est aussi faite par les voituriers-rouliers dans le but d'obtenir des permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-49711
M-303152-105-D

TANK LINES LTD

C. P. 1117
Bedford, Nova Scotia
Au Québec:
Tour de la Bourse
Suite 4119, C. P. 25
Montréal, C. P.
H4Z 1A2
Voiturier-remorqueur
M-301326-104-D-(19007-V)

MERCURY TANK LINES LTD

736, 8^e Avenue S.O.
Calgary, Alberta
Au Québec:
Tour de la Bourse
Suite 4119, C. P. 25
Montréal, QC
H4Z 1A2
M-301241-106-D-(18363-V)

OIL & INDUSTRY SUPPLIERS LTD

C. P. 3500
Calgary, Alberta
Au Québec:
Tour de la Bourse
Suite 4119, C. P. 25
Montréal, QC
H4Z 1A2
M-302827-107-D-(24530-V)

MUNICIPAL TANK LINES LTD

2490, Royal Windsor Drive
Mississauga, Ontario
Au Québec:
Tour de la Bourse
Suite 4119, C. P. 25
Montréal, QC
H4Z 1A2
M-300399-107-D-(5334-V)

SOULANGES CARTAGE & EQUIPMENT CO. LTD.

7150, Hochelaga
Montréal, QC
H1N 1Y7
Voituriers-rouliers

Le voiturier-remorqueur demande respectueusement à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées de ses compagnies affiliées mentionnées ci-après dans le cadre de toutes les clauses de leur permis respectif.

Nom

Mercury Tank Lines Limited
Oil and Industry Suppliers Ltd.
Municipal Tank Lines Ltd
Soulanges Cartage & Equipment Co. Ltd

Permis

M-301326
M-301241
M-302827
M-303152

Demande est aussi faite par les voituriers-rouliers dans le but d'obtenir des permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-49712
M-300399-106-D-(5334-V)
**SOULANGES CARTAGE &
EQUIPMENT CO. LTD.**

7150, Hochelaga
Montréal, QC
H1N 1Y7
Voiturier-remorqueur
M-301326-103-D-(19007-V)

MERCURY TANK LINES LTD

736, 8^e Avenue S.O.
Calgary, Alberta
Au Québec:
Tour de la Bourse
Suite 4119, C.P. 25
Montréal, QC

H4Z 1A2
M-301241-105-D-(18363-V)

OIL & INDUSTRY SUPPLIERS LTD

C.P. 3500
Calgary, Alberta
Au Québec:
Tour de la Bourse
Suite 4119, C.P. 25
Montréal, QC
H4Z 1A2
M-303152-104-D

TANK LINES LTD

C.P. 1117
Bedford, Nova Scotia
Au Québec:
Tour de la Bourse
Suite 4119, C.P. 25
Montréal, QC
H4Z 1A2
M-302827-106-D-(24530-V)

MUNICIPAL TANK LINES LTD

2490, Royal Windsor Drive
Mississauga, Ontario
Au Québec:
Tour de la Bourse
Suite 4119, C.P. 25
Montréal, QC
H4Z 1A2
Voituriers-rouliers

Le voiturier-remorqueur demande respectueusement à la Commission des transports du Québec, le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées de ses compagnies affiliées mentionnées ci-après dans le cadre de toutes les clauses de leur permis respectif.

<i>Nom</i>	<i>Permis</i>
Mercury Tank Lines Limited	M-301326
Oil and Industry Suppliers Ltd	M-301241
Tank Lines Limited	M-303152
Municipal Tank Lines Ltd.	M-302827

Demande est aussi faite par les voiturier-rouliers dans le but d'obtenir des permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-49713
M-301326-106-D-(19007-V)

MERCURY TANK LINES LIMITED

736, 8^e Avenue S. O.
Calgary, Alberta

Au Québec:
Tour de la Bourse
Suite 4119, C.P. 25
Montréal, QC
H4Z 1A2

Voiturier-remorqueur
M-300399-109-D-(5334-V)

SOULANGES CARTAGE & EQUIPMENT CO. LTD.

7150, Hochelaga
Montréal, QC

H1N 1Y7
M-301241-108-D-(18363-V)

OIL & INDUSTRY SUPPLIERS LTD

C.P. 3500
Calgary, Alberta
Au Québec:

Tour de la Bourse
Suite 4119, C.P. 25
Montréal, QC

H4Z 1A2
M-303152-107-D

TANK LINES LTD

C.P. 1117
Bedford, Nova Scotia
B0N 1B0

Au Québec:
Tour de la Bourse
Suite 4119, C.P. 25
Montréal, QC

H4Z 1A2
M-302827-109-D-(24530-V)

MUNICIPAL TANK LINES LTD

2490, Royal Windsor Drive
Clarkson, Ontario

Au Québec:
Tour de la Bourse
Suite 4119, C.P. 25
Montréal, QC

H4Z 1A2
Voituriers-rouliers

Le voiturier-remorqueur demande respectueusement à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées de ses compagnies affiliées mentionnées ci-après dans le cadre de toutes les clauses de leur permis respectif.

<i>Nom</i>	<i>Permis</i>
Soulanges Cartage & Equipment Co. Ltd	M-300399
Oil and Industry Suppliers Ltd	M-301241
Tank Lines Limited	M-303152
Municipal Tank Lines Ltd	M-302827

Demande est aussi faite par les voituriers-rouliers dans le but d'obtenir des permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-49714

M-301241-107-D-(18363-V)

OIL & INDUSTRY SUPPLIERS LTD

C.P. 3500

Calgary, Alberta

Au Québec:

Tour de la Bourse

Suite 4119, C.P. 25

Montréal, QC

H4Z 1A2

Voiturier-remorqueur

M-301326-105-D-(19007-V)

MERCURY TANK LINES LTD736, 8^e Avenue S.O.

Calgary, Alberta

Au Québec:

Tour de la Bourse

Suite 4119, C.P. 25

Montréal, QC

H4Z 1A2

M-300399-108-D-(5334-V)

SOULANGES CARTAGE & EQUIPMENT CO. LTD

7150, Hochelaga

Montréal, QC

H1N 1Y7

M-303152-106-D

TANK LINES LTD

C.P. 1117

Bedford, Nova Scotia

Au Québec:

Tour de la Bourse

Suite 4119, C.P. 25

Montréal, QC

H4Z 1A2

M-302827-108-D-(24530-V)

MUNICIPAL TANK LINES LTD

2490, Royal Windsor Drive

Mississauga, Ontario

Au Québec:

Tour de la Bourse

Suite 4119, C.P. 25

Montréal, QC

H4Z 1A2

Voituriers-rouliers

Rôle M-49716

M-304744-102-D

CROWLEY, GARY

Forest Hill,

Woodstock, New Brunswick

Au Québec:

10755, côte de Liesse

Dorval, QC

H9P 1A8

Voiturier-remorqueur

M-305046-122-D

**LA COMPAGNIE DE TRANSPORT
CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE
CANADIAN PACIFIC TRANSPORT
COMPANY LIMITED**

Willowdale, Ontario

M2J 4Y1

Au Québec:

10755, côte de Liesse

Dorval, QC

H9P 1A8

Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande respectueusement à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées de ses compagnies affiliées mentionnées ci-après dans le cadre de toutes les clauses de leur permis respectif.

Nom

Mercury Tank Lines Limited
Soulanges Cartage & Equipment Co. Ltd
Tank Lines Limited
Municipal Tank Lines Ltd

Permis

M-301326
M-300399
M-303152
M-302827

Demande est aussi faite par les voiturier-rouliers dans le but d'obtenir des permis de courtier en transport réciproque.

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: La Compagnie de Transport Canadien Pacifique Limitée, détentrice du permis M-305046, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-49718
M-303284-102-D

CARLE, DAVID W.

1, rue Smith
Amherst, N.-E.
H3A 2A5

Au Québec:
10755, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A8

Voiturier-remorqueur
M-305046-122-D

**LA COMPAGNIE DE TRANSPORT
CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE
CANADIAN PACIFIC TRANSPORT
COMPANY LIMITED**

Willowdale, Ontario
M2J 4Y1

Au Québec:
10755, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A8

Voiturier-roulier

Rôle M-49720
M-300080-104-D

**LA CIE DE TRANSPORT H.
SMITH LTÉE**

**H. SMITH TRANSPORT COMPANY
LTD**

150, Commissioners St.
Toronto, Ontario

Au Québec:
10755, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A8

Voiturier-remorqueur
M-305046-124-D

**LA COMPAGNIE DE TRANSPORT
CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE
CANADIAN PACIFIC TRANSPORT
COMPANY LIMITED**

Willowdale, Ontario
M2J 4Y1

Au Québec:
10755, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A8

Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: La Compagnie de Transport Canadien Pacifique Limitée, détentrice du permis M-305046, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: La Compagnie de Transport Canadien Pacifique Limitée, détentrice du permis M-305046, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-49722
M-302830-102-D

COMMERCIAL HIGHWAY SERVICES LTD

Box 86
Waverley, Nova Scotia
Au Québec:
10755, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A8
Voiturier-remorqueur
M-305046-123-D

**LA COMPAGNIE DE TRANSPORT CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE
CANADIAN PACIFIC TRANSPORT COMPANY LIMITED**

Willowdale, Ontario
M2J 4Y1
Au Québec:
10755, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A8
Voiturier-roulier

Rôle M-49724
M-302911-102-D

LEWIS, GARY ALLEN

R.R. 3
Moncton, New Brunswick
Au Québec:
10755, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A8
Voiturier-remorqueur
M-305046-117-D

**LA COMPAGNIE DE TRANSPORT CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE
CANADIAN PACIFIC TRANSPORT COMPANY LIMITED**

Willowdale, Ontario
M2J 4Y1
Au Québec:
10755, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A8
Voiturier-roulier

Rôle M-49726
M-304107-102-D

SPENCER, CLAUDE B.

R.R. 1
Andover, New Brunswick
Au Québec:
10755, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A8
Voiturier-remorqueur
M-305046-118-D

**LA COMPAGNIE DE TRANSPORT CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE
CANADIAN PACIFIC TRANSPORT COMPANY LIMITED**

Willowdale, Ontario
M2J 4Y1
Au Québec:
10755, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A8
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: La Compagnie de Transport Canadien Pacifique Limitée, détentrice du permis M-305046, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: La Compagnie de Transport Canadien Pacifique Limitée, détentrice du permis M-305046, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: La Compagnie de Transport Canadien Pacifique Limitée, détentrice du permis M-305046, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-49728
M-302161-102-D

ADERSON, CLIFFORD

Public Landing, R.R. 1
Westfield, Kings County
New-Brunswick
Au Québec:
10755, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A8
Voiturier-remorqueur
M-305046-119-D

**LA COMPAGNIE DE TRANSPORT
CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE
CANADIAN PACIFIC TRANSPORT
COMPANY LIMITED**

Willowdale, Ontario
M2J 4Y1
Au Québec:
10755, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A8
Voiturier-roulier

Rôle M-49730
M-302304-102-D

SALVATI, ADAMO

425, rue Hachez
LaSalle, QC
Voiturier-remorqueur
M-305046-121-D

**LA COMPAGNIE DE TRANSPORT
CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE
CANADIAN PACIFIC TRANSPORT
COMPANY LIMITED**

Willowdale, Ontario
M2J 4Y1
Au Québec:
10755, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A8
Voiturier-roulier

Rôle M-49732
M-305151-102-D

COLPITTS, CHARLES

Old Bay Road
R.R. 3
St-Stephen, N.B.
Au Québec:
10755, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A8
Voiturier-remorqueur
M-305046-125-D

**LA COMPAGNIE DE TRANSPORT
CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE
CANADIAN PACIFIC TRANSPORT
COMPANY LIMITED**

Willowdale, Ontario
M2J 4Y1
Au Québec:
10755, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A8
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: La Compagnie de Transport Canadien Pacifique Limitée, détentrice du permis M-305046, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: La Compagnie de Transport Canadien Pacifique Limitée, détentrice du permis M-305046, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: La Compagnie de Transport Canadien Pacifique Limitée, détentrice du permis M-305046, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-49734
M-305152-102-D

W.K. ENTERPRISES LTD.

Forest Hills, R.R. no 1
Woodstock, N.B.

Au Québec:
10755, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A8

Voiturier-remorqueur
M-305046-116-D

**LA COMPAGNIE DE TRANSPORT
CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE
CANADIAN PACIFIC TRANSPORT
COMPANY LIMITED**

Willowdale, Ontario

M2J 4Y1

Au Québec:
10755, côte de Liesse

Dorval, QC
H9P 1A8

Voiturier-roulier

Rôle M-49736
M-302923-102-D

MAGEE, PERCY

Box 2425
Windsor, Nova Scotia

Au Québec:
10755, côte de Liesse

Dorval, QC
H9P 1A8

Voiturier-remorqueur
M-305046-120-D

**LA COMPAGNIE DE TRANSPORT
CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE
CANADIAN PACIFIC TRANSPORT
COMPANY LIMITED**

Willowdale, Ontario

M2J 4Y1

Au Québec:
10755, côte de Liesse

Dorval, QC
H9P 1A8

Voiturier-roulier

Rôle M-49738
M-302999-102-D

WAGNER, ROLAND

R.R. 1
Mount Uniacke, Nova Scotia

Au Québec:
10755, côte de Liesse

Dorval, QC
H9P 1A8

Voiturier-remorqueur
M-305046-114-D

**LA COMPAGNIE DE TRANSPORT
CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE
CANADIAN PACIFIC TRANSPORT
COMPANY LIMITED**

Willowdale, Ontario

M2J 4Y1

Au Québec:
10755, côte de Liesse

Dorval, QC
H9P 1A8

Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: La Compagnie de Transport Canadien Pacifique Limitée, détentrice du permis M-305046, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: La Compagnie de Transport Canadien Pacifique Limitée, détentrice du permis M-305046, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: La Compagnie de Transport Canadien Pacifique Limitée, détentrice du permis M-305046, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-49853
M-305163-102-D

CÔTÉ, JEAN-MARC

667, St-Louis
Terrebonne, QC
J6W 1J3

Voiturier-remorqueur
M-304623-121-D

**KINGSWAY TRANSPORT LIMITED
KINGSWAY TRANSPORT LIMITÉE**

10525, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A7
Voiturier-roulier

Rôle M-49860
M-509100-102-D

PHILIE, ROMÉO

St-Isidore d'Auckland
(Compton) QC
J0B 2X0

Rôle M-49861
M-209084-101-D

D'ERRICO LORENZO

7160, 21^e Avenue
Montréal, QC
H2A 2J3

Requérant-cédant
M-210317-001-101-D

BAZINET, PHILIPPE

7029, 1^{re} Avenue
Montréal, QC
H2A 3H6

Requérant-cessionnaire

Rôle M-49862
M-208607-101-D

LAFERRIÈRE, GÉRARD

36, rue John
Aylmer
(Gatineau) QC
J9H 4Y9

Requérant-cédant
M-202022-003-103-D

QUINTAL, LÉO

42, rue Lortie
Aylmer
(Gatineau) QC
J9H 4G5
Requérant-cessionnaire

Rôle M-49863
M-204164-102-D

BRUNET, GÉRARD

1250, Jeanne-Mance
Montréal, QC
H2X 1E2

Requérant-cédant
M-210321-001-101-D

LANGÉVIN, MAURICE

739, Greene
Montréal, QC
H4C 2J8

Requérant-cessionnaire

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, utilisées légalement par la requérante-conjointe: Kingsway Transports Limited, détentrice du permis M-304623, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec, de transférer son permis M-509100 001 de la région 10 à la région 05 pour effectuer du camionnage en vrac.

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-209084-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Catégorie Région

Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208607-001 pour la région d'Aylmer 07 7803 C demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-204164-003 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-49864
M-206958-101-D

FARID, FOUAD

R.R. no 1
Tremblay Beach
Luskville
(Gatineau) QC
J0X 2G0

Requérant-cédant
M-202022-002-102-D

QUINTAL, LÉO

42, rue Lortie
Aylmer
(Gatineau) QC
J9H 4G5

Requérant-cessionnaire

Catégorie Région
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-206958-001 pour la région d'Aylmer
07 7803 VC demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-49865
M-200937-101-D

BISSONNETTE, MARCEL

2326, Sicard, app. 2
Montréal, QC
H1V 2Y6

Requérant-cédant
M-209839-002-102-D

GRAVEL BERNIER, MME CLAIRE

3333, Michel-Ange
Montréal, QC
H2A 1H8
Requérante-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-200937-001 pour l'agglomération
A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-49866
M-208688-103-D

JONATHAS, FRESNEL

1475, Crevier, app. 3
St-Laurent, QC
H4L 2X2

Requérant-cédant
M-210318-001-101-D

ÉLYSÉE, JOCIUS

2667, Théodore, app. 1
Montréal, Qué.
H1V 3C7

Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-208688-001 pour l'agglomération
A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-49867
M-207565-101-D

GAUTHIER, JACQUES

143, Legrand
Laval-des-Rapides
Laval, QC
H7N 3T2

Requérant-cédant
M-210305-002-102-D

**MARIA GRACEFFA & ANGELA
COLINA**

(En société)
6100, boul. Robert
St-Léonard, QC
H1P 1N1

Requérantes-cessionnaires

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-207565-001 pour l'agglomération
A-11 Montréal demande de le transférer aux requérantes-cessionnaires.

Rôle M-49868
M-208743-101-D

DAIGNEAULT, MAURICE

5588, Drake
Montréal, QC
H4E 4G2
Requérant-cédant
M-210324-001-101-D

URUCAN LTÉE

1727, boul. Sunnybrook
Dollard-des-Ormeaux, QC
H9B 1R5
Requérante-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-208743-001 pour l'agglomération
A-12 Ouest de Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-49869
M-206206-101-D

ANTIKADJIAN, GARABET

319, place Natasha
Dollard-des-Ormeaux, QC
H9B 1C8
Requérant-cédant
M-210328-001 101 D

SHOUB, MME LILA

4647, avenue Oxford
Montréal, QC
H4A 2Y9
Requérante-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-206206-003 pour l'agglomération
A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-49870
M-201838-101-D

FORGET, MAURICE

5, boul. Guérin
B. P. 958
La Plaine
(L'Assomption) QC
JON 1B0
Requérant-cédant
M-210319-001-101-D

CORBEIL, ROBERT

1872, de Brene
Vimont, Laval, QC
H7M 1Z9
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-201838-001 pour l'agglomération
A-8 Laval demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-49871
M-207915-101-D

POIRIER, GAËTAN

117, de l'Église
Ville Mercier
(Châteauguay) QC
JOL 1K0
Requérant-cédant
M-210320-001-101-D

BERGEVIN, JEAN

15, Provost, app. 1
Châteauguay, QC
J6J 2Y3
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-207915-001 pour l'agglomération
A-26 Châteauguay demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-49872
M-205367-101-D
TESSIER, LAURENT G.
276, rue Roy est, app. 3
Montréal, QC
H2W 1M6
Requérant-cédant
M-210323-001-101-D
JOSEPH ANDRÉ OGE
11497, Langelier, app. 4
Montréal-Nord, QC
H1G 3L6
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-205367-001 pour l'agglomération
A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-49873
M-208647-102-D
WARREN, LOUIS
34, Augustin
Repentigny, QC
J6A 3M1
Requérant-cédant
M-210316-001-101-D
LEMIRE, JOCELYN
71, Therrien
Repentigny, QC
J6A 1N2
Requérant-cessionnaire

Catégorie Région
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-208647-001 pour la région de
Repentigny 06-6204-VT demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-49887
M-000001-103-DT
BRANDON TRANSPORT INC
143, rue Dequoy
St-Gabriel-de-Brandon
Berthier, QC

Modification tarifaire:
Prenez avis que Brandon Transport Inc., qui détient le permis no M-000001
de la Commission des transports du Québec, s'adresse à ladite Commission aux
fins d'être autorisée à augmenter ses tarifs de 15% sur les services qu'elle dessert
en vertu du permis mentionné

Annexe

Tarifs soumis pour approbation février 1980

Ville St-Gabriel St-Norbert Berthierville Montréal (route no 1)

Montréal à	Sta.	Simple		Demi		Retour
		Simple	Retour	Simple	Retour	
Chemin St-Cuthbert St-Norbert Ville St-Gabriel	4	3,85 \$	6,95 \$	1,95 \$		3,85 \$
	5	4,15	7,50	2,10		4,15
	12	4,60	8,30	2,30		4,60

Montréal Joliette Ville St-Gabriel St-Didace St-Édouard Ste-Ursule (route no 2)

Montréal à	Sta.	Simple		Demi		Retour
		Simple	Retour	Simple	Retour	
St-Félix-de-Valois St-Cléophas Ville St-Gabriel St-Didace St-Édouard Ste-Ursule	9	4,00 \$	7,20 \$	2,00 \$		4,00 \$
	10	4,30	7,75	2,15		4,30
	12	4,60	8,30	2,30		4,60
	14	5,00	9,00	2,50		5,00
	17	5,30	9,55	2,65		5,30
	20	5,55	10,00	2,80		5,55

Montréal St-Charles-de-Marieville ou Montréal St-Damien-de-Brandon et Lacs

Montréal à	Sta.	Simple	Retour	Simple	Demi	Retour
St-Charles ou St-Damien	25	5,00 \$	9,00 \$	2,50 \$		5,00 \$
Lac-Matambin Lac-Corbeau	26	5,65	10,20	2,85		5,65

	Stations	St-Gabriel	Rg Ste-Anne	St-Norbert	Ch. St-Cuthbert	Berthierville	Aucun escompte pour retour
Stations		12	6	5	4	2	
St-Gabriel	12		0,85 \$	1,15 \$	1,30 \$	1,75 \$	
Rg Ste-Anne	6			0,75	1,25	1,50	
St-Norbert	5				0,75	1,15	
Ch. St-Cuthbert	4					0,85	
Berthierville	2						

		St-Gabriel	Cordon	St-Charles	Aucun escompte pour retour
St-Gabriel St-Charles (route no 3)					
St-Gabriel	12		0,75 \$	0,85 \$	
Cordon	13			0,75	
St-Charles	25				

		St-Gabriel	Rang no 8	St-Damien	Aucun escompte pour retour
St-Gabriel St-Damien (route no 4)					
St-Gabriel	12		0,75 \$	0,85 \$	
Rang no 8	13			0,75	
St-Damien	25				
Lac-Corbeau	26			1,00	
Lac-Matambin					

	Stations	Joliette	Notre-Dame-de-Lourdes	St-Félix-de-Valois	St-Cléophas	Côte-Croche	Ville St-Gabriel	Rang Cordon	St-Didace	Petit-Portage	St-Édouard	Crête-de-Coq	Ste-Ursule	Louiseville
		3	8	9	10	11	12	13	14	15	17	18	19	20
Joliette	3			1,15 \$	1,50 \$	1,75 \$	1,90 \$	2,00 \$	2,25 \$	2,50 \$	2,90 \$	3,05 \$	3,25 \$	3,45 \$
Notre-Dame-de-Lourdes	8				1,15	1,45	1,60	1,75	1,95	2,25	2,45	2,70	2,90	3,35
St-Félix-de-Valois	9				0,75	1,05	1,15	1,30	1,55	2,00	2,20	2,45	2,65	3,00
St-Cléophas	10					0,75	0,75	1,05	1,20	1,60	1,85	2,20	2,35	2,70
Côte-Croche	11						0,75	0,95	1,15	1,50	1,75	2,05	3,05	2,60
Ville St-Gabriel	12							0,75	0,75	1,20	1,30	1,55	1,75	2,15
Rang Cordon	13								0,75	1,00	1,20	1,45	1,55	2,05
St-Didace	14									0,75	1,00	1,25	1,30	1,60
Petit-Portage	15										0,75	0,95	1,15	1,40
St-Édouard	17											0,75	0,95	1,25
Crête-de-Coq	18												0,75	1,15
Ste-Ursule	19													0,75
Louiseville	20													

Rôle M-49888

M-600061-101-DT

GÉRARD HUBERT AUTO LTD

241, boul. Desjardins

Maniwaki, Gatineau

QC

Modification tarifaire:

Nous demandons à la Commission des transports la révision de nos taux pour la location d'automobiles et de camions loués:

1. sur une base à court terme
2. sur une base à long terme

Annexe

Court terme

Automobiles

Pinto-Bobcat

14,00 \$ par jour, 100 kilomètres gratuits par jour, 0,10 \$ du kilomètre sur l'excédent

Fairmont-Zéphyr

16,00 \$ par jour, 100 kilomètres gratuits par jour, 0,10 \$ du kilomètre sur l'excédent

1 mois à 11 mois

350,00 \$ par mois, 1 200 kilomètres gratuits par mois, 0,10 \$ du kilomètre sur l'excédent

Monarch-Granada

17,00 \$ par jour, 100 kilomètres gratuits par jour, 0,10 \$ du kilomètre sur l'excédent

1 mois à 11 mois

375,00 \$ par mois, 1 200 kilomètres gratuits par mois, 0,10 \$ du kilomètre sur l'excédent

Ford LTD-Cust. 500

18,00 \$ par jour, 100 kilomètres gratuits par jour, 0,10 \$ du kilomètre sur l'excédent

1 mois à 11 mois

400,00 \$ par mois, 1 200 kilomètres gratuits par mois, 0,10 \$ du kilomètre sur l'excédent

Marquis-T-Bird-LTD Landau.

25,00 \$ par jour, 100 kilomètres gratuits par jour, 0,10 \$ du kilomètre sur l'excédent

- 1 mois à 11 mois
500,00 \$ par mois, 1 200 kilomètres gratuits par mois, 0,10 \$ du kilomètre sur l'excédent
- Camions**
- Econoline van - Club Wagon (8 passagers)
25,00 \$ par jour, 100 kilomètres gratuits par jour, 0,10 \$ du kilomètre sur l'excédent
- 1 mois à 11 mois
550,00 \$ par mois, 1 200 kilomètres gratuits par mois, 0,10 \$ du kilomètre sur l'excédent
- F100-F150
18,00 \$ par jour, 100 kilomètres gratuits par jour, 0,10 \$ du kilomètre sur l'excédent
- 1 mois à 11 mois
400,00 \$ par mois, 1 200 kilomètres gratuits par mois, 0,10 \$ du kilomètre sur l'excédent
- F-100-F150 (Super Cab)
25,00 \$ par jour, 100 kilomètres gratuits par jour, 0,10 \$ du kilomètre sur l'excédent
- 1 mois à 11 mois
550,00 \$ par mois, 1 200 kilomètres gratuits par mois, 0,10 \$ du kilomètre sur l'excédent
- Bronco Wagon-F150 4X4
30,00 \$ par jour, 100 kilomètres gratuits par jour, 0,10 \$ du kilomètre sur l'excédent
- 1 mois à 11 mois
650,00 \$ par mois, 1 200 kilomètres gratuits par mois, 0,10 \$ du kilomètre sur l'excédent
- Location de camions à court terme pour flottes.
- F100-F150
15,00 \$ par jour plus 0,10 \$ du kilomètre
- 1 mois à 11 mois
350,00 \$ par mois plus 0,10 \$ du kilomètre
- 1 mois à 11 mois
450,00 \$ par mois, 1 200 kilomètres gratuits, 0,10 \$ du kilomètre sur l'excédent
- F100 et F150 Super Cab.
18,00 \$ par jour plus 0,10 \$ du kilomètre
- 1 mois à 11 mois
475,00 \$ par mois, 1 200 kilomètres gratuits par mois, 0,10 \$ du kilomètre sur l'excédent
- Econoline van et Club Wagon 8 passagers
20,00 \$ par jour plus 0,10 \$ du kilomètre
- 1 mois à 11 mois
500,00 \$ par mois plus 0,10 \$ du kilomètre
- Bronco Wagon et F150 4X4
30,00 \$ par jour plus 0,10 \$ du kilomètre
- 1 mois à 6 mois
650,00 \$ par mois plus 0,10 \$ du kilomètre
- 1 mois à 11 mois
650,00 \$ par mois, 1 000 kilomètres gratuits, 0,10 \$ du kilomètre sur l'excédent
- Location à long terme
- Pinto-Fairmont-Bobcat-Zéphyre-Granada-Mustang-Monarch-Capri-Fiesta

Terme	Taux
12 mois	3,50% du prix de détail
24 mois	3,00% du prix de détail
36 mois	2,50% du prix de détail
 - Cougar-Thunderbid

Terme	Taux
12 mois	3,30% du prix de détail
24 mois	2,80% du prix de détail
36 mois	2,35% du prix de détail
 - Ford LTD-Thunderbird Landau/Heritage

Terme	Taux
12 mois	3,25% du prix de détail
24 mois	2,75% du prix de détail
36 mois	2,30% du prix de détail

4. Lincoln Cont. - Mark V - Lincoln Versaille	
<i>Terme</i>	<i>Taux</i>
12 mois	3,10% du prix de détail
24 mois	2,60% du prix de détail
36 mois	2,20% du prix de détail
5. Courier	
<i>Terme</i>	<i>Taux</i>
12 mois	4,35% du prix de détail
24 mois	3,25% du prix de détail
36 mois	2,60% du prix de détail
6. Bronco-Econoline E100, 150, 250, 350, Cutaway, Parcel, Ranchero	
<i>Terme</i>	<i>Taux</i>
12 mois	4,10% du prix de détail
24 mois	3,00% du prix de détail
36 mois	2,50% du prix de détail
7. F100-250-350	
<i>Terme</i>	<i>Taux</i>
12 mois	4,00% du prix de détail
24 mois	3,00% du prix de détail
36 mois	2,35% du prix de détail

Modification tarifaire:

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de modifier le tarif no 3 pour donner effet au supplément no 2 concernant la fixation de taux d'espèce spécifique pour automobiles neuves entre Ste-Thérèse et Chomedey.

Section 5

Rôle M-49889
M-300825-102-DT
AUTOMOBILE TRANSPORT LTD
P.O. Box 36
Côte-St-Luc, QC

Taux d'espèce spécifique
(SUJET À L'ARTICLE 400)
(les taux indiqués dans cette Section s'appliquent sur les véhicules décrits à la Section 2)

ITEM	ENTRE (À part des exceptions mentionnées.)	ET	TAUX (En dollars et cents par véhicule)
400	Où mention est faite au nombre de 70 véhicules insérer le chiffre 7.		
430 (Nouveau)	Ste-Thérèse	Chomedey (Laval)	16,00 #

Les taux ne s'appliquent qu'aux automobiles. Les frais de délivrance sont inclus dans les taux.

Modification tarifaire:

La présente est pour vous informer que La Ligue de Taxi de St-Hyacinthe A-39 désire demander une augmentation du taux et tarif du transport par véhicule-taxi.

<i>Tarif actuel</i>	<i>Tarif demandé</i>
Départ: 0,90 \$	Départ: 1,00 \$
Millage: 0,50 km	Millage: 0,60 km
Attente: 9,00 \$	Attente: 12,00 \$
Voyage extérieur de plus de 16 km: 0,45 km	Voyage extérieur de plus de 16 km: 0,60 km

Modification tarifaire:

La requérante demande à la Commission des transports du Québec de modifier d'environ 10% les taux pour le transport de chaux en sacs, à l'état lâche et par remorque-citerne, et de fixer les taux suivants à 23,00 \$ l'heure ou fraction d'heure au delà de 2 heures de temps d'attente; le samedi, une charge de 50,00 \$ et le dimanche une charge de 80,00 \$ sera ajoutée aux taux réguliers en vigueur. Le taux en vigueur pourra être modifié de 1/10% à chaque 0,03 \$ d'augmentation du coût par gallon de carburant.

Rôle M-49890
M-20039-101-DT
**LA LIGUE DE TAXIS DE
ST-HYACINTHE INC.**
C.P. 302
St-Hyacinthe, QC

Rôle M-49891
M-300577-101-DT
L. BRETON TRANSPORT LIMITÉE
Lime Ridge
(Wolfe) QC

à compter de l'entrée en vigueur de la présente décision. Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez vous adresser à la Commission des transports du Québec.

La requérante demande de plus que la décision devienne en vigueur immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976).

Annexe A

Liste des taux:	En vigueur	Suggérés	Minimum
Transport de chaux:			
En sacs et à l'état lâche	0,1035 \$ tonne/mille	0,1139 \$ tonne/mille	20 tonnes
Remorque-citerne	0,1155 tonne/mille	0,1271 tonne/mille	20 tonnes
De Lime Ridge à Windsor	4,40 la tonne	4,80 la tonne	20 tonnes
De Lime Ridge à East-Angus	2,75 la tonne	3,00 la tonne	20 tonnes
Temps d'attente	19,80 \$ l'heure ou fraction d'heure au delà de 2 hrs	23,00 \$ l'heure ou fraction d'heure au delà de 2 hrs	

Frais additionnels en sus des taux en vigueur:

Le Samedi:	49,50 \$	50,00 \$
Le Dimanche:	71,50	80,00

Les taux en vigueur pourront être modifiés de 1/2% à chaque 0,03 \$ d'augmentation du coût par gallon de carburant.

Modification tarifaire:

La présente est pour demander à la Commission, l'autorisation d'augmenter les taux de 0 à 5%.

Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Table A
Public en général

	Heure	Jour	Semaine	Millage
Pick-up	5,00 \$	20,00 \$	95,00 \$	0,09 \$
Panel	6,00	25,00	110,00	0,10
Camion 16 - 20 pieds	7,00	50,00	225,00	0,14
Tracteur diesel - simple	—	60,00	280,00	0,16
Tracteur diesel - double	—	70,00	330,00	0,16
Remorque fermée	—	30,00	125,00	0,03
Remorque ouverte - tandem	—	30,00	125,00	0,03
Remorque ouverte - trois essieux	—	30,00	135,00	0,03

Sujet aux conditions régulières

Table B

Taux pour usage multiple sur base régulière et/ou mensuelle et/ou annuelle

Camion-tracteur - Double essieu	11,50 \$ l'heure
	60,00 par jour
	265,00 par semaine
plus	0,16 du mille
Remorque	3,00 l'heure
	30,00 par jour
Tandem	125,00 par semaine
Trois essieux	135,00 par semaine

Sujet aux conditions régulières

Table C

Taux spéciaux - combinaison d'unités - carburant exclus.

Tracteur diesel - remorque 3 essieux	0,45 \$ du mille
Tracteur diesel - remorque 2 essieux	0,42 du mille
Tracteur diesel - vanne 2 essieux	0,42 du mille

Minimum: 350 milles par jour

Minimum de location: 2 jours ou 700 milles

Sujet aux conditions régulières

Conditions

- 1) Aucun millage inclus
- 2) Taxe en surplus si applicable
- 3) Entretien et usure normale au locateur. Tout abus ou bris ou dommage irrégulier ou mauvais usage, aux frais du locataire
- 4) Client non régulier: Dépôt de 500,00 \$ par unité, par semaine
- 5) Intérêts de 1 1/2% par mois compte passé dû

Rôle M-49893
M-600700-101-DT
SITRI INC
3355, boulevard Losch
St-Hubert, QC

- 6) Assurance feu, vol, collision incluse
- 7) Assurance cargo excluse
- 8) Carburant exclus à moins d'entente avant départ: taux à être déterminé suivant unité.
- 9) Le chauffeur doit passer une vérification de conduite et de sécurité avant le départ et doit être acceptée. Toutefois, le locataire est toujours sujet à la clause 3).
- 10) Les taux de location à long terme (1 an et plus) seront donnés sur demande et seront déposés à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-49894
M-600545-101-DT

RAE LEASING LIMITED

390, rang de la Montagne
Rouville, QC

Modification tarifaire:

La requérante demande à la Commission des transports du Québec de fixer les taux et tarifs apparaissant à son tarif no 10 (1980).

Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser à la Commission des transports du Québec.

La requérante demande de plus que la décision devienne en vigueur immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976).

Rôle M-49897
M-601115-102-DT

LOCATION P.M. INC

3075, rue Estelle
Fabreville, Laval
QC

Modification tarifaire:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à utiliser les tarifs suivants:

Du 1^{er} juin au 15 septembre - 330,00 \$ par semaine +0,08 \$ du km

Du 16 septembre au 31 mai - 330,00 \$ par semaine +0,08 \$ du km une semaine gratuite, location minimum deux semaines.

Re: camions-campeurs 18 pi à 22 pi

Rôle M-49898
M-305121-101-D

GAGNON, CHARLES-ÉMILE

901, Duchesnay
St-Justin, QC
J0K 2V0

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:

De tout point situé dans le comté de Maskinongé et Berthier aux abattoirs à Montréal pour le transport d'animaux vivants provenant de chez les cultivateurs.

Rôle M-49899
M-305123-101-D

COLLVER, RONALD

5, David Ave.
Hamilton, Ontario
Au Québec:
2295, chemin St-François
Dorval, QC
H9P 1K3
Voiturier-remorqueur
M-301796-185-D
(21992-V)

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques propriété ou en possession légale de la requérante conjointe: Arnold Bros. Transport Ltd, détentrice du permis M-301796 (21992-V), qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

ARNOLD BROS. TRANSPORT LTD

851, Lagimodière Blvd.
Winnipeg, Manitoba
Au Québec:
2295, chemin St-François
Dorval, QC
H9P 1K3
Voiturier-roulier

La requérante demande à la Commission des transports du Québec que la clause qui se lit comme suit:

Transport général - longue distance - route restreinte

De la frontière Québec-États-Unis (port d'entrée Abercorn) à Abercorn, ville du Lac-Brome et Mansonville, et retour.

Restriction:

Cette clause doit être exploitée conjointement avec le certificat no MC-116092, sub. 5, de l'Interstate Commerce Commission.

doit se lire à l'avenir comme suit:

Transport général - longue distance - route restreinte

De la frontière Québec-États-Unis (port d'entrée: Abercorn ou Highwater) à Abercorn, ville du Lac-Brome et Mansonville, et retour.

Restriction:

Cette clause doit être exploitée conjointement avec le certificat no MC-116092, de l'Interstate Commerce Commission.

Rôle M-49900
M-300397-102-D

**(5241-V)TRANSPORT CHAMPLAIN
EXPRESS (INTERNATIONAL) INC.
CHAMPLAIN EXPRESS TRANSPORT
(INTERNATIONAL) INC.**

411, rue Rivière
Cowansville, QC
J2K 1N4

Rôle M-49901
M-305122-101-D

GAUTHIER, MICHEL

6332, rue Milly
St-Léonard, QC
H1P 2W7

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner le service suivant:

Transport restreint - service local - contrat

Montréal métropolitain

Transport restreint - longue distance - route restreinte - rayon - contrat

De Montréal à tous les endroits situés dans la province de Québec et retour avec marchandises refusées ou avariées.

Dans les deux cas, pour le transport de palettes pour le compte de Les Industries de Palettes Universelles Canada Limitée.

Droit additionnel:

Lors d'une livraison, le requérant est autorisé à rapporter de cet endroit du bois servant à la fabrication de ces palettes.

Rôle M-49902
M-305126-101-D

TRANSPORT DE VÉHICULES L.G. LTÉE

9980, rue Papineau, suite 201
Montréal, QC
H2B 1Z8

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le permis suivant:

Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat

De Montréal à la frontière Québec-États-Unis (port d'entrée Blackpool), pour le transport de véhicules de promenade usagés, propriétés de touriste séjournant durant la période hivernale en Floride et retour avec les mêmes véhicules de promenade à la fin de la saison, et ce, au moyen de véhicules spécialement agencés pour le transport desdits véhicules de promenade, pour le compte de Les Excursions Organisées Tour Monde Limitée.

Destination: Daytona Beach, Palm Beach et Miami Beach.

Rôle M-49903
M-505438-101-D

LÉO TREMBLAY TRANSPORT INC.

205, de Touraine
Boucherville
Chambly, QC
J4B 6L6

Requête en vertu de l'arrêté en conseil 3092-79, pour le transport de bois brut visé au groupe 4a)

Le ou la requérant(e) expose à la Commission des transports du Québec ce qui suit:

1. Attendu que le ou la requérant(e) dans le cadre du Règlement 12L a exercé son choix, conformément aux articles 12.77 et 12.78;

2. Attendu que le 15 décembre 1977, la Commission des transports du Québec confirmait ce choix par la décision QCV-09976.

3. Attendu qu'à cette époque, le transport de bois brut, tel que défini au groupe 4a), article premier de l'arrêté en conseil 3092-79, n'était pas réglementé;

4. Attendu que cette matière est maintenant réglementée par le Règlement sur le camionnage en vrac;

5. Attendu que le ou la requérant(e) a depuis toujours transporté cette marchandise;

6. Attendu qu'il ou elle serait grandement préjudicié(e) si il ou elle ne pouvait être autorisé(e) à continuer à donner ce service au public;

7. Le ou la requérant(e) demande à la Commission des transports du Québec d'ajouter le bois brut, tel que défini au groupe 4a) du Règlement sur le camionnage en vrac, aux autres matières en vrac déjà autorisées, conformément au choix déjà exercé;

Par ces motifs, plaise à la Commission des transports du Québec:

— Accueillir la présente requête;

— Ajouter le groupe 4a) aux matières en vrac déjà autorisées, conformément au choix 12L déjà exercé;

Le tout à toutes autres conditions qu'il plaira à la Commission des transports du Québec de fixer.

Rôle M-49905
M-506327-101-D

OUELLETTE, WILLIE

6202, 6^e Avenue
Montréal, QC
H1Y 2R5

Requérant-cédant
M-509430-101-D

SCARAMOZZINO, GAËTANO DOMENICO

6142, Lorange
St-Léonard, QC
H1P 1P7

Requérant-cessionnaire

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec, de transférer son permis M-506327-001 à Gaetano Domenico Scaramozzino, pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 10.

Rôle M-49906
M-600315-102-D

CAMBRIDGE TRUCK LEASING LTD

P.O. Box 312
Cambridge, Ontario
Requérante
Au Québec:
435, Norman
Ville St-Pierre, QC
H8R 1A4

Rôle M-49907
M-601243-101-D

**GARAGE NOËL MORISSETTE
WINDSOR INC.**

R.R. no 2
C.P. 87
Windsor, QC
J1S 2L7
Requérante

Rôle M-49908
M-600069-101-D

EMERGENCY CAR RENTAL INC.

5831, rue Papineau
Montréal, QC
H2G 2W3
Requérante

Rôle M-49909
M-600013-101-D

**LOCATION DE VÉHICULES NADEAU
INC.**

NADEAU DRIVE YOURSELF INC

98, Ramesey
Sorel, QC
J3P 3Z2
Requérante

Rôle M-49910
M-600579-101-D

**MARCEL LEDUC AUTOMOBILES
LTEE**

21, Principale
Coteau-du-Lac
(Soulanges) QC
J0P 1S0
Requérante

Rôle Q-23186
Q-300,748-101-DT

MARCOUX, PAUL-ÉMILE

St-Édouard-de-Frampton
(Dorchester) QC
GOR 1M0

Rôle Q-23188
Q-507149-102-D

**LES ENTREPRISES HENRI ROY
(1977) ENR.**

(Roy, Mme Gabrielle Veilleux)
205, côte de l'Hôpital
Beauceville (Beauce)
G0M 1A0

La requérante, Cambridge Truck Leasing Ltd, qui détient le permis de location no M-600315, lequel se lit comme suit:

1. Location à long terme de véhicules de promenade (automobiles et familiales) au 435, rue Norman, ville St-Pierre, QC.

2. Location à long terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques et semi-remorques) au 435, rue Norman, ville St-Pierre, QC
s'adresse respectueusement à la Commission, afin que le permis se lise désormais comme suit:

1. Location à long terme de véhicules de promenade (incluant familiales) au 1145, Pitfield, St-Laurent, QC.

2. Location à long terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques au 1145, Pitfield, St-Laurent, QC.

Nous demandons à la Commission des transports du Québec, de nous favoriser des permis de location suivants:

À savoir:

1. Permis de location à long terme, 1 an et plus sur véhicules de promenade, camionnettes et fourgonnettes.

2. Permis de location à court terme, 1 an ou moins sur véhicules de promenade, camionnettes et fourgonnettes.

P.S. Il est entendu que nous ne ferons de location de camions-citernes et d'auto-bus scolaires ou autres camions lourds.

La requérante demande à être autorisée à faire la location à court et à long terme de véhicules type mini-bus au

5831, rue Papineau, Montréal, QC, H2G 2W3

La requérante qui détient déjà des permis l'autorisant à faire la location à court terme et à long terme de véhicules de commerce et de livraison tel que défini par l'ordonnance du 14 février 1973, et de véhicules de promenade également défini audit règlement, demande à être autorisée à ouvrir une nouvelle place d'affaires au 1605, Monseigneur-Bourget, Tracy, QC.

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation d'obtenir un permis de location suivant:

1. Location à court terme de véhicules de promenade au public en général

2. Location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques et semi-remorques à l'exception de véhicules-citernes) pour le public en général.

Le requérant, Paul-Émile Marcoux, résidant à Frampton, comté de Beauce, s'adresse à la Commission des transports du Québec pour demander une augmentation de ses taux pour le transport d'animaux vivants. Le requérant détient un permis de la Commission des transports du Québec, portant le numéro 19794-V.

Les intéressés peuvent obtenir une copie des nouveaux taux en s'adressant au bureau de la Commission des transports du Québec.

Demande de permis de camionnage en vrac:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, conformément au paragraphe 4 de l'article 49, du Règlement sur le camionnage en vrac, dans le but d'obtenir un permis de vrac, l'autorisant à transporter la matière visée au groupe 4a), du sous-paragraphe i), du paragraphe 3, de l'article 3 dudit règlement.

Rôle Q-23189
Q-507150-102-D

TRANSPORT RÉAL GRONDIN INC.

694, 6^e Avenue est
C.P. 26
Beauceville (Beauce)
G0S 1A0

Demande de permis:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, conformément au paragraphe 4 de l'article 49, du Règlement sur le camionnage en vrac, dans le but d'obtenir un permis de camionnage en vrac l'autorisant à transporter la matière visée au groupe 4a), du sous-paragraphe i), du paragraphe 3, de l'article 3 dudit règlement.

Liste des actionnaires:

Grondin, Réal	1 action ordinaire
Dumas, Maurice	1 action ordinaire
Bégin, Henri-Louis	1 action ordinaire

Rôle Q-23193
Q-300,228-101-D
(5840-V)

LA MAURICIE TRANSPORT INC.

395, 126^e Rue
C.P. 111
Shawinigan-Sud
(Champlain) QC
G9N 6T8
Requérante-tireur
M-300,447-105-D
(6577-V)

Demande de permis de tireur:

Le voiturier-remorqueur, La Mauricie Transport Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le permis suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées de la requérante conjointe Asbestos Express Ltée, détentrice du permis no M-300,447 qui agira comme voiturier-roulier, sur toutes les clauses du permis de celui-ci.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

ASBESTOS EXPRESS LIMITÉE

R.R. no 3
C.P. 71
Danville
(Napierville) QC
J0L 2J0
Requérante-tirée

Transfert de permis:

Laforme, Roland demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Laforme Taxi (Laforme, Marcel) les permis Q-201261-001 et Q-201261-002 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que les véhicules pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Shawinigan A-42.

Rôle Q-23194
Q-201261-101-D

LAFORME, ROLAND

740, 2^e Avenue
Grand-Mère (Champlain)
G9T 2X2
Requérant-cédant
Q-203363-101-D

LAFORME TAXI

(Laforme, Marcel)
884, 9^e Avenue
Grand-Mère (Champlain)
G9T 1W2
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:

Frenette, Doris demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Vaillancourt, Normand le permis Q-202548-001 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la municipalité de Pont-Rouge 03-2918-VL.

Rôle Q-23196
Q-202548-101-D

FRENETTE, DORIS

67, du Collège
Pont-Rouge (Portneuf)
G0A 2X0
Requérant-cédant
Q-203372-101-D

VAILLANCOURT, NORMAND

26, rue Hamel
Pont-Rouge (Portneuf)
G0A 2X0
Requérant-cessionnaire

Nouvelle demande de permis de location:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de fournir les services suivants:

1. Location de véhicules automobiles à l'exception des véhicules automobiles de type citerne et à l'exception des véhicules automobiles de type autobus, à long terme, un an et plus au public en général;

2. Location de véhicules automobiles à l'exception des véhicules automobiles de type citerne et à l'exception des véhicules automobiles de type autobus à court terme en remplacement de véhicules en réparation chez Caron & Morin Inc.

Rôle Q-23197
Q-600525-101-D

CARON & MORIN AUTOMOBILES INC.

L'Islet-sur-Mer
L'Islet)
G0R 2B0

Rôle Q-23200

Q-100.926-101-D

TRANSPORT P.G. INC.

139, rue Industrielle

Albanel (Lac-St-Jean-Ouest)

G0W 1A0

Requérante-adjudicataire

Q-100.008-101-D

**COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE LOUIS-HÉMON**

1950, boul. Sacré-Coeur

Dolbeau (Lac-St-Jean-Ouest)

G8L 2A3

Requérante-adjudicatrice

Rôle Q-23207

Q-301.087-104-DT

TRANSPORT FRANK DELANEY LTÉE

C.P. 159

Cap-aux-Meules

(Îles-de-la-Madeleine) QC

G0B 1B0

Rôle Q-23209

Q-201391-101-D

TURCOTTE, RÉJEAN

5, rue St-Louis

Loretteville, QC

G2B 1J6

Requérant-cédant

Q-203375-101-D

EUGÈNE BÉDARD

(Bédard, Eugène)

44, Marie-Parent

Québec, QC

G2K 1J9

Requérant-cessionnaire

Rôle Q-23212

Q-000477-104-D

TRANSPORT LA CHAUDIÈRE INC.

C.P. 69

Laurier-Station (Lotbinière)

G0S 1N0

Requérante

La requérante conformément à l'article 11.289.7 du Règlement sur le transport d'écoliers, demande l'approbation des taux de transport intégré pour l'année scolaire 1979-80 selon le contrat intervenu avec la commission scolaire régionale Louis-Hémon pour le transport de vingt-deux (22) élèves. Les taux seront comme suit:

Girardville à Dolbeau:	2,25 \$ l'unité
Albanel à Dolbeau:	1,35 l'unité
Girardville à Albanel:	1,35 l'unité
Normandin à Girardville:	1,55 l'unité
Albanel à Girardville:	1,35 l'unité

Frank Delaney Limitée, ayant une place d'affaires à Cap-aux-Meules, Îles-de-la-Madeleine, détentrice du permis Q-301.087, demande à la Commission des transports du Québec, une augmentation de ses tarifs d'environ 10%.

La liste complète peut être obtenue à la Commission des transports du Québec.

De plus, la requérante demande l'application de l'article 2.58.1 pour la date de mise en vigueur.

Transfert de permis:

Turcotte, Réjean demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Eugène Bédard (Bédard, Eugène) le permis Q-201391-002 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Demande un permis de transport saisonnier, catégorie Économique:

Transport La Chaudière Inc. s'adresse à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport saisonnier, catégorie Économique qui se lit comme suit:

Service 2:

Transport d'écoliers le midi seulement à leur résidence située dans St-Romuald, des écoles suivantes: Maria-Dominique, Notre-Dame, Sacré-Coeur, et retour.

Service 3:

Transport d'écoliers, le midi seulement à leur résidence située dans place La Vanoise, St-Romuald, des écoles suivantes: Maria-Dominique, Notre-Dame, Sacré-Coeur, et retour.

Service 4:

Transport d'écoliers, le midi seulement à leur résidence située dans le parc Chaudière, St-Romuald, des écoles suivantes: Maria-Dominique, Notre-Dame, Sacré-Coeur, et retour.

Durée: du 1^{er} septembre 1980 au 30 juin 1981.

Rôle Q-23214
Q-300176-101-D
(3886-V)

J.R. THÉBERGE LIMITÉE

596, Price ouest
C. P. 670
Chicoutimi
(Chicoutimi) QC
G7H 5E3
Requérante-cédante

et
Q-302 022-101-D

J.R. THÉBERGE (1980) LTÉE

596, Price ouest
Chicoutimi
(Chicoutimi) QC
G7J 1H4
Requérante-cessionnaire

Rôle Q-23216
Q-300 937-101-D
(22274-V)

**COMPAGNIE ASPHALTE LTÉE
ASPHALT COMPANY LTD**

596, rue Price ouest
Chicoutimi
(Chicoutimi) QC
G7J 1H4

Rôle Q-23221
Q-504614-102-D

BERNARD, RENÉ

Rang Bord-de-l'Eau
C. P. 327
St-François-Ouest (Beauce)
G0S 1A0

Rôle Q-23222
Q-504614-103-D

BERNARD, RENÉ

C. P. 327
Rang Bord-de-l'Eau
St-François-Ouest (Beauce)
G0M 1A0

Transfert total de permis:

La requérante-cédante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir que le permis numéro Q-300176 (3886-V) qu'elle détient soit transféré à la compagnie J.R. Théberge (1980) Ltée, suite à la cession par la requérante-cédante de son système de transport à la requérante-cessionnaire.

Les actions de la requérante-cessionnaire sont distribuées comme suit:

Pierre Théberge	2 910 ordinaires
Benoit Talon	30 ordinaires
Charles-Eugène Couture	30 ordinaires
Marc Harvey	30 ordinaires

Modification de permis:

Sous réserve du transfert par la Commission des transports du Québec du permis de la Compagnie J.R. Théberge Ltée, Q-300176 (3886-V), à la Compagnie J.R. Théberge (1980) Ltée, la requérante s'adresse à la Commission des transports, afin que son permis numéro Q-300 937 (22274-V) soit modifié de façon à ce que toutes les mentions de la raison sociale de la Compagnie J.R. Théberge Ltée soient remplacées par la mention de la raison sociale de la Compagnie J.R. Théberge (1980) Ltée.

Demande de permis:

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec, dans le cadre de l'article 49 du Règlement sur le camionnage en vrac, un permis de camionnage en vrac se rapportant exclusivement au transport de bois brut, ayant subi le sciage longitudinal en plus de la coupe transversale, de l'ébranchage, de l'écorçage.

Le permis demandé se rapporte à la région 03 et implique le véhicule suivant dont il est propriétaire:

Kenworth 1974, série no 892984 M.

Demande de permis:

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec, dans le cadre de l'article 49 du Règlement sur le camionnage en vrac, un permis de camionnage en vrac se rapportant exclusivement au transport de bois brut ayant subi le sciage longitudinal en plus de la coupe transversale, de l'ébranchage, de l'écorçage.

Le permis demandé se rapporte à la région 03 et implique le véhicule suivant dont il est propriétaire:

Kenworth 1974, no de série 889648.

Rôle Q-23225

M-305 020-118-D

OVERNITE EXPRESS (1980) INC.

Siège social:

3600, boul. Hamel

Québec, QC, G2E 2G7

Place d'affaires:

1040, boul. St-Joseph

Hull, QC, J8X 3X3

Voiturier-remorqueur

et

Q-300 487-268-D

(13963-V)

SPEEDWAY EXPRESS LTD

3600, boul. Hamel

Québec, QC, G2E 2G7

et

Q-300 723-104-D

(19296-V)

BEL-MONT TRANSIT INC.

143, rue Hébert, C.P. 82

Mont-Joli, QC, G5H 3K8

et

Q-300 395-104-D

(11128-V)

LES DÉMÉNAGEMENTS RIMOUSKI**LTEE**

C.P. 291, Chandler, QC, G0C 1K0

et

Q-300 221-110-D

(5427-V)

RIMOUSKI TRANSPORT LIMITÉE

C.P. 50, Rimouski, QC, G5L 7B9

et

Q-300 294-129-D

(7737-V)

BELLECHASSE TRANSPORT INC.

3600, boul. Hamel

Québec, QC, G2E 2G7

Voituriers-rouliers

Rôle Q-23226

Q-201038-101-D

HAMAN, DOMINIQUE

144, Principale

Courcelles (Frontenac)

G0M 1C0

Modification de permis:

Les voituriers-rouliers s'adressent à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir un permis de courtier les autorisant à utiliser les services de Overnite Express (1980) Inc., permis M-305 020 en tant que voiturier-remorqueur.

Demande de modification de permis:

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de modifier son permis Q-201038-001, afin d'y ajouter les municipalités suivantes: Courcelles village, Lambton, St-Sébastien, St-Hilaire-de-Dorset, St-Evariste, La Guadeloupe, St-Romain, Lac-Drolet, St-Honoré-de-Shenley, St-Ephrem, St-Méthode, Ste-Praxède.

Rôle Q-23227

Q-300 487-
(13963-V)

SPEEDWAY EXPRESS LTD

3600, boul. Hamel
Québec, QC, G2E 2G7

et
Q-300 723-
(19296-V)

BEL-MONT TRANSIT INC.

143, rue Hébert, C.P. 82
Mont-Joli, QC, G5H 3K8

et
Q-300 395-
(11128-V)

**LES DÉMÉNAGEMENTS RIMOUSKI
LTÉE**

C.P. 291, Chandler, QC, G0C 1K0

et
Q-300 221-
(5427-V)

RIMOUSKI TRANSPORT LIMITÉE

C.P. 50, Rimouski, QC, G5L 7B9

et
Q-300 294-131-D
(7737-V)

BELLECHASSE TRANSPORT INC.

3600, boul. Hamel
Québec, QC, G2E 2G7

Voituriers-remorqueurs
et

M-305 020-112-D

OVERNITE EXPRESS (1980) INC.

Siège social:

3600, boul. Hamel
Québec, QC, G2E 2G7

Place d'affaires:
1040, boul. St-Joseph
Hull, QC, J8X 3X3

Voiturier-roulier

Rôle Q-23228

Q-600,272 101-DT

LOCATION L.P.B. INC.

1397, rue Savoie
Plessisville (Mégantic)

G6L 1J8

Rôle Q-23229

Q-600,110 102-DT

VILLENEUVE AUTOMOBILES INC.

Case postale 460
Pointe-au-Pic (Charlevoix-Est)

G0T 1M0

Rôle Q-23230

Q-505830-102-D

DUMONT, ROSAIRE

R. R. app. 1

C.P. 2118

Trois-Pistoles (Rivière-du-Loup)

G0L 4K0

Modification de permis:

Les voituriers-remorqueurs s'adressent à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'émission d'un permis les autorisant à agir comme voituriers-remorqueurs pour le compte de Overnite Express (1980) Inc., permis no M-305 020 qui demande le permis correspondant.

Les voituriers-remorqueurs s'adressent également à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisés conformément à l'article 13B de l'Ordonnance générale sur le camionnage à transporter des marchandises dans des remorques ou semi-remorques non enregistrées à leur nom et appartenant à leur compagnie parente Overnite Express (1980) Inc.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation d'augmenter ses tarifs pour la location de camions, tracteurs, semi-remorques, à court terme.

Les intéressés qui désirent obtenir les nouveaux taux doivent communiquer avec la Commission des transports du Québec.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation d'augmenter ses taux de location à court terme, de véhicules de promenade et de camions.

Les intéressés qui désirent obtenir les nouveaux tarifs doivent communiquer avec la Commission des transports du Québec.

Demande de permis de camionnage en vrac:

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec, dans le cadre de l'article 49 du Règlement sur le camionnage en vrac, un permis de camionnage en vrac se rapportant exclusivement au transport de bois brut ayant subi le sciage longitudinal en plus de la coupe transversale, de l'ébranchage, de l'écorçage.

Le permis demandé se rapporte à la région 03 et implique le véhicule suivant Ford 1979, série no A90SVFA5761.

Rôle Q-23231

M-305 020-121-D

OVERNITE EXPRESS (1980) INC.

Siège social:

3600, boul. Hamel

Québec, QC

G2E 2G7

Place d'affaires:

1040, boul. St-Joseph

Hull, QC

J8X 3X3

Modification de permis:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisée à donner le service de transport suivant:

Transport restreint - service local - contrat

Service de cueillette et de livraison de marchandises à Montréal pour le compte de Bellechasse Transport Inc. pour le service autorisé en vertu du permis numéro 7737-V, pour le compte de Rimouski Transport Ltée, pour le service autorisé en vertu du permis no 5427-V, pour le compte de Speedway Express Ltd, pour le service autorisé en vertu du permis no 13963-V et pour le compte de Bel-Mont Transit Inc., pour le service autorisé en vertu du permis no 19296-V.

Rôle Q-23232

M-305-020-123-D

OVERNITE EXPRESS (1980) INC.

Siège social:

3600, boul. Hamel

Québec, QC

G2E 2G7

Place d'affaires:

1040, boul. St-Joseph

Hull, QC

J8X 3X3

Modification de permis (droit additionnel):

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisée, conformément à l'article 13B de l'Ordonnance générale sur le camionnage à transporter des marchandises dans des remorques ou semi-remorques non enregistrées à son nom et appartenant à ses compagnies parentes Bellechasse Transport Inc., Rimouski Transport Ltée, Les Déménagements Rimouski Ltée, Speedway Express Ltd, et Bel-Mont Transit Inc.

Rôle Q-23233

Q-300-487-270-D

(13963-V)

SPEEDWAY EXPRESS LTD

3600, boul. Hamel

Québec, QC, G2E 2G7

et

Q-300-723

(19296-V)

BEL-MONT TRANSIT INC.

143, rue Hébert, C.P. 82

Mont-Joli, QC, G5H 3K8

et

Q-300-395

(11128-V)

**LES DÉMÉNAGEMENTS RIMOUSKI
LTÉE**

C.P. 291, Chandler, QC, G0C 1K0

et

Q-300-221

(5427-V)

RIMOUSKI TRANSPORT LIMITÉE

C.P. 50, Rimouski, QC, G5L 7B9

et

Q-300-294

(7737-V)

BELLECHASSE TRANSPORT INC.

3600, boul. Hamel

Québec, QC, G2E 2G7

Voituriers-remorqueurs

et

M-305-020-116-D

OVERNITE EXPRESS (1980) INC.

Siège social:

3600, boul. Hamel

Québec, QC, G2E 2G7

Place d'affaires:

1040, boul. St-Joseph

Hull, J8X 3X3

Voiturier-roulier

Rôle Q-23234

Q-300-487

(13963-V)

SPEEDWAY EXPRESS LTD

3600, boul. Hamel

Québec, QC, G2E 2G7

et

Q-300 723-106-D

(19296-V)

BEL-MONT TRANSIT INC.

143, rue Hébert, C.P. 82

Mont-Joli, QC, G5H 3K8

et

Q-300 395

(11128-V)

LES DÉMÉNAGEMENTS RIMOUSKI

LTEÉ

C.P. 291, Chandler, QC, G0C 1K0

et

Q-300 221

(5427-V)

RIMOUSKI TRANSPORT LIMITÉE

C.P. 50, Rimouski, QC, G5L 7B9

et

Q-300 294

(7737-V)

BELLECHASSE TRANSPORT INC.

3600, boul. Hamel

Québec, QC, G2E 2G7

Voituriers-remorqueurs

et

M-305 020-114-D

OVERNITE EXPRESS (1980) INC.

Siège social:

3600, boul. Hamel

Québec, QC, G2E 2G7

Place d'affaires:

1040, boul. St-Joseph

Hull, QC, J8X 3X3

Voiturier-roulier

Modification de permis:

Les voituriers-remorqueurs s'adressent à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'émission d'un permis les autorisant à agir comme voituriers-remorqueurs pour le compte de Overnite Express (1980) Inc., permis no M-305 020 qui demande le permis correspondant.

Les voituriers-remorqueurs s'adressent également à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisés conformément à l'article 13B de l'Ordonnance générale sur le camionnage à transporter des marchandises dans des remorques ou semi-remorques non enregistrées à leur nom et appartenant à leur compagnie parente Overnite Express (1980) Inc.

Rôle Q-23235

Q-300 487

(13963-V)

SPEEDWAY EXPRESS LTD

3600, boul. Hamel

Québec, QC, G2E 2G7

et

Q-300 723

(19296-V)

BEL-MONT TRANSIT INC.

143, rue Hébert, C.P. 82

Mont-Joli, QC, G5H 3K8

et

Q-300 395-106-D

(11128-V)

LES DÉMÉNAGEMENTS RIMOUSKI

LTÉE

C. P. 291, Chandler, QC, G0C 1K0

et

Q-300 221

(5427-V)

RIMOUSKI TRANSPORT LIMITÉE

C. P. 50, Rimouski, QC, G5L 7B9

et

Q-300 294

(7737-V)

BELLECHASSE TRANSPORT INC.

3600, boul. Hamel

Québec, QC, G2E 2G7

Voituriers-remorqueurs

et

M-305-020-120-D

OVERNITE EXPRESS (1980) INC.

Siège social:

3600, boul. Hamel

Québec, QC, G2E 2G7

Place d'affaires:

1040, boul. St-Joseph

Hull, QC, J8X 3X3

Voiturier-roulier

Modification de permis:

Les voituriers-remorqueurs s'adressent à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'émission d'un permis les autorisant à agir comme voituriers-remorqueurs pour le compte de Overnite Express (1980) Inc., permis no M-305 020 qui demande le permis correspondant.

Les voituriers-remorqueurs s'adressent également à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisés conformément à l'article 13B de l'Ordonnance générale sur le camionnage à transporter des marchandises dans des remorques ou semi-remorques non enregistrées à leur nom et appartenant à leur compagnie parente Overnite Express (1980) Inc.

Rôle Q-23236

Q-300-487

(13963-V)

SPEEDWAY EXPRESS LTD

3600, boul. Hamel

Québec, QC, G2E 2G7

et

Q-300-723

(19296-V)

BEL-MONT TRANSIT INC.

143, rue Hébert, C.P. 82

Mont-Joli, QC, G5H 3K8

et

Q-300-395

(11128-V)

LES DÉMÉNAGEMENTS RIMOUSKI

LTÉE

C.P. 291, Chandler, QC, G0C 1K0

et

Q-300-221-112-D

(5427-V)

RIMOUSKI TRANSPORT LIMITÉE

C.P. 50, Rimouski, QC, G5L 7B9

et

Q-300-294

(7737-V)

BELLECHASSE TRANSPORT INC.

3600, boul. Hamel

Québec, QC, G2E 2G7

Voituriers-remorqueurs

et

M-305-020-125-D

OVERNITE EXPRESS (1980) INC.

Siège social:

3600, boul. Hamel

Québec, QC, G2E 2G7

Place d'affaires:

1040, boul. St-Joseph

Hull, QC, J8X 3X3

Voiturier-roulier

Rôle Q-23245

Q-301,770-101-DT

MARCEL PLOURDE TRANSPORT

ENR.

(Plourde, Marcel)

C.P. 10

Gaspé

(Gaspé-Est) QC

G0E 2A0

6361-o

Modification de permis:

Les voituriers-remorqueurs s'adressent à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'émission d'un permis les autorisant à agir comme voituriers-remorqueurs pour le compte de Overnite Express (1980) Inc., permis no M-305 020 qui demande le permis correspondant.

Les voituriers-remorqueurs s'adressent également à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisés conformément à l'article 13B de l'Ordonnance générale sur le camionnage à transporter des marchandises dans des remorques ou semi-remorques non enregistrées à leur nom et appartenant à leur compagnie parente Overnite Express (1980) Inc.

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation d'augmenter ses tarifs pour le transport de produits pétroliers par citerne pour le compte de la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée.

Les intéressés qui désirent obtenir les nouveaux taux, doivent communiquer avec la Commission des transports du Québec.

**DEMANDES DE PERMIS INTRODUITES EN VERTU DU RÈGLEMENT
SUR LE TRANSPORT DE DÉCHETS (A.C. 3707-78)**

<i>Rôle</i>	<i>Numéro de requête nom et adresse</i>	<i>Nature</i>	<i>Pour la région</i>
M-49564	M-710661-101-D GÉRARD MANTHA ENR. (Mantha, Gérard) R.R. no 1 Maniwaki (Gatineau) QC J9E 3A8	Déchets solides	7
M-49565	M-710662-101-D LUCIEN MARLOT ENTREPRISES (Marlot, Lucien) Low (Gatineau) QC J0X 2C0	Déchets solides	7
M-49566	M-710664-101-D E.A. MULLEN & SON INC. R.R. no 3 Wakefield (Gatineau) QC J0X 3G0	Déchets solides	7
M-49567	M-710663-101-D TRAVERSY, ARMAND 2823, boul. Mercure St-Nicéphore (Drummond) QC J2B 6V3	Déchets solides	5
M-49628	M-710667-101-D HAMEL, MME CÉCILE R.R. no 2 Windsor (Richmond) QC J1S 2L5	Déchets solides	5
M-49629	M-710666-101-D Y. BEAUSOLEIL & FILS ENR. (Beausoleil, Yoland) 229, rue St-Jean St-Gabriel (Berthier) QC J0K 2N0	Déchets solides	7
M-49630	M-710665-101-D DÉMOLITION MÉTRO (1977) INC. MÉTRO DÉMOLITION (1977) INC. 27, rue Gauthier Chomedey, Laval QC H7M 1R7	Déchets solides	10
M-49904	M-710668-101-D LEFRANÇOIS, MOÏSE R.R. no 1 Bouchette (Gatineau) QC J0X 1E0	Déchets solides	7

Rôle	Numéro de requête nom et adresse	Nature	Pour la région
Q-23190	Q-710 690-101-D SORELI INC. 33, St-Nicolas Sorel (Richelieu) J3P 4X4 Place d'affaires: 4465, boul. Royal Trois-Rivières-Ouest (St-Maurice) G9A 4N3	Déchets solides Boues liquides	4
	Liste des actionnaires: Jacqueline Danis, présidente Raymond Goulet, vice-président Lucien Danis, secrétaire-trésorier	149 actions ordinaires 50 actions ordinaires 1 action ordinaire	
Q-23203	Q-710,092-101-D LAVOIE, GRATIEN 107, rue Morin Causapscal (Matapédia) G0J 1J0	Déchets solides	1
Q-23213	Q-710,136-101-D DEGRÉ, ROGER 2260, St-Nicolas Drummondville (Drummond) J2B 7A7	Déchets solides	4
Q-23215	Q-710 040-101-D BERTHELOT, ROMUALD Ste-Thérèse-de-Gaspé (Gaspé-Est) G0C 3B0	Déchets solides	1
Q-23223	Q-710,693-101-D QUINN, EDDY C. P. 75 Carleton (Bonaventure) G0C 1J0 Place d'affaires: R.R. 2 Carleton (Bonaventure) G0C 1J0	Déchets solides	1

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.53 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi sur les transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
MPV-1819-HPT	80-04-01	Cause: M-44721 M-000011-105-D LÉO BEAUREGARD & FILS LTÉE	G. O. Q. no 40 p. 8995	79-10-06	Modification d'horaire, parcours, tarifs Accordée
QPV-1505-TF	80-03-25	Cause: Q-22504 Q-000074-101-DT LES AUTOBUS TREMBLAY & TREMBLAY INC.	G. O. Q. no 7 p. 1834	80-02-16	Modification de tarifs Accordée

Annexe

Les Autobus Tremblay & Tremblay Inc.
1354, boulevard Saint-Paul
Chicoutimi, QC

Tarif proposé

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	Port-Alfred	Chicoutimi	Pont de Valin	Pont de la Loute	Rang St-Charles	St-Fulgence	Ste-Rose-du-Nord	Sacré-Coeur	Tadoussac
Port-Alfred		1,15	1,75	1,90	2,10	2,20	4,80	7,70	8,40
Chicoutimi			0,70	0,90	1,00	1,15	3,65	6,55	7,35
Pont de Valin				0,70	0,70	0,70	3,00	5,95	6,60
Pont de la Loute					0,70	0,70	3,00	5,95	6,60
Rang St-Charles						0,70	3,00	5,95	6,60
St-Fulgence							2,55	5,50	6,25
Ste-Rose-du-Nord								2,90	3,65
Sacré-Coeur									1,15
Tadoussac									

Cartes de 12 passages

De Chicoutimi à:

St-Fulgence	9,80 \$
Rang Saint-Charles	8,45
Pont de la Loute	7,10
Pont de Valin	6,10

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QPV-1514-S	80-04-02	Cause: Q-22584 Q-000,010-104-D AUTOBUS LAVAL LTÉE	G.O.Q. no 8 p. 2035	80-02-03	Permis de transport saisonnier Accordée Durée: du 1 ^{er} juillet 1980 au 31 août 1981.
QPV-1514-S-C	80-04-15	Cause: Q-22584 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant d'office Q-000 010-104-D AUTOBUS LAVAL LTÉE Mise en cause			

Correction de décision dans le cadre de l'article 2.59.11.

Par ces motifs, la Commission remplace à la page 1 le troisième paragraphe par le suivant: «Dans une lettre en date du 26 mars 1980, l'opposante, par l'entremise de ses procureurs, informait la Commission qu'elle se désistait de son opposition.» et le deuxième «considérant» à la page 2 par le suivant «considérant le désistement produit par l'opposante;».

QPV-1517-S	80-04-03	Cause: Q-22612 Q-000 010-105-D AUTOBUS LAVAL LTÉE	G.O.Q. no 8 p. 2039	80-02-23	Permis de transport saisonnier Accordée Durée: du 1 ^{er} juillet 1980 au 31 août 1981.
QPV-1517-S-C	80-04-15	Cause: Q-22612 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant d'office Q-000 010-105-D AUTOBUS LAVAL LTÉE Mise en cause			

Correction de décision dans le cadre de l'article 2.59.11.

Par ces motifs, la Commission remplace à la page 1 le troisième paragraphe par le suivant: «Dans une lettre en date du 26 mars 1980, l'opposante, par l'entremise de ses procureurs, informait la Commission qu'elle se désistait de son opposition.» et le deuxième «considérant» par le suivant: «Considérant le désistement produit par l'opposante;».

QPV-1519-S	80-04-09	Cause: Q-22704 Q-000,225-102-D LES TRANSPORTS MITIS INC.	G.O.Q. no 10	80-03-08	Permis de transport saisonnier Accordée Durée: du 1 ^{er} septembre 1980 au 30 juin 1981.
QPV-1520-S	80-04-15	Cause: Q-22624 Q-000 557-101-D BÉLANGER, JEAN-YVES	G.O.Q. no 9 p. 3659	80-03-01	Permis de transport saisonnier Accordée Durée: du 1 ^{er} juin 1980 au 30 mai 1981.
QI-00007	80-04-08	Cause: QI-00007 Q-000163 (AT) AMERICAN GUIDE SERVICE (André Roy)			Permis identique <i>instanter</i> Accordée

TAXI

MPT-14724-C	80-04-01	Cause: M-45189 M-204281-101-D COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante GIRAIR KIRAKOSSIAN Requérant-cédant GÉRALD RADZICHOWSKY Requérant-cessionnaire			
-------------	----------	---	--	--	--

Correction de décision

La Commission:

Corrige la décision MPT-14724 du 18 décembre 1979 en substituant, à la page frontispice et à la page 1, le numéro M-204281-002 au numéro M-204281-001.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPT-14986-TF	80-03-12	Cause: M-46883 M-206739-101-DT NORMA ROY M-209140-101-DT NORMAND PRIMEAU Requérants	G.O.Q. no 5	80-02-02	Modification de tarifs Accordée
MPT-15009	80-03-17	Cause: M-46791 M-209585-101-D POULIOT, MME ALBERT Requérante-cédante M-210046-001 HOTTE, MME MICHELINE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 4 p. 892	80-01-26	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-15011	80-03-17	Cause: M-46491 M-200769-101-D AUBIN, ALFRED Requérant-cédant M-210033-001 STOPPONI, MORINO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 3 p. 394	80-01-19	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-15029	80-03-19	Cause: M-47375 M-207037-101-D MARTEL, LAURENT Requérant-cédant M-210144-001 BARABE, LAURENT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 7 p. 1826	80-02-16	Transfert de permis Accordée Farnham 06 5436 C
MPT-15031	80-03-19	Cause: M-47377 M-201190-101-D ST-AMANT, OVILA Requérant-cédant M-210149-001 BOUCHARD, JEAN-PIERRE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 7 p. 1827	80-02-16	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-15047	80-03-24	Cause: M-46801 M-200226-101-D KOSSARITIS, MARIA Requérante-cédante M-210040-001 DICASTOPOULOS, MICHEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 4 p. 894	80-01-26	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-15048	80-03-24	Cause: M-46951 M-200363-101-D POIRIER, ROGER Requérant-cédant M-210067-001 RIBEIRO, FERNANDO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 5 p. 1357	80-02-02	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-15049	80-03-24	Cause: M-46868 M-206694-101-D ROY, JEAN-PAUL Requérant-cédant M-210081-001 RIGANO, MAURO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 4 p. 907	80-01-26	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-15085	80-03-26	Cause: M-47410 M-208038-101-D LACHAINE, RÉAL Requérant-cédant M-210146-001 GIROUX, MME MADELEINE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 8 p. 2005	80-02-23	Transfert de permis Accordée A-11

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPT-15097	80-03-31	Cause: M-47232 M-209260-101-D VANDELAC, Mlle DIANE Requérante-cédante M-210133-001 VANDELAC, YVES Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 7 p. 1813	80-02-16	Transfert de permis Accordée A-11
MI-20001-80	80-04-01	Cause: MI-20001-80 M-208445-001 M. PIERRE CLERMONT			
Demande de permis identique <i>instantier</i> Accordée À condition que le détenteur dépose son rapport d'exploitation pour l'année 1979 dans les 30 jours des présentes.					
MI-20002-80	80-04-01	Cause: MI-20002-80 M-208948-00 GAUDET, NEIL J.			
Demande de permis identique <i>instantier</i> Accordée À condition que le détenteur dépose son rapport d'exploitation pour l'année 1979 dans les 30 jours des présentes.					
MI-20003-80	80-04-01	Cause: MI-20003-80 M-201077-001 TOBIN, ÉLIE			
Demande de permis identique <i>instantier</i> Accordée À condition que le détenteur dépose son rapport d'exploitation pour l'année 1979 dans les 30 jours des présentes.					
MI-20004-80	80-04-01	Cause: MI-20004-80 M-209054-001 MME MARIE ÉTIENNE			Demande de permis identique <i>instantier</i> Accordée
MI-20005-80	80-04-01	Cause: MI-20005-80 M-208399-001 LUSSIER, LUCIEN			Demande de permis identique <i>instantier</i> Accordée
MI-20006-80	80-04-01	Cause: MI-20006-80 M-204748-001 GREN INC.			Demande de permis identique <i>instantier</i> Accordée
MI-20007-80	80-04-01	Cause: MI-20007-80 M-209759-001 DORVIUS PIENCUISSA			Demande de permis identique <i>instantier</i> Accordée
MI-20008-80	80-04-01	Cause: MI-20008-80 M-209607-001 LABRECQUE, ALBERT			Demande de permis identique <i>instantier</i> Accordée
MI-20009-80	80-04-01	Cause: MI-20009-80 M-208619-001 DELLASERRA UGO			Demande de permis identique <i>instantier</i> Accordée
Demande de permis identique <i>instantier</i> Accordée À condition que le détenteur dépose son rapport d'exploitation pour l'année 1979 dans les 30 jours des présentes.					
MI-20010-80	80-04-01	Cause: MI-20020-80 M-209456-001 THOMAS, PHILIPPE			
Demande de permis identique <i>instantier</i> Accordée À condition que le détenteur dépose son rapport d'exploitation pour l'année 1979 dans les 30 jours des présentes.					

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MI-20011-80	80-04-01	Cause: MI-20011-80 M-205965-001 PAGEAU, PIERRE			
Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée À condition que le détenteur dépose son rapport d'exploitation pour l'année 1979 dans les 30 jours des présentes.					
MI-20012-80	80-04-01	Cause: MI-20012-80 M-208820-001 MASCIOTRA, TONY			
Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée À condition que le détenteur dépose son rapport d'exploitation pour l'année 1979 dans les 30 jours des présentes.					
MI-20013-80	80-04-01	Cause: MI-20013-80 M-205305-001 BLOOM, RAMIE			Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée
MI-20014-80	80-04-01	Cause: MI-20014-80 M-208393-001 M. SYLVAIN LEGAULT			
Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée À condition que le détenteur dépose son rapport d'exploitation pour l'année 1979 dans les 30 jours des présentes.					
MI-20015-80	80-04-01	Cause: MI-20015-80 M-207945-001 BÉLISLE, ANDRÉ			
Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée À condition que le détenteur dépose son rapport d'exploitation pour l'année 1979 dans les 30 jours des présentes.					
MI-20016-80	80-04-01	Cause: MI-20016-80 M-207357-001 GUERNON, DENIS			Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée
QPT-5034-C	80-04-01	Cause: Q-21991 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant d'office Q-202 976-101-D JACQUES BILODEAU Q-203 293-101-D CHRISTIAN BEGIN Mis en cause			
Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12 Par ces motifs, la Commission remplace sur la page frontispice le numéro «Q-200 976-101-D» par le numéro «Q-202 976-101-D».					
QPT-5061-C QPV-1476-C	80-04-10	Cause: Q-22244 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant d'office Q-202 462-101-D REYNALD CARON Q-203 302-101-D DIANE VÉZINA (MONTPETIT) Mis en cause			
Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12 Par ces motifs, la Commission remplace le nom de «Rouyn» par le nom de «Val-d'Or» comme nom de l'aéroport dont on autorise le transfert de permis aéroportuaire.					

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QPT-5064	80-02-25	Cause: Q-22577 Q-202,472-101-DS OTIS, GUILBEAULT, MME PIERRETTE Requérante-cédante Q-203,332-101-DS LEVASSEUR, MICHEL Requérant-cessionnaire	Le Nouvel- liste	80-01-17, 18 et 19	Transfert de permis A-40 Accordée Cette décision est valide à compter du 25 février 1980.
QPT-5120	80-03-31	Cause: Q-22692 Q-200,233-102-D MAHEUX, ROCH Requérant-cédant Q-203,344-101-D RODRIGUE, LAURIER Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 10 p. 3916	80-03-08	Transfert de permis 03-2321-VT Accordée Cette décision est valide à compter du 31 mars 1980.
QPT-5121	80-03-31	Cause: Q-22706 Q-202967-101-D KA-BO ENREGISTRÉ (Beaulieu, Pierre et Kack, Danny) Requérant-cédant Q-203343-101-D ROGER DUCHESNEAU (Duchesneau, Roger) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 10 p. 3917	80-03-08	Transfert de permis A-36 Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 31 mars 1980.
QPT-5123	80-03-31	Cause: Q-22711 Q-202,991-102-D MAURICE GAGNÉ (Gagné, Maurice) Requérant-cédant Q-203,347-101-D MARIE-LAURE RODRIGUE ST-HILAIRE (St-Hilaire, Rodrigue Marie-Laure) Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 10 p. 3918	80-03-08	Transfert de permis A-30 Accordée Cette décision est valide à compter du 31 mars 1980.
QPT-5127	80-03-31	Cause: Q-22664 Q-200 962-101-D DOSTIE, LÉOPOLD Requérant-cédant Q-203 339-101-D BERNARD, GUY Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 9 p. 3664	80-03-01	Transfert de permis 03-2321-P Cette décision est valide à compter du 31 mars 1980.
QPT-5129	80-04-08	Cause: Q-22533 Q-20 000-102-P COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante Q-200 386-102-P LACASSE, ROBERT Mis en cause	G.O.Q. no 7 p. 1840	80-02-16	

Révision de décisions

Par ces motifs, la Commission:

— accueille la requête

— révisé les décisions QPT-0264 et QPT-0265

— autorise en faveur de Robert Lacasse la délivrance de deux (2) permis de transport par véhicule-taxi pour la municipalité de Ste-Marie (V) 03-2375 et par conséquent annule les permis émis par les décisions précitées.

QPT-5130	80-04-08	Cause: Q-22534 Q-20 000-103-P COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante Q-202 720-102-P ARMAND CLICHE TAXI (Cliche, Armand) Mis en cause	G.O.Q. no 7 p. 1840	80-02-16	
----------	----------	---	---------------------------	----------	--

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	

Révision de décision

Par ces motifs, la Commission:

- accueille la requête
- révisé la décision QPT-3672 (Q-202 720-001)

— autorise en faveur de Armand Cliche Taxi (Cliche, Armand) la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi pour la municipalité de Ste-Marie (V) 03-2375 en remplacement du permis émis par la décision QPT-3672.

QPT-5131	80-04-08	Cause: Q-22535 Q-20 000-104-P COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-203 004-102-P NOLET, CLAUDE Mis en cause	G.O.Q. no 7 p. 1840	80-02-16	
----------	----------	--	---------------------------	----------	--

Révision de décision

Par ces motifs, la Commission:

- accueille la requête
- révisé la décision QPT-4469

— autorise en faveur de Claude Nolet la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi pour la municipalité de Ste-Marie (V) 03-2375 en remplacement du permis émis par la décision QPT-4469.

QPT-5132	80-04-09	Cause: Q-22648 Q-203 028-101-D ALBERT GODBOUT (Godbout, Albert)	G.O.Q. no 9 p. 3662	80-03-01	Demande de permis 08-8405-V Accordée
QPT-5133	80-04-09	Cause: Q-22691 Q-202,583-101-D RINA ALBERT DIONNE (Dionne, Rina Albert)	G.O.Q. no 10	80-03-08	Annulation de permis A-13 Accordée Annule, à toutes fins que droit, le permis Q-202,583-001.
QI-20013	80-04-02	Cause: QI-20013 Q-202047-001 ARTHUR FORTIN			Permis identique <i>instantané</i> Accordée
QI-20015	80-04-02	Cause: QI-20015 Q-201301-001 ROLAND DURAND			Permis identique <i>instantané</i> Accordée

CAMIONNAGE RÉGULIER

MDI-2547	80-03-24	Cause: MRI-3533 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant McAULEY'S TRANSFER LIMITED Intimée			
----------	----------	---	--	--	--

Décision incidente

Requête suivant l'article 2.15 du Règlement 2 (1976)

Considérant la décision MDI-2525 du 4 mars 1980 sous la signature du juge A. Prévost, président de la Commission, la présente procédure de dépôt de taux est déclarée irrégulière et ladite procédure est refusée.

MDI-2553	80-03-31	Cause: M-49343 M-304889-102-D TRANSPORT GABRIEL INC. Requérante MARCEL CARON TRANSPORT ENR. Opposante			
----------	----------	--	--	--	--

Décision incidente

Requête pour audition relative à la demande de permis spécial
Requête rejetée.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCR-5369-TF-C	80-04-08	Cause: M-39900 CM-30000-195-PT COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. L'ASSOCIATION DU CAMIONNAGE DU QUÉBEC INC. Intervenantes	G.O.Q. no 14 p. 3989	79-04-07	

Proprio motu — Correction de décision

La Commission:

1. Annule l'actuel article 18 - Déclaration de valeur qui apparaît à l'annexe «A» et le remplace par l'article 18 suivant:

Article 18 - Déclaration de valeur

L'expéditeur a la faculté de faire une déclaration de valeur pour un montant supérieur à celui stipulé au tarif appliqué au transport en cause (4,40 \$ le kg). Mention de la somme déclarée est portée au récépissé d'expédition.

Un droit, dont le montant est déterminé par le Tarif Des Opérations Accessoires et Complémentaires, est perçu dans tous les cas de déclaration de valeur, en supplément du prix de transport.

2. Pour concordance avec l'article 18, le sous-paragraphe *b* de l'article 82 - Marchandises précieuses ou de grande valeur, est annulé et réécrit comme suit:

b) Dans les autres cas où la valeur déclarée est supérieure à 4,40 \$ le kg. Le droit à percevoir est arrêté de gré à gré.

À l'annexe «A».

3. À l'article 123 - Prix des transports pour chaque colis

A) Colis de classe 1

La première colonne sous la rubrique «Nombre de colis par envoi» qui apparaissait comme ci-dessous à l'annexe «A»:

Du 1^{er} au 5^e de l'envoi

Du 6^e au 20^e de l'envoi

Du 21^e au 35^e de l'envoi

Du 36^e au 50^e de l'envoi

Du 51^e au 75^e de l'envoi

Du 76^e au 100^e de l'envoi

dorénavant se lira comme ci-après:

1 à 5

5 à 20

21 à 35

36 à 50

51 à 75

76 à 100

MCR-5699	80-02-12	Cause: M-43653 M-304827-101-DS TRANSPORT MIDLAND LIMITÉE Requérante M-301526-101-DS McLAINE'S TRANSFER LIMITED M-300990-101-DS PARENT TRANSPORT LIMITED Mises en cause	Le Devoir	11, 12, 13 juin 79	Transfert de permis Accordée
MCR-5723	80-02-26	Cause: M-47430 M-300177-102-DS GUAY, CLAUDE GUAY, MME ALINE F. Requérants-cédants HÉBERT, JEAN-PIERRE Requérant-cessionnaire FOURNIER TRANSPORT LTÉE Mise en cause	Le Devoir	17, 18, 19 décembre 1979	Changement de contrôle Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCR-5737	80-03-05	Cause: M-47405 M-302031-101-DS SHERWOOD HUME EQUIPMENT RENTAL CO. SHERWOOD HUME WILLIAM J. HUME GLADYS HUME JERROLD PAXTON Requérants-cédants SHEARDOWN TRANSPORT LIMITED Requérante-cessionnaire SHERWOOD HUME TRANSPORTATION LIMITED Mise en cause	Le Devoir	18, 19, 20 décembre 1979	Changement de contrôle Accordée
MCR-5753-TF	80-03-17	Cause: M-45991 M-300591-102-DT LA CIE DE TRANSPORT A. SCOTTO LTD.	G.O.Q. no 3 p. 382	80-01-19	Modification de tarifs Accordée
MI-30,063 MCR-5760	80-03-17	Cause: M-45793 M-301339-D-101 TERROKON SERVICE INC.			
Révision de décision La Commission:					
1. Fait droit à la présente requête.					
2. Autorise l'émission <i>instanter</i> d'un permis identique au permis no M-301339, sous réserve du paiement des droits exigibles pour les années 1978 et 1979 majorés de 10%.					
MCR-5778-TF	80-03-19	Cause: M-46899 M-30004-490-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASSOCIATION	G.O.Q. no 6 p. 1592	80-02-09	Modification de tarifs Accordée
MCR-5783-TF	80-03-20	Cause: M-46710 M-300711-101-DT LÉO TREMBLAY TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 3 p. 403	80-01-19	Modification de tarifs Accordée
MCR-5792-TF	80-03-26	Cause: M-46888 M-302895-101-DT HUTTON TRANSPORT LTD.	G.O.Q. no 6 p. 1585	80-02-09	Modification de tarifs Accordée
MCR-5798-TF	80-03-27	Cause: M-46880 M-300870-104-DT ALLTRANS EXPRESS LTD.	G.O.Q. no 6 p. 1581	80-02-09	Modification de tarifs Accordée partiellement telle qu'amendée.
MCR-5812-TF	80-04-01	Cause: M-49625 M-30003-399-TT BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC.			Modification de tarifs Accordée
MCR-5821	80-03-31	Cause: M-43197 M-304818-102-D PINEAULT TRANSPORT ENR.	G.O.Q. no 29 p. 7171	79-07-21	Demande de permis La Commission: Recommande au président que la présente cause soit réinscrite par préférence pour audition.
MMR-25	80-04-01	Cause: M-40789 M-300208-11-D STAR TRUCK TAXI ASSOCIATION LTD	G.O.Q. no 19 p. 5088	79-05-12	

Modification de permis

La Commission:

1. Rejette la requête en conversion d'un permis expérimental en un permis régulier.
2. Décrète que le permis expérimental, émis le 12 juillet 1978, est depuis longtemps terminé.
3. Décrète la fermeture du présent dossier, sans plus.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCR-3038	80-02-26	Cause: Q-22498 Q-300,355-101-DS SERVICE DE LIVRAISON RAPIDEAU ENR. (Françoise Hudon Blackburn) Requérante-cédante Q-301,988-101-DS SERVICE DE LIVRAISON RAPIDEAU ENR. (Blackburn, Yves) Requérant-cessionnaire	Le Soleil	22, 23 et 24 jan. 80	Transfert de permis Accordée Cette décision est valide à compter du 26 février 1980.
QCR-3089	80-04-09	Cause: Q-22444 Q-300156-103-D CARON & FILS TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 6 p. 1630	80-02-09	Modification de permis Désistement
QCR-3091	80-04-10	Cause: Q-21253 Q-301037-101-D JACQUES SIMARD (Faisant affaires sous la raison sociale: Messagerie d'Alma Enr.)	G.O.Q. no 36 p. 8279	79-09-08	Modification de permis Rejetée
QCR-3092	80-04-08	Cause: Q-19054 Q-300715-DS-7 LES INDUSTRIES SAVARD INC. (Transport Savard Ltée) Requérante-cédante TRANSPORT SAVARD LTÉE Requérante-cessionnaire	Journal de Québec	2, 3, 5 fév. 1980	

Révision de décision

En conséquence, la Commission:

révise la décision QCV-12016 et en raye le dispositif no 4.

autorise le transfert du permis numéro Q-300175, jusqu'à maintenant détenu par les Industries Savard Inc., à Transport Savard Ltée, compagnie résultant de la fusion, le capital-action de cette dernière étant détenu par les mêmes actionnaires que ceux de Les Industries Savard Inc., antérieurement, le contrôle étant majoritairement entre les mains du même actionnaire majoritaire Fernand Savard.

Le permis transféré à Transport Savard Ltée continue d'être sujet aux conditions et restrictions prévues au paragraphe 2 de l'article 12.77 et à l'inscription des matières en vrac suivantes: sable - terre - gravier - pierre - neige et glace - bois n'ayant subi aucune autre opération que la coupe transversale, l'ébranchage et l'écorçage - sel et calcium - produits de démolition - rebuts de bois - engrais, fertilisant ou neutralisant - ciment.

QCR-3096-TF	80-04-10	Cause: Q-22223 Q-30000C-104-PT COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante ASSOCIATION DU CAMIONNAGE DU QUÉBEC INC. Intervenante	G.O.Q. no 2	80-01-12	
-------------	----------	--	----------------	----------	--

Révision de décision

La Commission: révoque les décisions QCS-1945-TF et QCR-2861-TF

Fixe d'une manière générale les taux et tarifs pour le territoire de la Communauté Urbaine de Québec, tels qu'apparaissant à «Tarifs no CUQ-1, volume 2»;

Cette décision entrera en vigueur le 5 mai 1980.

QS-3099	80-04-15	Cause: Q-23120-S Q-300209-103-S BÉCANCOUR EXPRESS TRANSPORT INC.	Le Nouvel- liste	13, 14, 15 mars 1980	Permis spécial Rejetée
QI-30071	80-04-10	Cause: QI-30071 Q-301876 GEORGES-ÉDOUARD CARBONNEAU			Permis identique <i>instantané</i> Accordée

CAMIONNAGE SPÉCIALISÉ

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MDI-2558	80-03-31	Cause: M-44409 M-300457-101-DS WENTWORTH TRANSPORT LTD TRANSPORT T.C. MOORE (CANADA) LTEE Requérants			
Décision incidente Requête pour annulation d'une décision de la commission siégeant en cour de pratique. Requête accordée, annulant la décision MDI-2470 du 14 janvier 1980 et redonnant ainsi plein effet aux décisions MCS-4596 et MCS-4596-C rendues antérieurement ce 31 mars 1980.					
MCS-4944	80-04-01	Cause: M-43756 M-300213-101-D TRANSPORT F. LUSSIER INC.	G.O.Q. no 32	79-08-11	Demande de permis Accordée
MCS-4945	80-04-01	Cause: M-43739 M-300039-102-D GUY LESAGE TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 32	79-08-11	Demande de permis Désistement
MCS-4946	80-04-01	Cause: M-43746 M-300859-102-D PHILIPPE ROY TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 32	79-08-11	Demande de permis Accordée
MCS-4948	80-04-02	Cause: M-43824 M-304867-101-D GARY S. WEEKS Voiturier-remorqueur M-300084-101-D SMITH TRANSPORT CO. LTD. Voiturier-roulier	G.O.Q. no 33	79-08-18	Demande de permis Désistement
MCS-4949	80-04-02	Cause: M-43828 M-304868-102-D CHARLES FRANK COLPITTS Voiturier-remorqueur M-300084-104-D SMITH TRANSPORT CO. LTD. Voiturier-roulier	G.O.Q. no 33	79-08-18	Demande de permis Désistement
MS-6061	80-02-08	Cause: M-47387 M-305091-101-S TREMBLAY, JEAN-MARIE Voiturier-remorqueur M-300238-139-S PROVOST CARTAGE INC. M-300001-127-S INTER-CITE TRANSPORT LTEE Voituriers-rouliers	Le Devoir	17, 18, 19 janvier 80	Demande de permis spécial Accordée Du 8 février 1980 au 1 ^{er} mai 1980
MS-6062	80-02-08	Cause: M-47384 M-305092-101-S SANTERRE, ANDRÉ Voiturier-remorqueur M-300238-140-S PROVOST CARTAGE INC. M-300001-128-S INTER-CITE TRANSPORT LTEE Voituriers-rouliers	Le Devoir	17, 18, 19 janvier 80	Demande de permis spécial Accordée Du 8 février 1980 au 1 ^{er} mai 1980
MS-6089	80-03-20	Cause: M-49058 M-305125-101-DS GUY ROUSSEAU ENR. Voiturier-remorqueur M-304623-110-S KINGSWAY TRANSPORTS LIMITED Voiturier-roulier	Le Devoir	18, 19, 20 février 80	Demande de permis spécial Accordée Du 20 mars 1980 au 19 mars 1981

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCS-2227	80-03-25	Cause: Q-22486 Q-301,978-102-D SABIN DESCHÈNES (Deschênes, Sabin) Voiturier-remorqueur Q-300,433-119-D ROBERVAL EXPRESS LTÉE Courtier en transport	G.O.Q. no 7 p. 1831	80-02-16	Permis de transport par remorquage Accordée Annule à toutes fins que de droit le permis spécial émis par la décision MS-6047.
QCS-2230	80-03-28	Cause: Q-21998 Q-301,962-102-D ROY, CHARLES Voiturier-remorqueur Q-300,927-108-D CHO-BO INC. Courtier en transport Q-300,174-109-D BEAUCE EXPRESS INC. Courtier en transport	G.O.Q. no 51 p. 10550	79-12-22	Permis de transport par remorquage Accordée
QCS-2237	80-04-08	Cause: Q-22568 Q-300 320-102-D GOSSELIN EXPRESS LTÉE	G.O.Q. no 8 p. 2030	80-02-23	Modification de permis Accordée
QCS-2246	80-04-10	Cause: Q-21309 Q-300197-104-D CABANO TRANSPORT LTÉE	G.O.Q. no 37 p. 8426	79-09-15	Demande de permis Accordée
QCS-2247	80-04-10	Cause: Q-21298 Q-300088-101-D MARC-AURÈLE TREMBLAY (Faisant affaires sous la raison sociale: MARC-A. TREMBLAY TRANSPORT ENR.)	G.O.Q. no 37 p. 8423	79-09-15	Modification de permis Accordée
QCS-2248	80-04-10	Cause: Q-21296 Q-300088-103-D MARC-AURÈLE TREMBLAY (Faisant affaires sous la raison sociale: MARC-A. TREMBLAY TRANSPORT ENR.)	G.O.Q. no 37 p. 8422	79-09-15	Modification de permis Accordée
QCS-2249	80-04-10	Cause: Q-21359 Q-300 406-109-D MURRAY BAY TRANSPORT CO. LTD	G.O.Q. no 39 p. 8797	79-07-29	Modification de permis Par ces motifs décide de modifier l'autorisation connue comme étant la clause h) du permis numéro (Q-300 406).
QCS-2251	80-04-11	Cause: Q-22098 Q-300202-197-D MAGNY TRANSPORT INCORPORE	G.O.Q. no 52 p. 10683	79-12-29	Modification de permis et fixation de taux Accordée en partie
QS-3088	80-04-03	Cause: Q-23079-S Q-302,033-101-S TRANSPORT VAILLANCOURT & POULIN INC.	Journal de Québec	8, 10 et 11 mars 80	Permis spécial Accordée Cette décision est valide a compter du 3 avril 1980 Ce permis sera valide jusqu'au 31 décembre 1980.

PRODUITS NOMMÉS

MPN-10891	80-03-28	Cause: M-49416 M-401831-PN-1 HEUFF, JOHN JR.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10892	80-03-28	Cause: M-49417 M-401730-PN-2 KELLEY TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-10893	80-03-28	Cause: M-49418 M-401730-PN-5 KELLEY TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10894	80-03-28	Cause: M-49419 M-401730-PN-6 KELLEY TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10895	80-03-26	Cause: M-49420 M-400013-PN-3 BIRON, CELINE			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10896	80-03-28	Cause: M-49421 M-400230-PN-25 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10897	80-03-28	Cause: M-49422 M-400230-PN-26 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10898	80-03-28	Cause: M-49423 M-400230-PN-33 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10899	80-03-28	Cause: M-49424 M-400230-PN-34 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10900	80-03-28	Cause: M-49425 M-400230-PN-35 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10901	80-03-28	Cause: M-49426 M-400230-PN-36 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10902	80-03-28	Cause: M-49427 M-400230-PN-37 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10903	80-03-28	Cause: M-49428 M-400230-PN-38 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10904	80-03-28	Cause: M-49429 M-400230-PN-39 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10905	80-03-28	Cause: M-49430 M-400230-PN-40 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10906	80-03-28	Cause: M-49421 M-400230-PN-41 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10907	80-03-28	Cause: M-49432 M-400230-PN-43 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10908	80-03-28	Cause: M-49433 M-400230-PN-44 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-10909	80-03-28	Cause: M-49434 M-400230-PN-45 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10910	80-03-28	Cause: M-49435 M-400230-PN-46 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10911	80-03-28	Cause: M-49436 M-400230-PN-47 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10912	80-03-28	Cause: M-49437 M-400230-PN-48 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10913	80-03-28	Cause: M-49438 M-400230-PN-49 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10914	80-03-28	Cause: M-49439 M-400230-PN-50 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10915	80-03-28	Cause: M-49440 M-400230-PN-51 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10916	80-03-28	Cause: M-49441 M-400230-PN-52 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10917	80-03-28	Cause: M-49442 M-400230-PN-53 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10918	80-03-28	Cause: M-49443 M-400230-PN-54 D.P. GALLIMORE & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10919	80-03-28	Cause: M-49444 M-400927-PN-1 BILL TATE TRANSPORT			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10920	80-03-28	Cause: M-49445 M-401296-PN-5 PRESSLEY, JERRY A.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10921	80-03-28	Cause: M-49446 M-401296-PN-6 PRESSLEY, JERRY A.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10922	80-03-28	Cause: M-49447 M-401296-PN-10 PRESSLEY, JERRY A.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10923	80-03-28	Cause: M-49448 M-401296-PN-11 PRESSLEY, JERRY A.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10924	80-03-28	Cause: M-49449 M-401296-PN-12 PRESSLEY, JERRY A.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-10925	80-03-28	Cause: M-49450 M-401296-PN-13 PRESSLEY, JERRY A.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10926	80-03-28	Cause: M-49451 M-401296-PN-14 PRESSLEY, JERRY A.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10927	80-03-28	Cause: M-49452 M-401296-PN-15 PRESSLEY, JERRY A.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10928	80-03-31	Cause: M-49453 M-401350-PN-11 DIXON LEASING COMPANY INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10929	80-03-31	Cause: M-49454 M-401350-PN-12 DIXON LEASING COMPANY INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10930	80-04-01	Cause: M-49455 M-401849-PN-2 HYMAN, JAMES D.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10931	80-04-01	Cause: M-49456 M-402156-PN-1 HEUFF, WILLIAM & JEFF			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10932	80-04-01	Cause: M-49457 M-400984-PN-2 MARTIN, ROY W.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10933	80-03-27	Cause: M-49458 M-401529-PN-1 LARRIMORE, EUGÈNE			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10934	80-03-26	Cause: M-49459 M-401621-PN-6 B. B. TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10935	80-03-31	Cause: M-49460 M-401449-PN-1 LANGLOIS, JEAN-GUY			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-10936	80-03-31	Cause: M-49461 M-401248-PN-3 BENNETT, EDWIN L.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10937	80-03-31	Cause: M-49462 M-400037-PN-11 COIA, HENRY L.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10938	80-03-31	Cause: M-49463 M-400037-PN-12 COIA, HENRY L.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10939	80-03-28	Cause: M-49464 M-401148-PN-1 WATTS, WILLIAM ASA			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-10940	80-03-28	Cause: M-49465 M-401108-PN-1 DAVIS, GEORGE H.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10941	80-03-28	Cause: M-49466 M-400978-PN-2 CHAPPELL, OTIS			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10942	80-03-28	Cause: M-49467 M-400960-PN-23 JAMES H. PAXSON & SONS INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10943	80-03-28	Cause: M-49468 M-400932-PN-2 G & R FOX INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10944	80-03-28	Cause: M-49469 M-400790-PN-1 LES ENTREPRISES GEO. RACINE INC.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-10945	80-03-28	Cause: M-49470 M-400771-PN-5 GLAUSIER, FRED C.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10946	80-03-28	Cause: M-49471 M-400621-PN-3 SHAW, HAROLD PRICE			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10947	80-03-28	Cause: M-49472 M-400562-PN-3 CONSUMER SUPPLY			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10948	80-03-28	Cause: M-49473 M-400380-PN-3 LOVE, BILLY			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10949	80-03-28	Cause: M-49474 M-401442-PN-3 THIBAUT, GILBERT			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-10950	80-03-28	Cause: M-49475 M-400332-PN-6 WARD, MARVIN J.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10951	80-03-28	Cause: M-49476 M-400332-PN-7 WARD, MARVIN J.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10952	80-03-31	Cause: M-49477 M-402210-PN-1 B. CHRISTIAN TRANSPORT ENR.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-10953	80-04-01	Cause: M-49478 M-402172-PN-92 GULLETT-GOULD LIMITED			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10954	80-04-01	Cause: M-49479 M-401163-PN-23 RUPPE MOTOR LINE			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-10955	80-04-01	Cause: M-49480 M-402269-PN-1 KIRK'S PRIDE LEASING INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10956	80-04-01	Cause: M-49481 M-402269-PN-2 KIRK'S PRIDE LEASING INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10957	80-04-01	Cause: M-49482 M-402269-PN-3 KIRK'S PRIDE LEASING INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10958	80-04-01	Cause: M-49483 M-400113-PN-3 MARTIN, MELVIN M.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10959	80-04-03	Cause: M-49484 M-400350-PN-25 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10960	80-04-03	Cause: M-49485 M-400350-PN-26 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10961	80-04-03	Cause: M-49486 M-400350-PN-27 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10962	80-04-03	Cause: M-49487 M-400350-PN-28 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10963	80-04-03	Cause: M-49488 M-400350-PN-29 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10964	80-04-03	Cause: M-49489 M-400350-PN-30 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10965	80-04-03	Cause: M-49490 M-400350-PN-31 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10966	80-04-03	Cause: M-49491 M-400350-PN-32 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10967	80-04-03	Cause: M-49492 M-400350-PN-37 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10968	80-04-03	Cause: M-49493 M-400350-PN-38 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10969	80-04-03	Cause: M-49494 M-400350-PN-39 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10970	80-04-03	Cause: M-49495 M-400350-PN-40 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-10971	80-04-03	Cause: M-49496 M-400350-PN-41 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10972	80-04-03	Cause: M-49497 M-400350-PN-42 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10973	80-04-03	Cause: M-49498 M-400350-PN-43 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10974	80-04-03	Cause: M-49499 M-400350-PN-44 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10975	80-04-03	Cause: M-49500 M-400350-PN-45 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10976	80-04-03	Cause: M-49511 M-400350-PN-46 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10977	80-04-03	Cause: M-49512 M-400350-PN-47 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10978	80-04-03	Cause: M-49513 M-400350-PN-48 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10979	80-04-03	Cause: M-49514 M-400350-PN-49 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10980	80-04-03	Cause: M-49515 M-400350-PN-50 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10981	80-04-03	Cause: M-49516 M-400350-PN-52 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10982	80-04-03	Cause: M-49517 M-400350-PN-53 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10983	80-04-03	Cause: M-49518 M-400350-PN-54 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10984	80-04-03	Cause: M-49519 M-400350-PN-55 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10985	80-04-03	Cause: M-49520 M-400350-PN-56 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10986	80-04-03	Cause: M-49521 M-400350-PN-57 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-10987	80-04-03	Cause: M-49522 M-400350-PN-58 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10988	80-04-03	Cause: M-49523 M-400350-PN-59 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10989	80-04-03	Cause: M-49524 M-400350-PN-60 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10990	80-04-03	Cause: M-49525 M-400350-PN-61 HALE DISTRIBUTING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10991	80-04-03	Cause: M-49526 M-400097-PN-18 YORK PRODUCE			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10992	80-04-03	Cause: M-49527 M-400097-PN-19 YORK PRODUCE			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10993	80-04-03	Cause: M-49528 M-400097-PN-20 YORK PRODUCE			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10994	80-04-03	Cause: M-49529 M-400193-PN-2 SUTTON, HORACE RAY			Demande de permis Accordée Du 2 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10995	80-04-02	Cause: M-49530 M-401620-PN-1 SPIETH, A.K. JR.			Demande de permis Accordée Du 2 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10996	80-03-27	Cause: M-49531 M-401806-PN-2 REGAN, DOUGLAS			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10997	80-04-02	Cause: M-49532 M-400090-PN-9 DUNHAM LIVESTOCK INC.			Demande de permis Accordée Du 2 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10998	80-04-02	Cause: M-49533 M-400090-PN-10 DUNHAM LIVESTOCK INC.			Demande de permis Accordée Du 2 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-10999	80-04-02	Cause: M-49534 M-400090-PN-12 DUNHAM LIVESTOCK INC.			Demande de permis Accordée Du 2 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11000	80-04-01	Cause: M-49535 M-400275-PN-7 FENNELL, J.A. & LEE A.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11001	80-04-01	Cause: M-49536 M-400275-PN-8 FENNELL, J.A. & LEE A.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11002	80-04-01	Cause: M-49537 M-400275-PN-11 FENNELL, J.A. & LEE A.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-11003	80-04-01	Cause: M-49538 M-400439-PN-3 HUDGINS, WADE H.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11004	80-04-01	Cause: M-49539 M-400866-PN-1 BEST, DONALD CLARENCE			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11005	80-04-01	Cause: M-49540 M-400866-PN-2 BEST, DONALD CLARENCE			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11006	80-04-01	Cause: M-49541 M-400973-PN-2 DAIGLE, NORMAN A.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11007	80-04-01	Cause: M-49542 M-401556-PN-2 FEHRLE TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11008	80-04-01	Cause: M-49543 M-401556-PN-4 FEHRLE TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11009	80-04-01	Cause: M-49544 M-401556-PN-5 FEHRLE TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11010	80-04-01	Cause: M-49545 M-401556-PN-6 FEHRLE TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11011	80-04-01	Cause: M-49546 M-401556-PN-7 FEHRLE TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11012	80-04-01	Cause: M-49547 M-401787-PN-1 ALTHOUSE, WILSON E.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11013	80-04-01	Cause: M-49548 M-401787-PN-2 ALTHOUSE, WILSON E.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11014	80-04-01	Cause: M-49549 M-402196-PN-1 WEAVER, ROGER D.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11015	80-04-02	Cause: M-49550 M-401704-PN-2 JONES, SOLOMON			Demande de permis Accordée Du 2 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11016	80-03-31	Cause: M-49571 M-401113-PN-2 FEATHERS, JOHN			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11017	80-04-01	Cause: M-49572 M-400002-PN-1 LACAILLE (ROUVILLE) TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-11018	80-04-01	Cause: M-49573 M-400002-PN-2 LACAILLE (ROUVILLE) TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-11019	80-04-01	Cause: M-49574 M-400002-PN-6 LACAILLE (ROUVILLE) TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-11020	80-04-01	Cause: M-49575 M-400002-PN-7 LACAILLE (ROUVILLE) TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-11021	80-04-01	Cause: M-49576 M-400002-PN-8 LACAILLE (ROUVILLE) TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-11022	80-04-01	Cause: M-49577 M-400002-PN-10 LACAILLE (ROUVILLE) TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-11023	80-04-01	Cause: M-49578 M-400002-PN-11 LACAILLE (ROUVILLE) TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-11024	80-04-01	Cause: M-49579 M-400002-PN-12 LACAILLE (ROUVILLE) TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-11025	80-04-01	Cause: M-49580 M-400002-PN-13 LACAILLE (ROUVILLE) TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-11026	80-04-01	Cause: M-49581 M-400002-PN-14 LACAILLE (ROUVILLE) TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-11027	80-04-03	Cause: M-49582 M-402306-PN-1 BUTCHER, BILL JR.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11028	80-04-03	Cause: M-49583 M-402307-PN-1 HOULE, PATRICK J.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11029	80-03-31	Cause: M-49584 M-402308-PN-1 LABRIE, RICHARD			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-11030	80-04-03	Cause: M-49585 M-402309-PN-1 ALEXANDER FARM			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-11031	80-04-01	Cause: M-49586 M-402310-PN-1 FREDRICKA TRANSPORT			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11032	80-03-31	Cause: M-49587 M-402165-PN-1 CLAUDE LAPLANTE TRANSPORT ENR.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-11033	80-03-31	Cause: M-49588 M-402313-PN-1 BELLEY, JULIEN			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-11034	80-03-28	Cause: M-49589 M-402264-PN-3 GLOUCESTER DISPATCH INC.			Demande de permis Accordée Du 28 mars 1980 au 31 mars 1980
MPN-11035	80-03-31	Cause: M-49590 M-402312-PN-1 TRANSPORT MICHEL BOUCHER			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-11036	80-04-02	Cause: M-49591 M-402311-PN-1 TRANSPORT ROBERT (1973) LTÉE			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-11037	80-04-02	Cause: M-49592 M-402311-PN-2 TRANSPORT ROBERT (1973) LTÉE			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-11038	80-04-02	Cause: M-49593 M-402311-PN-3 TRANSPORT ROBERT (1973) LTÉE			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-11039	80-04-02	Cause: M-49594 M-402311-PN-4 TRANSPORT ROBERT (1973) LTÉE			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-11040	80-04-02	Cause: M-49595 M-402311-PN-5 TRANSPORT ROBERT (1973) LTÉE			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-11041	80-04-02	Cause: M-49596 M-402311-PN-6 TRANSPORT ROBERT (1973) LTÉE			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-11042	80-04-02	Cause: M-49597 M-402311-PN-7 TRANSPORT ROBERT (1973) LTÉE			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-11043	80-04-02	Cause: M-49598 M-402311-PN-8 TRANSPORT ROBERT (1973) LTÉE			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-11044	80-04-02	Cause: M-49599 M-402311-PN-9 TRANSPORT ROBERT (1973) LTÉE			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-11045	80-04-02	Cause: M-49600 M-402311-PN-10 TRANSPORT ROBERT (1973) LTÉE			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-11046	80-04-03	Cause: M-49601 M-400092-PN-22 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11047	80-04-03	Cause: M-49602 M-400092-PN-32 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11048	80-04-03	Cause: M-49603 M-400092-PN-33 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11049	80-04-03	Cause: M-49604 M-400092-PN-46 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11050	80-04-03	Cause: M-49605 M-400092-PN-52 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11051	80-04-03	Cause: M-49606 M-400092-PN-53 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11052	80-04-03	Cause: M-49607 M-400092-PN-60 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11053	80-04-03	Cause: M-49608 M-400092-PN-63 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11054	80-04-03	Cause: M-49609 M-400092-PN-66 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11055	80-04-03	Cause: M-49610 M-400092-PN-68 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11056	80-04-03	Cause: M-49611 M-400092-PN-69 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11057	80-04-03	Cause: M-49612 M-400092-PN-70 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11058	80-04-03	Cause: M-49613 M-400092-PN-71 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-11059	80-04-03	Cause: M-49614 M-400092-PN-72 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11060	80-04-03	Cause: M-49615 M-400092-PN-73 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11061	80-04-03	Cause: M-49616 M-400092-PN-74 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11062	80-04-03	Cause: M-49617 M-400092-PN-75 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11063	80-04-03	Cause: M-49618 M-400092-PN-76 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11064	80-04-03	Cause: M-49619 M-400092-PN-77 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11065	80-04-03	Cause: M-49620 M-400092-PN-78 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11066	80-04-03	Cause: M-49661 M-400092-PN-79 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11067	80-04-03	Cause: M-49662 M-400092-PN-80 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11068	80-04-03	Cause: M-49663 M-400092-PN-81 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11069	80-04-03	Cause: M-49664 M-400092-PN-82 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11070	80-04-03	Cause: M-49665 M-400092-PN-83 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 3 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11071	80-03-31	Cause: M-49666 M-401853-PN-2 WILLIAMSON, WORTH JR.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11072	80-03-31	Cause: M-49667 M-400010-PN-2 BENOIT, JACQUES			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11073	80-03-31	Cause: M-49668 M-400975-PN-2 HENDERSHOT, VICTOR G.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11074	80-04-08	Cause: M-49669 M-401783-PN-13 FLA-TEX INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-11075	80-04-08	Cause: M-49670 M-401783-PN-14 FLA-TEX INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11076	80-04-08	Cause: M-49671 M-401783-PN-16 FLA-TEX INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11077	80-04-08	Cause: M-49672 M-401783-PN-18 FLA-TEX INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11078	80-04-08	Cause: M-49673 M-401783-PN-20 FLA-TEX INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11079	80-04-08	Cause: M-49674 M-401783-PN-22 FLA-TEX INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11080	80-04-08	Cause: M-49675 M-401783-PN-23 FLA-TEX INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11081	80-04-08	Cause: M-49676 M-401783-PN-24 FLA-TEX INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11082	80-04-08	Cause: M-49677 M-401783-PN-26 FLA-TEX INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11083	80-04-08	Cause: M-49678 M-401783-PN-27 FLA-TEX INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11084	80-04-08	Cause: M-49679 M-401783-PN-28 FLA-TEX INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11085	80-04-08	Cause: M-49680 M-401783-PN-29 FLA-TEX INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11086	80-04-08	Cause: M-49681 M-401783-PN-30 FLA-TEX INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11087	80-03-31	Cause: M-49682 M-401041-PN-3 DODGE, GUY			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11088	80-03-31	Cause: M-49683 M-402289-PN-1 LOFLIN, GILBERT WAYNE			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11089	80-04-08	Cause: M-49684 M-400451-PN-11 DOUGLAS & BESS INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11090	80-04-08	Cause: M-49685 M-400451-PN-19 DOUGLAS & BESS INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-11091	80-04-08	Cause: M-49686 M-400451-PN-25 DOUGLAS & BESS INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11092	80-04-08	Cause: M-49687 M-400451-PN-26 DOUGLAS & BESS INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11093	80-04-08	Cause: M-49688 M-400451-PN-28 DOUGLAS & BESS INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11094	80-04-08	Cause: M-49689 M-400451-PN-29 DOUGLAS & BESS INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11095	80-04-08	Cause: M-49690 M-400451-PN-30 DOUGLAS & BESS INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11096	80-04-08	Cause: M-49691 M-400451-PN-31 DOUGLAS & BESS INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11097	80-04-08	Cause: M-49692 M-400451-PN-33 DOUGLAS & BESS INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11098	80-04-08	Cause: M-49693 M-400451-PN-34 DOUGLAS & BESS INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11099	80-04-08	Cause: M-49694 M-400451-PN-35 DOUGLAS & BESS INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11100	80-04-08	Cause: M-49695 M-400451-PN-36 DOUGLAS & BESS INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11101	80-04-08	Cause: M-49696 M-400451-PN-37 DOUGLAS & BESS INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11102	80-04-08	Cause: M-49697 M-400451-PN-38 DOUGLAS & BESS INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11103	80-04-08	Cause: M-49698 M-400451-PN-41 DOUGLAS & BESS INC.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11104	80-04-02	Cause: M-49699 M-401676-PN-2 LYNN LAKE TRANSPORT			Demande de permis Accordée Dy 2 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11105	80-04-02	Cause: M-49700 M-401676-PN-3 LYNN LAKE TRANSPORT			Demande de permis Accordée Du 2 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11106	80-04-01	Cause: M-49701 M-401881-PN-32 SEAFOOD DISTRIBUTORS & SUPPLY			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-11107	80-04-01	Cause: M-49702 M-401881-PN-33 SEAFOOD DISTRIBUTORS & SUPPLY			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11108	80-04-01	Cause: M-49703 M-401881-PN-34 SEAFOOD DISTRIBUTORS & SUPPLY			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11109	80-04-01	Cause: M-49704 M-402224-PN-8 ALADDIN INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11110	80-04-01	Cause: M-49705 M-402224-PN-11 ALADDIN INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11111	80-04-08	Cause: M-49706 M-401123-PN-9 J & J LEASING			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11112	80-04-08	Cause: M-49707 M-401123-PN-10 J & J LEASING			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11113	80-04-08	Cause: M-49708 M-401123-PN-11 J & J LEASING			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11114	80-04-08	Cause: M-49709 M-401123-PN-12 J & J LEASING			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11115	80-04-08	Cause: M-49710 M-401123-PN-13 J & J LEASING			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11116	80-04-08	Cause: M-49751 M-401123-PN-14 J & J LEASING			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11117	80-04-08	Cause: M-49752 M-401123-PN-17 J & J LEASING			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11118	80-04-08	Cause: M-49753 M-401123-PN-18 J & J LEASING			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11119	80-04-08	Cause: M-49754 M-401123-PN-19 J & J LEASING			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11120	80-04-01	Cause: M-49755 M-401742-PN-24 S.W. TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11121	80-04-01	Cause: M-49756 M-401742-PN-25 S.W. TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11122	80-04-01	Cause: M-49757 M-401742-PN-26 S.W. TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-11123	80-04-01	Cause: M-49758 M-401742-PN-27 S.W. TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11124	80-04-01	Cause: M-49759 M-401742-PN-28 S.W. TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11125	80-04-01	Cause: M-49760 M-401742-PN-29 S.W. TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11126	80-04-01	Cause: M-49761 M-401742-PN-30 S.W. TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11127	80-04-01	Cause: M-49762 M-401742-PN-6 S.W. TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11128	80-04-01	Cause: M-49763 M-401742-PN-7 S.W. TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11129	80-04-01	Cause: M-49764 M-401742-PN-8 S.W. TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11130	80-04-01	Cause: M-49765 M-401742-PN-15 S.W. TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11131	80-04-01	Cause: M-49766 M-401742-PN-16 S.W. TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11132	80-04-01	Cause: M-49767 M-401742-PN-17 S.W. TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11133	80-04-01	Cause: M-49768 M-401742-PN-23 S.W. TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11134	80-04-01	Cause: M-49769 M-401742-PN-32 S.W. TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11135	80-04-01	Cause: M-49770 M-401742-PN-33 S.W. TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11136	80-04-01	Cause: M-49771 M-401742-PN-34 S.W. TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11137	80-04-01	Cause: M-49772 M-400399-PN-56 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11138	80-04-01	Cause: M-49773 M-402315-PN-1 REED, JAMES			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPN-11139	80-04-01	Cause: M-49774 M-400477-PN-5 D.L.S. SUPPLY COMPANY			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11140	80-04-01	Cause: M-49775 M-400477-PN-6 D.L.S. SUPPLY COMPANY			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11141	80-04-01	Cause: M-49776 M-400477-PN-8 D.L.S. SUPPLY COMPANY			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11142	80-04-01	Cause: M-49777 M-400477-PN-10 D.L.S. SUPPLY COMPANY			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11143	80-04-01	Cause: M-49778 M-402316-PN-1 B & F TRUCKING CO.			Demande de permis Accordée Du 1 ^{er} avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11144	80-04-02	Cause: M-49779 M-402300-PN-1 R. FLEURANT ENRG.			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-11145	80-04-02	Cause: M-49780 M-402303-PN-1 CHARLES FRANCOEUR			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-11146	80-04-02	Cause: M-49781 M-401118-PN-5 SUNLAND SALES INC.			Demande de permis Accordée Du 2 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11147	80-04-02	Cause: M-49782 M-402318-PN-1 THÉRIAULT, RÉGINALD			Demande de permis Accordée Du 16 ^e jour après publication à la G.O.Q. au 31 mars 1981
MPN-11148	80-04-02	Cause: M-49783 M-400164-PN-3 PROVENCHER, ALPHONSE			Demande de permis Accordée Du 2 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11149	80-04-08	Cause: M-49784 M-400036-PN-15 J & N TRANSPORTATION CORP.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11150	80-04-08	Cause: M-49785 M-400036-PN-16 J & N TRANSPORTATION CORP.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11151	80-04-08	Cause: M-49786 M-400036-PN-17 J & N TRANSPORTATION CORP.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981
MPN-11152	80-04-08	Cause: M-49787 M-400036-PN-18 J & N TRANSPORTATION CORP.			Demande de permis Accordée Du 8 avril 1980 au 31 mars 1981

LOCATION

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MDI-2552	80-03-31	Cause: M-46768 M-600939-108-D LOCATION ABITIBI INC. Requérante AUTOSERVICAR INC. Intimée			Décision incidente Requête pour que l'audition ait lieu à Val-d'Or. Requête rejetée
MDI-2561	80-03-31	Cause: M-46392 M-600939-106-D AUTOSERVICAR INC. Requérante COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Intimée			

Décision incidente

Requête pour déclarer non avenue la publication de la requête amendée à la *Gazette officielle* du 15 mars 1980, page 4121, et pour référer le présent dossier à un commissaire en séance, pour décision accordée.

ML-2172-TF	80-03-12	Cause: M-46718 M-600095-101-DT CHÂTEAU LEASING LTD	G.O.Q. no 3 p. 404	80-01-19	Modification de tarifs Accordée
ML-2179-TF	80-03-20	Cause: M-46844 M-600541-101-DT PREMIER TRUCK LEASING LIMITED	G.O.Q. no 4 p. 901	80-01-26	Modification de tarifs Accordée
ML-2180-TF	80-03-20	Cause: M-46842 M-600563-191-DT LOCATION BAGOT INC.	G.O.Q. no 4 p. 899	80-01-26	Modification de tarifs Accordée
ML-2189	80-03-28	Cause: M-42998 M-600490-101-D LOCATION P.L. INC.	G.O.Q. no 28 p. 6982	79-07-14	Demande de permis Accordée en partie
ML-2198	80-04-03	Cause: M-47174 M-600358-101-D LOCATION D'AUTO ST-GERMAIN LTÉE	G.O.Q. no 6 p. 1619	80-02-09	Demande de permis Accordée
ML-2199	80-04-03	Cause: M-47173 M-601225-101-D LES VENTES ÉLÉGANCE FORD INC.	G.O.Q. no 6 p. 1619	80-02-09	Demande de permis Accordée
ML-2200	80-04-02	Cause: M-46942 M-601077-101-D SPINELLI GARAGE LTD.	G.O.Q. no 5 p. 1355	80-02-02	Demande de permis Accordée
ML-2202	80-04-02	Cause: M-42819 M-601161-101-D LOCATION DES MONTS LTÉE	G.O.Q. no 27 p. 6842	79-07-07	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
ML-2203	80-04-08	Cause: M-43089 M-601139-1-D SARDIN, GUY	G.O.Q. no 28 p. 6986	79-07-14	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
ML-2204	80-04-08	Cause: M-42854 M-601148-1-D 91099 CANADA LTÉE	G.O.Q. no 27 p. 6844	79-07-07	Demande de permis Rejetée
ML-2205	80-04-09	Cause: M-32890 M-601028-1-D LOCATION LOUMAR LTÉE	G.O.Q. no 26 p. 8089	78-06-30	Demande de permis Accordée
MS-6098	80-04-01	Cause: M-49560-S M-600589-101-S DU PORTAGE MERCURY VENTES LTÉE	Le Droit	28, 29 février, 1 mars 80	Demande de permis spécial Rejetée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QS-3093	80-04-10	Cause: Q-23195-S Q-600529-101-S LOCATION D'AUTOS BONAVENTURE ENR. (Burton, Marcel)	Le Soleil	19, 20, 21 mars 80	Permis spécial Rejetée
QS-3100	80-04-14	Cause: Q-23097-S Q-600 523-101-S AUTO À LOUER VALLIER AUCLAIR ENR. (Auclair, Vallier) Requérant ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'AUTOBUS DU QUÉBEC Intervenante	Le Soleil	5, 6, 7 mars 1980	Permis spécial Rejetée

TRANSPORT EN VRAC

MCV-16587	79-10-23	Cause: M-44592 M-506176-101-DS LAFONTAINE, ROBERT T. Requérant-cédant M-509135-001 CAMIONNAGE LAFONTAINE & JOLIVETTE ENR. Requérante-cessionnaire	Le Droit	9, 10, 11 octobre 79	Transfert de permis Accordée R-7
MCV-16727	80-02-11	Cause: M-46961 M-505095-101-DS LES JARDINS & MOTELS AUBIN INC. Requérante-cédante M-508841-001 VANNICOLA, VINCENZO Requérant-cessionnaire	Le Devoir	24, 25, 26 octobre 79	Transfert de permis Accordée R-10
MCV-16744	80-02-14	Cause: M-47215 M-507986-101-DS LABELLE, CLAUDE Requérant-cédant M-509197-101-DS GAGNÉ, YVON Requérant-cessionnaire	Le Devoir	27, 28, 29 novembre 1979	Transfert de permis Accordée R-8
MCV-16765	80-02-20	Cause: M-47319 M-507930-101-DS GADBOIS, JACQUES Requérant-cédant M-507279-101 ARCHAMBAULT, ROSAIRE Requérant-cessionnaire	Le Devoir	3, 4, 5 décembre 1979	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16771	80-02-20	Cause: M-47312 M-508497-101-DS PITRE, FLORENT (Denise Lizotte-Pitre, ès qualités légataire universelle) Requérant-cédant M-509262-101 PITRE-LIZOTTE, DENISE Requérante-cessionnaire	Le Devoir	12, 13, 14 décembre 1979	Transfert de permis Accordée R-10
MCV-16787	80-02-21	Cause: M-47395 M-506888-101-DS MONTMORENCY, ROBERT Requérant-cédant M-509284-101-DS COSSETTE, JEAN-GUY Requérant-cessionnaire	Le Devoir	10, 11, 12 décembre 1979	Transfert de permis Accordée R-10

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCV-16789-C	80-04-01	Cause: M-47044 M-501091-101-DS COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante LÉONIDAS AUDET Requérant-cédant GILBERTE AUDET Requérante-cessionnaire			
Corrections de décision La Commission: Corrige la décision MCV-16789 du 21 février 1980, en substituant au dispositif de ladite décision le numéro M-509218-001 au numéro M-209218-001;					
MCV-16790	80-02-22	Cause: M-47337 M-508932-101-DS BÉCHARD, CLAUDE Requérant-cédant M-509040-102-DS LANDRY, GUY Requérant-cessionnaire	Le Devoir	5, 6, 7 décembre 79	Transfert de permis Accordée R-10
MCV-16791	80-02-22	Cause: M-47335 M-501383-101-DS MODUGNO LANDSCAPING SUPPLIES INC. Requérante-cédante M-509275-101-DS LES CONSTRUCTIONS G.E.M. ENR. (En société) Requérante-cessionnaire	Le Devoir	5, 6, 7 décembre 1979	Transfert de permis Accordée R-10
MCV-16796	80-02-26	Cause: M-44404 M-502341-101-DS POIRIER, PAUL Requérant-cédant M-508604 LES ENTREPRISES TRECO ENR. Requérante-cessionnaire	Le Droit	13, 14, 15 août 79	Transfert de permis Accordée R-7
MCV-16799	80-02-28	Cause: M-47061 M-508283-101-DS LAFRAMBOISE, PIERRE BISSONNETTE-CALESTAGNE, CLAIRE DOBRIN, STEPHEN D. Requérants-cédants BERGERON, ANDRÉ BEAUMIER, RAYMOND LAFRAMBOISE, PIERRE Requérants-cessionnaires TRANSPORT P.L. INC. Mise en cause	Le Devoir	1, 2, 3 novembre 1979	Changement de contrôle Accordée
MCV-16803	80-02-29	Cause: M-47426 M-505526-101-DS GROLEAU, ROLAND Requérant-cédant M-509294 CHAMPOUX, OSCAR Requérant-cessionnaire	La Tribune	17, 18, 19 décembre 1979	Transfert de permis Accordée R-5
MCV-16807	80-02-29	Cause: M-47278 M-509002-102-DS PANNITTI, LISE Requérante-cédante M-509255-001 SAMSON, YVES Requérant-cessionnaire	Journal de Montréal	29, 30, no- vembre, 1 décem- bre 1979	Transfert de permis Accordée R-10

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCV-16811	80-02-29	Cause: M-47238 M-508773-101-DS LAROUCHE, BERNARD Requérant-cédant M-509254-001 LEBOURDAIS, HONORE Requérant-cessionnaire	Le Devoir	26, 27, 28 novembre 1979	Transfert de permis Accordée R-8
MCV-16813	80-03-03	Cause: M-47509 M-508443-101-DS VIAU, ARTHUR Requérant-cédant M-509305-001 SERGE DUPUIS ENR. Requérant-cessionnaire	La Presse	8, 9, 10 janvier 80	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16817	80-03-03	Cause: M-47503 M-508012-101-DS BROCHU, PAUL-EMILE Requérant-cédant M-509290-001 LAROSE, GHISLAIN Requérant-cessionnaire	Le Devoir	11, 12, 13 décembre 1979	Transfert de permis Accordée R-8
MCV-16819	80-03-03	Cause: M-47563 M-504820-101-DS LES ENTREPRISES JACLUC INC. Requérant-cédant M-509326-101-DS COUTU, SERGE Requérant-cessionnaire	La Presse	17, 18, 19 janvier 80	Transfert de permis Accordée R-10
MCV-16823	80-03-03	Cause: M-47559 M-501446-101-DS ROUSSEAU, RAYMOND Requérant-cédant M-508405-101-DS GRENIER, ROCH Requérant-cessionnaire	Le Devoir	16, 17, 18 janvier 80	Transfert de permis Accordée R-5
MCV-16828	80-03-03	Cause: M-47553 M-501560-102-DS GRAY, RONALD Requérant-cédant M-509325-101-DS MICHEL CLÉMENT ENR. Requérant-cessionnaire	Le Devoir	17, 18, 19 janvier 80	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16833	80-03-03	Cause: M-47404 M-502990-102-DS L'ÉCUYER, JEAN-CLAUDE Requérant-cédant M-508266-101-DS TALLARD, SERGE Requérant-cessionnaire	Le Devoir	3, 4, 5 décembre 79	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16834	80-03-05	Cause: M-47510 M-501485-101-DS NADEAU, LEO Requérant-cédant M-509306-001 CÔTE, GILLES Requérant-cessionnaire	La Tribune	26, 27, 28 décembre 1979	Transfert de permis Accordée R-5
MCV-16835	80-03-05	Cause: M-47564 M-508454-102-DS TRANSPORT ST-PIERRE Requérante-cédante M-509329 BROADWAY EXCAVATION ENR. (En société) Requérante-cessionnaire	Le Devoir	16, 17, 18 janvier 80	Transfert de permis Accordée R-10

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCV-16838	80-03-05	Cause: M-47567 M-507789-103-DS DUGAS, RAYMOND Requérant-cédant M-509333 BLONDIN, DANIEL Requérant-cessionnaire	Le Devoir	16, 17, 18 janvier 80	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16843	80-03-05	Cause: M-47504 M-504517-102-DS J. COSSETTE TRANSPORT ENR. Requérante-cédante M-509298-001 GENDRON, GAËTAN Requérant-cessionnaire	Le Devoir	17, 18, 19 décembre 1979	Transfert de permis Accordée R-10
MCV-16845	80-03-05	Cause: M-47479 M-507294-101-DS THOMAS MUNKITTRICK INC. Requérante-cédante M-501015-001 MUNKITTRICK, THOMAS Requérant-cessionnaire	La Tribune	11, 12, 13 décembre 1979	Transfert de permis Accordée R-5
MCV-16855	80-03-07	Cause: M-47660 M-504720-101-DS LES ENTREPRISES G. & F. DESMARAIS & FRÈRES LTÉE Requérante-cédante M-509342-001 DESRANGES ET FILS ASPHALTE ENR. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	21, 22, 23 janvier 80	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16856	80-03-07	Cause: M-47571 M-508446-101-DS JACQUES CLOUTIER & FRÈRES INC. Requérante-cédante M-509346-001 DIOTTE, GERMAIN Requérant-cessionnaire	La Presse	21, 22, 23 janvier 80	Transfert de permis Accordée R-7
MCV-16866	80-03-18	Cause: M-47520 M-504171-101-DS GARNEAU, SERGE Requérant-cédant M-509327-001 LES ENTREPRISES JACQUES LESSARD ENR. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	16, 17, 18 janvier 80	Transfert de permis Accordée R-5
MCV-16867	80-03-18	Cause: M-47519 M-508905-101-DS TRANSPORT GERALD LEHOULLIER ENR. Requérante-cédante M-506914-001 BEAUMONT, GÉRARD Requérant-cessionnaire	Le Devoir	16, 17, 18 janvier 80	Transfert de permis Accordée R-10
MCV-16872	80-03-18	Cause: M-47514 M-507198-101-DS COUVRETTE, MARIO Requérant-cédant M-505869-001 LABELLE, LAURENT Requérant-cessionnaire	Le Devoir	15, 16, 17 janvier 80	Transfert de permis Accordée R-6

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCV-16873	80-03-18	Cause: M-47513 M-507141-101-DS EXCAVATION RAYMOND CÔTÉ ENR. Requérante-cédante M-500672-001 VALLIÈRES, JEAN-CLAUDE Requérant-cessionnaire	Journal de Montréal	9, 10, 11 janvier 80	Transfert de permis Accordée R-10
MCV-16874	80-03-18	Cause: M-47512 M-500799-101-DS BELLAVANCE, LUCIEN Requérant-cédant M-509311-001 MICHEL TANGUAY PAYSAGISTE ENR. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	10, 11, 12 janvier 80	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16879	80-03-17	Cause: M-47772 M-501502-101-DS ALBANY BERGERON & FILS INC. Requérante-cédante M-509328-001 GESTION A. B. D. M. INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	23, 24, 25 janvier 80	Transfert de permis Accordée R-8
MCV-16885	80-03-20	Cause: M-48095 M-508720-102-DS VALCOURT, DENIS Requérant-cédant M-500373-102-DS BOULAY, RAYNALD Requérant-cessionnaire	Le Devoir	4, 5, 6 février 80	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16890	80-03-20	Cause: M-48078 M-501792-101-DS DAIGNEAULT, GILLES Requérant-cédant M-509390-101-DS MONETTE, DANIEL Requérant-cessionnaire	Le Devoir	6, 7, 8 février 80	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16893	80-03-20	Cause: M-47901 M-508792-101-DS DÉMONTIGNY, DIANA Requérante-cédante M-509261-101-DS LABERGE, GERMAIN Requérant-cessionnaire	Journal de Montréal	2, 3, 4 février 80	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-16895	80-03-20	Cause: M-47966 M-507731-102-DS EXCAVATION G. & G. ENR. (En société) Requérante-cédante M-509364-101-DS DUPUIS, MARIO Requérant-cessionnaire	Le Devoir	31 janvier, 1, 2 fé- vrier 1980	Transfert de permis Accordée R-10
MCV-16897	80-03-20	Cause: M-47847 M-503138-101-DS DESROSIER, ANTOINE Requérant-cédant M-509261-101-DS LES REBUTS DE VERRE A. DESROSIER INC. Requérante-cessionnaire	Journal de Montréal	29, 30 no- vembre, 1 décem- bre 1979	Transfert de permis Accordée R-10
MCV-16898	80-03-20	Cause: M-47846 M-506603-101-DS SAUVÉ, JEAN Requérant-cédant M-509368-101-DS MICHEL GAGNON ENR. Requérante-cessionnaire	Journal de Montréal	24, 25, 26 janvier 80	Transfert de permis Accordée R-10

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCV-16905	80-03-24	Cause: M-47658 M-503225-101-DS VALADE, ARTHUR Requérant-cédant M-509337-001 HARRIGAN, LÉOPOLD Requérant-cessionnaire	Journal de Montréal Journal de Montréal	18, 19, 20 janvier 80 19, 20, 21 mars 1980	Transfert de permis Accordée R-10
MCV-16913	80-03-27	Cause: M-49555 M-509449-101-VE ALLEN G. HOOVER			Demande de permis Accordée
MCV-16914	80-03-27	Cause: M-49556 M-509449-102-VE ALLEN G. HOOVER			Demande de permis Accordée
MCV-16918	80-04-01	Cause: M-13078 M-505373-D-003 HARNOIS, THÉODORE	G.O.Q. no 49 p. 9076	75-12-06	Demande de permis Accordée
MCV-16920	80-04-02	Cause: M-47800 M-508186-101-D RIVEST-SIMARD, LUCIENNE	G.O.Q. no 9 p. 3656	80-03-01	Suppression totale de service Accordée
MI-50104	80-03-27	Cause: MI-50104 M-501980-001 DUROCHER, JEAN			

Demande de permis identique *instantier*

La requête est superflète, la situation du requérant ayant été régularisée par le biais de la décision numéro MCV-16912 datée du 27 mars 1980.

MS-5507	79-12-06	Cause: M-46143 M-507799-101-S ROBERT BRASSARD	Le Devoir	22, 23, 24 octobre 79	Demande de permis spécial Accordée Du 6 décembre 1979 au 14 avril 1980.
MS-5720	79-12-13	Cause: M-46342 M-505183-101-S GILLES MARCIL ASPHALTE ENRG.	Le Devoir	31, octo- bre, 1, 2 novembre 1979	Demande de permis spécial Accordée Du 13 décembre 1979 au 14 avril 1980.
QCV- 12464-C	80-04-01	Cause: Q-21923 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant d'office Q-503 079-101-DS YVON LACHANCE Q-507 057-101-DS YVON LACHANCE & FILS INC. Mis en cause			

Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12

Par ces motifs, la Commission remplace au 1^{er} paragraphe de la page 2, les numéros de permis «Q-503 079-001 à Q-503 057-003» par les numéros de permis suivants «Q-503 079-001 à Q-503 079-003» comme numéros de permis de camionnage en vrac que l'on transfère pour la région 1.

QCV- 12515-C	80-04-01	Cause: Q-22233 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant d'office Q-500 115-102-DS MARCEL BELLERIVE Q-507 091-101-DS GAËTAN BELLERIVE Mis en cause			Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12. Par ces motifs la Commission remplace au deuxième para- graphe du dispositif à la page 2, le numéro «Q-500 115-004» par le numéro «Q-500 115-001».
QCV-12603	80-03-12	Cause: Q-22685 Q-505 944-101-DS YVON DUMONT Requérant-cédant Q-500 607-101-DS JEAN-LUC RIVARD Requérant-cessionnaire	Le Devoir	80-01-24 25 et 26 24, 25 et 26 janv. 80	Transfert de permis R-03 Accordée Cette décision est valide à compter du 12 mars 1980.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCV-12637	80-03-25	Cause: Q-22831 Q-502 544-101-DS FELIX HUARD INC. Requérante-cédante Q-507-180-101-DS TRANSPORT FELIX HUARD & FILS LTEE Requérante-cessionnaire	Le Devoir	7, 8 et 9 fév. 80	Transfert de 4 permis R-01 Accordée Cette décision est valide à compter du 25 mars 1980.
QCV-12641	80-03-27	Cause: Q-22578 Q-505.519-101-D AUCLAIR, MME LAURAINÉ Requérante-cédante Q-501.296-101-D RIVARD, BENOIT Requérant-cessionnaire	G. O. Q. no 8 p. 2033	80-02-23	Transfert de permis R-02 Accordée Cette décision est valide à compter du 27 mars 1980
QCV-12650	80-03-28	Cause: Q-22864 Q-504.651-103-DS LA CIE DE BOIS DE LUCEVILLE LTÉE Requérante-cédante Q-507.197-101-DS JEAN-CLAUDE DUMAIS INC. Requérant-cessionnaire	Le Devoir	11, 12 et 13 fév. 80	Transfert de 6 permis R-01 Accordée Cette décision est valide à compter du 28 mars 1980.
QCV-12656	80-03-28	Cause: Q-22930 Q-505.724-101-DS GRÉGOIRE, MAURICE Requérant-cédant Q-507.200-101-DS GRÉGOIRE, JEAN-NIL Requérant-cessionnaire	Le Devoir	20, 21 et 22 fév. 80	Transfert de permis R-03 Accordée Cette décision est valide à compter du 28 mars 1980
QCV-12660	80-03-28	Cause: Q-22929 Q-505.641-101-DS DROUIN, LUCILLE P. Requérante-cédante Q-507.194-101-DS DROUIN, ANDRÉ Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	80-03-01, 03 et 04	Transfert de permis R-03 Accordée Cette décision est valide à compter du 28 mars 1980.
QCV-12662	80-03-31	Cause: Q-22912 Q-504.014-102-DS SAVOIE EXPRESS INC. Requérante-cédante Q-507.182-101-DS LAVIGNE, RAYMOND Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	80-02-26, 27 et 28	Transfert de permis R-04 Accordée Cette décision est valide à compter du 31 mars 1980.
QCV-12684	80-04-10	Cause: Q-21273 Q-501153-101-D CHARLES-ANTOINE ST-AMANT Requérant L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 04 INC. Intervenante	G. O. Q. no 36	79-09-08	Changement de région Rejetée
QCV-12685	80-04-08	Cause: Q-20698 Q-502174-101-D TRANSPORT SAVARD LTÉE Requérante-cédante TRANSPORT SAVARD LTÉE Requérante-cessionnaire	G. O. Q. no 26 p. 6656	79-06-30	

Transfert de dix permis

En conséquences, la Commission:

— prend acte du désistement et déclare ce dossier terminé.

— décrète, en conséquence, que les permis de camionnage en vrac obtenus par Transport Savard Ltée, dans la décision QCV-10029, sont annulés à toutes fins futures que de droit.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCV-12686	80-04-10	Cause: Q-22667 Q-505295-101-D RENÉ LÉVESQUE	G.O.Q. no 10 p. 3915	80-03-08	Modification de permis Accordée
QCV-12687	80-04-10	Cause: Q-16905 Q-501403-2-D RAYNALD DIONNE	G.O.Q. no 27 p. 8306	78-07-08	Changement de région Rejetée
QCV-12692	80-04-15	Cause: Q-22949 Q-19349 Q-52101-101-PA POSTE D'AFFECTATION DE LA RÉGION 01 INC. Q-52510-1-D L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ENTREPRENEURS EN VRAC DE LA RÉGION 01 INC. Requérantes POSTE D'AFFECTATION DE LA RÉGION 01 INC. et ANICET PROULX ROLAND PHILIBERT GEORGES VALOIS CLÉMENT BÉLANGER Jr. Intimés L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION 01 INC. Mise en cause	Journal de Québec G.O.Q. no 14 G.O.Q. no 21	80-04-04 79-04-07 79-05-26	

Décision interlocutoire

Q-22949

Demande de permis de poste pour la région 01.

Q-19349

Requête en non-renouvellement de permis de poste d'affectation de la région 01. La Commission a rendu séance tenante, la décision interlocutoire suivante:

— La partie requérante, Poste d'affectation de la région 01 Inc., devra faire parvenir à la Commission d'ici au plus tard le 30 avril 1980, une liste à date de ses membres abonnés, ladite liste devant inclure le nom, l'adresse, le numéro de permis et être accompagnée d'une copie du certificat d'enregistrement pour l'année 1979, ou 1980 si il a été renouvelé.

Cette liste devra inclure ou être accompagnée d'une formule d'adhésion au poste signée par chaque titulaire constituant ladite liste.

On devra considérer comme abonné tout titulaire de permis selon la définition de l'article 37.1a) de la sous-section 1 de la section 4 du Règlement sur le camionnage en vrac.

La partie requérante devra faire la preuve que son conseil d'administration est ou sera formé conformément aux dispositions de l'article 44c) du Règlement sur le camionnage en vrac, à savoir d'un administrateur délégué par les titulaires de permis de camionnage en vrac, de chaque comté municipal qui sont abonnés au poste.

— Que la partie requérante fasse la preuve à la Commission que son Code d'éthique, article 44e), que son programme d'opérations et son budget de revenus et de dépenses, article 41,2a), soient soumis pour approbation à ses abonnés et acceptés par la majorité de ceux-ci.

Que sur réception de ladite liste et de la preuve de l'acceptation par les abonnés, du Code d'éthique, du programme d'opérations et du budget de revenus et de dépenses, la Commission procédera à un ou des scrutins effectués par la poste parmi tous les abonnés en vue de la délivrance du permis demandé par la partie requérante, de l'approbation du Code d'éthique et de la considération du programme d'opérations et du budget de revenus et de dépenses.

La Commission continuera la considération de ces affaires, s'il y a lieu, et rendra la décision appropriée après la tenue dudit scrutin.

Le permis de poste d'affectation actuellement détenu par la partie requérante étant toujours en vigueur, la Commission pourra considérer les demandes de permis de sous-poste qui seront introduites en autant qu'un permis de poste soit délivré ou que le permis détenu par Poste d'affectation de la région 01 Inc., soit converti en permis de poste et qu'il se conforme à toutes les dispositions, obligations et conditions prévues à la section 4 du Règlement sur le camionnage en vrac.

QS-3073	80-03-12	Cause: Q-22812-S Q-501533-102-S LIZOTTE, ADRIEN	Journal de Québec	80-02-15, 16 et 18	Permis spécial «additif» Accordée pour une période de 364 jours.
---------	----------	---	----------------------	-----------------------	--

DÉCHETS

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MSD-211-C	80-04-02	Cause: M-41446 M-710123-1-D COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante JEAN-PIERRE LAPOINTE Requérant ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICES SANITAIRES DU QUÉBEC INC. Intervenante			
Correction de décision La Commission: Corrige la décision MSD-211 du 15 février 1980 de manière à ce que le deuxième paragraphe du dispositif (page 5) se lise ainsi: «autorise en faveur de la partie requérante la délivrance d'un permis de transport de déchets solides pour la région 5».					
MSD-492	80-04-02	Cause: M-45631 M-710637-101-D SERVICES SANITAIRES JACQUES ET PIERRE MICHAUD LTÉE	G.O.Q. no 50 p. 10465	79-12-15	Demande de permis Accordée
MSD-493	80-04-02	Cause: M-41165 M-710058-1-D LES SERVICES SANI MARCHAND INC.	G.O.Q. no 20 p. 5497	79-05-19	Demande de permis Désistement
MSD-494	80-04-02	Cause: M-47300 M-710369-101-D TRANSPORT TOUCHETTE INC.	G.O.Q. no 7 p. 1836	80-02-16	Demande de permis Désistement
MSD-495	80-04-02	Cause: M-41009 M-710057-2-D LES ENTREPRISES F. MENARD LTÉE	G.O.Q. no 20 p. 5497	79-05-19	Demande de permis Désistement
MSD-496	80-04-02	Cause: M-41166 M-710058-2-D LES SERVICES SANI MARCHAND INC.	G.O.Q. no 20 p. 5459	79-05-19	Demande de permis Accordée
QSD-145-C	80-04-01	Cause: Q-20220 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant d'office Q-710 200-1-D ALIDE BRIÈRE Mis en cause			
Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12 Par ces motifs, la Commission remplace le numéro «Q-710 299-1-D» par le numéro «Q-710 200-1-D».					
QS-3089	80-04-03	Cause: Q-23171-S Q-710.092-102-S LA VOIE, GRATIEN			Permis spécial Accordée Cette décision est valide à compter du 3 avril 1980. Ce permis sera valide jusqu'au 30 septembre 1980.
QT-882	80-03-27	Cause: Q-23114-SI Q-710092-103-SI GRATIEN LAVOIE			Permis temporaire <i>instantané</i> Accordée Ce permis est valide à compter du 27 mars 1980 jusqu'au 10 avril 1980 inclusivement.

MARITIME

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QSM-234	80-04-10	Cause: Q-21322 Q-700002-101-D LA COMPAGNIE D'EXCURSIONS MARITIMES DE QUÉBEC	G. O. Q. no 37 p. 8426	79-09-15	Demande de permis Rejetée

Errata

Veillez prendre note qu'à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 14 du 5 avril 1980, à la page 4811, lors de la publication de la décision QPV-1496-TF, l'annexe concernant les taux n'a pas été publiée, copie ci-jointe.

70 St-Pamphile	0,95																		
69 Ste-Perpétue	1,75	0,95																	
66 Tourville	2,05	0,95	0,95																
65 St-Damase	3,15	2,30	1,75	0,95															
64 St-Aubert	3,40	2,75	2,55	0,95	0,95														
62 St-Jean-Port-Joli Station	3,40	2,90	2,75	1,75	0,95	0,95													
57 L'Islet	3,85	3,40	3,35	2,70	2,30	1,75	0,95												
56 Cap-St-Ignace, rang 2	4,20	3,75	3,55	2,90	2,80	2,70	1,75	0,95											
54 Montmagny	4,70	4,05	3,95	3,40	3,20	3,15	1,95	1,75	0,95										
52 Berthier	4,95	4,35	4,15	3,85	3,70	3,50	2,70	2,30	1,75	0,95									
49 St-Vallier	5,40	4,75	4,65	4,15	4,00	3,85	2,70	2,90	2,55	1,75	0,95								
48 St-Michel	5,65	5,05	4,85	4,15	4,05	3,95	3,85	3,35	2,90	1,75	1,75	0,95							
46 Beaumont	5,85	5,65	5,40	4,55	4,35	4,25	3,85	3,60	3,15	2,75	1,75	1,75	0,95						
45 Lévis, Lauzon, St-Romuald	6,25	5,75	5,75	4,95	4,75	4,65	4,30	3,85	3,40	3,25	2,70	1,75	1,75	0,95					
41 Québec et Ste-Foy	6,40	6,00	6,00	5,65	5,65	5,50	5,25	4,65	3,85	3,75	3,60	3,15	2,90	2,70	0,95				
entre									X										
et	St-Pamphile 70	Ste-Perpétue 69	Tourville 66	St-Damase 65	St-Aubert 64	St-Jean-Port-Joli Station 62	L'Islet 57	Cap-St-Ignace 56 rg 2	Montmagny 54	Berthier 52	St-Vallier 49	St-Michel 48	Beaumont 46	Lévis, Lauzon, St-Romuald 45	Québec et Ste-Foy 41				

Annexe
Augmentation du tarif de base proposée:
billets de 3,50 \$ et plus 10%
moins de 3,50 \$ = 15%
Taux proposés

À la G.O.Q. numéro 13 du 29 mars 1980, à la page 4599, à la référence MSD-00434 de Location Sanitaire Jacques Cartier Inc., on aurait dû lire: «demande de permis accordée» au lieu de demande de permis rejetée.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause: M-48960, apparaissant à la page 4828 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 14, en date du 5 avril 1980, le numéro de la décision devrait se lire «MPN-10635» au lieu de «MON-10635».

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause M-49216, apparaissant à la page 4829 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 14, en date du 5 avril 1980, le numéro de la décision devrait se lire «MPN-10761» au lieu de «MON-10761».

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause: M-41122, apparaissant à la page 4841 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 14, en date du 5 avril 1980, le numéro de la décision devrait se lire «MSD-386» au lieu de «MSD-385».

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MCS-4806, apparaissant à la page 3932 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 10, en date du 8 mars 1980, le numéro de la cause devrait se lire M-46468 au lieu de M-46469.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Veillez prendre note qu'à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 13 du 29 mars 1980, à la page 4593, lors de la publication de la décision QCV-12572, on aurait dû lire comme numéro de cause Q-22543 au lieu de Q-22353.

Avis de non-renouvellement de permis de transport en vrac

À la *Gazette officielle du Québec*, numéro 41, du 13 octobre, aux pages 9230 à 9244 et 9247 à 9249, l'administrateur a fait publier des avis de non-renouvellement de permis de transport en vrac. Ces avis ont été élaborés à partir des données informatiques obtenues au préalable. Depuis, la preuve d'immatriculation, dans les délais prescrits pour le renouvellement, a été versée au dossier. Il y a donc lieu de retirer des avis en question les noms suivants:

Liste des détenteurs de camionnage en vrac qui ont paru sur l'avis de l'administrateur et qui ont fourni une preuve de paiement de droit

RODRIGUE, GILLES 873, boul. Rochette Beauport, QC G1C 1C1 Q-500049-001	TREMBLAY, JEANNOT Rue Principale Ste-Thérèse-de-Colombier (Gaspé) QC G0H 1P0 Q-502158-001	J. R. DIONNE INC. 53, Rouville Baie-Comeau (Saguenay) QC G4Z 1N8 Q-502858-001, 002 et 003
MILLER, MICHEL 946, Gauthier Hauterive (Saguenay) QC G5C 1Y3 Q-500073-001 et 002	LA VOIE, YVONNICK 195, de la Station Giffard, QC G1E 4L9 Q-502167-001	HICKS, CONRAD 1609, boul. Valcartier Loretteville, QC G0A 4S0 Q-503065-001
ALLARD, PHILIPPE 136, Holliday Sept-îles (Saguenay) QC G4R 1E2 Q-500440-001	BEAUDRY, DENIS Avenue Jean-XX111 C. P. 635, Trois-Rivières-Ouest (St-Maurice) QC G9A 5J3 Q-502255-001, 002 et 003	FORTIN TRANSPORT LTÉE 175, de la Victoire Chicoutimi (Chicoutimi) QC G7G 2X6 Q-503288-003
MILLIGAN, CÉCIL Box. 68, New-Richmond (Bonaventure) QC G0C 2G0 Q-501324-001	BOSSÉ, GILLES St-Eusèbe (Témiscouata) QC G0L 2Y0 Q-502372-001 et 002	LÈVESQUE, JOS. 510, Marguerite Hauterive (Saguenay) QC G5C 1H1 Q-503442-003
MAILLOUX, YVAN 19-A, 14 ^e Rue Forestville (Saguenay) QC G0T 1E0 Q-501892-001 et 002	DION, RICHARD 203, Principale St-Edwidge (Lac-St-Jean) QC G0W 2R0 Q-502379-002	HARRISON, ARMAND 1130, Marest Hauterive (Saguenay) QC G5C 2M5 Q-503519-001
BOND, JEAN-BAPTISTE C. P. 7, Rivière-au-Renard (Gaspé) QC G0E 2A0 Q-502138-001	MORIN, GASTON 265, Chute-Blanche Ste-Jeanne-d'Arc (Lac-St-Jean-Ouest) QC G0W 1E0 Q-502665-004	LEBLOND, RICHARD 452, Santerre Vanier, QC G1M 1Z7 Q-503732-001

TREMBLAY, JEAN-YVES

310, Anse-à-Benjamin
Bagotville
(Dubuc) QC
Q-503768-002

LEMIEUX, ÉMILE
875, chemin Bellevue
Cap-St-Ignace
(Montgany) QC
Q-503955-002

HAMILTON, LAURIER

C.P. 28, Pabos
(Gaspé) QC
G0C 2H0
Q-504522-005

DESJARDINS, JEAN

Route 170, St-Bruno
(Lac-St-Jean) QC
G0W 2L0
Q-504998-001

CAUCHON, MARCEL

12, Laplante
Château-Richer, QC
G9A 1N0
Q-505467-001

BOISVERT, YVAN

460, Principale
St-Thomas-de-Caxton
(Maskinongé) QC
G0X 3L0
Q-505484-001

MARCEL GAUTHIER

CONSTRUCTION INC.
665, boul. Laure
Sept-îles
(Saguenay) QC
G4R 1X8
Q-505554-001

ALAIN TRUDEL INC.

301, 105ième Avenue
St-Georges
(Champlain) QC
Q-505733-001 et 002

TRANSPORT MONTMINY INC.

128, Legendre
Ste-Croix
(Lotbinière) QC
G0S 2H0
Q-506032-001

TREMBLAY, CAROL

64, rue Principale
St-Aimé-des-Lacs
(Charlevoix) QC
G0T 1S0
Q-506432-001

BÉTONNIÈRE TRUDEL INC.

25, rue Trudel
St-Stanislas
(Champlain) QC
G0X 3E0
Q-506654-001

Associations coopératives — Loi sur les

COOPÉRATIVE BOIS-DE-BOULOGNE

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE BOIS-DE-BOULOGNE», dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans le district électoral de L'Acadie.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

6377-0

JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION ALPHONSE DESJARDINS (MONTREAL)

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE D'HABITATION ALPHONSE DESJARDINS (MONTREAL)», dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans le district électoral de Crémazie.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

6378-0

JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION CYRILLE VAILLANCOURT (MONTREAL)

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE D'HABITATION CYRILLE VAILLANCOURT (MONTREAL)», dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans le district électoral de Crémazie.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

6379-0

JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION «LA LUCARNE» DE QUÉBEC

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE D'HABITATION «LA LUCARNE» DE QUÉBEC», dont le siège social est situé à Québec, QC, dans le district électoral de Taschereau.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

6380-0

JEAN-MARIE BOUCHARD.

Avis divers

Municipalité du village de Bois-des-Filion

Prenez avis que le Conseil de la municipalité du village de Bois-des-Filion, suivant une résolution adoptée à cet effet le 8 janvier 1980, entend présenter une requête au gouvernement en vue de constituer ladite municipalité de village en une municipalité de ville sous le nom de ville de Bois-des-Filion.

La population de la ville projetée est de 4 387 personnes. Les limites de la municipalité actuelle et de la ville projetée sont les suivantes:

Description technique

Le territoire de la municipalité du village de Bois-des-Filion, comté municipal de Terrebonne, comprenant en

référence aux cadastres de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne et de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, les lots ou parties de lots et leurs subdivisions présentes et futures ainsi que les chemins, routes, rues, îles, cours d'eau, ou parties d'iceux, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir:

Partant du point d'intersection du prolongement de la ligne séparative des lots 27 et 36 du cadastre de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne avec la ligne médiane de la rivière des Mille-Îles; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: la ligne médiane de la rivière des Mille-Îles en remontant son cours et passant au sud-est de l'île portant le numéro 923 du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville jusqu'au point de rencontre de ladite ligne médiane avec le prolongement de la ligne séparative des lots 11 et 12 du cadastre de la paroisse de

Sainte-Thérèse-de-Blainville; en référence à ce cadastre, partie de la ligne sud-ouest du lot 11 jusqu'au coin sud du lot de subdivision 11-496; une ligne brisée limitant vers le sud-est des lots de subdivision 11-496 et 11-489 (parc); partie de la ligne sud-ouest du lot de subdivision 11-490 et son prolongement jusqu'au coin ouest du lot de subdivision 11-533-1; une ligne brisée limitant vers le nord-ouest les lots de subdivision 11-533-1, 11-533-2 et 11-470 jusqu'au coin nord du lot de subdivision 11-470; une ligne à travers une partie du lot 10 jusqu'au coin ouest du lot de subdivision 10-544; une ligne brisée limitant vers le nord-ouest les lots de subdivision 10-544, 10-545, 10-546, 10-547, 10-548, 9-569 et 9-568; la ligne limitant vers le sud-ouest une partie du lot de subdivision 9-52 et les lots de subdivision 9-51, 9-50, 9-49, 9-48, 9-47, 9-46, 9-45, 9-44 et 9-43; la ligne limitant vers le nord-ouest les lots de subdivision 9-43, 9-42 (rue) et 9-56; partie de la ligne sud-ouest du lot de subdivision 8-212 jusqu'au coin ouest dudit lot de subdivision 8-212; la ligne limitant vers le nord-ouest les lots de subdivision 8-212, 8-213 (rue), 8-214 et 8-215 prolongée à travers les lots 3 et 2 et une partie du lot 1 jusqu'à un point situé à une distance perpendiculaire de soixante-seize mètres et deux dixièmes (76,2 m) du prolongement vers le sud-est de la limite sud-ouest de la montée Gagnon et à une distance de cent quatre-vingt-dix mètres et cinq dixièmes (190,5 m) de la limite nord-ouest du chemin Adolphe-Chapleau, mesurée dans une ligne parallèle et distante de soixante-seize mètres et deux dixièmes (76,2 m) du prolongement vers le sud-est de la limite sud-ouest de ladite montée Gagnon; de là, en allant vers le nord-ouest et parallèlement à une distance de soixante-seize mètres et deux dixièmes (76,2 m) de la limite sud-ouest de la montée Gagnon et de son prolongement, traversant une partie du lot 1 et suivant la ligne sud-ouest du lot de subdivision 1-198 (rue) et son prolongement jusqu'à sa rencontre avec la ligne sud-est du lot 273; partie de la ligne sud-est du lot 273 en allant vers le nord-est jusqu'à la limite sud-ouest de la montée Gagnon; partie de la limite sud-ouest de la montée Gagnon en allant vers le nord-ouest jusqu'au prolongement de la ligne nord-ouest du lot 4 du cadastre de la paroisse de Saint-Louis-de-Terbonne; en référence à ce cadastre, ledit prolongement et une ligne brisée limitant vers le nord-ouest les lots 4, 5, 12, 13, 14, 16, 17 et 18; partie de la ligne nord-est du lot 18 jusqu'au coin ouest du lot 19; une ligne brisée limitant vers le nord-ouest les lots 19, 20, 23, 24 et 25; la ligne nord-est du lot 25; la ligne limitant vers le nord-ouest une partie du lot 26 et le lot 30; la ligne est du lot 30 prolongée à travers le chemin Adolphe-Chapleau, la ligne est des lots 29 et 28 et enfin la ligne séparative des lots 27 et 36 et son prolongement jusqu'au point de départ.

Lequel territoire comprend en superficie quatre kilomètres carrés et neuf dixièmes (4,9 km²).

Le territoire ainsi décrit est représenté sur le plan préparé par Gilles Legault, arpenteur-géomètre, en date du 29

janvier 1980 et portant le numéro 70-17373-1.

Dans la présente description technique les distances sont exprimées en mètres (SI).

Montréal, le 11 mars 1980.

*Les procureurs de la municipalité
du village de Bois-des-Filion,
PAQUETTE, GODIN & SIMARD.*

6403-17-2-o

Club sportif de Chambord Inc.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, il a accordé des lettres patentes, en date du 18 mars 1980, constituant en corporation sans capital-actions, les membres actuels du «Club sportif de Chambord Inc.», déjà constitué en corporation le ou vers le 7 septembre 1967, en vertu de la Loi sur les clubs de récréation (L.R.Q., chapitre C-23).

Le montant auquel seront limités les biens immobiliers de la corporation sera de 250 000,00 \$.

Le siège social de la nouvelle corporation est à Chambord, dans le district judiciaire de Roberval.

*Le directeur,
HUBERT GAUDRY.*

6360-o

1641-1662

Municipalité de D'Alembert

Prenez avis qu'en vertu de la Loi concernant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., chapitre M-39), lors d'une séance régulière tenue le 24 mars 1980, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 2-80, intitulé «Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières» et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

*Le secrétaire-trésorier,
GUY LEVESQUE.*

6381-o

Village d'Henryville

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., chapitre M-39), lors d'une séance régulière tenue le 4 mars 1980, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 82-3-80, intitulé «Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières», et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Henryville, le 10 mars 1980.

*Le secrétaire-trésorier,
Y.-GUY RACINE.*

6362-o

Ville de Montréal

Avis en vertu des dispositions de l'article 36 de la charte de la ville de Montréal qui se lit comme suit:

36. Le directeur du service des travaux publics doit faire décrire et enregistrer dans un registre exclusivement tenu à cette fin les rues, ruelles, voies et places publiques en totalité ou en partie acquises par la ville ou ouvertes au public depuis au moins cinq ans. Quant à celles de ces rues, ruelles, voies ou places qui ne sont qu'en partie publiques, l'enregistrement et la description ne sont faits que pour cette partie.

A compter de cet enregistrement, ces rues, ruelles, voies et places sont réputées voies publiques.

Les dispositions du présent article s'appliquent également aux territoires annexés.

Les rues, ruelles, voies et places publiques ouvertes au public depuis au moins cinq ans dans les limites de la ville ou de tous territoires annexés à celle-ci deviennent propriété de la ville dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1. Par résolution du comité exécutif, la ville approuve le ou les documents donnant la description de toutes rues, ruelles, voies ou places publiques, ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la ville entend se prévaloir des dispositions du présent article.

2. Ces documents doivent être déposés aux archives du service des travaux publics de la ville et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau d'enregistrement de Montréal.

3. Le greffier de la ville doit publier deux fois à la *Gazette officielle du Québec*, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

- a) le texte intégral du présent article;
- b) une description sommaire des rues, ruelles, voies et places publiques dont il s'agit;
- c) une déclaration à l'effet que la description prévue au paragraphe 1 a été approuvée et déposée suivant les paragraphes 1 et 2.

4. L'avis prévu au paragraphe 3 doit, dans le mois suivant chacune de ses publications à la *Gazette officielle du Québec*, être inséré dans un journal quotidien de langue française et dans un journal quotidien de langue anglaise publiés dans la ville.

Tous droits auxquels des tiers pourraient prétendre quant à la propriété du fonds desdites rues, ruelles, voies et places publiques apparaissant aux documents ainsi déposés sont éteints et prescrits s'ils ne sont exercés par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication à la *Gazette officielle du Québec* de l'avis ci-dessus prévu.

A l'expiration de ces délais, la ville doit faire enregistrer sur tout terrain dont il s'agit une déclaration notariée constatant l'accomplissement des formalités ci-dessus prévues et cet acte ainsi enregistré constitue une preuve concluante de l'accomplissement de ces formalités. Le régis-

trateur est tenu d'accepter le dépôt des documents et d'enregistrer la déclaration notariée ci-dessus mentionnée.

Le fait qu'une rue, ruelle, voie ou place publique est décrite et enregistrée au registre prévu au premier alinéa ou est décrite dans les documents et résolutions prévus à l'article 37, fait preuve *prima facie* que cette rue, ruelle, voie ou place publique est ouverte au public depuis plus de cinq ans.

La ville ne peut se prévaloir des dispositions du présent article à l'égard de terrains sur lesquels elle a prélevé quelques taxes au cours des trois années précédentes.

Le présent article s'applique aussi aux rues, ruelles et voies privées mais seulement dans les cas où elles apparaissent au plan officiel comme telles et que leurs propriétaires ont été, à cause de leur caractère, exemptés de taxes municipales foncières durant au moins trois exercices.

Quant aux rues, ruelles, voies publiques et parcs dont la ville est propriétaire mais dont les titres comportent une restriction dans l'usage futur qu'elle veut en faire, la ville peut se libérer de ces restrictions par la procédure qui suit:

a) par la publication d'un avis à cet effet dans un quotidien de langue française et dans un quotidien de langue anglaise publiés à Montréal;

b) en payant l'indemnité fixée par la cour dans les cas où dans les douze mois de la publication de ces avis le donateur ou ses ayants droit ou successeurs ont exercé leurs recours; si ces recours ne sont pas exercés dans ce délai de douze mois, la ville est libérée.

Cet avis porte sur une rue et certaines ruelles sises dans le quadrilatère formé par les rues Masson, d'Iberville, Dandurand et la 1^{re} Avenue, Rosemont, et composées des lots 148-3304, 148-3305 et 148-3306 formant la place Basile-Patenaude et des lots 148-3184, 148-3197, 148-3198, 148-3199, 148-3200 et d'une partie du lot 148-3182 qui forment des ruelles du cadastre du village de Hochelaga, dont la description, telle qu'elle a été préparée par monsieur Denis Sarrazin, arpenteur-géomètre, a été approuvée par le comité exécutif de la ville de Montréal, le 20 juin 1979.

Le présent avis est promulgué, afin de permettre à la ville de devenir propriétaire des lots et de la partie de lot ci-dessus mentionnés, en conformité des dispositions susdites; et le soussigné déclare que la description des lots mentionnés ci-dessus, approuvée par le comité exécutif, a été déposée aux archives du service des travaux publics et qu'une copie de la description ci-dessus mentionnée dûment certifiée le 29 janvier 1979 par monsieur Denis Sarrazin, arpenteur-géomètre, a été déposée le 8 août 1979 sous le numéro 3003232 au bureau d'enregistrement de Montréal.

Le présent avis est le deuxième que le soussigné doit publier en vertu du paragraphe 3 de l'article 36 de la charte de la ville.

Hôtel de ville, Montréal, le 19 janvier 1980.

Le greffier de la ville,

4693-3-2-0

MARC BOYER.

Municipalité de Saint-Jean-Baptiste

(Comté de Rouville)

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., chapitre M-39), lors d'une séance régulière tenue le 8^e jour d'avril 1980, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 392-80, intitulé «Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières», et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,

DENIS MEUNIER.

6382-o

Village de Sainte-Madeleine

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., chapitre M-39), lors d'une séance régulière tenue le 8^e jour d'avril 1980, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 184, intitulé «Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières», et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,

RÉJEAN PALARDY.

6383-o

Succession Camille Sirois

Avis est donné par La Compagnie Trust Royal, exécuteur testamentaire, et Nicole, Jovette, Lise, Langis, Claudel et Jean-René Sirois, légataires-bénéficiaires, qu'ils ont

signé un acte d'acceptation sous bénéfice d'inventaire de la succession de Camille Sirois, reçu devant Gilles Lacerte, notaire, le 20 février 1980, au 2275, Jean-Talon est, Montréal, et enregistré à Montréal, sous le numéro 3051091, le 22 février 1980.

Repentigny, le 11 avril 1980.

LA COMPAGNIE TRUST ROYAL.

Casier postal 1810

Succursale «B»

Montréal, QC

H3B 3L5

6422-o

Succession Estelle Vaillancourt

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Paul Vaillancourt, dame Paul Vaillancourt, née Patricia Roberge, Jean-Guy Vaillancourt, Yvon Vaillancourt, Denis Vaillancourt et Jean-Guy Vaillancourt, en qualité de tuteur à ses frère et soeur qui sont Louis Vaillancourt et Nancy Vaillancourt, par ordonnance de la Cour supérieure du district d'Arthabaska, rendue le quinze janvier mil neuf cent quatre-vingt (15 janvier 1980), dossier 415-14-000075-79, ont accepté la succession d'Estelle Vaillancourt, aux termes d'un acte d'acceptation, sous bénéfice d'inventaire, passé devant Me Raymond-Pierre Gingras, notaire le trente et un mars mil neuf cent quatre-vingt (31 mars 1980), minute 4662 et enregistré à la division d'enregistrement d'Arthabaska, à Arthabaska le premier avril mil neuf cent quatre-vingt (1^{er} avril 1980), sous le numéro 221880. Warwick, le 8 avril 1980.

Le procureur,

RAYMOND-PIERRE GINGRAS, notaire.

6384-o

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le**Accordés****Marie Irène Caroline Allard**

Par le certificat numéro 80-148, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Irène Carole Allard, née le 6 décembre 1955, en celui de Marie Irène Caroline Allard.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

6376-o

Joseph René Danny Armstrong

Par le certificat numéro 80-111, du 13 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de

Joseph René Daniel Armstrong, né le 19 mars 1956, en celui de Joseph René Danny Armstrong.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

6376-o

Joseph Richard Aspirot

Par le certificat numéro 80-144, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Richard Lemieux, né le 5 juin 1961, en celui de Joseph Richard Aspirot.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

6376-o

Joseph Gontran Bédard

Par le certificat numéro 80-129, du 20 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Gontran, né le 28 mars 1930, en celui de Joseph Gontran Bédard.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

6376-o

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

Raymonde Claude Bellemare

Par le certificat numéro 80-141, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Raymonde Solanges Bellemare, née le 29 avril 1933, en celui de Raymonde Claude Bellemare.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

6376-o

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

Karen Penny Bertrand

Par le certificat numéro 80-161, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Keren Penny Strong, née le 7 juillet 1960, en celui de Karen Penny Bertrand.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

6376-o

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

Marie Janyne Bonneau

Par le certificat numéro 80-115, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jeannine Léona Côté, née le 24 octobre 1930, en celui de Marie Janyne Bonneau.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

6376-o

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

Joseph Paul Désiré André Boucher

Par le certificat numéro 80-120, du 20 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Paul Désiré Boucher, né le 25 juillet 1946, en celui de Joseph Paul Désiré André Boucher.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

6376-o

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

Marie Florida Anastasie Annie Boudreault

Par le certificat numéro 80-136, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de

Marie Florida Anastasie Boudreault, née le 2 juin 1938, en celui de Marie Florida Anastasie Annie Boudreault.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

6376-o

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

Liliane Madeleine Marie Jeanne Boulanger

Par le certificat numéro 80-118, du 13 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Liliane Madeleine Marie Jeanne Tessel (Tassel), née le 7 janvier 1958, en celui de Liliane Madeleine Marie Jeanne Boulanger.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

6376-o

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

Marie José Denise Jocelyne Brideau

Par le certificat numéro 80-142, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie José Denise Jocelyne Dufour, née le 10 septembre 1960 en celui de Marie José Denise Jocelyne Brideau.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

6376-o

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

Joseph Raphaël Brisson

Par le certificat numéro 80-158, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Raphaël Guiol, né le 17 juillet 1947, en celui de Joseph Raphaël Brisson.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

6376-o

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

Joseph Henri Yvon Collette

Par le certificat numéro 80-125, du 20 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Henri Adélar Collette, né le 26 septembre 1934, en celui de Joseph Henri Yvon Collette.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

6376-o

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

Joseph Ovila Gaétan Moïze Côté

Par le certificat numéro 80-137, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Ovila Gaétan Côté, né le 18 juillet 1953, en celui de Joseph Ovila Gaétan Moïze Côté.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

6376-o

Le sous-registraire du Québec,
GERMAIN HALLEY.

Emmanuel Darian

Par le certificat numéro 80-155, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Hratch Nihan Kechichian, né le 30 avril 1939, en celui de Emmanuel Darian.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

6376-o

Marie Thérèse Guylaine Desnoyers

Par le certificat numéro 80-151, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Thérèse Guylaine Choquette, née le 1^{er} novembre 1961, en celui de Marie Thérèse Guylaine Desnoyers.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

6376-o

Marie Marthe Monique Diane Dorval

Par le certificat numéro 80-150, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Berthe Monique Diane Caron, née le 18 mars 1961, en celui de Marie Marthe Monique Diane Dorval.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

6376-o

Lance Farrell

Par le certificat numéro 80-164, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Harold Alan Swift, né le 23 novembre 1953, en celui de Lance Farrell.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

6376-o

Roger Gauthier

Par le certificat numéro 80-117, du 13 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Roger L'Italien, né le 15 février 1961, en celui de Roger Gauthier.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

6376-o

Ronald Scott Gibbs

Par le certificat numéro 80-149, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de

Ronald Scott Bockus, né le 19 avril 1915, en celui de Ronald Scott Gibbs.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

6376-o

Micheline Johanne Marie Grenier

Par le certificat numéro 80-116, du 13 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Micheline Johanne Marie Gazaille, née le 13 décembre 1960, en celui de Micheline Johanne Marie Grenier.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

6376-o

Joseph Marcel John Louis Henderson

Par le certificat numéro 80-114, du 13 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Marcel Jean-Louis Boisvert, né le 13 juin 1955, en celui de Joseph Marcel John Louis Henderson.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

6376-o

Souren Mikhael Kurkdjian

Par le certificat numéro 80-143, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Souren Mikhael Frat, né le 6 avril 1916, en celui de Souren Mikhael Kurkdjian.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

6376-o

Marie Ange-Aimée Nancy Lahaie

Par le certificat numéro 80-112, du 13 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Ange-Aimée Armande Lahaie, née le 7 juin 1953, en celui de Marie Ange-Aimée Nancy Lahaie.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

6376-o

Joseph Hervé Charles Émile Lajoie

Par le certificat numéro 80-121, du 20 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Charles Hévé Lajoie, né le 12 mars 1919, en celui de Joseph Hervé Charles Émile Lajoie.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

6376-o

Stéphane Lalonde

Par le certificat numéro 80-156, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Stephan Humeniuk, né le 18 août 1961, en celui de Stéphane Lalonde.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

6376-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Marie Noella Julie Lambert

Par le certificat numéro 80-122 du 20 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Noella Julienne Lambert, née le 28 décembre 1942, en celui de Marie Noella Julie Lambert.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

6376-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Rosaire Lapointe

Par le certificat numéro 80-138, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Oswald Lapointe, né le 20 juin 1927, en celui de Rosaire Lapointe.

Sainte-Foy, le 10 avril 1980.

6376-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Paméla Roberta Leaman

Par le certificat numéro 80-124, du 20 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénom de Robert John Leaman, né le 2 avril 1941, en celui de Paméla Roberta Leaman.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

6376-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Tamara Gabriele Lipcovich

Par le certificat numéro 80-131, du 20 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Tamara Gabriele Lipkowsch, née le 18 novembre 1934, en celui de Tamara Gabriele Lipcovich.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

6376-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Paule Laurette Marceau

Par le certificat numéro 80-139, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de

Paule Laura Marceau, née le 16 mars 1918, en celui de Paule Laurette Marceau.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

6376-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Marie Berthe Martin

Par le certificat numéro 80-132, du 20 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Albertine, née le 8 mars 1932, en celui de Marie Berthe Martin.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

6376-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Joseph Magella Jocelyn Ménard

Par le certificat numéro 80-134, du 20 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Majella Jocelyn Michaud, né le 1^{er} janvier 1953, en celui de Joseph Magella Jocelyn Ménard.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

6376-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Joseph Lionel Meunier

Par le certificat numéro 80-145, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Lionel, né le 16 avril 1922, en celui de Joseph Lionel Meunier.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

6376-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Marie Clara Meunier

Par le certificat numéro 80-146, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Clara, née le 12 août 1926, en celui de Marie Clara Meunier.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

6376-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Marie Christiane Louise Michaud

Par le certificat numéro 80-160, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Christiane Louise Sirois, née le 1^{er} mars 1955, en celui de Marie Christiane Louise Michaud.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

6376-o *Le sous-registraire du Québec,*
GERMAIN HALLEY.

Walter Francis Mills

Par le certificat numéro 80-133, du 20 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Walter Francis Metcalfe, né le 17 décembre 1947, en celui de Walter Francis Mills.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

6376-o GERMAIN HALLEY.

Marie Jeannine Monique Morin

Par le certificat numéro 80-135, du 20 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jeannine Monique, née le 24 janvier 1936, en celui de Marie Jeannine Monique Morin.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

6376-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Norman Pâquet

Par le certificat numéro 80-119, du 13 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Nor Paquet, né le 25 mars 1931, en celui de Joseph Norman Pâquet.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

6376-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Roger Alain Denis Paradis

Par le certificat numéro 80-127 du 20 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Roger Alain Denis Collin, né le 8 avril 1961, en celui de Joseph Roger Alain Denis Paradis.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

6376-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Roger Michel Paradis

Par le certificat numéro 80-126, du 20 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Roger Michel Collin, né le 17 février 1960, en celui de Joseph Roger Michel Paradis.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

6376-o GERMAIN HALLEY.

Marie Georgette Pelletier

Par le certificat numéro 80-130, du 20 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de

Marie Georgette Lévesque, née le 8 novembre 1945, en celui de Marie Georgette Pelletier.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

6376-o GERMAIN HALLEY.

Marie Thérèse Richard

Par le certificat numéro 80-162, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Thérèse, née le 15 juillet 1918, en celui de Marie Thérèse Richard.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

6376-o GERMAIN HALLEY.

Marie Huguette Micheline Joanne Wanita Robitaille

Par le certificat numéro 80-163, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Huguette Micheline Joanne Robitaille, née le 23 octobre 1960, en celui de Marie Huguette Micheline Jeanne Wanita Robitaille.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

6376-o GERMAIN HALLEY.

Robert Wadih Roumy

Par le certificat numéro 80-113, du 13 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Wadih Roumy, né le 10 février 1944, en celui de Robert Wadih Roumy.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

6376-o GERMAIN HALLEY.

Eddy Shaoul

Par le certificat numéro 80-153, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Eddy Elia-Shaoul, né le 10 janvier 1958, en celui de Eddy Shaoul.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

6376-o GERMAIN HALLEY.

Orly Shaoul

Par le certificat numéro 80-154, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Orly Elia-Shaoul, né le 23 septembre 1961, en celui de Orly Shaoul.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

6376-o GERMAIN HALLEY.

William Shaoul

Par le certificat numéro 80-152, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de William Elia-Shaoul, né le 9 janvier 1931, en celui de William Shaoul.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

6376-o

Marie Berthe Gisèle Snyder

Par le certificat numéro 80-123, du 20 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Berthe Snyder, née le 18 janvier 1938 en celui de Marie Berthe Gisèle Snyder.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

6376-o

Joseph Denis Nicolas Tremblay

Par le certificat numéro 80-147, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Denis Nicol Tremblay, né le 14 mai 1942, en celui de Joseph Denis Nicolas Tremblay.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

6376-o

Joseph Émile Gilles Tremblay

Par le certificat numéro 80-128, du 20 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Émile Gilles Fortin dit Tremblay, né le 7 avril

1945, en celui de Joseph Émile Gilles Tremblay.
Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

6376-o

Marie Anne Louise Tremblay

Par le certificat numéro 80-140, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Anne Létitia Tremblay, née le 3 avril 1922, en celui de Marie Anne Louise Tremblay.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

6376-o

Douglas Warner Williams

Par le certificat numéro 80-159, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Douglas Warner Levy, né le 28 mai 1939, en celui de Douglas Warner Williams.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

6376-o

Philip Harry Works

Par le certificat numéro 80-157, du 27 mars 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Philip Harry Gardener, né le 16 juillet 1945, en celui de Philip Harry Works.

Sainte-Foy, le 8 avril 1980.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

6376-o

Demandes**Léontine April**

Prenez avis que Léontine April, résidant dans les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant d'ajouter le prénom de «Mimi» à ses prénoms reçus à sa naissance.

Montréal, le 21 mars 1980.

Le procureur de la requérante,

YVES GAGNÉ, notaire.

6275-16-2-o

Sonya Barakett

Avis est donné que Sonya Barakett, des ville et district de Trois-Rivières, s'adressera au ministre de la Justice

pour obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sonya Audy.

Les procureurs,

CHAMPAGNE, DIONNE & ASS.

6437-17-2-o

Hélène Caseault

Prenez avis que Hélène Caseault, résidant et domiciliée au 1427, rue Darling, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Hélène Ruel.

Montréal, le 21 mars 1980.

Les procureurs de la requérante,

LORD, LEFEBVRE & GOULET.

6438-17-2-o

Marie Aldéa Eugénie Marcelle Gagnon

Avis vous est donné que Marie Aldéa Eugénie Marcelle Gagnon, coiffeuse, domiciliée au 3451, Orléans, ville et district de Montréal, QC, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Aldéa Eugénie Marcelle Liliane Gagnon.

Montréal, le 22 janvier 1980.

Le procureur de la requérante,

6255-16-2-o

ME GUY E. BOISVERT.

Fleur-Ange Gendron

Avis est donné que dame Fleur-Ange Gendron, sans profession, domicilié au 1119, Deuxième Avenue, Québec, district de Québec, épouse de monsieur Marcel Paré, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de dame Fleurette Gendron.

Québec, le 28 mars 1980.

Le procureur de la requérante,

6260-16-2-o

MARC-ANDRÉ VERVILLE.

Marie Ida Noémie Gravel

Avis est, par la présente, donné que Marie Ida Noémie Gravel, domiciliée et résidant au 719, rue Dubuisson, secteur Arvida, ville de Jonquière, district de Chicoutimi, QC, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat pour changer son nom en celui de Marie Ida Noémie Georgette Gravel.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Jonquière, le 2 avril 1980.

La requérante,

6366-17-2-o

MARIE IDA NOÉMIE GRAVEL.

Roméo Grégoire

Avis est donné que M. Roméo Grégoire, résidant et domicilié au numéro 6365, boulevard Pie-IX, appartement 5, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son prénom en celui de Bambi Grégoire.

Montréal, le 27 février 1980.

Les procureurs du requérant,

6439-17-2-o

TOULET, BUSHEY,
LAPORTE & TURGEON, *avocats.*

Stella Harasynchuk

Avis est donné que Stella Harasynchuk, résidant et domiciliée au 844, rue Egan, à Verdun, s'adressera au mi-

nistre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Stella Sue Harrison.

Laval, le 20 mars 1980.

Les procureurs de la requérante,

6276-16-2-o

CÔTÉ ET NADON.

Armande Harvey

Avis est, par les présentes, donné que dame Armande Harvey, résidant au numéro 865, rue Normandin, Alma, district de Roberval, demandera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Hermance Harvey.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Alma, le 18 février 1980.

Les procureurs de la requérante,

6277-16-2-o

GAGNON & LAROUCHE, *avocat.*

Eugène Harvey alias Michel Harvey

Avis est, par la présente, donné que Eugène Harvey alias Michel Harvey, gérant, domicilié et demeurant au 180, rue Bourassa, Alma, district de Roberval, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Michel Harvey.

Ce certificat n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Alma, le 19 mars 1980.

Les procureurs du requérant,

6278-16-2-o

ABUD & HARVEY, *avocats.*

Dennis Edward Hooper

Avis est, par les présentes, donné que Dennis Edward Hooper, vendeur, résidant au 626, Massena Crescent, en la ville de Greenfield-Park, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Sean David Chad McCord.

Montréal, le 12 mars 1980.

Les procureurs,

6391-17-2-o

BRISKIN & ZIMMERMAN.

Jean-Michel Jdrzejewski

Avis est donné que Jean-Michel Jdrzejewski, employé civil, domicilié au numéro 282, 3^e Rang, à Saint-Charles-sur Richelieu, district de Saint-Hyacinthe, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jean-Michel Jédier.

Beloeil, le 21 mars 1980.

Le procureur du requérant,

6295-16-2-o

PIERRE CHARLES DUBOIS, *notaire.*

Wladyslaw Michel Jedrzejewski

Avis est donné que Wladyslaw Michel Jedrzejewski, agriculteur, domicilié au numéro 282, 3^e Rang, à Saint-Charles-sur-Richelieu, district de Saint-Hyacinthe, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Michel Jédier.

Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de la requête sont dame Bronislawa Stoklosa, épouse du requérant et leur deux fils mineurs, non émancipés, Richard-Gilles Jedrzejewski et Thierry-André Jedrzejewski tous deux domiciliés à la même adresse que le requérant.

Beloil, le 21 mars 1980.

Le procureur du requérant,

6296-16-2-o

PIERRE CHARLES DUBOIS, notaire.

Saully Karinofsky

Prenez avis que Saully Karinofsky, cadre, domicilié et résidant au 5272, avenue Mariette, Notre-Dame-de-Grâce, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Saul Karanofsky, ledit changement devant bénéficier à son épouse, Frances Karinofsky née Bellman, et à ses enfants, Helen Myra Karanofsky, et Earl Randall Karanofsky.

Montréal, le 25 mars 1980.

Le procureur du requérant,

6353-16-2-o

BARRY A. CAPPEL.

Joseph Georges Lafèche

Avis est, par les présentes donné, que monsieur Joseph Georges Lafèche s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Georges Daoust. Aucune personne vivante ne verra son nom changé suite à ladite requête.

Valleyfield, le 4 mars 1980.

Le procureur de la requérante,

6392-17-2-o

MARIE-ANDRÉE VILLENEUVE.

Quang Vinh La

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Quang Vinh La, étudiant, époux commun en biens de Tu Toan Nguyen Thi, étudiante, domicilié au 3325, place Decelles, appartement 304, en les ville et district de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Vinh Laquang, et celui de ses enfants mineurs, soit de Tu Mai Tram La en celui de Caroline Laquang et de Tu Tuan Khanh La en celui de Nicolas Laquang.

Aucune autre personne ne sera affectée par ce changement de nom.

Montréal, le 1^{er} avril 1980.

Le procureur du requérant,

6298-16-2-o

JEAN FILIATREULT, avocat.

Lucien Leclair

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Lucien Leclair, domicilié et résidant au 417, Grande-Côte, Saint-Eustache, district de Terrebonne, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lucien Leclerc.

Saint-Eustache, le 25 mars 1980.

Les procureurs du requérant,

6404-17-2-o

SOUMIS ET BERTRAND.

Marie Anne Julienne Leclerc

Avis est donné que Marie Anne Julienne Leclerc, domiciliée et résidant au 2410, Marquette, app. 2, Longueuil, QC, J4K 4K2, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Anne Julie Leclerc.

Longueuil, le 10 avril 1980.

La requérante,

6423-17-2-o

JULIENNE LECLERC.

Joseph Lazare Diogène Lepage

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Lazare Diogène Lepage, de Caplan, comté de Bonaventure, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Yan Lepage.

New-Richmond, le 19 février 1980.

Les procureurs du requérant,

6354-16-2-o

POIRIER & MILL.

Marie Clémence

Prenez avis que Marie Clémence, domiciliée et résidant au 100, rue Ontario est, app. 1022, Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom pour celui de Clémence Marinier.

Montréal, le 21 mars 1980.

Les procureurs de la requérante,

6440-17-2-o

LORD, LEFEBVRE & GOULET.

Claude Michaud

Avis est donné que Claude Michaud, domicilié au 651, rang York, à Saint-Barthélemy, district de Joliette, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Claude Durand.

Berthierville, le 9 avril 1980.

Les procureurs du requérant,

6393-17-2-o

MES SYLVESTRE, LACROIX &

YANAKIS, avocats.

Joseph Achile Baptiste Morneau

Avis est donné que Joseph Achile Baptiste Morneau, domicilié sur la rue Stéphane, à Saint-Nicéphore, district de Drummond, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Eugène Baptiste Morneau.

Drummondville, le 20 mars 1980.

Les procureurs du requérant,

BOLDUC, LEDUC,
PERREAU & MARTIN.

6279-16-2-o

Michel St-Juliani

Prenez avis que Michel St-Juliani, domicilié et résidant au 107, 6^e Avenue, Verdun, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Michel St-Julien.

Verdun, le 10 avril 1980.

Les procureurs du requérant,

LAFORÉST, BIBEAU & FAUTEUX.

6424-17-2-o

Bronislawa Stoklosa

Avis est donné que Bronislawa Stoklosa, maîtresse de maison, domiciliée au numéro 282, 3^e Rang, à Saint-Charles-sur-Richelieu, district de Saint-Hyacinthe s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son prénom en celui de Broni Stoklosa.

Beloeil, le 21 mars 1980.

Le procureur de la requérante,

PIERRE CHARLES DUBOIS, *notaire.*

6297-16-2-o

Marie Louise Lucette Tessier Morin

Avis est, par les présentes, donné que madame Marie Louise Lucette Tessier Morin, demeurant au 1744, rue Lucerne, à Vimont, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice en vue d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de madame

Marie Louise Lucette Morin.

Laval, le 26 mars 1980.

Le procureur de la requérante,

DANIEL BIGRAS, *avocat.*

6394-17-2-o

Joseph André Thibeault

Prenez avis que monsieur Joseph André Thibeault, connu et désigné depuis sa naissance sous le nom de Joseph Henry Thibeault, lithographe, domicilié et résidant au 8145, 13^e Avenue, Saint-François-de-Sales, dans la ville de Laval, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Henry Thibeault.

Montréal, le 27 mars 1980.

Les procureurs du requérant,

DUGAS & ALLARD.

6395-17-2-o

Deny-Lyle Vekteris

Avis est donné que Deny-Lyle Vekteris, acheteuse-vendeuse, domiciliée et résidant au no 200, rue de Gaspé, app. 606, Île-des-Soeurs, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son prénom en celui de Danute Vekteris.

Montréal, le 27 mars 1980.

Le procureur de la requérante,

ME GILLES NORMANDIN, *avocat.*

6363-17-2-o

Myra Zaritzky

Avis est donné que Myra Zaritzky, résidant et domiciliée au 4530, côte des Neiges, app. 1706, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Myra Zarr.

Montréal, le 24 mars 1980.

Les procureurs de la requérante,

BELL & CYTRYNBAUM, *avocats.*

6261-16-2-o

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec

Cour provinciale — District de Montréal

No 02-014996-800

FAIRGREEN ACRES CONDOMINIUM, demandeur
contre EDMOND CHARLES, défendeur.

Par ordre de la Cour

Le défendeur, Edmond Charles, est, par les présentes, avisé et requis de comparaître dans un délai de trente

(30) jours à compter de cette publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour provinciale à son intention.

Montréal, le 9 avril 1980.

6396-o

Le protonotaire,

RONALD CHASSÉ.

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Montréal
 No 02-014994-805

FAIRGREEN ACRES REG'D., partie demanderesse,
 contre PASCAL RINDER et NICOLE RINDER, partie
 défenderesse.

Par ordre de la Cour

Les défendeurs, Pascal Rinder et Nicole Rinder, sont,

par les présentes, avisés et requis de comparaître dans un
 délai de trente (30) jours à compter de cette publication.
 Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au
 greffe de la Cour provinciale à leur intention.

Montréal, le 9 avril 1980.

Le protonotaire,
 RONALD CHASSÉ.

6397-o

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

AMEUBLEMENT BERGER INC.

Avis est donné que la compagnie AMEUBLEMENT
 BERGER INC. demandera au ministre des Consomma-
 teurs, Coopératives et Institutions financières, la permission
 d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 8 avril 1980.

6385-o

Les procureurs de la compagnie,
 LIVERMAN & LIVERMAN.

LES AMUSEMENTS MONACO INC.

Prenez avis que la compagnie LES AMUSEMENTS
 MONACO INC., sise au 3453, carré Rochon, Saint-Foy,
 demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives
 et Institutions financières, la permission d'obtenir sa disso-
 lution.

Québec, le 8 avril 1980.

6399-o

TREMBLAY, FAUCHER & ASSOCIÉS.

ASCOT AGENCIES LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie
 ASCOT AGENCIES LTD., ayant son siège social dans la
 ville de Montréal, demandera au ministre des Consomma-
 teurs, Coopératives et Institutions financières, la permis-
 sion d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 22 février 1980.

Les procureurs de la compagnie,
 PASCAL, GARONCE, COHEN
 & DEVINE.

6367-o

LES ASSOCIÉS B & A CONSTRUCTION LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie
 LES ASSOCIÉS B & A CONSTRUCTION LTÉE,
 constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant

son siège social dans la ville de Dorval, demandera au
 ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions
 financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1^{er} avril 1980.

6425-o

Les procureurs de la compagnie,
 SELINGER & LENGVARI.

B & A CONSTRUCTION INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie B
 & A CONSTRUCTION INC., constituée en vertu de la
 Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville
 de Dorval, demandera au ministre des Consommateurs,
 Coopératives et Institutions financières, la permission
 d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1^{er} mars 1980.

6426-o

Les procureurs de la requérante,
 SELINGER & LENGVARI.

HERDACOR LTD.

Avis est, par les présentes, donné que HERDACOR
 LTD. demandera au ministre des Consommateurs, Coopé-
 ratives et Institutions financières la permission d'obtenir
 sa dissolution.

Montréal, le 2 avril 1980.

6368-o

Le secrétaire,
 W. LEHR, JR.

IMMEUBLES LA RÉSERVE DE ST-BRUNO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie
 IMMEUBLES LA RÉSERVE DE ST-BRUNO INC.,
 constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compa-
 gnies, ayant son siège social dans les ville et district de
 Montréal, demandera au ministre des Consommateurs,

Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 9 avril 1980.

Les procureurs de la compagnie,
Druker, Freed & Oiknine.

MONTFORT LAKES ESTATES INC.

Avis est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, MONTFORT LAKES ESTATES INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 27 mars 1980.

Les procureurs de la compagnie,
Verchère, Noël & Eddy.

NEO CONSTRUCTION INC.

Avis est, par la présente, donné que la compagnie NEO CONSTRUCTION INC., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Dorval, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1^{er} mars 1980.

Les procureurs de la requérante,
Selinger & Lengvari.

**LES PRODUITS DE BÉTON VIBRAPIPE LIMITÉE
VIBRAPIPE CONCRETE PRODUCTS LIMITED**

Prenez avis que la compagnie LES PRODUITS DE BÉTON VIBRAPIPE LIMITÉE et sa version anglaise VIBRAPIPE CONCRETE PRODUCTS LIMITED, constituée sous la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Sainte-Thérèse-de-Blainville,

le, province de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 9 avril 1980.

Les procureurs de la compagnie,
McAllister, Blakely,
Turgeon & Hesler.

ROYAL MOTOR SALES LTD

Prenez avis que la compagnie ROYAL MOTOR SALES LTD demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Val-d'Or, le 11 avril 1980.

Le secrétaire,
Richard Turgeon.

SANI CHUTE LEGO INC.

Prenez avis que la compagnie SANI CHUTE LEGO INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Beloil, le 11 mars 1980.

Le requérant,
Richard Gauvin.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE PORTNEUF

Avis est, par la présente, donné que la SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE PORTNEUF demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Neuville, le 16 avril 1980.

Le requérant,
Vianney Matte.

Curatelle publique — Loi sur la

Succession Thomas F. Whiteside

Succession de Whiteside, Thomas F., en son vivant de 435, Grosvenor, app. 1A, Westmount, QC, décédé le 1^{er} octobre 1979.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse

ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

6398-0

Décret(s)

Décret

Gouvernement du Québec

Numéro 929-80, 26 mars 1980

CONCERNANT une entente entre la ville de Greenfield-Park et le Procureur général.

ATTENDU QU'en vertu de l'article 104 du Code de la route (L.R.Q., chapitre C-24), une municipalité peut, par entente avec le Procureur général approuvée par le gouvernement, renoncer en faveur du procureur général à poursuivre les infractions commises dans son territoire aux lois et règlements concernant la circulation et le stationnement et convenir du partage des amendes;

ATTENDU QU'une telle entente est intervenue le 14 janvier 1975 entre le Procureur général et la ville de Greenfield-Park et a été approuvée par le gouvernement par l'arrêté en conseil 122-75 du 15 janvier 1975;

ATTENDU QUE cette entente est expirée le 30 septembre 1979;

ATTENDU QU'en vertu de la résolution 79-343 adoptée le 13 décembre 1979, la ville de Greenfield-Park a convenu à nouveau de se prévaloir des dispositions de l'article 104 du Code de la route;

ATTENDU QU'à cet effet une nouvelle entente est intervenue le 3 mars 1980 entre le Procureur général et la ville de Greenfield-Park, tel qu'il appert du document ci-annexé;

ATTENDU QU'il est prévu au paragraphe 11 de cette entente que celle-ci est pour une durée de un (1) an à compter du 1^{er} octobre 1979;

ATTENDU QU'il y a lieu que cette entente soit publiée à la *Gazette officielle du Québec* conformément à l'article 104 du Code de la route.

IL EST ORDONNÉ sur la proposition du ministre de la Justice:

QUE, conformément à l'article 104 du Code de la route (L.R.Q., chapitre C-24), l'entente intervenue le 3 mars 1980 entre le Procureur général et la ville de Greenfield-Park soit approuvée;

QUE cette entente soit publiée à la *Gazette officielle du Québec* et ait effet à compter du 1^{er} octobre 1979.

Le greffier du Conseil exécutif,
LOUIS BERNARD.

Convention

ENTRE

La ville de Greenfield-Park, corporation municipale légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 156, boulevard Churchill, à Greenfield-Park, dans les limites de son territoire,

Ci-après appelée «La ville»

ET

Le Procureur général,

Ci-après désigné «Le ministre»

ATTENDU QUE la ville de Greenfield-Park s'est prévalue le 14 janvier 1975, d'une disposition du Code de la route lui permettant de passer une entente avec le Procureur général pour renoncer en sa faveur à poursuivre les infractions commises sur la circulation et le stationnement et de convenir au partage des amendes;

ATTENDU QU'une telle entente a pris fin le 30 septembre 1979 et que les parties sont d'accord pour reconduire cette entente pour une autre année;

ATTENDU QUE l'article 104 du Code de la route (1978, chapitre 24) permet de passer une telle entente;

ATTENDU QU'en vertu de la résolution numéro 79-343 adoptée le 13 décembre 1979, la ville a décidé de reconduire l'entente pour une autre année;

La ville et le Procureur général conviennent de ce qui suit:

1. Le Procureur général s'engage à faire en sorte qu'il y ait un nombre suffisant de juges, au centre judiciaire de Longueuil, pour entendre les causes auxquelles la présente convention s'applique;

2. La ville s'engage à maintenir le règlement actuel concernant la circulation et le stationnement à l'intérieur de ses limites territoriales et à consulter le Procureur général avant d'apporter toute modification à ce règlement;

3. La ville s'engage à faire parvenir dans les deux (2) jours ouvrables de leur émission, tous les originaux des billets émis pour contravention au règlement mentionné au paragraphe 2, au Code de la route, ainsi que les originaux et copies des billets gâtés, au bureau juridique du Code de la route;

4. Le Procureur général s'engage à fournir gratuitement à la ville, les originaux et copies des billets d'infraction à la circulation et au stationnement. Ces billets devront rencontrer les exigences de l'article 31 de la Loi sur les poursuites sommaires (L.R.Q., chapitre P-15) ou de l'article 96 p. 7 du Code de la route (L.R.Q., chapitre C-24) et amendements;

5. Le Procureur général s'engage, sur réception des billets de contravention, à percevoir les amendes imposées par le nouveau règlement mentionné au paragraphe 2 et par le Code de la route et, le cas échéant, à intenter les procédures judiciaires pour parvenir à cette fin;

6. Le Procureur général permettra aux représentants de la ville de s'assurer que le traitement des rapports de contravention suit son cours normal et que l'encaissement et le remboursement des amendes s'effectuent conformément aux dispositions de la présente convention;

7. Conformément aux dispositions de l'article 104 du Code de la route, la ville renonce en faveur du Procureur général à poursuivre des infractions commises dans son territoire aux lois et règlements concernant la circulation et

le stationnement;

8. La ville ne pourra en aucun temps extentionner l'application de la présente entente à une ou des municipalités contiguës;

9. Le Procureur général s'engage à remettre mensuellement à la ville une somme représentant 75% du montant des amendes qui auront été perçues avant l'introduction d'une procédure devant les tribunaux, pour les infractions relatives au Code de la route, ainsi qu'au règlement de circulation et de stationnement mentionné au paragraphe 2. Aucune remise ne sera faite par le Procureur général lorsqu'une infraction aura fait l'objet de sommation ou de procédures judiciaires;

10. Le Procureur général s'engage à assumer le coût de l'exécution et de la mise en application de la présente convention;

11. La présente entente est pour une durée d'une année, à compter du 1^{er} octobre 1979; les termes de cette entente pourront être négociés sur avis écrit donné par l'une des parties à l'autre; toutefois, il n'y aura aucune modification des clauses monétaires ayant pour effet de diminuer le pourcentage des amendes attribuées à la ville par la présente entente.

Signé, le 3 mars 1980.

Le maire de la ville de Greenfield-Park,

STEPHEN OLYNYK.

Le greffier,

RITA DUCLOS.

Le procureur général,

MARC-ANDRÉ BÉDARD.

RITA DUCLOS, témoin

DENISE SAVOIE, témoin

6390-0

Décret

Gouvernement du Québec

Numéro 930-80, 26 mars 1980

CONCERNANT une entente entre la ville de Lemoyne et le Procureur général.

ATTENDU QU'en vertu de l'article 104 du Code de la route (L.R.Q., chapitre C-24), une municipalité peut, par entente avec le Procureur général approuvée par le gouvernement, renoncer en faveur du Procureur général à poursuivre les infractions commises dans son territoire aux lois et règlements concernant la circulation et le stationnement et convenir du partage des amendes;

ATTENDU QU'en vertu de la résolution numéro 145 adoptée le 21 avril 1976, la ville de Lemoyne désire se prévaloir des dispositions de l'article 104 du Code de la route;

ATTENDU QU'à cet effet une entente est intervenue le 3 mars 1980 entre le Procureur général et la ville de Lemoyne tel qu'il appert du document ci-annexé;

ATTENDU QU'il est prévu au paragraphe 12 de cette entente que celle-ci est pour une durée de trois (3) ans à

compter de la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

IL EST ORDONNÉ sur la proposition du ministre de la Justice:

QUE, conformément à l'article 104 du Code de la route (L.R.Q., chapitre C-24), l'entente intervenue le 3 mars 1980 entre le Procureur général et la ville de Lemoyne soit approuvée;

QUE cette entente soit publiée à la *Gazette officielle du Québec* et qu'elle entre en vigueur à compter de cette date.

Le greffier du Conseil exécutif,

LOUIS BERNARD.

ENTRE

La ville de Lemoyne, corporation municipale légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 2205, Saint-Georges, à Lemoyne.

Ci-après appelée «la ville»

ET

Le Procureur général

ATTENDU QU'en vertu de l'article 104 du Code de la route (L.R.Q., chapitre C-24), une municipalité peut, par entente avec le Procureur général approuvée par le lieutenant-gouverneur en conseil, renoncer en faveur du Procureur général à poursuivre les infractions commises sur son territoire aux lois et règlements concernant la circulation et le stationnement et convenir du partage des amendes.

ATTENDU QU'en vertu de la résolution numéro 145 adoptée le 21 avril 1976, la ville de Lemoyne désire se prévaloir des dispositions de l'article 104 du Code de la route;

La ville et le Procureur général conviennent de ce qui suit:

1. Le Procureur général s'engage à faire en sorte qu'il y ait un nombre suffisant de juges au centre judiciaire de Longueuil pour entendre les causes auxquelles la présente entente s'applique;

2. La ville s'engage à abroger tous ses règlements municipaux existants, concernant la circulation et le stationnement à l'intérieur de ses limites territoriales et à les remplacer par un nouveau règlement rédigé en collaboration avec le Procureur général;

3. La ville s'engage à consulter le Procureur général avant d'apporter toute modification au nouveau règlement mentionné au paragraphe 2 et adopté par la ville;

4. La ville s'engage à faire parvenir dans les deux (2) jours ouvrables de leur émission, tous les originaux des billets émis pour contraventions au nouveau règlement mentionné au paragraphe 2 et au Code de la route, ainsi que les originaux et copies des billets détériorés et non utilisés au Bureau juridique du Code de la route;

5. Le Procureur général s'engage à fournir gratuitement à la ville, les originaux et copies des rapports d'infraction à la circulation et au stationnement. Ces rapports devront rencontrer les exigences de l'article 31 de la Loi sur les poursuites sommaires (L.R.Q., chapitre P-15) et du para-

graphe 7 de l'article 96 du Code de la route;

6. Le Procureur général s'engage, sur réception des billets de contravention, à percevoir les amendes imposées par le nouveau règlement mentionné au paragraphe 2 et amendé conformément au paragraphe 3 et par le Code de la route et, s'il y a lieu, à tenter des procédures judiciaires pour parvenir à cette fin;

7. Le Procureur général permettra au représentant de la ville de s'assurer que le traitement des rapports de contravention suit son cours normal et que l'encaissement et le remboursement des amendes s'effectuent conformément aux dispositions de la présente entente;

8. Conformément aux dispositions de l'article 104 du Code de la route, la ville renonce en faveur du Procureur général à poursuivre les infractions commises dans son territoire aux lois et règlements concernant la circulation et le stationnement;

9. La ville ne pourra en aucun temps extensionner l'application de la présente entente à une ou des municipalités contiguës;

10. Le Procureur général s'engage à remettre mensuellement à la ville une somme représentant 75% du montant des amendes qui auront été perçues avant l'introduction d'une procédure devant les tribunaux, pour les infractions relatives au Code de la route, ainsi qu'au règlement de circulation et de stationnement mentionné au paragraphe 2. Aucune remise ne sera faite lorsqu'une infraction aura fait l'objet de sommation ou de procédure judiciaire;

11. Le Procureur général s'engage à assumer le coût de l'exécution et de la mise en application de la présente entente;

12. La présente entente entre en vigueur à la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec* pour une durée de trois ans. Cependant, les termes de cette entente pourront être négociés sur avis écrit donné par l'une des parties à l'autre; toutefois il n'y aura aucune modification des clauses monétaires ayant pour effet de diminuer le pourcentage du partage des amendes attribuées à la ville par la présente entente.

Sainte-Foy, le 3 mars 1980.

Le secrétaire-trésorier,
ANDRÉ BELLEFEUILLE, témoin.

Le directeur général,
GILLES SÉGUIN.

Le procureur général,
MARC-ANDRÉ BÉDARD.

MARIE RUELLAND, témoin

6390-0

Décret

Gouvernement du Québec

Numéro 931-80, 26 mars 1980

CONCERNANT une entente entre la Ville de Longueuil et le Procureur général.

ATTENDU QU'en vertu de l'article 104 du Code de la route (L.R.Q., chapitre C-24), une municipalité peut, par entente avec le Procureur général approuvée par le gouvernement, renoncer en faveur du Procureur général à poursuivre les infractions commises dans son territoire aux lois et règlements concernant la circulation et le stationnement et convenir du partage des amendes;

ATTENDU QU'une telle entente est intervenue le 14 janvier 1975 entre le Procureur général et la ville de Longueuil et a été approuvée par le gouvernement par l'arrêté en conseil 123-75 du 15 janvier 1975;

ATTENDU QUE cette entente est expirée le 30 septembre 1979;

ATTENDU QU'en vertu de la résolution 79-2523 adoptée le 17 décembre 1979, la ville de Longueuil a convenu à nouveau de se prévaloir des dispositions de l'article 104 du Code de la route;

ATTENDU QU'à cet effet une nouvelle entente est intervenue le 3 mars 1980 entre le Procureur général et la ville de Longueuil tel qu'il appert du document ci-annexé;

ATTENDU QU'il est prévu au paragraphe 11 de cette entente que celle-ci est pour une durée de un (1) an à compter du 1^{er} octobre 1979;

ATTENDU QU'il y a lieu que cette entente soit publiée à la *Gazette officielle du Québec* conformément à l'article 104 du Code de la route.

IL EST ORDONNÉ sur la proposition du ministre de la Justice:

QUE, conformément à l'article 104 du Code de la route (L.R.Q., chapitre C-24), l'entente intervenue le 3 mars 1980 entre le Procureur général et la ville de Longueuil soit approuvée;

QUE cette entente soit publiée à la *Gazette officielle du Québec* et ait effet à compter du 1^{er} octobre 1979.

Le greffier du Conseil exécutif,

LOUIS BERNARD.

Convention

ENTRE

La ville de Longueuil, corporation municipale légalement constituée, ayant son hôtel de ville au 300, rue St-Charles ouest, à Longueuil, agissant et représentée par messieurs Marcel Robidas, maire, et Claude Gauthier, greffier, autorisés aux fins des présentes, en vertu d'une résolution du Conseil de la ville adoptée à une séance dudit Conseil tenue le 17 décembre 1979 dont copie certifiée est jointe aux présentes,

Ci-après appelée «la ville»

ET

Le Procureur général du Québec,

Ci-après appelé «le Procureur général».

ATTENDU QUE la ville a adopté et transmis au Procureur général un règlement décrétant l'abolition de sa Cour municipale à compter du 30 septembre 1974 à minuit;

ATTENDU QUE le Procureur général et le ministre des

Affaires municipales ont approuvé cette abolition conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes;

ATTENDU QUE le Procureur général a assumé, depuis le 1^{er} octobre 1974, la responsabilité du fonctionnement d'une Cour municipale régionale desservant la ville;

ATTENDU QUE l'entente intervenue entre le Procureur général et la ville a pris fin le 30 septembre 1979 et que les parties sont d'accord pour reconduire cette entente pour une autre année;

La ville et le Procureur général conviennent de ce qui suit:

1. Le Procureur général s'engage à faire en sorte qu'il y ait un nombre suffisant de juges, au centre judiciaire de Longueuil (édifice Montval), pour entendre les causes auxquelles la présente convention s'applique;

2. La ville s'engage à maintenir le règlement actuel concernant la circulation et le stationnement à l'intérieur de ses limites territoriales et à consulter le Procureur général avant d'apporter toute modification à ce règlement;

3. La ville s'engage à faire parvenir, dans les deux (2) jours ouvrables de leur émission, tous les originaux des billets émis pour contravention au règlement mentionné à l'article 2 au Code de la route, ainsi que les originaux et copies des billets gâtés, au bureau juridique du Code de la route;

4. Le Procureur général s'engage à fournir gratuitement à la ville les originaux et copies des billets d'infraction à la circulation et au stationnement, billets qui devront être conformes aux exigences prescrites par la loi;

5. Le Procureur général s'engage, sur réception des billets de contravention, à percevoir les amendes imposées par le règlement mentionné à l'article 2 et par le Code de la route et, le cas échéant, à intenter les procédures judiciaires pour parvenir à cette fin;

6. Le Procureur général permettra aux représentants de la ville de s'assurer que le traitement des rapports de contravention suit son cours normal et que l'encaissement et le remboursement des amendes s'effectuent conformément aux dispositions de la présente convention;

7. La ville renonce en faveur du Procureur général à poursuivre pour des infractions aux lois et règlements commises sur son territoire et concernant la circulation et le stationnement;

8. La ville ne pourra en aucun temps extensionner l'application de la présente entente à une ou des municipalités contiguës;

9. Le Procureur général s'engage à remettre mensuellement à la ville une somme représentant 75% du montant des amendes qui auront été perçues avant l'introduction d'une procédure devant les tribunaux, pour les infractions relatives au Code de la route ainsi qu'au règlement de circulation et de stationnement mentionné à l'article 2. Aucune remise ne sera faite par le Procureur général lorsqu'une infraction aura fait l'objet de procédures judiciaires;

10. Le Procureur général s'engage à assumer le coût de

l'exécution et de la mise en application de la présente convention;

11. La présente entente est pour une durée d'une année, à compter du 1^{er} octobre 1979; les termes de cette entente pourront être négociés sur avis écrit donné par l'une des parties à l'autre; toutefois, il n'y aura aucune modification des clauses monétaires ayant pour effet de diminuer le pourcentage des amendes attribuées à la ville par la présente entente.

Signé le 3 mars 1980.

Le maire,
MARCEL ROBIDAS.

Le greffier,
CLAUDE GAUTHIER.

Le procureur général,
MARC-ANDRÉ BÉDARD.

MARCELLE BLEAU, témoin.
MARIE RUELLAND, témoin

6390-0

Décret

Gouvernement du Québec

Numéro 932-80, 26 mars 1980

CONCERNANT une entente entre la ville de Saint-Hubert et le Procureur général

ATTENDU QU'en vertu de l'article 104 du Code de la route (L.R.Q., chapitre C-24), une municipalité peut, par entente avec le Procureur général approuvée par le gouvernement, renoncer en faveur du Procureur général à poursuivre les infractions commises dans son territoire aux lois et règlements concernant la circulation et le stationnement et convenir du partage des amendes;

ATTENDU QU'une telle entente est intervenue le 14 janvier 1975 entre le Procureur général et la ville de Saint-Hubert et a été approuvée par le gouvernement par l'arrêté en conseil 124-75 du 15 janvier 1975;

ATTENDU QUE cette entente est expirée le 30 septembre 1979;

ATTENDU QU'en vertu de la résolution 79-1029 adoptée le 3 décembre 1979, la ville de Saint-Hubert a convenu à nouveau de se prévaloir des dispositions de l'article 104 du Code de la route;

ATTENDU QU'à cet effet une nouvelle entente est intervenue le 3 mars 1980 entre le Procureur général et la ville de Saint-Hubert, tel qu'il appert du document ci-annexé;

ATTENDU QU'il est prévu au paragraphe 11 de cette entente que celle-ci est pour une durée de un (1) an à compter du 1^{er} octobre 1979;

ATTENDU QU'il y a lieu que cette entente soit publiée à la *Gazette officielle* conformément à l'article 104 du Code de la route.

IL EST ORDONNÉ, sur la proposition du ministre de la Justice:

QUE conformément à l'article 104 du Code de la route

(L.R.Q., chapitre C-24), l'entente intervenue le 3 mars 1980 entre le Procureur général et la ville de Saint-Hubert soit approuvée;

QUE cette entente soit publiée à la *Gazette officielle du Québec* et ait effet à compter du 1^{er} octobre 1979.

Le greffier du Conseil exécutif,
LOUIS BERNARD.

Convention

entre

La ville de Saint-Hubert, corporation municipale légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 5900, boulevard Cousineau, à Saint-Hubert, dans les limites de son territoire,

Ci-après appelée «la ville»

et

Le Procureur général

Ci-après désigné «le ministre»

ATTENDU QUE la ville de Saint-Hubert s'est prévalu le 3 décembre 1979, d'une disposition du Code de la route lui permettant de passer une entente avec le Procureur général pour renoncer en sa faveur à poursuivre les infractions commises sur la circulation et le stationnement et de convenir au partage des amendes;

ATTENDU QU'une telle entente a pris fin le 30 septembre 1979 et que les parties sont d'accord pour continuer cette entente pour une autre année;

ATTENDU QUE l'article 104 du Code de la route (1978, chapitre 24) permet de passer une telle entente;

ATTENDU QU'en vertu de la résolution numéro 79-1029, adoptée le 3 décembre 1979, la ville a décidé de continuer l'entente pour une autre année;

La ville et le Procureur général conviennent de ce qui suit:

1. Le Procureur général s'engage à faire en sorte qu'il y ait un nombre suffisant de juges, au centre judiciaire de Longueuil, pour entendre les causes auxquelles la présente convention s'applique;

2. La ville s'engage à maintenir le règlement actuel concernant la circulation et le stationnement à l'intérieur de ses limites territoriales et à consulter le Procureur général avant d'apporter toute modification à ce règlement;

3. La ville s'engage à faire parvenir dans les deux (2) jours ouvrables de leur émission, tous les originaux des billets émis pour contravention au règlement mentionné au paragraphe 2, au Code de la route, ainsi que les originaux et copies des billets gâtés, au bureau juridique du Code de la route;

4. Le Procureur général s'engage à fournir gratuitement à la ville, les originaux et copies des billets d'infraction à

la circulation et au stationnement. Ces billets devront rencontrer les exigences de l'article 31 de la Loi sur les poursuites sommaires (L.R.Q., chapitre P-15) ou de l'article 96 paragraphe 7 du Code de la route (L.R.Q., chapitre C-24) et amendements;

5. Le Procureur général s'engage, sur réception des billets de contravention, à percevoir les amendes imposées par le nouveau règlement mentionné au paragraphe 2 et par le Code de la route et, le cas échéant, à intenter les procédures judiciaires pour parvenir à cette fin;

6. Le Procureur général permettra aux représentants de la ville de s'assurer que le traitement des rapports de contravention suit son cours normal et que l'encaissement et le remboursement des amendes s'effectuent conformément aux dispositions de la présente convention;

7. Conformément aux dispositions de l'article 104 du Code de la route, la ville renonce en faveur du Procureur général à poursuivre des infractions commises dans son territoire aux lois et règlements concernant la circulation et le stationnement;

8. La ville ne pourra en aucun temps extentionner l'application de la présente entente à une ou des municipalités contiguës;

9. Le Procureur général s'engage à remettre mensuellement à la ville une somme représentant 75% du montant des amendes qui auront été perçues avant l'introduction d'une procédure devant les tribunaux, pour les infractions relatives au Code de la route, ainsi qu'au règlement de circulation et de stationnement mentionné au paragraphe 2. Aucune remise ne sera faite par le Procureur général lorsqu'une infraction aura fait l'objet de sommation ou de procédures judiciaires;

10. Le Procureur général s'engage à assumer le coût de l'exécution et de la mise en application de la présente convention;

11. La présente entente est pour une durée d'une année, à compter du 1^{er} octobre 1979; les termes de cette entente pourront être négociés sur avis écrit donné par l'une des parties à l'autre; toutefois, il n'y aura aucune modification des clauses monétaires ayant pour effet de diminuer le pourcentage des amendes attribuées à la ville par la présente entente.

Signé le 3 mars 1980.

Le maire,
BERNARD RACICOT.

Le greffier,
BERNARD HOULE.

Le procureur général,
MARC-ANDRÉ BÉDARD.

6390-o

Demande(s) à la Législature

Crédit foncier Franco-Canadien

Avis est donné que le Crédit foncier Franco-Canadien déposera aussitôt que possible devant l'Assemblée nationale un projet de loi ayant pour objet de modifier sa charte aux fins de:

1. Permettre à la société de s'identifier sous un nom autre que sa dénomination sociale; et
2. Modifier une disposition concernant les objets de la société.

Montréal, le 10 avril 1980.

Les procureurs de la requérante,
DESJARDINS, DUCHARME,
DESJARDINS & BOURQUE.

6355-16-4-o

Succession de J. Roméo Pépin

Avis est, par les présentes, donné que M. Yves Lévillé, technicien en administration, domicilié au 6744, boulevard de L'Assomption, Montréal, province de Québec, et Trust Général du Canada, société de fiducie dûment constituée en vertu des Lois du Québec s'adresseront à l'Assemblée nationale du Québec, à sa présente ou à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une loi privée autorisant Trust Général du Canada, en sa qualité d'exécuteur testamentaire et fiduciaire aux termes du testament de M. J. Roméo Pépin fait le 26 juillet 1961 devant Me Jean Guillet, notaire, à remettre les biens qu'il détient ès susdites qualités aux héritiers légaux dudit J. Roméo Pépin à la date du décès de ce dernier suivant l'ordre des successions déterminé par la loi.

Montréal, le 28 mars 1980.

Les procureurs des requérants,
BEAUPRÉ, TRUDEAU, SYLVESTRE,
TAILLEFER ET LÉGER.

6264-16-4-o

Financement des partis politiques — Loi régissant le

Union Nationale

Etat sommaire du montant versé au représentant officiel de l'Union Nationale, monsieur Reynald Brochu, pour la période du 1^{er} janvier au 29 février 1980.

1. Frais d'administration	38 344,50 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	—
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	—
Total:	38 344,50 \$

Le directeur général,
PIERRE-OLIVIER BOUCHER.

6370-o

Parti québécois

Conformément à l'article 37 de la Loi régissant le financement des partis politiques, le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement par le chef du Parti québécois, de monsieur Marcel Perreault au poste de représentant officiel de l'association du Parti québécois du comté de Gatineau, par monsieur Jacques Bérubé, 48, Calais, Touraine, QC.

Montréal, le 8 avril 1980.

La secrétaire,
ME JOHANE CANNING-LACROIX.

6371-o

Liquidation des compagnies — Loi sur la

MORUZZI & BARDETTI CO. LTD.

Prenez avis que le 25 mai 1978, par jugement de l'honorable juge André Nadeau, dans une cause portant le numéro 500-05-010295-788 des dossiers de la Cour supérieure (en liquidation) du district de Montréal, ce dernier a ordonné la liquidation de «MORUZZI & BARDETTI CO. LTD.», constituée en vertu de la première partie de

la Loi sur les compagnies (L.R.Q., chapitre C-38) et en vertu d'un jugement rendu le 15 mars 1979 par la Cour supérieure, cause 500-05-010295-788, monsieur Claude Dolan de la firme Price Waterhouse & Cie a été nommé à titre de liquidateur.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

6360-o

1136-7984

Loi électorale

Présidents d'élection

Il a plu au gouvernement, de l'avis et du consentement du Conseil exécutif, par commission sous le grand sceau, de faire les nominations suivantes, pour remplir la charge de présidents d'élection, à compter du 26 mars 1980:

Référence: Décret numéro 850-80 en date du 26 mars 1980.

<i>District électoral</i>	<i>Nom, prénoms</i>	<i>Domicile</i>
Arthabaska	Moisan, Yvan (1)	131, rue Édouard, Victoriaville
Brôme-Missisquoi	Larocque, Marcellin (2)	121, rue Breamer, Cowansville
Saint-Louis	Fortier, Guy Vincent (3)	345, terrasse Saint-Denis, Montréal

(1) En remplacement de monsieur Gilles Mailhot

(2) En remplacement de monsieur Brandon Sykes

(3) En remplacement de monsieur Donald Seal

Québec, le 8 avril 1980.

6372-o

Le directeur général des élections,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

Présidents d'élection

Il a plu au gouvernement, de l'avis et du consentement du Conseil exécutif, par commission sous le grand sceau, de faire, pour remplir la charge de présidents d'élection, à compter du 15 avril 1980, les nominations suivantes:

Référence: Décret numéro 1040-80 en date du 15 avril 1980.

<i>District électoral</i>	<i>Nom, prénoms</i>	<i>Domicile</i>
Beauharnois	Daoust, André (1)	211, chemin de la Beauce Beauharnois, QC J6N 2N4
Lévis	Lachance, Roger (2)	53, de Salaberry Lévis, QC G6V 6J7
Mercier	Thériault, Ginette (3)	5056, rue Chabot Montréal, QC H2N 1Y6

(1) En remplacement de monsieur Benoît Brault, démissionnaire

(2) En remplacement de monsieur Germain Lavoie, démissionnaire

(3) En remplacement de monsieur Alain Bond, démissionnaire

Québec, le 15 avril 1980.

6372-o

Le directeur général des élections,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

Président d'élection

Conformément aux dispositions de la Loi sur la consultation populaire et la Loi électorale du Québec, j'ai fait la nomination suivante pour remplir la charge de président d'élection, à compter du 15 avril 1980.

<i>District électoral</i>	<i>Nom, prénoms</i>	<i>Domicile</i>
Westmount	Bradley, Jon G. *	601, avenue Roslyn Westmount, QC H3Y 2V1

* En remplacement de monsieur André Gascon, démissionnaire.
Québec, le 15 avril 1980.

Le directeur général des élections,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

6372-o

Nomination(s)

Àvis est donné qu'il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil de nommer, par commission sous le grand sceau du Québec, monsieur Pierre A. Deschênes, Editeur officiel du Québec, à compter du 20 février 1980, conformément au Décret du gouvernement du Québec numéro 481-80 du

20 février 1980.
Québec, le 14 avril 1980.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

6376-o

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les**CENTRE D'ACCUEIL GEORGES HÉBERT**

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 39 et 47 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (1971, chapitre 48) tel que modifiés par les articles 8 et 15 de la Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives (1978, chapitre 72), il a accordé des lettres patentes instituant un établissement public sous le nom de «CENTRE D'AC-

CUEIL GEORGES HEBERT».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est CENTRE D'ACCUEIL.

Le siège social de l'établissement est à Jonquière, district judiciaire de Chicoutimi.

Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

6360-o

1642-4939

Sociétés de prêts et de placements — Loi sur les**LE HOLDING CASTOR LTÉE**

Avis est, par les présentes, donné que le 11 mars 1980, un permis a été émis à LE HOLDING CASTOR LTEE par le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, l'autorisant à faire affaires dans la pro-

vince de Québec en vertu des dispositions de la Loi sur les sociétés de prêts et de placements.

Montréal, le 25 mars 1980.

6401-17-2-o

L'agent en chef,
W.O. STOLZENBERG.

Soumissions — Demandes de

Village de Carillon (Comté d'Argenteuil)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations du village de Carillon» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 292 000 \$ d'obligations du village de Carillon datées du 9 juin 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 14%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le mercredi 14 mai 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 9 juin 1980.

Tableau d'amortissement — 292 000 \$

Année	Capital
9 juin 1981	11 500 \$
9 juin 1982	13 000
9 juin 1983	15 000
9 juin 1984	17 000
9 juin 1985	19 500
9 juin 1985	216 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Le village de Carillon s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 9 juin 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 33 — 292 000 \$ aqeduc, égouts, voirie, etc..

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales,

édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mercredi 14 mai 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 14 mai 1980, à 20 heures, à la salle du Conseil, rue Kelly, village de Carillon, comté d'Argenteuil, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Village de Carillon, comté d'Argenteuil, le 17 avril 1980.

Le secrétaire-trésorier,
ANTONIO LAFLEUR.

Bureau municipal
16, rue Kelly
Village de Carillon
comté d'Argenteuil, QC, J0V 1C0
téléphone: 537-3879, code 514 6455-0

Commission scolaire des Chenaux (Siège social: paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, QC)

Avis est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné André Adam, directeur général, au centre administratif, 30, rue Saint-Charles, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, comté de Champlain, QC, jusqu'à 20 heures, le mardi 13 mai 1980, pour l'achat de 111 000 \$ d'obligations de la commission scolaire des Chenaux datées du 9 juin 1980, et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 14%.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 9 juin 1980.

Tableau d'amortissement — 111 000 \$

Année	Capital
9 juin 1981	6 000 \$
9 juin 1982	6 000
9 juin 1983	7 000
9 juin 1984	9 000
9 juin 1985	10 000
9 juin 1985	73 000 (à renouveler)

La commission scolaire des Chenaux, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi sur les subventions aux commissions scolaires (L.R.Q., chapitre S-36) (Bill 64), demandera au ministre de l'Éducation d'effectuer

à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire des Chénoux s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 9 juin 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 9 janvier 1979 — 52 000 \$ réfection de l'école Saint-Gabriel; 12 juin 1979 — 59 000 \$ dépenses d'immobilisations 1977-78.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le mardi 13 mai 1980, à 20 heures, au centre administratif, 30, rue Saint-Charles, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, comté de Champlain, QC.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 14 avril 1980.

Le directeur général,
ANDRÉ ADAM.

Centre administratif
30, rue Saint-Charles
Sainte-Geneviève-de-Batiscan
comté de Champlain, QC, G0X 2R0
téléphone: 378-3188, code 418 6406-0

Village de Deschaillons-sur-Saint-Laurent (Comté de Lotbinière)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Gaétan Lemay, secrétaire-trésorier, au bureau municipal, 330, Marie-Victorin, Deschaillons, comté de Lotbinière, QC, jusqu'à 17 heures, le mardi 13 mai 1980, et par après jusqu'à 19 h 30, à l'école Primaire, 155, 16^e Avenue, Deschaillons, comté de Lotbinière, QC, le même jour, pour l'achat de 616 000 \$ d'obligations du village de Deschaillons-sur-Saint-Laurent datées du 9 juin 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 14%.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 9 juin 1980.

Tableau d'amortissement — 616 000 \$

Année	Capital
9 juin 1981	101 000 \$
9 juin 1982	111 000
9 juin 1983	122 000
9 juin 1984	134 000
9 juin 1985	148 000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Le village de Deschaillons-sur-Saint-Laurent s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 9 juin 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 86(92) — 581 000 \$ renouvellement d'emprunt; 125 — 35 000 \$ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 19 h 30, le mardi 13 mai 1980, à l'École Primaire, 155, 16^e Avenue, Deschaillons, comté de Lotbinière, QC.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Village de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, comté de Lotbinière, le 15 avril 1980.

Le secrétaire-trésorier,
GAÉTAN LEMAY.

Bureau municipal
case postale 176
330, Marie-Victorin
Deschaillons
comté de Lotbinière, QC, G0S 1G0
téléphone: 292-2085, code 819
ou 926-3205, code 418

6457-0

Ville de Donnacona
(Comté de Portneuf)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Donnacona» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 637 500 \$ d'obligations de la ville de Donnacona datées du 9 juin 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 14%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le lundi 12 mai 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Edifice «G», Québec (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 9 juin 1980.

Tableau d'amortissement — 637 500 \$

Année	Capital
9 juin 1981	21 500 \$
9 juin 1982	23 000
9 juin 1983	25 000
9 juin 1984	27 000
9 juin 1985	29 000
9 juin 1985	512 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des

coupsures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Donnacona s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 9 juin 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: V-20 — 377 000 \$ renouvellement d'emprunt; V-150 — 50 000 \$ rest. bâtiments résid.; V-157 — 25 000 \$ achat d'équipement; V-162 — 137 500 \$ aqueduc, égouts, voirie; V-168 — 30 000 \$ travaux de rues; V-176 — 18 000 \$ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures le lundi 12 mai 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 12 mai 1980, à 19 heures, à la salle du Conseil, 285, rue Notre-Dame, ville de Donnacona, comté de Portneuf, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Donnacona, comté de Portneuf, le 14 avril 1980.

Le secrétaire-trésorier,
DENIS ROY.

138, avenue Pleau
Ville de Donnacona
comté de Portneuf, QC, G0A 1T0
téléphone: 285-0110, code 418

6407-0

Ville de Longueuil

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Claude Gauthier, greffier, à l'hôtel de ville, 300, rue Saint-Charles ouest, ville de Longueuil, QC, jusqu'à 14 heures, le lundi 12 mai 1980, pour l'achat de 4 745 000 \$ d'obligations de la ville de Longueuil datées du 9 juin 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 14%.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 9 juin 1980.

Tableau d'amortissement — 4 745 000 \$

Année	Capital
9 juin 1981	190 000 \$
9 juin 1982	208 000
9 juin 1983	227 000
9 juin 1984	248 000
9 juin 1985	272 000
9 juin 1985	3 600 000
	(à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Longueuil s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 9 juin 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de divers règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 2 162 000 \$; 74-545 — 34 700 \$ voirie, électricité; 75-730 — 24 000 \$; 76-768 — 60 800 \$ voirie, aqueduc, égouts; 76-811 — 28 700 \$ voirie, électricité; 76-839 — 6 200 \$ achat de machinerie; 76-852 — 80 800 \$ aqueduc, égouts, voirie; 77-1065 — 7 800 \$ aqueduc, égouts; 78-1196 — 4 200 \$ électricité; 78-1197 — 4 300 \$ aqueduc, égouts; 78-1211 — 180 000 \$ const. d'une piscine intérieure; 78-1222 — 4 400 \$ agrand. du centre culturel du parc A. Racicot; 78-1233 — 208 000 \$ aqueduc, égouts; 78-1234 — 58 800 \$ aqueduc, égouts, voirie; 78-1256 — 520 000 \$ voirie; 78-1259 — 35 000 \$ aqueduc, égouts; 78-1260(79-1398) — 47 200 \$ trav. amén.; 78-1262 — 85 400 \$; 79-1373 — 215 300 \$ aqueduc, égouts, voirie; 79-1383 — 23 000 \$ aqueduc, égouts; 79-1430 — 24 200 \$ inst. de manège au parc Champner; 79-1442 — 37 900 \$ aqueduc, égouts, voirie; 79-1466 — 47 400 \$ trav. amén. de parc; 79-1467 — 49 900 \$; 79-1475 — 709 800 \$; 79-1508 — 85 200 \$ aqueduc, égouts, voirie.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 14 heures, le lundi 12 mai 1980, à l'hôtel de ville, 300, rue Saint-Charles ouest, ville de Longueuil, QC.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Longueuil, le 14 avril 1980.

Le greffier,

CLAUDE GAUTHIER.

Hôtel de ville

300, rue Saint-Charles ouest
ville de Longueuil, QC, J4K 4Y7
téléphone: 651-4100, code 514

6408-0

Commission scolaire de Normandin

(Siège social: ville de Normandin, QC)

Avis est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Gerald Bélanger, directeur général, au centre administratif, 1013, rue Centre-Sportif, Normandin, comté de Roberval, QC, jusqu'à 20 heures, le lundi 12 mai 1980, pour l'achat de 137 000 \$ d'obligations de la commission scolaire de Normandin datées du 9 juin 1980, et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 14%.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 9 juin 1980.

Tableau d'amortissement — 137 000 \$

Année	Capital
9 juin 1981	18 000 \$
9 juin 1982	19 000
9 juin 1983	22 000
9 juin 1984	24 000
9 juin 1985	6 000
9 juin 1985	48 000
	(à renouveler)

La commission scolaire de Normandin, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi sur les subventions aux commissions scolaires (L.R.Q., chapitre S-36) (Bill 64), demandera au ministre de l'Éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour

des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire de Normandin s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 9 juin 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 25 août 1963 — 64 000 \$ renouvellement d'emprunt; 18 juin 1979 — 73 000 \$ dépenses d'immobilisations 1977-78.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le lundi 12 mai 1980, à 20 heures, au centre administratif, 1013, rue Centre-Sportif, Normandin, comté de Roberval, QC.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Normandin, le 14 avril 1980.

Le directeur général,
GÉRALD BÉLANGER.

Centre administratif
1013, rue Centre-Sportif
Normandin
comté de Roberval, QC, G0W 2E0
téléphone: 274-3348, code 418 6409-0

Paroisse de Notre-Dame-de-la-Doré

(Comté de Lac-Saint-Jean-Ouest)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Doré» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 350 500 \$ d'obligations de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Doré datées du 9 juin 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non

inférieur à 11% ni supérieur à 14%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le mardi 13 mai 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Edifice «G», Québec (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 9 juin 1980.

Tableau d'amortissement 350 500 \$

Année	Capital
9 juin 1981	7 500 \$
9 juin 1982	9 000
9 juin 1983	10 000
9 juin 1984	11 000
9 juin 1985	13 000
9 juin 1985	300 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La paroisse de Notre-Dame-de-la-Doré s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 9 juin 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 250-78 — 289 700 \$; 258-79 — 60 800 \$ aqueduc, égouts.

Les obligations seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifices «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mardi 13 mai 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 13 mai 1980, à 20 heures, au bureau du secrétaire-trésorier, 176, rue des Peupliers,

paroisse de Notre-Dame-de-la-Doré, comté de Lac-Saint-Jean-Ouest, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Paroisse de Notre-Dame-de-la-Doré, comté de Lac-Saint-Jean-Ouest, le 17 avril 1980.

Le secrétaire-trésorier,
LAURENT P. DALLAIRE.

Bureau du secrétaire-trésorier

176, rue des Peupliers

case postale 100

paroisse de Notre-Dame-de-la-Doré

comté de Lac-Saint-Jean-Ouest, QC, G0W 2J0

téléphone: 256-3545, code 418 6458-o

Ville de Saint-Pascal

(Comté de Kamouraska-Témiscouata)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Simon Lévesque, greffier, à l'hôtel de ville, 405, rue Taché, ville de Saint-Pascal, comté de Kamouraska-Témiscouata, QC, jusqu'à 20 heures, le mercredi 14 mai 1980, pour l'achat de 298 500 \$ d'obligations de la ville de Saint-Pascal datées du 9 juin 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 14%.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 9 juin 1980.

Tableau d'amortissement — 298 500 \$

Année	Capital
9 juin 1981	6 500 \$
9 juin 1982	7 000
9 juin 1983	7 000
9 juin 1984	8 000
9 juin 1985	9 000

Année	Capital
9 juin 1985	261 000 \$ (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Saint-Pascal s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 9 juin 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 99 — 27 000 \$; 104 — 21 500 \$ renouvellements d'emprunt; 139 — 250 000 \$ aqueduc, égouts, voirie.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 20 heures, le mercredi 14 mai 1980, à l'hôtel de ville, 405, rue Taché, ville de Saint-Pascal, comté de Kamouraska-Témiscouata, QC.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Saint-Pascal, comté de Kamouraska-Témiscouata, le 14 avril 1980.

Le greffier,
SIMON LÉVESQUE.

Hôtel de ville
405, rue Taché
ville de Saint-Pascal
comté de Kamouraska-Témiscouata,
QC, G0L 3Y0
téléphone: 492-2312, code 418. 6410-o

Syndicats professionnels — Loi sur les

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE PORCS DE LA RÉGION DE COATICOOK

(Loi sur les syndicats professionnels)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 24 septembre 1979, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE

PORCS DE LA RÉGION DE COATICOOK», avec siège social situé à Coaticook, district judiciaire de Saint-François.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
1637-9356

6364-o

LE SYNDICAT DE L'UPA DE GASPÉ

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 6 mars 1980, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «LE SYNDICAT DE L'UPA DE GASPE».

avec siège social situé à Douglastown, district judiciaire de Gaspé.

6365-0

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
1635-4508

Vente des effets non réclamés — Loi sur la**Compagnie des Chemins de Fer Nationaux
du Canada**

Avis est, par les présentes, donné que tous les effets reçus avant le 15^e jour d'avril 1980, et non réclamés aux bureaux de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada (division des messageries), à divers endroits du réseau seront vendus aux enchères publiques au plus haut enchérisseur par Dan Craddock, directeur de la vente (Lic.

no 80-1, comté de Dufferin) Orangeville, vente et antiques, bloc 7, concession 1, Mono Township, R.R. no 4, Orangeville, Ontario, à 10 heures, le 29 mai 1980, à moins que lesdits effets en soient réclamés et tous les frais payés avant cette date.

Montréal, le 11 avril 1980.

6456-17-6-0

Le directeur des réclamations,
E. PONZI.

Vente(s) par partage et licitation

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les terres sous-mentionnées, dans une cause de partage et licitation, seront vendues aux temps et lieu respectifs mentionnés plus bas.

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006408-775

MADELEINE BLAIS, domiciliée et résidant au 3840, avenue Plamondon, app. 1, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, demanderesse, et PIERRE BLAIS, domicilié et résidant à Berthier-sur-Mer, comté et district de Montmagny, demandeur en reprise d'instance, contre DOROTHEE BLAIS LAPIERRE, domiciliée et résidant au 5425, rue Papineau, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, et GILBERTE BLAIS, domiciliée et résidant au 149, North Arnaz Drive, à Beverley Hill, Californie, défenderesses.

«Un terrain situé à Berthier-en Bas, comté de Montmagny, faisant partie du lot connu et désigné sous le numéro cent quarante-six (146) du cadastre officiel de la paroisse de Berthier-en Bas, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur sur cinq perches de profondeur, et borné au sud par la route du village, à l'ouest par Richard Joncas ou

représentants, au sud et à l'est par d'autres parties du même lot (le tout en vertu du testament de Edmond Blais enregistré à Montmagny, sous le numéro 50078)».

La mise à prix est fixée à 312,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Montmagny, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montmagny, au 25, rue du Palais-de-Justice, Montmagny, le QUATRIÈME jour de JUIN 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GEMMA NICOLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montmagny, le 11 avril 1980.

6402-0

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-00 6408-775

MADELEINE BLAIS, domiciliée et résidant au 3840, avenue Plamondon, appartement 1, dans les ville et district de Montréal, et PIERRE BLAIS, domicilié et résidant à Berthier-sur-Mer, comté et district de Montmagny, partie demanderesse, contre DOROTHEE BLAIS LAPIERRE, domiciliée et résidant au 5425, rue Papineau, dans les ville et district de Montréal, et GILBERTÉ BLAIS, domiciliée et résidant au 149 North, Arnaz Drive, à Beverly Hill, Californie, partie défenderesse, et LE REGISTREUR de la division d'enregistrement de Berthier, mis en cause.

«a) Un terrain situé en la paroisse de La Visitation-de-l'Île-Dupas, contenant la largeur du lot numéro quatre cent cinquante-deux ci-après mentionné, soit environ trois perches et onze pieds de largeur, plus ou moins, sur la profondeur qu'il peut y avoir à partir du chemin public à aller au chenal du nord, borné comme suit: vers le sud-est par le chemin public, vers le nord-ouest par le chenal du nord, d'un côté vers le nord-est par le terrain de Arsène Farly ou représentants, et de l'autre côté vers le sud-ouest par le terrain de Henri Richard.

Un terrain situé au même lieu de La Visitation-de-l'Île-Dupas, contenant la même largeur de ce lot numéro 452, sur une profondeur de cent pieds (100 pi) mesures anglaises, à partir du chemin public en allant vers le sud-est, borné comme suit: vers le nord-ouest par le chemin public, en arrière vers le sud-est par le terrain de Joséphat Laforest partie de ce même lot numéro 452, d'un côté vers le nord-est par le terrain dudit Arsène Farly ou représentants, et de l'autre côté vers le sud-ouest par le terrain de Henri Richard.

Ces terrains font partie du lot numéro quatre cent cinquante-deux (ptie 452) des plan et livre de renvoi officiels de cette paroisse de La Visitation-de-l'Île-Dupas.

Avec une maison érigée sur la partie dudit lot numéro

452 décrite en deuxième lieu.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 625,00 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale.

«b) Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Ignace-de-Loyola, comté de Berthier, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de La Visitation-de-l'Île-Dupas, comme faisant partie du lot numéro soixante-douze (ptie 72) de la contenance de soixante pieds (60 pi) de largeur, mesures anglaises, sur une longueur de deux cents pieds (200 pi), mesures anglaises; ainsi borné en front au fleuve Saint-Laurent, d'un côté par le chemin public, et de l'autre côté ainsi qu'à la profondeur au terrain de Louis Massé ou représentants ou autres parties du lot numéro 72.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 325,00 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendus séparément au bureau de la division d'enregistrement de Berthier, au 180, rue Champlain, à Berthierville, district judiciaire de Joliette, le VENDREDI TRENTIÈME jour de MAI 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
 JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Joliette, le 16 avril 1980.

6441-o

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Chicoutimi

Fieri Facias

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
No 150-05-000007-80
Shérif: 696-80

GENERAL MOTORS ACCEPTANCE CORPORATION OF CANADA LTD, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 393, rue Racine, Chicoutimi, district de Chicoutimi, demanderesse, contre DENIS ST-HILAIRE, domicilié et résidant au 5, route rurale no 3, Larouche, district de Chicoutimi, défendeur.

«La subdivision I du lot originaire numéro vingt-quatre (lot no 24-1), dans le rang Quatre (rg IV), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Kénogami; sauf à distraire: une partie non subdivisée de la subdivision numéro 4N du lot originaire numéro vingt-quatre (lot no 24-1 ptie), dans le rang Quatre (rg IV), mesurant quarante-cinq pieds et quatre-vingt-trois centièmes (45,83') vers le nord-est, quatre-vingt-quatorze pieds et soixante-quinze centièmes (94,75 pi) vers le sud-est, trente-sept pieds et soixante-quinze centièmes (37,75 pi) vers le sud-ouest et cent un pieds et trente-quatre centièmes (101,34 pi) vers le nord-ouest; borné comme suit: vers le nord-est par une partie du lot numéro vingt-quatre (ptie lot no 24), (route régionale 170), vers le sud-est par le résidu du lot

numéro vingt-quatre-un (rés. no 24-1) propriété de Denis St-Hilaire ou représentants, vers le sud-ouest par le lot numéro soixante-dix-huit (lot no 78) et vers le nord-ouest par le lot numéro vingt-cinq - un (lot 25 - 1) des mêmes rang et canton; ladite partie ayant une superficie de quatre mille soixante-dix-sept pieds carrés et deux dixièmes (4 077,2 pi²).

Le tout avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688a C.P.C. au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 385,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, le VINGT-SIXIÈME jour de MAI 1980, à DIX heures.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Chicoutimi, le 14 avril 1980.

Le shérif,

JEAN-CLAUDE BASQUE.

6411-0

Drummond

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
No 405-05-000032-80

LA BANQUE TORONTO DOMINION, ayant une place d'affaires au 1900, boulevard Saint-Joseph, à Drummondville, QC, demanderesse, contre RÉNALD CÔTE, domicilié au 96, boulevard Terra-Jet, à Saint-Cyrille-de-Wendover, QC, défendeur, *et al.*

«Un emplacement situé dans la municipalité des cantons unis Wendover et Simpson connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Wendover comme étant une partie du lot numéro quarante-quatre

de figure irrégulière, mesurant cent cinquante pieds (150 pi) en front sur le chemin de desserte, deux cent cinquante pieds (250 pi) en profondeur dans sa ligne nord-ouest sur cent soixante-quinze pieds (175 pi) de profondeur, le tout plus ou moins, mesures anglaises, borné en front au sud-est par le chemin de desserte, en profondeur au nord-ouest et des côtés nord-est et sud-ouest par trois autres parties du lot numéro 44 demeurant la propriété de Terra-Jet Inc., le coin est, dudit emplacement est situé à mille

six cent soixante-deux pieds de l'extrémité nord-est du lot numéro 44, le susdit emplacement ayant une superficie d'environ trente-sept mille cinq cent soixante pieds carrés, plus ou moins, mesures anglaises. Avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 2 265,00 \$, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la divi-

sion de Drummond, palais de Justice, 1680, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, QC, le JEUDI VINGT-NEUVIÈME jour de MAI 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
STEPHEN DOLAN.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Drummondville, le 11 avril 1980.

6387-0

Hauterive

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Hauterive

No 655-05-000108-79

Dossier du shérif:

655-18-000003-80

CAISSE DE DÉPÔT ET DE PLACEMENT DU QUÉBEC, demanderesse, contre ANDRÉ CARTER, défendeur et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

«Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision mille cinquante-huit du lot originaire numéro un (1-1058), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Lafleche, comté de Saguenay, ville de Baie-Comeau, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et notamment la résidence portant le numéro civique 76, rue Roberval, à Baie-Comeau.

La mise à prix est fixée à 10 750,00 \$, soit 25% de

l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du registrateur de la division d'enregistrement de Saguenay, au palais de justice, avenue Mance, Baie-Comeau, le MARDI DIXIÈME jour du mois de JUIN 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif,
JACQUES VILLENEUVE.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Baie-Comeau, le 11 avril 1980.

6412-0

Canada — Province de Québec,

Cour supérieure — District de Hauterive

No 655-05-000155-79

Dossier du shérif: 18-000008-80

LA CAISSE POPULAIRE DE HAUTERIVE, demanderesse, contre LES CONSTRUCTIONS GILLES LEVASSEUR LTEE ET ROGER TALBOT, défendeurs, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision cent vingt-cinq du lot originaire bloc A (bloc A-125) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Ragueneau, village de Chute-aux-Outardes, avec les bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 111, rue Richard, Chute-aux-Outardes.

La mise à prix est fixée à 8 500,00 \$, soit 25% de

l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du registrateur de la division d'enregistrement de Saguenay, au palais de justice, avenue Mance, Baie-Comeau, le MARDI TROISIÈME jour de JUIN 1980, à ONZE heures.

Le shérif,
JACQUES VILLENEUVE.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Baie-Comeau, le 8 avril 1980.

6388-0

Hull

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Hull
 No 550-05-001140-76

AVCO FINANCIAL SERVICES CANADA LIMITED, corps politique et incorporé, ayant son siège social au 201, avenue Queen, en la ville de London, province d'Ontario et ayant une place d'affaires au numéro civique 211, de la rue Rideau, en la ville d'Ottawa, province d'Ontario, partie demanderesse, contre GUY BALL, domicilié et résidant à R.R. 2, à Ripon, district de Hull, province de Québec, et DAME THERÈSE LUSIGNAN-BALL, domiciliée et résidant à R.R. 2, à Ripon, district de Hull, province de Québec, défendeurs.

«1. Un terrain appartenant auxdits défendeurs Guy Ball et dame Thérèse Lusignan-Ball désigné au cadastre officiel pour le Quatrième Rang du canton de Ripon, sous partie du lot de terre numéro vingt-sept D (ptie 27D-R.4) mesurant plus ou moins, soixante pieds (60 pi) dans les lignes nord et sud et quatre-vingt-dix pieds (90 pi) dans les lignes est et ouest et borné, en front, à l'ouest par une rue, à l'est, au nord et au sud par partie dudit lot, propriété de monsieur Rémi Dupont ou représentants. La limite sud du terrain présentement décrit est le prolongement en ligne droite de la limite nord de la rue Tailleur.

2. Un terrain appartenant auxdits défendeurs Guy Ball et dame Thérèse Lusignan-Ball désigné au cadastre officiel pour le Quatrième Rang du canton de Ripon, sous partie du lot de terre numéro vingt-sept D (ptie 27D R.4), mesurant, plus ou moins et plus particulièrement décrit comme suit: Commençant au coin sud-est de la propriété plus haut décrite, de là en direction est sur une distance de douze pieds (12 pi) (mesure prise en suivant la rue Tailleur, aujourd'hui rue Martel), de là en direction nord sur une distance de cent vingt-cinq pieds (125 pi), de là en direction ouest sur une distance de soixante-douze pieds (72 pi), de là en direction sud sur une distance de trente-cinq pieds (35 pi), de là en direction est sur une distance de soixante pieds (60 pi), mesure prise en suivant la borne

nord de la propriété plus haut décrite, de là en direction sud sur une distance de quatre-vingt-dix pieds (90 pi), (mesure prise en suivant la limite est de la propriété plus haut décrite), soit jusqu'au point d'origine de la présente description. Ce terrain est borné au sud, par la propriété plus haut décrite, et partie par la rue Tailleur, aujourd'hui rue Martel, à l'est par le résidu dudit lot, propriété de Rémi Dupont ou représentants, au nord par le lot 28, à l'ouest, partie par la propriété du conseil du village de Ripon ou représentants et partie par la propriété plus haut décrite.

Avec bâtisses dessus construites.

Le terrain décrit en deuxième lieu est plus amplement décrit sur un plan projet qui demeure annexé à la minute numéro 21296 du notaire soussigné.

Ainsi que tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688a C.P.C. est de deux mille dollars (2,000,00 \$), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de huit mille dollars (8 000,00 \$) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité; le montant minimum devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Papineau, 228, rue Duquette, Papineauville, QC, le VINGTIÈME jour de JUIN 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
 LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Hull, le 14 avril 1980.

6431-0

Fieri Facias de terris

Canada — Province de Québec
 Cour Supérieure — District de Hull
 No 550-05-001249-79

JACQUES SAUVE, avocat, domicilié et résidant au 24, de la rue Castelbeau, en la ville d'Aylmer, district de Hull, partie demanderesse, contre J. ANDRÉ BELANGER, domicilié et résidant au 1815, chemin de Montréal, en la ville de Vanier, province d'Ontario, partie défendresse.

«Un immeuble connu et désigné comme étant partie du lot vingt-huit F et partie du lot vingt-huit H (ptie 28F et ptie 28H), rang Un (R.1), canton de Buckingham, division d'enregistrement de Papineau, borné comme suit: au nord par partie desdits lots vingt-huit F et vingt-huit H (pties 28F et 28H), à l'ouest par une lisière de terrain

étant partie du lot vingt-huit H (ptie 28H), au sud par autres parties desdits lots vingt-huit F et vingt-huit H (pties 28F et 28H), à l'est par partie dudit lot vingt-huit D (ptie 28D); la ligne nord de la partie de lot présentement décrite étant située à environ quatre mille cinquante pieds (4 050 pi) au sud de la route numéro 8, Hull-Montréal; ladite partie du lot mesurant six cents pieds (600 pi) de longueur dans ses lignes nord et sud par quatre cent dix-sept pieds (417 pi) de largeur, soit dans ses lignes est et ouest.

La parcelle de terrain présentement décrite étant bien connue des parties et étant démontrée par un liséré rouge sur un plan annexé à l'acte de vente ci-avant décrit et enregistré sous le numéro 141-936;

Avec privilège pour l'acquéreur ou ses représentants de passer sur partie dudit lot vingt-sept A (ptie 27A) et sur partie du lot vingt-huit H (ptie 28H) sur une lisière de terrain d'environ quarante pieds (40 pi) de largeur allant de la route numéro 8 à la partie de terrain présentement décrite aussi longtemps que des rues n'aient été établies officiellement;

Et spécialement sujet à une servitude en faveur de la Commission hydroélectrique de Québec en vertu d'un acte

de vente reçu devant le notaire soussigné, le trente et un octobre 1972, sous le numéro 4922 de son répertoire, dont copie certifiée a été enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Papineau, sous le numéro 124-436;

Tel que le tout se trouve actuellement.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688a C.P.C. est de cent six dollars et vingt-cinq centimes (106,25 \$), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de quatre cent vingt-cinq dollars (425,00 \$), telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité; le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Papineau, 228, rue Duquette, Papineauville, QC, le VINGTIÈME jour de JUIN 1980, à TREIZE heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 14 avril 1980.

6432-0

Iberville

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-014385-791

LES ASSOCIÉS-SERVICES FINANCIERS LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et principale place d'affaires pour la province de Québec, en les ville et district de Montréal, demanderesse, contre dame FLORENCE LINDSAY, ménagère, veuve en premières noces et non remariée de Rosario Blanchet, résidant et domiciliée au 153, Prairie, L'Acadie, district d'Iberville, et BENOÎT BASTIEN, gérant, résidant et domicilié au 153, Prairie, L'Acadie, district d'Iberville, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de St-Jean-sur-Richelieu, 320, Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, mis en cause.

«Un immeuble composé du lot numéro cinquante-sept de la subdivision officielle du lot numéro quatre cent douze (412-57), du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, contenant quinze mille cent huit pieds en superficie, avec bâtisse.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

Evaluation municipale: 1 300,00 \$

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser audit shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication, est fixé à 25% de l'évaluation municipale soit 325,00 \$.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Saint-Jean-sur-Richelieu, 320, Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, le VINGT-HUITIÈME jour de MAI 1980, à ONZE heures.

Le shérif,
CLAUDE AUDET.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jean-sur-Richelieu, le 14 avril 1980.

6442-0

Joliette

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No C.S.M. 500-05-003 594-791

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto, province d'Ontario, et une place d'affaires au 1155, boulevard Dorchester ouest, en les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre **ALBERT DESBOIS**, domicilié et résidant au 768, rue de l'Épée, à Outremont, district de Montréal, partie défenderesse, et **LE REGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

Canton de Kilkenny, paroisse de Saint-Calixte

«Un immeuble faisant partie du lot numéro huit (8) du Onzième (11^e) Rang de la subdivision primitive de Kilkenny formé au nord-ouest par la ligne entre Kilkenny et Wexford, au nord-est par les lots 7B et 7C, au sud-est sur la ligne entre le 10^e et 11^e Rangs, au sud-ouest par le lot 9A ayant 28 chaînes, 75 chaîneaux de front, 95 chaînes dans la ligne nord-est et 93 chaînes, 40 chaî-

neaux dans la ligne sud-est formant 269 acres, 1 verger et 22 perches en superficie.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 3 850,00 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, au 1532, rue Albert, à Sainte-Julienne, district de Joliette, le **MERCREDI ONZIÈME** jour de **JUIN 1980**, à **ONZE heures**.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Joliette, le 16 avril 1980.

6443-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Joliette
 No C.S.J. 705-05-000 939-78

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légale, résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970 S.R.C., chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, en les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre **CENTRE OLYMPIA DE REPENTIGNY INC.**, corps politique légalement constitué, ayant sa place d'affaires au 80, boulevard Brien, à Repentigny, district de Joliette, et **PLACEMENTS DU-HAMEL (1967) LIMITEE**, corps politique légalement constitué, ayant sa place d'affaires au 80, boulevard Brien, à Repentigny, district de Joliette, partie défenderesse, et **VILLE DE REPENTIGNY**, au 435, boulevard Iberville, à Repentigny, district de Joliette, partie intervenante, et **CENTRE RECREATIF DE LANAUDIÈRE LIMITEE**, corps politique légalement constitué, ayant sa place d'affaires au 80, boulevard Brien, à Repentigny, district de Joliette, et **LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC**, au 506, rue Sainte-Catherine est, en les ville et district de Montréal, et **LE REGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de L'Assomption, au 300, rue Dorval, à L'Assomption, district de Joliette, mis en cause.

«1) La subdivision trois de la subdivision dix-neuf du lot originaire quatre-vingt-treize (93-19-3) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse Notre-Dame-de-L'Assomption de Repentigny, division d'enregistrement de L'Assomption.

2) La resubdivision un de la resubdivision quarante-huit de la subdivision deux du lot originaire numéro quatre-vingt-trois (83-2-48-1) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre susdit.

3) La resubdivision deux de la resubdivision quarante-huit de la subdivision deux du lot originaire numéro quatre-vingt-trois (83-2-48-2) aux plan et livre de renvoi du cadastre susdit.

4) La resubdivision trois de la resubdivision quarante-huit de la subdivision deux du lot originaire numéro quatre-vingt-trois (83-2-48-3) aux plan et livre de renvoi du cadastre susdit.

Avec bâtisses y érigées, portant le numéro civique 80 et 82, boulevard Brien, à Repentigny.

Cet immeuble était autrefois connu et désigné comme étant:

a) Une partie de la resubdivision quarante-huit de la subdivision deux du lot originaire numéro quatre-vingt-trois

(83-2-48 ptie) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour la paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption de Repentigny, division d'enregistrement de L'Assomption, ladite partie mesurant quatre cent soixante-dix pieds et deux dixièmes de pied (470,2 pi) au nord-est, quatre cent quatorze pieds et soixante-douze centièmes de pied (414,72 pi) au sud-est, quatre cent soixante-huit pieds et trente-deux centièmes de pied (468,32 pi) au sud-ouest et quatre cent quinze pieds et vingt-six centièmes de pied (415,26 pi) au nord-ouest; contenant en superficie cent quatre-vingt-quatorze mille sept cents pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (194,700,5 pi) plus ou moins, mesures anglaises, et borné comme suit: au nord-est par une autre partie non subdivisée du lot 83-2-48 (boul. Brien), au sud-est par une autre partie non subdivisée du lot 83-2-48, au sud-ouest par une partie non subdivisée du lot 93-19 et au nord-ouest par une partie non subdivisée du lot 83-2-48.

b) Une partie de la subdivision dix-neuf du lot originnaire numéro quatre-vingt-treize (93-19 ptie) du même susdit cadastre, ladite partie mesurant quatre-vingt-quinze pieds et cinquante-huit centièmes de pied (95,58 pi) et trois cent soixante-dix pieds et soixante-huit centièmes de pied (370,68 pi) dans ses lignes sud-ouest, cinq cent vingt-sept pieds* et quarante-sept centièmes de pied (527,47 pi) au nord-ouest, quatre cent soixante-huit pieds et trente-deux centièmes de pied (468,32 pi) au nord-est, trois cent cinq pieds et cinquante et un centièmes de pied (305,51 pi) et deux cent vingt-cinq pieds (225 pi) dans ses lignes sud-est; contenant en superficie deux cent trente-six mille six cent soixante-douze pieds carrés (236,672 pi²), plus ou moins,

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
No C.S.J. 705-05-000 827-785

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970 S.R.C., chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, en les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre ANTONIO LESSARD, domicilié et résidant au 927, rue Saint-Luc, à Mascouche, district de Joliette, partie défenderesse, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

«Un emplacement situé en la ville de Mascouche, et connu et désigné aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche, division d'enregistrement de L'Assomption, comme étant le lot numéro soixante-huit de la subdivision officielle du lot originnaire numéro trois cent quarante (340-68).

Tel que le tout se trouve présentement, circonstances et dépendances, notamment une maison d'habitation dessus

mesures anglaises, et borné comme suit: au sud-ouest par le lot 93-19-1, par le lot 93-19-2 (boul. Aubert), au nord-ouest par une autre partie non subdivisée du lot 93-19, au nord-est par une partie non subdivisée du lot 83-2-48, au sud-est par une autre partie non subdivisée du lot 93-19 et par le lot 93-19-1.

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve, mais principalement sujet aux servitudes d'utilités publiques qui existent ou pourraient exister sur susdit immeuble et notamment sujet à une servitude en faveur de Bell Téléphone, suivant actes enregistrés à L'Assomption, sous les numéros 63.414 et 63.416».

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 403 350,00 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption au 300, rue Dorval, à L'Assomption, district de Joliette, le MARDI TROISIÈME jour de JUIN 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 16 avril 1980.

6444-o

érigée, portant le numéro 927, de la rue Saint-Luc, sans aucune exception de la part de l'emprunteur.

Avec, et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 3 825,00 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, au 300, rue Dorval à L'Assomption, district de Joliette, le VENDREDI TREIZIÈME jour de JUIN 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 16 avril 1980.

6445-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Montréal
 No C.P.M. 500-02-019 180-798

CAISSE POPULAIRE DE SAINT-JACQUES DE MONTREAL, sise au 1255, rue Berri, en les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre ERNEST TREMBLAY, domicilié et résidant au 132, 2^e Avenue, Lac-André, à La Plaine, district de Joliette, partie défenderesse et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

«Un immeuble connu et désigné comme étant le lot neuf cent quarante et un (941) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche, division d'enregistrement de L'Assomption.

Avec maison dessus érigée et portant le numéro civique 132, 2^e Avenue, Lac-André, à La Plaine. Circonstances et dépendances.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689

du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 9 800,00 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, au 300, rue Dorval, à L'Assomption, district de Joliette, VENDREDI SIXIÈME jour de JUIN 1980 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
 JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
 Cour provinciale
 Joliette, le 3 avril 1980.

6389-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Joliette
 No C.S.J. 705-05-000 558-794

TRUST GENERAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires en les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre MARCOTTE & MASSICOTTE INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 614, Père-Michaud en les cité et district de Joliette, partie défenderesse, et FRANCIS HENRY JONES, domicilié et résidant au 529, rue Saint-Charles-Borromée en les cité et district de Joliette, et LE MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, a/s du Service des corporations, 3, place Desjardins, en les ville et district de Montréal, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Joliette, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Richard, en la municipalité de la ville de Joliette, connu et désigné comme étant les lots numéros trente-trois et trente-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux (2-33 et 2-34), aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Joliette, et comme étant une partie du lot numéro trente-deux de la même subdivision du lot originaire numéro deux (2-P.32), mesurant tout cedit terrain, quatre-vingts pieds (80 pi) de largeur par environ cent cinquante pieds (150 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins et borné comme suit, savoir: en front, par ladite rue Ri-

chard, en arrière par le terrain appartenant au chemin de fer Canadien National, d'un côté par le terrain appartenant à la compagnie Laurin & Fils ou représentants, et de l'autre côté par le terrain appartenant à monsieur Léon Desrosiers ou ses représentants, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes inhérentes audit immeuble.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 18 955,00 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Joliette, le MERCREDI QUATRIÈME jour de JUIN 1980, à ONZE heures, au 577, rue Notre-Dame, en les cité et district de Joliette.

Le shérif adjoint,
 JEANNE MATTE,

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Joliette, le 3 avril 1980.

6373-0

Mingan

Bref d'exécution de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Mingan

No 650-05-000360-793

Bref noté

Banque de Montréal contre

Hotel Shelter Bay inc.

No 650-05-000443-797

16 267,37 \$

BANQUE DE MONTREAL, corps politique, ayant sa place d'affaires sur la rue Brochu, district de Mingan, partie demanderesse, contre HOTEL SHELTER BAY INC., corps politique légalement constitué, ayant une place d'affaires au 19, de la Baie, Port-Cartier, district de Mingan, et LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, en la personne de Me Rémi Lussier, ayant une place d'affaires au 9310, boulevard Saint-Laurent, à Montréal, en sa qualité de curateur d'office à dame Estelle Lepage, veuve non remariée d'Aurèle Hachey, partie défenderesse.

Description:

Un immeuble situé à Port-Cartier, dans le comté de Saguenay, connu et désigné comme étant la subdivision quarante-neuf du bloc un (bloc 1-49) au cadastre officiel pour le canton de Babel, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, la bâtisse principale portant

l'adresse civique du 19, de la Baie, à Port-Cartier.

Incluant les meubles saisis du *venditioni exponas*, numéro de la cause 650-05-000443-797.

Le montant que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est fixé à 28 225,00 \$, payable soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sept-Îles, le DIXIÈME jour de JUIN 1980, à DIX heures.

Sept-Îles, le 15 avril 1980.

L'huissier,
JEAN TRUCHON.

Truchon et Truchon, huissiers.

106, Napoléon, suite 303

Sept-Îles, QC

Tél.: 962-4966 ou 962-4973

6413-0

Bref d'exécution de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Mingan

No 650-05-000432-790

BANQUE DE MONTREAL, banque à charte, ayant une place d'affaires au 390, rue Brochu, Sept-Îles, district de Mingan, partie demanderesse, contre RICHARD PARENT, domicilié et résidant au 94, du Plateau, Amqui, district de Rimouski, et GEORGES NADEAU, domicilié et résidant au 88, McManus, Sept-Îles, district de Mingan, partie défenderesse.

Description

La subdivision un du lot originaire huit cent quatre-vingt-quatre (884-1) du rang Deux (2), village des Sept-Îles, aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Letellier, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et notamment l'immeuble portant le nu-

méro civique 78, de la rue Napoléon, à Sept-Îles.

Le montant que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est fixé à 19 200,00 \$, payable soit en argent ou par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du palais de justice de Sept-Îles, le DIXIÈME jour de JUIN 1980, à ONZE heures.

Sept-Îles, le 15 avril 1980.

L'huissier,
JEAN TRUCHON.

Truchon et Truchon, huissiers

106, Napoléon, suite 303

Sept-Îles, QC

962-4966

6414-0

Bref d'exécution de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Mingan
 No 650-02-000189-78

LA CORPORATION MUNICIPALE DE MOISIE, corporation légalement constituée selon la loi et ayant une place d'affaires à Moisie, district de Mingan, partie demanderesse, contre CENTEX LAND FUND INC., compagnie dûment constituée selon la loi et ayant une place d'affaires à Chicoutimi-Nord, au 140, Mgr-Martel, suite 1, partie défenderesse.

Description:

Un terrain connu et désigné comme étant la subdivision 168 du lot C (C-168), du rang 1, aux plans et livres de renvoi officiels du canton de Letellier, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Un terrain connu et désigné comme étant la subdivision 171 du lot C (C-171), du rang 1, aux plans et livres de renvoi officiels du canton de Letellier, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Un terrain connu et désigné comme étant la subdivision 198 du lot C (C-198) du rang 1, aux plans et livres de renvoi officiels du canton de Letellier, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Un terrain connu et désigné comme étant la subdivision 172 du lot C (C-172) du rang 1, aux plans et livres de

renvoi officiels du canton de Letellier, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Un terrain connu et désigné comme étant la subdivision 197 du lot C (C-197), du rang 1, aux plans et livres de renvoi officiels du canton de Letellier, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Un terrain connu et désigné comme étant la subdivision 178 du lot C (C-178), du rang 1, aux plans et livres de renvoi officiels du canton de Letellier, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Le montant que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication sera fixé à 2 875.00 \$, vente en bloc, payable soit en argent ou soit par chèque visé.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement, palais de justice de Sept-Îles, le DIXIÈME jour de JUIN 1980, à ONZE heures TRENTE.

Sept-Îles, le 15 avril 1980.

Truchon et Truchon, huissiers
 106, Napoléon, suite 303
 Sept-Îles, QC
 Tél.: 962-4966

L'huissier,
 JEAN TRUCHON.

6415-0

Montréal*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-011200-765

EQUILEASE LTD., corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 1255, boulevard Laird, Montréal, district de Montréal, demanderesse contre SINYOR SPINNERS OF CANADA LTD., corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 185, Louvain ouest, Montréal, district de Montréal, et SOLOMON SINYOR, de 185, Louvain ouest, Montréal, district de Montréal, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un terrain de forme irrégulière, ayant front sur la rue Paton, ville Saint-Laurent (district de Montréal), et composé de la subdivision trente-deux du lot quatre cent quarantevingt (480-32) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, mesurant cinquante pieds de front le long de la rue Paton, trente-trois pieds et cinq dixièmes à l'arrière le long de la ligne est de division par cent treize pieds et deux dixièmes de profondeur dans les deux lignes, nord et sud, de division, mesures anglaise et

plus ou moins. Ceci comprend le bâtiment y érigé portant le numéro 2320 de la rue Paton dont le mur au sud est mitoyen. Dans l'état où la propriété se trouve actuellement, avec tous ses droits, circonstances et dépendances sans aucune exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 11 750.00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le VINGT-NEUVIÈME jour de MAI 1980, à ONZE heures.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 16 avril 1980.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

6405-0

Fieri Facias de terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-003899-794

FIDUCIAIRES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1253, McGill College, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre **GEORGES ANDRÉ LEFEBVRE**, homme d'affaires, domicilié et résidant au 2112, rue des Patriotes, dans la municipalité de Saint-Ours, district de Richelieu et **ROSAIRE BEAULIEU**, surveillant d'institution pénale, domicilié et résidant au 2885, rue Chicoutimi, dans la cité de Laval, district de Montréal, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Laval, mis en cause.

«Un immeuble ayant front sur l'avenue Breault, Duvernay, ville de Laval, connu et désigné comme étant le lot numéro cent soixante-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent neuf (109-163), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul.

Avec la maison dessus érigée, portant le numéro civique 1196, de ladite avenue Breault, Duvernay, Laval, dont le mur sud-est est mitoyen.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 34 060,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le VINGT-HUITIÈME jour de MAI 1980, à DIX heures TRENTE.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 10 avril 1980.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

6416-o

Fieri Facias de terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-003898-796

FIDUCIAIRES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1253, McGill College, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre **GEORGES ANDRÉ LEFEBVRE**, homme d'affaires, domicilié et résidant au 2112, rue des Patriotes, dans la municipalité de Saint-Ours, district de Richelieu, et **ROSAIRE BEAULIEU**, surveillant d'institution pénale, domicilié et résidant au 2885, rue Chicoutimi, dans la cité de Laval, district de Montréal, défendeurs, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Laval, mis en cause.

«Un immeuble ayant front sur l'avenue Breault, à Duvernay, ville de Laval, connu et désigné comme étant le lot numéro cent soixante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent neuf (109-164), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul.

Avec la maison dessus érigée, portant le numéro civique 1190, de ladite avenue Breault, Duvernay, Laval, dont le mur nord-ouest est mitoyen.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 34 135,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le VINGT-HUITIÈME jour de MAI 1980, à DIX heures.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 10 avril 1980.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

6417-o

Fieri Facias de terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-014537-797

LES ARTISANS, SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'ASSURANCE-VIE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au numéro 333, rue Saint-Antoine est, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre M. ROBERT FORTIN, domicilié et résidant au numéro 5669, rue Orléans, dans les ville et district de Montréal, défendeur, et LE REGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur le chemin Saint-Louis en la ville de Saint-Basile-le-Grand, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Bruno, division d'enregistrement de Chambly, comme étant le lot numéro douze de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent soixante-sept (467-12). Avec une maison dessus construite, portant le numéro 589 dudit chemin Saint-Louis. Tel que le tout se trouve présentement, circonstances et dépendances, notamment sujet à une servitude en fa-

veur de Bell Canada *et Al.*, aux termes de l'acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Chambly, sous le numéro 225518, sans aucune exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 11 732,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le TRENTIÈME jour de MAI 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 11 avril 1980.

6418-0

Québec*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 No 200-05-001264-782
 S.-6138

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Lois sur les Banques 1970, S.R.C., chapitre B-1, article 100) avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, province de Québec, demanderesse, contre RAYMOND MARCOUX, syndic résidant et domicilié au 425, boulevard Charest, Québec, QC, à la faillite de REJEAN POULIOT, défendeur, et CARMEN BLANCHET-POULIOT, résidant et domiciliée au 260, 7^e Avenue, Québec, QC, mise en cause.

«Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision cent dix du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-quatorze (294-110) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division

d'enregistrement de Québec, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 4 150,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le TROISIÈME jour de JUIN 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Québec, le 26 avril 1980.

6450-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 No 200-05-001061-808
 S.-6148

IMPERIAL OIL LTEE, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à Québec, QC, demanderesse, contre GUY BOUDREAU, de 10515, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré, comté de Charlevoix, QC, défendeur.

«Un emplacement formant partie du lot soixante-neuf (ptie de 79) au cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Anne, division de Montmorency, borné vers le sud à l'avenue Royale, vers l'ouest au chemin de la côte de Omer Simard, vers le nord et l'est au terrain de B. Bouchard; mesurant cinquante-cinq pieds (55 pi) de front au chemin Royal; trente-cinq pieds (35 pi) de largeur au bout de la profondeur; sur une profondeur de quatre-vingt-onze pieds et dix pouces (91 pi 10 po) dans sa ligne sud-ouest et quatre-vingt-quinze pieds (95 pi) dans sa ligne nord-est, mesures anglaises.

Avec maison et dépendances, portant le numéro civique 10515, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré, division d'enregistrement de Montmorency, QC.»

La mise à prix est fixée à 2 525,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montmorency, 8032, avenue Royale, Château-Richer, comté de Montmorency, le QUATRIÈME jour de JUIN 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Québec, le 26 avril 1980. 6451-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 No 200-05-004701-798
 S.-6136

LA LAURENTIENNE, compagnie Mutuelle d'Assurance, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, Grande-Allée est, Québec, demanderesse, contre PIERRE AUBIN, anciennement domicilié au 284, rue Plante, Bernières, comté de Lévis, et actuellement de domicile inconnu, défendeur et LE REGISTRATEUR au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Lévis, route Trans-Canada ouest, Lévis, mis en cause.

«Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision dix-neuf du lot originaire numéro quatre cent quarante-huit (448-19) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Nicolas, comté et division d'enregistrement de Lévis.

Tel que le tout est actuellement avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, et portant le numéro

civique, 284, rue Plante, Bernières. Sujet ledit immeuble à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec aux termes de l'enregistrement 204392.»

La mise à prix est fixée à 8 375,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, route Trans-Canada ouest, Lévis, le TROISIÈME jour de JUIN 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Québec, le 26 avril 1980. 6452-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District d'Arthabaska
 No 415-02-000746-77
 S-6158

DA ME JEANNE LAROCHE, épicière, résidant et domiciliée à Val-Alain, demanderesse, contre ROSAIRE RACICOT, résidant à Val-Alain, défendeur.

«a) Un terrain de figure irrégulière, formant partie du lot no 96 du rang III de l'arpentage 1929, situé dans la municipalité de Val-Alain, maintenant connu et désigné

comme étant le lot no 192-208A aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Émélie, borné au sud-est par le rang II, au sud-ouest par le lot no 192-209A, vers le nord par le lot no 294 (chemin de fer du Canadien National), au sud-est par le lot no 192-207A, mesurant trois arpents au sud-est, dix-sept arpents, une perche et neuf pieds au sud-ouest, quinze arpents, trois perches et neuf pieds au nord-est, contenant en superficie quarante-huit arpents et soixante-quinze perches (48,75).

b) Un terrain de figure irrégulière, formant partie du lot no 96 du rang 111 de l'arpentage 1929, situé dans la municipalité de Val-Alain, maintenant connu et désigné comme étant le lot no 192-208B aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Émélie, borné au nord-ouest par le rang IV, au nord-est par le lot 192-207B, vers le sud par le lot no 194 (chemin de fer Canadien National), au sud-ouest par le lot no 192-209B, mesurant

trois arpents au nord-ouest, neuf arpents, six perches et neuf pieds au nord-est, sept arpents, sept perches au sud-ouest, contenant en superficie vingt arpents, trente-deux perches et cent soixante et deux pieds (20,32,162).»

La mise à prix est fixée à 3 750,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Lotbinière, 6296, rue Principale, Sainte-Croix, comté de Lotbinière, le CINQUIÈME jour de JUIN 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Québec, le 26 avril 1980.

6453-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-001062-806
S-6153

FERNAND MORISSETTE INC., corporation légalement constituée et ayant place d'affaires au 4245, boulevard Hamel, à l'Ancienne-Lorette, district de Québec, demanderesse, contre **LES APPARTEMENTS SAINTE-FAMILLE INC.**, corporation légalement constituée et ayant place d'affaires au 42, rue Sainte-Famille, à Québec, district de Québec, défenderesse.

«Les Appartements Sainte-Famille, 42, rue Sainte-Famille, Québec, QC. Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 2879 du cadastre officiel du quartier du Palais, division d'enregistrement de Québec.»

La mise à prix est fixée à 12 000,00 \$, soit 25% de

l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, 39, rue Saint-Louis, Québec, le CINQUIÈME jour de JUIN 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 26 avril 1980.

6454-0

Richelieu

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Richelieu
No 765-05-000411-79

BANQUE NATIONALE DU CANADA, résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970 S.R.C., chapitre B-1, article 100), demanderesse, contre **DONATIEN LÉVESQUE**, résidant et domicilié au 423, rue des Hironnelles, Sainte-Julie, QC, J0L 2C0, défendeur.

«Un emplacement situé à Sainte-Julie, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre-vingt-dix-sept de la subdivision du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-treize (293-97) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Julie, division d'enregistrement de Verchères.

Avec bâtisse y dessus construite portant le numéro civi-

que 423, rue des Hirondelles, Sainte-Julie, province de Québec.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement.»

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 6 800,00 \$, en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau

d'enregistrement du comté de Verchères, division d'enregistrement, 613, Marie-Victorin, à Verchères, le VINGT-SEPTIÈME jour de MAI 1980, à QUATORZE heures.
Sorel, le 14 avril 1980.

Le shérif adjoint du district de Richelieu.

FRANÇOIS GÉLINAS.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Sorel, le 14 avril 1980.

6446-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour provinciale — District de Richelieu

No 500-02-039162-73

CAISSE D'ÉCONOMIE DES EMPLOYÉS DE LA VOIE MARITIME DU ST-LAURENT, corporation dûment constituée en vertu de la loi, et ayant sa principale place d'affaires et son siège social au 9200, boulevard Marie-Victorin, à ville de Brossard, district de Montréal, demanderesse, contre MICHEL SAURIOL, domicilié et demeurant au 349, rue Daniel, à Saint-Amable, comté de Verchères, défendeur.

«Un emplacement situé à Saint-Amable, comté de Verchères, portant le lot numéro seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-dix-neuf (199-16) ainsi que le lot numéro neuf de la subdivision officielle du lot numéro (originaire) deux cents (200-9) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Julie, division d'enregistrement de Verchères.

Avec immeuble portant le numéro civique 349, rue Daniel, à Saint-Amable.»

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 825,00 \$, en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau d'enregistrement du comté de Verchères, division d'enregistrement, 613, Marie-Victorin, à Verchères, le VINGT-SEPTIÈME jour de MAI 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,

FRANÇOIS GÉLINAS.

Bureau du shérif

Cour provinciale

Sorel, le 14 avril 1980.

6447-0

Fieri Facias de terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-006040-792

ARMAND FORCIER ET AL., partie demanderesse, contre ANDRÉ LIZOTTE, partie défenderesse.

«Un emplacement situé sur la rue Péloquin, (218-32) en la municipalité de Saint-Amable étant composé comme suit:

1. Un lot situé à Saint-Amable, connu et désigné comme étant la subdivision quatorze du lot originaire deux cent dix-huit (218-14) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Julie, ayant une superficie de sept mille neuf cent quarante pieds carrés (7 940 pi²) mesures anglaises, et plus ou moins.

2. Un autre lot situé au même endroit connu et désigné comme étant la subdivision quinze du lot originaire deux cent dix-huit (218-15) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Julie, ayant une superficie de huit mille soixante-quinze pieds carrés (8 075 pi²) mesures anglaises et plus ou moins.

3. Un autre lot situé au même endroit connu et désigné comme étant la subdivision numéro dix-huit du lot originaire deux cent dix-huit (218-18) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Julie, mesurant quatre vingt-quinze pieds 95 pi) dans chacune de ses lignes nord-est et sud-ouest sur une profondeur de quatre-vingt-cinq pieds (85 pi) dans chacune de ses lignes nord-ouest et sud-est, le tout ayant une superficie de huit mille soixante-quinze pieds carrés (8 075 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

4. Un autre lot situé au même endroit connu et désigné comme étant la subdivision numéro dix-neuf du lot originaire deux cent dix-huit (218-19) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Julie, mesurant quatre-vingt-dix pieds (90 pi) dans chacune de ses lignes nord-est et sud-ouest sur une profondeur de quatre-vingt-cinq pieds (85 pi) dans chacune de ses lignes nord-ouest et sud-est le tout ayant

une superficie de sept mille six cent cinquante pieds carrés (7 650 pi²) mesures anglaises et plus ou moins.

Avec bâtisses, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception, ni réserve de la part de l'emprunteur, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

Sujet néanmoins, ledit immeuble à une servitude d'utilité publique créée en faveur de l'Hydro-Québec et al., et telle que plus au long explicitée au bureau d'enregistrement de Verchères, sous le numéro 141172, et une autre servitude d'utilité publique créée en faveur de l'Hydro-Québec et al., et telle que plus au long explicitée aux termes de

l'acte enregistré au susdit bureau sous le numéro 124479;»

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 2 800 \$ en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Verchères, 613, rue Marie-Victorin, à Verchères, le TROISIÈME jour de JUIN 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
FRANÇOIS GÉLINAS.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sorel, le 19 février 1980.

6419-0

Rimouski

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
No 100-05-000624-780

MATÉRIAUX B. DUPONT INC., compagnie légalement constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Rimouski, demanderesse, contre ARTHUR VAILLANCOURT, résidant à Saint-Narcisse, comté et district de Rimouski, défendeur.

Partie du lot 46 (P.-46) au cadastre officiel pour le Cinquième Rang du canton de Macpès en la municipalité de Saint-Narcisse, comté de Rimouski, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur par cent pieds (100 pi) de profondeur, mesures anglaises, bornée au nord-ouest au chemin de front, et des trois autres côtés au résidu du lot appartenant à monsieur Emilien Gobeil et/ou représentants; avec bâtisses, circonstances et dépendances dessus construites.

La mise à prix est fixée à 275,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale que l'acheteur devra payer au shérif, au moment même de la vente, par chèque certifié, à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Rimouski, au 320, de la rue Saint-Germain est, en la cité de Rimouski, le VENDREDI TRENTIÈME jour de MAI 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ROGER BERNATCHEZ.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 14 avril 1980.

6421-0

Venditioni Exponas

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
No 100-05-000009-792

PUBLICITE RAYNALD LAVOIE LTEE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires en les cité et district de Rimouski, contre GILLES LETENDRE, domicilié et résidant en la municipalité de Sainte-Blandine (Val-Neigette), district de Rimouski.

«Partie du lot numéro 28D rang I canton de Macpès, de forme irrégulière, mesurant soixante-dix pieds (70 pi) dans sa ligne sud-est, cent cinquante pieds et trois dixièmes (150,3 pi) dans sa ligne sud-ouest, soixante-dix pieds et huit dixièmes (70,8 pi) dans sa ligne nord-ouest et cent soixante et un pieds et un dixième (161,1 pi) dans sa ligne nord-est, le tout plus ou moins, mesures anglaises, borné au sud-est à la rue, au sud-ouest à Jeannot Lagacé, au nord-est au vendeur (Publicité Raynald Lavoie Ltée) et au nord-ouest à Aménagements BR Inc. ou représen-

tants, avec bâtisses, circonstances et dépendances dessus construites.»

La mise à prix sera faite à 3 525,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, lequel montant devra être payé comptant au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Rimouski au 320, de la rue Saint-Germain est, à Rimouski, le VINGT-NEUVIÈME jour de MAI 1980, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
ROGER BERNATCHEZ.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 16 avril 1980.

6459-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour fédérale — District de Rimouski
 No T-18-80

SA MAJESTÉ LA REINE, contre GHISLAIN PERON, résidant au 106, de la rue Montcalm, à Chicoutimi.

Une maison, le terrain de la maison avec une bande de terrain de vingt pieds de largeur du côté de Yvon Perron et de trente pieds de largeur de l'autre côté de la maison sur la profondeur qu'il y a du chemin à un petit lac au nord-est du chemin, ledit terrain faisant partie et à distraire du lot connu et désigné sous le numéro cent soixante-dix-sept (P.-177) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Benoit-Joseph-Labre d'Amqui, premier rang de la Seigneurie du lac Matapédia, ledit terrain borné à l'avant au chemin, en arrière au lac, d'un côté au terrain d'Yvon Perron et de l'autre côté au terrain de Mario Tardif.

La mise à prix sera faite à 1 162,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, lequel montant devra être payé comptant, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Matapédia au 29, de la rue Saint-Benoit, à Amqui, le SIXIÈME jour du mois de JUIN 1980, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
 ROGER BERNATCHEZ.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Rimouski, le 16 avril 1980.

6460-o

Roberval*Fieri Facias*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Roberval
 B.S.A. 160-18-000001-80
 C.S.A. 160-05-000173-79

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979, de la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada, (Loi sur les banques, 1970, S.R.C. chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, H2Y 2W3, partie demanderesse, contre LUCIEN MÜNGER, résidant et domicilié au 815, rue Notre-Dame ouest, Alma, QC, G8B 2K2, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Est, à Notre-Dame-d'Hébertville, partie mise en cause.

Désignation

«Un terrain situé à Alma, étant et comprenant la subdivision trois cent quarante-neuf, du lot originaire numéro seize (16-349), du rang Neuf (rg IX) pour le cadastre offi-

ciel du canton de Signai.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à la somme de 5 742,50 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité.

Pour être vendu en bloc au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Est à Hébertville, comté de Lac-Saint-Jean, district de Roberval, le TROISIÈME jour de JUILLET 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
 GERMAIN NAUD.
 Alma, C.P. 7, G8B 5V5

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Alma, le 14 avril 1980.

6420-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure, Alma — District de Roberval
 No 160-05-000259-79
 Shérif 155-18-000006-80

FERLAC INC., corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 444, rue Principale, Saint-Prime, comté de Roberval, demanderesse, contre JACQUES VALLEE, cultivateur domicilié et résidant au no 41, rang 2, Saint-Méthode, district de Roberval, défendeur et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Ouest, à Roberval, mis en cause.

«1. Le lot de terre numéro quinze (15) dans le Deuxième Rang (rg II), au cadastre officiel du canton de Parent, division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Ouest, avec ensemble toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

2. Le lot seize (16), dans le Deuxième Rang (rg II), et le lot quinze (15), dans le Troisième Rang (rg III), tous deux au cadastre officiel du canton de Parent, divi-

sion d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Ouest, avec ensemble, toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif, suivant l'article 688a C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 8 010 \$, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu en bloc au bureau d'enregistrement de la division Lac-Saint-Jean-Ouest, à Roberval, district de Roberval, le VINGT-NEUVIÈME jour de MAI 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint, district de Roberval,
 Bureau du shérif LÉON-MAURICE LAVOIE.
 Palais de Justice
 Roberval, le 15 avril 1980. 6448-0

Saguenay*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Saguenay
 No 240-02-000173-79

LA CENTRALE DU MEUBLE (CHARLEVOIX) INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 60, boulevard Notre-Dame, Clermont, comté de Charlevoix, district de Saguenay, demanderesse, contre monsieur JEAN-GUY GAGNÉ, domicilié et résidant rue Blackburn, La Malbaie, comté de Charlevoix, district de Saguenay, défendeur.

Un terrain de figure irrégulière, faisant partie du lot numéro sept cent trois (ptie 703) rang de la Rivière-Mailloux, du cadastre officiel de la paroisse de La Malbaie, borné et décrit comme suit: vers le nord-ouest par une partie du lot 699, mesurant cent pieds (100 pi) entre CD; vers le nord-est par une partie du lot 703 (Martin et Réginald Godin ou représentants), mesurant cent un pieds et neuf centièmes (101,09 pi) entre BC; vers le sud-est par un chemin public sur une partie du lot 703, mesurant cent pieds (100 pi) entre BE et vers le sud-ouest par une partie

du lot 703 (Benoit Guay ou représentants), mesurant cent un pieds et soixante-trois centièmes (101,63 pi) entre ED; contenant en superficie neuf mille huit cent sept pieds carrés (9 807 pi²), le tout mesures anglaises, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 4 167,50 \$, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de La Malbaie, district de Saguenay, le VINGT-NEUVIÈME jour du mois de MAI 1980, à ONZE heures.

Le shérif pour le district de Saguenay,
 PIERRE GAUDREULT, avocat.
 Bureau du shérif
 Cour provinciale
 La Malbaie, le 9 avril 1980. 6449-0

Saint-François*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Saint-François
 No 450-05-000990-79

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE RICHMOND-JOHNSON, corps légalement constitué ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 148, Principale nord, à Richmond, district de Saint-François, partie demanderesse, contre **CLYNTON MACDONALD**, domicilié et résidant au 1719, Rochon, app. 5, à Saint-Laurent, district de Montréal, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Richmond, mis en cause.

«Un emplacement connu et désigné comme étant la moitié nord-est du lot originaire deux cent vingt et un (1/2 N.-E. 221) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le village de Danville et pouvant être décrit ledit immeuble de façon plus précise comme suit: «lot 221 figure irrégulière: périmètre p¹, p², p³, p⁴, p⁵; partant du point* p¹ sur le plan ci-annexé lequel point est situé à l'intersection de la ligne de division des lots 220 et 221 avec l'emprise est de la rue Gleen; de ce point de départ p¹, se dirigeant dans la direction 93°31' en suivant la ligne de division des lots 220 et 221, une distance de cent quatre-vingt-onze pieds (191,0 pi) jusqu'au point p²; de là se dirigeant dans la direction 183°42' en suivant la ligne de division des lots 221 et 226, une distance de cinquante pieds (50,0 pi) jusqu'au point p³; de là se dirigeant dans la direction 273°32' une distance de cent quatre-vingt-douze pieds (192,0 pi) jusqu'au point p⁴; de là se dirigeant dans

la direction 4°47' en suivant l'emprise est de la rue Glenn une distance de cinquante pieds (50,0 pi) jusqu'au point de départ p⁵ de la partie de lot présentement décrite. Cette partie de lot est bornée vers le nord par le lot 220, vers l'est par le lot 226, vers le sud par une partie du lot 221 et vers l'ouest par la rue Glenn (sans désignation cadastrale). Contenant en superficie neuf mille cinq cent soixante-quinze pieds carrés (9 575,0 pi² M.A.)»

Tel que ledit immeuble se trouve présentement avec les bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances et tel que décrit et montré en un certificat de localisation préparé par Marc-André Bélanger, A.-G. en date du 6 juin 1979, sous le numéro 1330 de ses dossiers.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du shérif, est fixé à 1 175,00 \$.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Richmond, 746, rue Principale nord, Richmond, QC, le **MARDI VINGT-SEPTIÈME** jour de **MAI** 1980, à **ONZE** heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
 Palais de Justice
 Sherbrooke, le 9 avril 1980.

6374-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Saint-François
 No 450-05-000993-79

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE RICHMOND-JOHNSON, corps politique légalement constitué, ayant son bureau principal et place d'affaires au 148, rue Principale à Richmond, district de Saint-François, partie demanderesse, contre **RACHEL OUELLET**, domiciliée et résidant à Alma, district de Roberval, et **JEAN-GUY LACROIX**, domicilié et résidant à Alma, district de Roberval, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Richmond, mis en cause.

«Un certain terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels pour le village de Melbourne, comme étant la resubdivision numéro huit de la subdivision numéro cinq du lot originaire numéro trois (3-5-8). Avec les

bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du shérif, est fixé à 1 755,00 \$.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Richmond, 746, rue Principale nord, Richmond, QC, le **MARDI VINGT-SEPTIÈME** jour de **MAI** 1980, à **DIX** heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
 Palais de Justice
 Sherbrooke, le 8 avril 1980.

6375-o

Terrebonne*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Terrebonne

No 700-05-001173-792

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 276, rue Saint-Jacques ouest, suite 505, à Montréal, district de Montréal, province de Québec, partie demanderesse, contre **JACQUES VACHON**, résidant et domicilié au 37, rue Turgeon, à Sainte-Thérèse, district de Terrebonne, province de Québec, partie défenderesse.

Un emplacement situé en la ville de Sainte-Thérèse, connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent cinquante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent vingt-deux (222-255) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne.

Avec une maison dessus construite portant le numéro civique 151, rue Dumontier, à Sainte-Thérèse, province de Québec.

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les

servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement et notamment une servitude en faveur de Gaz Métropolitain Inc., enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, sous le numéro 434091.

La mise à prix est fixée à 10 275,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, chambre 1.03, à Saint-Jérôme, QC, le QUATRIÈME jour de JUIN 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 11 avril 1980.

6433-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Terrebonne

No 700-05-001200-793

LA MUTUELLE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, corps politique dûment incorporé ayant une place d'affaires au 1010, rue Sherbrooke ouest, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre **RICHARD FORTIN**, domicilié et résidant au 757, rue Toupin, cité de Sainte-Thérèse, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Un immeuble situé sur la rue Toupin, à Sainte-Thérèse, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre cent quatre-vingt-dix-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent cinquante-quatre (554-499) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Avec une maison dessus construite portant le numéro civique 757, de ladite rue Toupin;

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble, et sujet notamment à la servitude

en faveur de l'Hydro-Québec *et al.*, créée dans l'acte enregistré au bureau d'enregistrement de Terrebonne, sous le numéro 408579, et sujet également au règlement du zonage en faveur du ministère des Transports enregistré au même bureau d'enregistrement sous le numéro 481162.

La mise à prix est fixée à 12 625,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, chambre 1.03, à Saint-Jérôme, QC, le QUATRIÈME jour de JUIN 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 11 avril 1980.

6434-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Montréal
 No 500-02-050467-781

LAURENTIDE FINANCE COMPANY, corps politique légalement constitué, ayant son siège social et une place d'affaires à Montréal, dit district, partie demanderesse, contre **MARIO PROIETTI**, résidant et domicilié au casier postal 44, chemin Lac-Gélinas, Mont-Tremblant, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Un lopin de terre faisant partie des lots numéros vingt-neuf et trente (parties 29 et 30), rang Un (1), canton de Grandison, au cadastre dudit canton.

Mesurant, cedit lopin de terre, cinq cent dix pieds (510,0 pi) en front au sud-est le long du chemin public conduisant au lac Gélinas, environ trois cent vingt pieds (320,0 pi) en arrière le long d'un lac, quatre-vingt-dix-huit pieds (98,0 pi) de profondeur dans sa ligne nord-nord-est et environ deux cent dix pieds (210,0 pi) de profondeur dans ses lignes sud-ouest, ouest et nord-ouest en suivant un ruisseau;

Et borné au sud-est par ledit chemin public, au nord-nord-est par une autre partie du lot numéro vingt-neuf (29), au nord-ouest par ledit lac et enfin au nord-ouest, à l'ouest et au sud-ouest par le ruisseau servant de décharge audit lac;

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-006314-791

SATIN FINISH HARDWOOD FLOORING (ONTARIO) LIMITED, corporation civile légalement constituée, ayant son siège social au 354, du boulevard Lebeau, à ville Saint-Laurent, dans le district de Montréal, province de Québec, H4N 1R5, partie demanderesse, contre **DOPAT FLOORING CO. INC.**, et **HUBERT DOMINIK**, résidant au 5045, du boulevard Lévesque, à Chomedey, Laval, dans le district de Montréal, province de Québec, H7W 2S1, partie défenderesse.

Un certain emplacement ayant front sur le chemin Lakeview, dans la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard, dans la province de Québec, mesurant cinquante pieds de largeur en avant, deux cent quatre-vingts pieds de profondeur du côté nord-ouest et deux cent soixante-dix pieds de profondeur du côté sud-est et étant connu et désigné comme le lot numéro cent quarante et un de la subdivision du lot originaire bloc A, rang Huit (A-141, rang VIII) aux plan et livre de renvoi officiels du canton d'Howard, comté d'Argenteuil.

L'immeuble ci-haut décrit et ici vendu contient une su-

perficie totale de quarante-cinq mille trois cents pieds carrés (45 300,0 pi²);

L'extrémité est de la ligne nord-nord-est de quatre-vingt-dix-huit pieds se trouve à deux cent vingt-quatre pieds au sud-ouest du coin extrême nord-est de la propriété de la succession Eugène Dicaire ou représentants, mesures prises en suivant le côté ouest du chemin public.

Avec maison y érigée; tel que le tout se trouve présentement.

La mise à prix est fixée à 7 150,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, de Martigny ouest, chambre 1.03, à Saint-Jérôme, QC, le VINGT-HUITIÈME jour de MAI 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,

ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif
 Cour provinciale

Saint-Jérôme, le 11 avril 1980.

6435-o

perficie totale de treize mille quatre cent quarante-huit pieds carrés (13 448 pi²), le tout mesures anglaises et plus ou moins.

Ainsi que le tout se trouve actuellement, avec tous servitudes, droits et appartenances sans exception ni réserve de quelque nature que ce soit de la part du vendeur.

La mise à prix est fixée à 425,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement d'Argenteuil, situé à 505, rue Béthanie, à Lachute, QC, le TRENTIÈME jour de MAI 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,

ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 11 avril 1980.

6436-o

Vente(s) pour taxes

Ville de Richmond

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la ville de Richmond, que les propriétés ci-dessous désignées et situées dans les limites de Richmond, seront vendues à l'enchère publique, au bureau du Conseil à l'hôtel de ville de ladite ville de Richmond, le SEIZIÈME jour du mois de MAI 1980, à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et autres impositions ainsi que les frais encourus pour et par la vente, à moins que ces taxes et autres impositions et dépens ne soient payés avant la vente à savoir:

<i>Noms</i>	<i>Descriptions</i>	<i>Taxes, etc.</i>
Domingue, Roger	Lot numéro trois cent vingt-sept (327) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la ville de Richmond.	1 909,69 \$
Domingue, Roger	Lot numéro cent neuf, subdivision quarante-huit (109-48) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la ville de Richmond.	1 548,05
Larivière, Michel	Lot numéro deux cent quatre-vingt-douze, subdivision un (292-1) et deux cent quatre-vingt-quatorze, subdivision deux (294-2) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la ville de Richmond.	2 540,25

Richmond le 31 mars 1980.
6259-16-2-o

Le secrétaire-trésorier,
GILLES DUCHARME, O.M.A.

Consultation populaire — Loi sur la

Présidents d'élection Référendum 1980 Bureaux officiels

<i>District électoral</i>	<i>Nom, prénoms</i>	<i>Profession ou métier</i>	<i>Adresse</i>
Abitibi-Est	Pallagrossi, Renée	—	960, 5 ^e Avenue Val-d'Or, QC J9P 1C3
Abitibi-Ouest	Bernard, Armand	Agent d'assurances	12, route 111 ouest La Sarre, QC J9Z 1R4
Anjou	Deraspe, Lucien	Avocat	8924, rue de Grosbois Montréal, QC H1K 2G8
Argenteuil	St-Denis, Yvon	Marchand	512, rue Principale Lachute, QC J8H 1Y3
Arthabaska	Moisan, Yvan	Avocat	17-B, rue de Coursoil Victoriaville, QC G6P 3Y9
Beauce-Nord	Crête, Guy	Courtier en placements	51, rue Notre-Dame sud Sainte-Marie, QC G0S 2Y0
Beauce-Sud	Drouin, Jacques	Marchand	1440, 1 ^{re} Avenue Saint-Georges, QC G5Y 2C1
Beauharnois	Daoust, André	Avocat	66, rue du Marché Valleyfield J6T 1P5

<i>District électoral</i>	<i>Nom, prénoms</i>	<i>Profession ou métier</i>	<i>Adresse</i>
Bellechasse	Gagné, Patrice	Gérant de pièces	Sainte-Germaine-Station a/s Gisèle Lagrange QC, G0R 3B0
Berthier	Bastien Méthot, Josette	Speakerine	33, rue Carmen Saint-Antoine-de-Lavaltrie QC, J0K 1H0
Bonaventure	LeBlanc, Paul-Henri	Hôtelier	Edifice Villa Florence 106, chemin de la Plage New-Richmond-Ouest, QC G0C 2B0
Bourassa	Lapointe, Rita	Secrétaire	10669, rue de Saint-Firmin Semi-sous-sol Montréal, QC H2B 2G9
Bourget	Champagne, Donat	Employé civil	6886, rue de Marseille Montréal, QC H1N 1M7
Brôme-Missisquoi	Larocque, Marcellin	Entrepreneur en construction	368, rue Rivière Cowansville, QC J2K 1N3
Chambly	Doré, Henri	Analyste	95, rue Auguste-Lacaille Boucherville, QC J4B 4E6
Champlain	Germain, Hugues	Notaire	323, boul. Loranger Cap-de-la-Madeleine, QC G8T 3V8
Charlesbourg	Cloutier, Adrien	Inspecteur, calculateur, rechercheur	177, 45 ^e Rue est Charlesbourg, QC G1H 2R1
Charlevoix	Boulianne, Jean-Louis	Gérant	95, rue le Courtois La Malbaie, Charlevoix, QC G0T 1J0
Châteauguay	Huot, Huguette	—	11, rue Loïsele Mercier, QC J0L 1K0
Chauveau	Boutet, Georges-Henri	Retraité	83, rue Giroux Loretteville, QC G2B 2Y1
Chicoutimi	Morissette, Stella	Retraîtée	253, rue Bossé ouest Chicoutimi, QC G7J 1M1
Crémazie	Drouin, Jean-Paul	Contrôleur	9334, rue Lajeunesse Montréal, QC H2M 1S4
D'arcy-McGee	Friedman, Florence	Administrateur	7005, chemin Kildare, suite 7 Côte-Saint-Luc, QC H4W 1C1
Deux-Montagnes	Dorion, J.-Maurice	Courtier d'assurances	165, rue Dorion Saint-Eustache, QC J7P 2J8
Dorion	Bélanger, Jean	Maitre-fourreur	7903, rue Saint-Denis Montréal, QC H2R 2G2

<i>District électoral</i>	<i>Nom, prénoms</i>	<i>Profession ou métier</i>	<i>Adresse</i>
Drummond	Picard, Gérard	Agent d'assurances	915, boul. Saint-Joseph Drummondville, QC J2C 2C4
Dubuc	Aubin, Antonelli	Marchand	1062, avenue du Port Port-Alfred, QC G7B 1W1
Duplessis	Laurin, André	Avocat	462, place du Commerce Sept-Îles, distr. Mingan, QC G4R 2Z5
Fabre	Saindon, Jean-Paul	Entrepreneur en isolation	343, boul. Laval (Laval-des-Rapides) Laval, QC H7N 3W1
Frontenac	Bergeron, Gaston	Ferblantier	358, rue Sainte-Marie Black-Lake, QC G0N 1A0
Gaspé	Cotton Roy, Francine	Correspondante	Hôtel de ville Murdochville, QC G0E 1W0
Gatineau	Laflamme, Louis	Notaire	50, rue Notre-Dame Aylmer, QC J9H 8C7
Gouin	Rhéaume, Réal	Assistant-gérant	6568, avenue Papineau Montréal, QC H2G 2X2
Hull	Mignault, Cartier	Libraire	72, rue Laval Hull, QC J8X 3H3
Huntingdon	Brisebois, Gérald	Marchand	44, rue Lake Huntingdon, QC J0S 1H0
Iberville	Bédard Paquin, Liliane	Enseignante	919, 9 ^e Rang Sainte-Brigide-d'Iberville QC, J0J 1X0
Îles-de-la-Madeleine	Poirier, Gisèle	Commis-comptable	Havre-aux-Maisons, QC, G0B 1K0
Jacques-Cartier	Richard P., Claire	Marchand	223, 10 ^e Avenue Lachine, QC H8S 3E4
Jeanne-Mance	Yanire, Mariette	Comptable	6611-A, rue François-Boivin Montréal, QC H1M 3C7
Jean-Talon	Caron, Marc	Administrateur	806, avenue Joffre Québec, QC G1S 3L7
Johnson	Catudal, Marcel	Agriculteur	4094, 4 ^e Rang Valcourt, QC J0E 2L0
Joliette-Montcalm	Neveu, Denis	Professeur	586, rue Saint-Antoine Joliette, QC J6E 3R9
Jonquière	de Grandmaison, Yvon	Professeur	562, rue Saint-Dominique Jonquière, QC G7X 6M3

<i>District électoral</i>	<i>Nom, prénoms</i>	<i>Profession ou métier</i>	<i>Adresse</i>
Kamouraska-Témiscouata	Thibault, Bruno	Comptable agréé	518, avenue Caron Dégelis, QC G0L 1H0
L'Acadie	Binette, Fernand L.	Industriel	684, rue Rochon Saint-Laurent, QC H4L 1T4
Lac-Saint-Jean	Turcotte, Raymonde	Secrétaire	Place Saint-Joseph 6-A, Saint-Joseph Alma, QC G8B 3E1
Lafontaine	Paquin, Georges-André	Professeur	860, boul. Saint-Jean-Baptiste nord, chambre 106 N Pointe-aux-Trembles, QC H1B 3Z8
Laporte	Brossard, Jean	Notaire	920, rue Saint-Jacques Longueuil, QC J4H 3E2
Laprairie	Bédard T., Colette	Bibliotechnicienne	6975, boul. Taschereau, suite 106, Brossard, QC J4K 2X9
L'Assomption	Duval, Henri	Avocat	577, rue Notre-Dame suite 752, Repentigny, QC J6A 2T6
Laurentides-Labelle	Brisebois, Jacques	Commis-comptable	511, rue Salaberry, local 1 Mont-Laurier, QC J9L 1P2
Laurier	Labonté, J.-Benoît	Conducteur	330, rue de Liège est Montréal, QC H2P 1J4
Laval	Gauthier, Gilles-G.	Courtier d'assurances	4671, boul. Samson Chomedey, Laval, QC H7W 2H5
Laviolette	Lévesque, Jacques	Avocat	290, rue Saint-Joseph Suite 110-A La Tuque, QC G9X 1K8
Lévis	Lachance, Roger	Comptable agréé	Les Galeries Rond Point 44, rue Kennedy Lévis, QC G6V 6C4
Limoulu	Fournier, Emery	Commis de bureau	1385, 24 ^e Rue Limoulu, QC G1J 1N4
Lotbinière	Lemay, J.-Raymond	Marchand	Centre culturel 1130, rue Centenaire Saint-Agapit, QC G0S 1Z0
Louis-Hébert	Bériaux, Michel	Agent-passagers	833, avenue des Mons Sainte-Foy, QC G1X 2R6
Maisonnette	Marleau, Jacques	Superviseur	4570, rue Adam Montréal, QC H1V 1V2

<i>District électoral</i>	<i>Nom, prénoms</i>	<i>Profession ou métier</i>	<i>Adresse</i>
Marguerite-Bourgeoys	Ratelle, Lionel	Comptable	70, 65 ^e Avenue LaSalle, QC H8P 3E6
Maskinongé	Montour, André	Agent d'immeubles	5834, boul. Royal Trois-Rivières-Ouest, QC G9A 4P2
Matane	Gauthier, Cécile	Assureur-vie	120, avenue Jacques-Cartier Matane, QC G4W 3P8
Matapédia	Bouchard, Marc	Assureur-vie	53, rue Saint-Jacques nord Causapsal, QC G0J 1J0
Mégantic-Compton	Ethier, Camille	Évaluateur municipal	4669, rue Laval Lac-Mégantic (quartier nord) QC, G6B 1C4
Mercier	Thériault, Ginette	—	4801, rue Papineau Montréal H2H 1V7
Mille-Îles	Lachance, Robert	Professeur	3542, boul. de la Concorde Laval, QC H7E 4W1
Montmagny-L'Islet	Fafard, Pierre	Secrétaire-gérant	Route des Pionniers ouest L'Islet, QC G0R 2B0
Montmorency	Pouliot, Ferdinand	Conseiller syndical	726, avenue Royale Beauport, QC G1E 1Z4
Mont-Royal	Graton, Claude-Henri	Notaire	71, avenue Roosevelt Mont-Royal, QC H3R 2G9
Nicolet-Yamaska	Drouin, Alain	Préposé aux bénéficiaires	155, rue Panet Nicolet, QC J0G 1E0
Notre-Dame-de-Grâce	Michaud, Gérard-J.	Représentant publicitaire	4680, avenue Belmore Montréal, QC H4B 2C2
Orford	Bélanger, Normand	Commerçant	294, rue Saint-Jacques nord Coaticook, QC J1A 2R3
Outremont	Lussier, Pierre	Administrateur	60, avenue Duverger Outremont, QC H2V 1N1
Papineau	Durocher, Yvon	Assureur-vie	922, boul. Maloney est Gatineau, QC J8P 1H5
Pointe-Claire	Angers Bourgeau, Claire	—	10L, Donegani Pointe-Claire, QC Centre d'achats Valois H9R 2V4
Pontiac-Témiscamingue	Jollette, Françoise	Journaliste	39, rue Sainte-Anne Ville-Marie, QC J0Z 3W0

<i>District électoral</i>	<i>Nom, prénoms</i>	<i>Profession ou métier</i>	<i>Adresse</i>
Portneuf	Tessier, Bernard	Comptable	Sous-sol de l'église Place de l'Église, QC Saint-Casimir, QC G0A 3L0
Prévost	Boivin, Pierre	Avocat	784, rue Labelle Saint-Jérôme, QC J7Z 5M3
Richelieu	Bordeleau, Jacques	Directeur d'école	106, rue du Prince Sorel, QC J9P 4J8
Richmond	Dion, Jean	Tailleur de cuir	1358, Spooner Pond Richmond, QC J0B 2H0
Rimouski	Michaud, André	Comptable	331, rue Rivard Plaza Industriel Rimouski, QC G5L 7J6
Rivière-du-Loup	Jean, Félix	Comptable agréé	31, rue Notre-Dame est Trois-Pistoles, QC G0L 4K0
Robert-Baldwin	Cardin, Jean-Robert	Ingénieur	11060, boul. Gouin Roxboro, QC H8Y 1X3
Roberval	Sénéchal, Maurice	Enseignant	1500, rue des Érables Dolbeau, QC G8L 2W7
Rosemont	Huneault, Léopold	Machiniste	3522, rue Masson Montréal, QC H1X 1R9
Rouyn-Noranda	Guertin, Laurent	Avocat	607, avenue Murdoch Noranda, QC J9X 1H4
Saguenay	Ross, Jacqueline	Infirmière auxiliaire	851, rue de Poyjalon Hauterive, QC G5C 1N3
Sainte-Anne	Guérin, Pierre	Éducateur-sexologue	1497, rue Wellington Montréal, QC H3K 1V4
Saint-François	Caron, Roger	Secrétaire-trésorier	Ecole Sainte-Marie Salles 15 et 18 200, rue Conseil Sherbrooke, QC, J1G 1J1
Saint-Henri	Tremblay, Richard	Comptable agréé	4601, Notre-Dame Montréal, QC H4C 1S5
Saint-Hyacinthe	Benoît, Serge	Professeur de chimie	1555, rue des Cascades Saint-Hyacinthe, QC J2S 3H7
Saint-Jacques	Coulombe, Fernand	Machiniste	1800, rue Ontario est Montréal, QC H2K 1T4

<i>District électoral</i>	<i>Nom, prénoms</i>	<i>Profession ou métier</i>	<i>Adresse</i>
Saint-Jean	Fortier, Edouard	Principal d'école	296, rue Sainte-Marie Saint-Jean-sur-Richelieu QC, J3B 1J1
Saint-Laurent	Béliveau, André	Technicien électronique	Sous-sol Norwood United Church 1600, rue de l'Eglise Saint-Laurent, QC, H4L 2H8
Saint-Louis	Fortier, Guy Vincent	Ingénieur	1246, rue Saint-Denis Montréal, QC H2X 3J6
Sainte-Marie	Violette, Claude	Avocat	2501, rue Messier Montréal, QC H2K 3R4
Saint-Maurice	Poudrier, Richard	Avocat	2360, avenue Richard Shawinigan-Sud, QC G9P 1A4
Sauvé	Roussin, Richard	Consultant	5325, boul. Léger Montréal-Nord, QC H1G 6K3
Shefford	Ferland, Yoland-Paul	Gérant	Sous-sol presbytère Saint-Benoît 170, Saint-Antoine nord Granby, QC J2G 5G8
Sherbrooke	O'Gallagher, Patrick	Professeur	765, rue Buck Sherbrooke, QC J1J 3L6
Taillon	Cicciarello, Yvon	Avocat-stagiaire	5245, boul. Cousineau, s. 164 Saint-Hubert, QC J3Y 6J8
Taschereau	St-Laurent, Lucien	Inspecteur-vérificateur	25, boul. Charest ouest Québec, QC G1K 1X1
Terrebonne	Roy, Guy	Greffier de la Cour municipale	110, rue Turgeon Sainte-Thérèse, QC J7E 3H9
Trois-Rivières	Madore, Jacques	Professeur	3675, rue Nérée-Beauchemin Trois-Rivières, QC G8Y 3Z9
Vanier	Nolin, Jean-Paul	Technicien	315, avenue Proulx Vanier, QC G1M 1X2
Vaudreuil-Soulanges	Champagne, Françoise	Agent d'immeubles	2, rue Dutrisac Vaudreuil, QC J7V 7E6
Verchères	Breton, Michel	Avocat	199, rue Saint-Jean-Baptiste Beloeil, QC J3G 2V6
Verdun	Labre, Jacques	Commis de bureau	284, avenue Church, ch. 5 et 6 Verdun, QC H4G 2M4
Viau	Vézina, Origène	Commerçant	3750, boul. Crémazie est Montréal, QC H2A 1B6

<i>District électoral</i>	<i>Nom, prénoms</i>	<i>Profession ou métier</i>	<i>Adresse</i>
Westmount	Bradley, Jon G.	Professeur	4444, Ste-Catherine ouest, ch. 202, Westmount H3Z 1R2

En vertu de l'article 20 de l'appendice 2 de la Loi sur la consultation populaire (devenu l'article 21 de la version spéciale de la Loi électorale pour la tenue d'un référendum (L.R.Q., chapitre E-3).

Québec, le 15 avril 1980.

Le directeur général des élections,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

6372-o

Errata

LES ASSURANCES DORÉ, ARCHAMBAULT, BLOUIN, BOYER & ASSOCIÉS INC.

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a corrigé l'avis de lettres patentes supplémentaires, en date du 79-12-28, de la compagnie «LES ASSURANCES DORÉ, ARCHAMBAULT, BLOUIN, BLOUIN, BOYER & ASSOCIÉS INC.» paru le 2 février 1980 à la page 1331 du numéro 5 de la *Gazette officielle du Québec* en y corrigeant le nouveau nom de manière qu'il se lise ainsi: «LES ASSURANCES DORÉ, ARCHAMBAULT, BLOUIN, BOYER & ASSOCIÉS INC.»

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
1506-6608

6360-o

MEUBLES DENIS RIEL, INC.

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a corrigé l'avis de changement de domicile légal de la compagnie RIEL ET

TARTE, MEUBLES INC. paru à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 4, en date du 28 janvier 1978, à la page 933, en remplaçant ledit nom par celui de MEUBLES DENIS RIEL, INC.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
1333-2960

6360-o

VIEILLES NOUVELLES, SOCIÉTÉ DE CONSERVATION

Prenez note que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a corrigé l'avis de lettres patentes 3^e partie en date du 79-10-11, de la compagnie «VIEILLES NOUVELLES, SOCIÉTÉ DE CONSERVATION», paru le 2 février 1980, à la page 1330, du numéro 5 de la *Gazette officielle du Québec*, en remplaçant dans ledit nom le mot «CONSERVATION» de manière que le nom se lise ainsi: «VIEILLES NOUVELLES, SOCIÉTÉ DE CONSERVATION».

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
1639-3910

6360-o

INDEX

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

	Page
COOPÉRATIVE BOIS-DE-BOULOGNE (<i>Formation</i>)	5380
COOPÉRATIVE D'HABITATION ALPHONSE DESJARDINS (MONTRÉAL) (<i>Formation</i>)	5380
COOPÉRATIVE D'HABITATION CYRILLE VAILLANCOURT (MONTRÉAL) (<i>Formation</i>)	5380
COOPÉRATIVE D'HABITATION «LA LUCARNE» DE QUÉBEC (<i>Formation</i>)	5380

AVIS DIVERS

BOIS-DES-FILION, VILLAGE (<i>Requête</i>)	5380
CLUB SPORTIF DE CHAMBORD INC. (<i>L.P.</i>)	5381
D'ALEMBERT, MUNICIPALITÉ (<i>Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39</i>)	5381
HENRYVILLE, VILLAGE (<i>Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39</i>)	5381
MONTRÉAL, VILLE (<i>Rues et ruelles</i>)	5382
SANT-JEAN-BAPTISTE (COMTÉ ROUVILLE), MUNICIPALITÉ (<i>Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39</i>)	5383
SAINTE-MADELEINE, VILLAGE (<i>Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39</i>)	5383
SUCCESSION CAMILLE SIROIS, (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	5383
SUCCESSION ESTELLE VAILLANCOURT (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	5383

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDES

ALLARD, MARIE IRÈNE CAROLINE	5383
ARMSTRONG, JOSEPH RENE DANNY	5383
ASPIROT, JOSEPH RICHARD	5383
BEDARD, JOSEPH GONTRAN	5384
BELLEMARE, RAYMONDE CLAUDE	5384
BERTRAND, KAREN PENNY	5384
BONNEAU, MARIE JANYNE	5384
BOUCHER, JOSEPH PAUL DÉSIRÉ ANDRÉ	5384
BOUDREAULT, MARIE FLORIDA ANASTASIE ANNIE	5384
BOULANGER, LILIANE MADELEINE MARIE JEANNE	5384
BRIDEAU, MARIE JOSE DENISE JOCELYNE	5384
BRISSON, JOSEPH RAPHAËL	5384
COLLETTE, JOSEPH HENRI YVON	5384
CÔTE, JOSEPH OVILA GAËTAN MOÏZE	5384
DARIAN, EMMANUEL	5385
DESNOYERS, MARIE THÉRÈSE GUYLAINE	5385
DORVAL, MARIE MARTHE MONIQUE DIANE	5385
FARRELL, LANCE	5385
GAUTHIER, ROGER	5385
GIBBS, RONALD SCOTT	5385
GRENIER, MICHELINE JOHANNE MARIE	5385
HENDERSON, JOSEPH MARCEL JOHN LOUIS	5385
KURKDJIAN, SOUREN MIKHAËL	5385
LAHAIE, MARIE ANGE-AIMÉE NANCY	5385
LAJOIE, JOSEPH HERVÉ CHARLES ÉMILE	5385
LALONDE, STEPHANE	5386
LAMBERT, MARIE NOELLA JULIE	5386
LAPOINTE, ROSAIRE	5386
LEAMAN, PAMELA ROBERTA	5386
LIPCOVICH, TAMARA GABRIELE	5386
MARCEAU, PAULE LAURETTE	5386
MARTIN, MARIE BERTHE	5386
MENARD, JOSEPH MAGELLA JOCELYN	5386
MEUNIER, JOSEPH LIONEL	5386
MEUNIER, MARIE CLARA	5386
MICHAUD, MARIE CHRISTIANE LOUISE	5386
MILLS, WALTER FRANCIS	5387

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS — suite

	Page
MORIN, MARIE JEANNINE MONIQUE	5387
PÂQUET, JOSEPH NORMAN	5387
PARADIS, JOSEPH ROGER ALAIN DENIS	5387
PARADIS, JOSEPH ROGER MICHEL	5387
PELLETIER, MARIE GEORGETTE	5387
RICHARD, MARIE THERÈSE	5387
ROBITAILLE, MARIE HUGUETTE MICHELINE JOANNE WANITA	5387
ROUMY, ROBERT WADIH	5387
SHAOUL, EDDY	5387
SHAOUL, ORLY	5387
SHAOUL, WILLIAM	5388
SNYDER, MARIE BERTHE GISÈLE	5388
TREMBLAY, JOSEPH DENIS NICOLAS	5388
TREMBLAY, JOSEPH ÉMILE GILLES	5388
TREMBLAY, MARIE ANNE LOUISE	5388
WILLIAMS, DOUGLAS WARNER	5388
WORKS, PHILIP HARRY	5388

DEMANDES

APRIL, LÉONTINE	5388
BARAKETT, SONYA	5388
CASEAULT, HÉLÈNE	5388
GAGNON, MARIE ALDÉA EUGENIE MARCELLE	5389
GENDRON, FLEUR-ANGE	5389
GRAVEL, MARIE IDA NOÉMIE	5389
GRÉGOIRE, ROMEO	5389
HARASYNCHUK, STELLA	5389
HARVEY, ARMANDE	5389
HARVEY, EUGÈNE <i>alias</i> MICHEL HARVEY	5389
HOOPER, DENNIS EDWARD	5389
JEDRZEJEWSKI, JEAN-MICHEL	5389
JEDRZEJEWSKI, WLADYSLAW MICHEL	5390
KARINOFSKY, SAULLY	5390
LA, QUANG VINH	5390
LAFLÈCHE, JOSEPH GEORGES	5390
LECLAIR, LUCIEN	5390
LECLERC, MARIE ANNE JULIENNE	5390
LEPAGE, JOSEPH LAZARE DIOGÈNE	5390
MARIE CLEMENCE	5390
MICHAUD, CLAUDE	5390
MORNEAU, JOSEPH ACHILE BAPTISTE	5391
ST-JULIANI, MICHEL	5391
STOKLOSA, BRONISLAWA	5391
TESSIER MORIN, MARIE LOUISE LUCETTE	5391
THIBEAULT, JOSEPH ANDRÉ	5391
VEKTERIS, DENY-LYLE	5391
ZARITZKY, MYRA	5391

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

FAIRGREEN ACRES CONDOMINIUM c. EDMOND CHARLES (<i>Ordonnance</i>)	5391
FAIRGREEN ACRES REG'D. c. PASCAL RINDER <i>ET AL.</i> (<i>Ordonnance</i>)	5392

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

AVIS DE NON-RENOUVELLEMENT DE PERMIS DE TRANSPORT EN VRAC (<i>Errata</i>)	5378
DÉCISIONS RENDUES	
— CAMIONNAGE RÉGULIER	5344

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC — suite

	Page
— CAMIONNAGE SPÉCIALISÉ	5348
— DÉCHETS	5376
— LOCATION	5367
— MARITIME	5377
— PRODUITS NOMMÉS	5349
— TAXI	5339
— TRANSPORT EN VRAC	5368
— VOYAGEUR	5338
— DÉCISIONS RENDUES (<i>Errata</i>)	5377
INTRODUCTION DE REQUÊTES	
— MONTRÉAL	5302
— MONTRÉAL (<i>Transport de déchets</i>)	5336
— QUÉBEC	5326
— QUÉBEC (<i>Transport de déchets</i>)	5337

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)**

ABRIS-BUS PANORAMIQUES INC. (LES)	5249
ANGLO-SCANDINAVIAN SECURITIES INC.	5249
ANGLO-SCANDINAVIAN SECURITIES LTD.	5249
ASSOCIATION DES AUXILIAIRES BÉNÉVOLES DU CENTRE HOSPITALIER ST-VINCENT DE PAUL DE SHERBROOKE INC. (L')	5249
ASSOCIATION DES DAMES AUXILIAIRES DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL ST-VINCENT DE PAUL DE SHERBROOKE, INC. (L')	5249
ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE LÉGUMES DE SERRE DU QUÉBEC	5249
ASSOCIATION DES PRODUCTEURS EN SERRE DU QUÉBEC	5249
ASSOCIATION MONTRÉLAISE POUR L'ABBATAGE RITUEL DE VOLAILLES INC.	5250
ATELIERS DE DÉCATISSAGE ATLAS INC.	5249
ATLAS SPONGING INC.	5249
BONDU & BROTHERS LUMBER-MILL INC.	5250
BONDU WOOD HOUSES INC.	5250
BOUDREAU & CHEVRIER INC.	5249
CAUMARTIN (CLAUDE) ET ASSOCIÉS INC.	5249
CAUMARTIN, LAMONTAGNE ET ASSOCIÉS INC.	5249
CLUB DE MOTO DIONYSOS	5249
CLUB DE MOTO DIONYSOS UNIS INC.	5249
CLUB DES SMARTS DE FORESTVILLE (LE)	5249
CLUB MÉGALICO	5249
COMPAGNIE V.B. MATUS INC. (LA)	5250
COULOMBE (ALEX) LTÉE	5249
CUIRS PACIFIQUE INC. (LES)	5250
DISTRIBUTIONS JOMPHE INC. (LES)	5249
DUFRESNE (J.P.) LIMITÉE	5249
ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ JACQUES MOREAU INC. (LES)	5249
ENTREPRISES EDLOR INC. (LES)	5250
F.P. INDUSTRIES LTD.	5249
FER ORNEMENTAL LABONTÉ & BROUILLARD INC.	5249
FER ORNEMENTAL ROLLAND LABONTÉ INC.	5249
FERMES HOCKY INC. (LES)	5250
FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS (LA)	5249
FONDATION DU MONTRÉAL CHILDREN'S HOSPITAL (LA)	5249
FORUM DES CITOYENS ÂGÉS DE MONTRÉAL	5250
FRANK'S PIPING CO. LTD.	5250
GARAGE ROBERT GAGNON & FILS LIMITÉE	5250
GESTION COULOMBE INC.	5249
HOCKY FARMS INC.	5250
HORLOGES ENREGISTREUSES INDUSTRIELLES LTÉE	5250
INDUSTRIAL TIME RECORDERS LTD.	5250
INDUSTRIES F.P. LTÉE (LES)	5249

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — suite**

	Page
INVESTISSEMENTS ISWA INC. (LES)	5250
ISWA INVESTMENTS CORP.	5250
ISWA INVESTMENTS INC.	5250
LECLAIR, RIEL, DIONNE & OLECHNOWICZ INC.	5250
LECLAIR, RIEL & DIONNE INC.	5250
LEVIS MUFFLERS INC.	5250
MAISONS DE PIÈCES BONDU INC. (LES)	5250
MATUS TRADING CO. INC.	5250
MODULES PANORAMIQUES INC. (LES)	5249
MONTREAL ASSOCIATION OF RITUAL FOWL & POULTRY SLAUGHTERERS INC.	5250
MONTREAL CHILDREN'S HOSPITAL FOUNDATION (THE)	5249
PACIFIC HIDE CO. LTD.	5250
PACIFIC HIDES INC.	5250
PLACEMENTS ANGLO-SCANDINAVES INC. (LES)	5249
PRÉCONSTRUCTIONS C.R.F. INC. (LES)	5250
ROCH ROY AUTO INC.	5250
SAMTON LTD.	5250
SAMTON LTÉE	5250
SAMTON METAL EQUIPMENT CO.	5250
SCIERIE BONDU & FRÈRES INC. (LA)	5250
SENIOR CITIZENS' FORUM OF MONTREAL	5250
SILENCIEUX DE LEVIS INC. (LES)	5250
SOCIÉTÉ DE LOCATION BESSAC INC.	5250
STATION LES COMPAGNONS INC.	5250
TRANSPORT LES COMPAGNONS INC.	5250

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)

ALUMINIUM B.M. INC.	5251
ASSOCIATION MOTONEIGISTE TRANS-LAURENTIENNE	5251
BOULANGER (JEAN-CLAUDE) INC.	5251
C.P.L. INVESTMENTS INC.	5251
CLUB DE MOTO DIONYSOS	5251
COUTURE (GÉRARD) (1977) INC.	5251
DOMINION LANDSCAPERS CONSTRUCTION LTD.	5251
ÉCOLE DE CONDUITE F.M. INC.	5251
ENTREPRISES MARCEL MARION INC. (LES)	5251
EQUIPEMENT SANITAIRE DES REBUTS (ANJOU) INC.	5251
GLOBE ELECTRIC COMPANY	5251
GODBOUT (ANDRE) INC.	5251
IMMEUBLES LE HAMEAU INC. (LES)	5251
INSTALLATIONS ELECTRIQUES AMPCO (1975) INC.	5251
LALONDE (NOËL) INC.	5251
LOCATION G.L. INC.	5251
LOPATA INC.	5251
MESSIER (GILLES) & ASSOCIÉS LTÉE	5251
OUIMET (S.M.) & ASS. INC.	5251
PLACEMENTS ZYCON INC.	5251
PRODUCTIONS DUBUISSON LTÉE	5252
REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE COMMUNICATION DU QUÉBEC	5252
RICHARD (J.G.) & FILS INC.	5252
SERVICE SANITAIRE DE MONTREAL LTÉE	5252
TRUDEL (ALAIN) INC.	5252

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)

ASSOCIATION DE LOISIRS DE LA PAROISSE DE CACOUNA INC.	5252
ASSOCIATION DES FEMMES DE RADIO-CANADA	5252
ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES DE ST-HYACINTHE INC. (L')	5252

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87) — suite**

	Page
ASSOCIATION DES MOTOCYCLISTES VOYAGEURS DE MONTRÉAL	5252
ASSOCIATION DES SPORTIFS DE TERREBONNE	5252
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES CRIMINOLOGUES DU QUÉBEC	5252
ATELIER D'ART D'ALMA (L')	5252
ATELIERS DE RÉNOVATION DE HULL (LES)	5252
AU FENIL BLEU INC.	5252
BENNY BAR-B-Q INC.	5252
CLUB DE MOTO-NEIGE LAC MARLON INC.	5253
CLUB SOCIAL DES LOCATAIRES D'HABITAT L'ESPÉRANCE DE ST-GERMAIN INC.	5253
COMMUNICATIONS DÔME LTÉE	5253
CONSEIL DES CITOYENS ÂGÉS DE SAINT-LAURENT	5253
CORPORATION DES MINÉRAIS UNIVERSELS (L.R.P.)	5253
DANSBEC INC.	5253
DISQUES PACHA INC. (LES)	5253
DISQUES PANTIN INC.	5253
DUFOUR (PHILIAS) INC.	5253
ÉCOLE DE CONDUITE F.M. INC.	5253
FONDATION LES AMIS DE L'ART	5253
FRANCO-DISQUE INC.	5253
GARDERIE CHEZ-NOUS, CHEZ-VOUS INC.	5253
GAVSIE (R.) ET ASSOCIÉS INC.	5253
GESTION MAIDOC LTÉE	5253
GOYETTE, DUPLESSIS & ASSOCIÉS INC.	5253
GRONDIN ET NADEAU INC.	5253
GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES EN HABITATION DE LA RÉGION DE SOREL	5253
LOISIRS DU DOMAINE CLEARVIEW INC. (LES)	5253
MATÉRIAUX DUBREUIL INC.	5253
MOUTON BLANC INC.	5253
ORCHESTRE DE CHAMBRE DE MONTRÉAL (L')	5254
PAVAGE & EXCAVATION P.R. INC.	5254
PLACEMENTS ARGENTEC INC. (LES)	5254
PLOMBERIE CHOUINARD & FILS LTÉE	5254
PLOMBERIE DALE LTÉE (LA)	5254
PRÉSCOLAIRE DORVAL	5254
RADIATEURS D'AUTO DÉCARIE (1976) INC.	5254
ROY (LUC) (1973) INC.	5254
SERVICES D'AIDE AUX FEMMES LA CLAIRE FONTAINE	5254
SORES INC.	5254
VOYAGEUR LAURENTIEN INC. (LE)	5254

DEMANDES DE DISSOLUTION

AMEUBLEMENT BERGER INC.	5392
AMUSEMENTS MONACO INC. (LES)	5392
ASCOT AGENCIES LTD.	5392
ASSOCIÉS B & A CONSTRUCTION LTÉE (LES)	5392
B & A CONSTRUCTION INC.	5392
HERDACOR LTD.	5392
IMMEUBLES LA RÉSERVE DE ST-BRUNO INC.	5392
MONTFORT LAKES ESTATES INC.	5393
NÉO CONSTRUCTION INC.	5393
PRODUITS DE BÉTON VIBRAPIPE LIMITÉE	5393
ROYAL MOTOR SALES LTD	5393
SANI CHUTE LEGO INC.	5393
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE PORTNEUF	5393
VIBRAPIPE CONCRETE PRODUCTS LIMITED	5393

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)

	Page
AMÉNAGEMENT I.C.I. (QUÉBEC) INC.	5254
ARBORISTES UNIS LIMITÉE	5254
ASSOCIATION SPORTIVE DE HOWICK INC. (L')	5254
BEAUDRY, JANELLE, AUBRY, HOULE, LEMIEUX & ASSOCIÉS INC.	5254
BENLEO INVESTMENT LTD.	5254
BERSTEK INC.	5255
BOULEVARDS DU QUÉBEC (1976) LTÉE (LES)	5255
BOUTIQUE LE SOUK INC.	5255
C.D. RADIO T.V. SERVICE INC.	5255
CABLESTRIE INC.	5255
CARAMICO LTÉE	5255
CENTRE D'ACHAT EUGÈNE RIOUX & FILS LIMITÉE (LE)	5255
CENTRE ÉDUCATIF EN COMMUNICATIONS SOCIALES C.E.C.S. INC.	5255
CÉRAMIQUE CAMPI INC.	5255
CLÉMENT (J.M.) LTÉE	5255
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-AUGUSTIN INC.	5255
CLUB DE MOTOS-NEIGE DES ÉRABLES INC.	5255
CLUB SOCIAL DE MIRABEL INC.	5255
CONFECTIONS B.F.M. INC. (LES)	5255
CONSEIL DES CITOYENS ÂGÉS DE SAINT-LAURENT	5255
CORPORATION DES PROFESSEURS DIPLÔMÉS DE DANSE SOCIALE DU QUÉBEC (CPD-DSQ)	5255
CORPORATION STECKMAR (LA)	5255
DANSBEC INC.	5255
DÉCORPAC INC.	5255
DE JAN CONSTRUCTION INC.	5255
DESPARS (JACQUES) (TROIS-RIVIÈRES) INC.	5255
DION CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.	5256
DISQUES PACHA INC. (LES)	5256
DISQUES PANTIN INC.	5256
DISQUES SOLO INC. (LES)	5256
DUCEPPE (PIERRE) INC.	5256
DYNAMIC T.V. SERVICE INC.	5256
ÉDITIONS QUÉBEC-MUSIQUE (LES)	5256
ENTREPRISES FORESTIÈRES C.D.N.R. INC. (LES)	5256
FOURCHETTES ÉQUILIBRÉES INC.	5256
FRANCO-DISQUE INC.	5256
GESTION BEAUDRY ET NEHME INC.	5256
GROUPEMENT DES LOCATAIRES DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN (G.L.Q.M.) INC.	5256
HABITATIONS CIBEL INC. (LES)	5256
INSTALLATIONS AIRCO LTÉE	5256
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES SAMSON ET LAMONTAGNE INC. (LES)	5256
INTERIUM INC.	5256
LAGACÉ TRANSPORT INC.	5256
LASALLE (MAURICE) INC.	5256
LENCOMEC INC.	5256
LOISIRS NOTRE-DAME DE QUÉBEC	5256
LOISIRS SECTEUR-OUEST NEUFCHÂTEL	5256
MAGIMAGE INC.	5257
MARINA INVESTMENT CORP.	5257
MÉTRO TUNER SERVICE INC.	5257
MEUBLES DENIS RIEL, INC. (<i>Erratum</i>)	5437
MONKLAND DEVELOPMENT CORPORATION	5257
MOUVEMENT ACTION-CHÔMAGE TROIS-RIVIÈRES	5257
NADLER (JOE) & SONS INC.	5257
PAR-MÉTAL INC.	5257
PLACEMENTS R. SIMARD INC.	5257
PLANIFICO INC.	5257
PLANIFORM INC.	5257

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32) — suite**

	Page
PLOMBERIE CHOUINARD & FILS LTÉE	5257
PUBLICATIONS MARIE ET NOTRE TEMPS INC. (LES)	5257
QUINCAILLERIE STE-CLAIRE (1976) INC.	5257
ROSEN (HAROLD C.) INC.	5257
SERVICE D'ASCENSEURS ET DE GRUES MÉCANIQUES OUELLET INC.	5257
SERVICE DE BALAYAGE ET D'ENTRETIEN UNION LTÉE	5257
SERVICE SANITAIRE LIONEL INC.	5257
STOP FIRE LIMITED	5257
SUPERVAC INC.	5257
TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES DU QUÉBEC LIMITÉE	5257
TRANSPORT J.W. THIBAUT INC.	5257
TREMCOFORT INC.	5258
UDITSKY (J.) & CO. INC.	5258
VARICENTRE INC.	5258
VINYFORM LTÉE	5258

FUSION DES CORPORATIONS (Article 18)

AGENCE DERRICK INC. (L')	5258
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS EN ARTS PLASTIQUES	5258
AUCLAIR & MARTINEAU INC.	5258
CORPORATION D'INVESTISSEMENT LOOMBER (1980) (LA)	5258
DERRICK AGENCY INC. (THE)	5258
DRACO LTÉE	5258
ENTREPRISES NORFOLK LTÉE (LES)	5258
GESTION SÉLECTEL INC.	5258
LEPAGE (JEAN-LOUIS) INC.	5259
LOOMBER INVESTMENT (1980) CORPORATION	5258
ST-ARNAUD & BERGEVIN LIMITÉE	5259
TÔLE GAUFREE DE QUÉBEC INC.	5259

LETTRES PATENTES

ABATTOIR MASSICOTTE ET FILS INC.	5259
ACCOMMODATION ST-PASCAL INC.	5259
BAR ET RESTAURANT DE LA MINE INC.	5259
BÉDARD (GUY) BRIQUE ET PIERRE INC.	5259
BOUCHARD (ALAIN) INC.	5259
BOUCHERIE DE PARIS INC.	5259
BOUCHERIE LE BOUVILLON J.A.K. INC. (LA)	5259
BROUSSEAU (G.H.) & FILS INC.	5259
BUFFET-RÔTISSERIE KEROACK INC.	5259
CENTRE D'INFORMATIQUE ST-BRUNO INC.	5259
CHARRON (CAMILLIEN) MEUBLES INC.	5259
5 ZEF INC. (LES)	5259
CODOFIN INC.	5260
CONSTRUCTION ASPHALTE TÉTRO LIMITÉE	5260
CONSULTANTS EN ADMINISTRATION G.L.G. INC. (LES)	5260
DISTRIBUTEURS D.B.F. NATIONAL INC. (LES)	5260
DUMONT (NIL) INC.	5260
ÉCRINOR, INC.	5260
EMBALLAGE ELCÉ INC.	5260
ENCADREMENTS CHÂTEAUGUAY INC.	5260
ENTREPRISES LEGAULT ET FILS LTÉE (LES)	5260
ENTREPRISES LESS-VIL INC. (LES)	5260
ENTREPRISES U. GRENIER INC.	5260
EXTENSION HOLDINGS INC.	5260
FERME D. M.C. INC.	5260
FERME G.R.D. INC.	5260

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

LETTRES PATENTES — suite

	Page
FERME MANBEC INC. (LA)	5260
FERME RANCOURT INC.	5260
FERME STÉRONEST INC. (LA)	5260
FONDACTIONS LOUIS SIMARD INC.	5260
FOURNITURES ET ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX AMEX INC.	5260
GARAGE VIATEUR BEAULIEU INC.	5260
GARDERIE LE PETIT CHÂTEAU INC.	5260
GESTION DANIEL ET MICHEL JACQUES INC.	5261
GESTION SOMPRO INC.	5261
GYNOVAL INC.	5261
HOLDINGS EXTENSION INC.	5260
HUILES IDEAL INC. (LES)	5261
IDÉACTION INC.	5261
IMMEUBLES P.M.D. INC. (LES)	5261
IMMEUBLES PASTÉRIC INC. (LES)	5261
INDUSTRIES DU BOIS BÉGINOIS INC. (LES)	5261
INVESTISSEMENTS NEURONES INC.	5261
LÉGUMES PRÉPARÉS MICHEL LAPOINTE, INC.	5261
LIBRE SERVICE NORMAND BOUTIN INC.	5261
LIN Y. & FILS INC.	5261
LOCATION G. MARCOTTE INC.	5261
MÉCANIQUE L. THIBAUT INC.	5261
MEILLEUR ET YOCKELL INC.	5261
MEUBLES MAJOLANE CANADA INC.	5261
PAVAGES MONT-ROYAL INC. (LES)	5261
PEPIN (DENIS) AUTO (1980) LTÉE	5261
PLACEMENTS COURMIN INC. (LES)	5261
PLACEMENTS DE LA ROCHELLE INC. (LES)	5261
PLACEMENTS POKONG FOO INC. (LES)	5261
PLOMBERIE CHAMPLAIN LTÉE	5261
PLOMBERIE J.N. LAVOIE INC.	5262
RÉFRIGÉRATION L'HEUREUX INC.	5262
RESTAURANT F.A. INC.	5262
RESTAURANT LE JARDIN GREC INC.	5262
SECUVIOPHONE K.A. INC.	5262
SERVICE D'INFORMATIQUE CHALIFOUX INC.	5262
SOINS & SERVICES GÉNÉRAUX LAUZON INC.	5262
STATION-SERVICE J.D.L. INC.	5262
STATION-SERVICE MARCEL INC.	5262
STATION-SERVICE WILFRID GAUTHIER INC.	5262
TECHNIGEST INC.	5262
TEXTILES JACQUES INC.	5262
TRANSPORT JANIPÉL INC.	5262
VERGER DES HORIZONS INC.	5262
VRAIE TOURNÉE DU GOLF DE QUÉBEC INC. (LA)	5262
VULCANISATION H.B. INC.	5262

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

ALLARD FOODS ENTERPRISES LTD.	5264
ARNTFIELD HOLDINGS LTD.	5263
ARTISANS RÉTRO INC. (LES)	5263
ASSURANCES DORÉ, ARCHAMBAULT, BLOUIN, BOYER & ASSOCIÉS INC. (<i>Erratum</i>)	5437
ASSURANCE-VIE, ACCIDENT ET MALADIE MARC LESSARD ET ASSOCIÉS INC.	5263
ASSURANCES MARC LESSARD INC. (LES)	5263
AU FOUR DE PINOCCHIO (RUE SHERBROOKE) INC.	5264
BAIE ST-PAUL AUTOMOBILE INC.	5263
BEAUDET & FILS INC.	5263

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES — suite

	Page
BERTRAND (J.A.) & FILS LTÉE	5263
BOLGER AGENCY LIMITED	5263
CAMP ST-VINCENT DE PAUL EN HAUT	5263
CHÂTEAU LAC BEAUPORT (1968) INC.	5263
CHAUSSURES YOLÈNE INC.	5263
CHAUSSURES YOLISE INC.	5263
CHRISTINA CANADA INC.	5263
CHRISTINA MANUFACTURING LIMITED	5263
CLÉRICO LTÉE	5263
CLUB RICHELIEU GRACEFIELD	5263
COMPLEXE JUAN INC.	5263
CONSTRUCTIONS STRUCTURA INC.	5263
CORONET HOUSEWARES (1980) INC.	5265
CORPORATION DU PARC DE LA CHUTE À L'OURS DE NORMANDIN INC.	5263
CORPORATION DU VIEUX MOULIN MARCOUX DE PONT-ROUGE	5263
CORPORATION RÉGIONALE DES MÉTIERS D'ART DU COEUR DU QUÉBEC	5263
DISTRIBUTIONS ROY ET FORTIER INC. (LES)	5264
DISTRIBUTIONS ROY, FORTIER ET BOUTIN INC. (LES)	5264
DUBÉ & BERGERON INC.	5264
ÉDITIONS ÉTUDES VIVANTES LTÉE (LES)	5264
ÉDITIONS ÉTUDES VIVANTES (1979) LTÉE (LES)	5264
ÉDITIONS RECONNAISSANCES LTÉE (LES)	5264
ENTREPRISE DE TRANSPORT HARRISSON (MATANE) INC.	5264
ENTREPRISES D'ALIMENTS ALLARD LTÉE	5264
EQUIPEMENT DE BUREAU DU NORD INC.	5264
ÉQUIPEMENT DERAGON INC.	5264
FERME GLAUSER & FILS INC.	5264
FORGES H.P.C. LTÉE	5264
GARDERIE MADEMOISELLE MERVEILLE INC.	5264
GLACE LAURENTIENNE INC.	5264
GOYETTE (MAURICE) PONTIAC-BUICK INC.	5264
HARCOURT BRACE JOVANOVICH (CANADA) INC.	5264
HUDONEX INC.	5264
J. T. LTD.	5264
J. T. LTÉE	5264
LA FENIÈRE (THÉÂTRE D'ÉTÉ)	5264
LAITERIE ST-JOVITE LTÉE	5264
LÉONARD AUTO SUPPLY COMPANY	5265
LÉONARD AUTO SUPPLY INC.	5265
LOISIRS ST-DAMIEN INC.	5265
MAÎTRES ARTISANS DE MONTRÉAL INC. (LES)	5263
MATANE GASPÉSIE TRANSPORT INC.	5265
MEADOWBROOK GOLF CLUB LIMITED	5265
MÉGAFIBRE INC.	5265
MODERN PLASTICS LIMITED	5265
MONTRÉAL BELT INC.	5265
MUSICOROLE INC.	5265
PIÈCES D'AUTO LÉONARD INC.	5265
PINOCCHIOS OVEN (SHERBROOKE STREET) INC.	5264
PLACEMENTS DU GOUFFRE INC. (LES)	5263
PLACEMENTS DUBER INC. (LES)	5264
PLACEMENTS LOUIS LAPORTE INC.	5265
PLASTIQUES MODERNES LIMITÉE	5265
PRODUCTIONS 9 INC. (LES)	5265
PRODUITS MÉNAGERS CORONET (1980) INC.	5265
RÉCUPÉRATION BOIS-FRANCS INC.	5265
RELANO INC.	5265
ROSS (WILLIAM J.) LTD.	5265

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES — suite**

	Page
ST-JOVITE DAIRY LTD.	5264
SALAISSON SUPRÊME INC.	5265
SCIERIE DE PETIT PARIS INC.	5265
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE LA VALLÉE INC.	5265
SPEYER AGENCIES INC.	5265
STAR ACRES INC.	5265
TAVERNE BÉLANGER INC.	5265
TRANSPORT RÉGIS HARRISSON INC.	5264
UNION CONSTRUCTION LIMITÉE	5265

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES (Article 20)

AMÉNAGEMENTS LAPRAIRIE INC. (LES)	5266
---	------

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION**

ACCOMMODATION 5 IÈME RUE INC.	5266
AGENCES GILLES DUFRESNE INC.	5266
APOBEC INC.	5266
ATELIERS UNIS N.F. INC.	5266
AU SALON DE L'HABIT INC.	5266
AUCOIN (P.A.) INC.	5266
AUTO SERVICE G.R. INC.	5266
AUTOBUS QUÉBEC MÉTRO INC.	5266
AUVENTS VICTORIA INC.	5266
B.C.G. DISTRIBUTION INC.	5266
BÂTIMENTS D'ACIER MULTITUBE INC. (LES)	5266
BLÉMABEC INC.	5266
BOUTIQUE DEMIE TAILLE TROIS-RIVIÈRES INC.	5267
BRIEN (LUC) INC.	5267
BRÛLÉ (MARC) INC.	5267
BRUNCH BUFFET (1980) INC.	5267
BUFFET RÉVEILLE MATIN (1980) INC.	5267
CANOTS LYNARD, INC. (LES)	5267
CÉRÉVAC INC.	5267
CHAUSSURES BOISVERT & FRÈRES INC.	5267
CINE-DOC INC.	5267
CLINIQUE VÉTÉRINAIRE ST-CLET INC.	5267
CLUB D'ANIMATION TOURISTIQUE L'ENVOL INC.	5267
COMPRESSEURS GÉLINAS & LAROUCHE INC. (LES)	5267
CONCIERGERIE PL MÉNARD INC.	5267
COULOMBE (ALEX) (1980) INC.	5267
DÉPANNEUR DE MONT-LAURIER INC.	5267
DÉPANNEUR JACO INC.	5267
DISCO BAR SAGLAC INC.	5267
DISTRIBUTIONS ALUPHO INC. (LES)	5267
DISTRIBUTIONS FRANSANNE INC. (LES)	5267
DISTRIBUTIONS STYRO INC. (LES)	5267
DIVERTISSEMENTS EMPRISE INC.	5267
DOC MÉCANO INC.	5267
DOIRON & ASSOCIÉS INC.	5268
ÉDITIONS DES ALIZÉS	5268
ÉDITIONS DU TABELLION INC.	5268
ENTREPRISES ANSE AU SOLEIL INC. (LES)	5268
ENTREPRISES JACMONTFRANC INC. (LES)	5268
ENTREPRISES JEAN-PAUL RIOUX INC.	5268
ENTREPRISES M.G. FLORENT INC. (LES)	5268

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite

Page

ENTREPRISES MARCEL SAVOIE INC. (LES)	5268
EXPLOITATIONS LORD INC. (LES)	5268
FERME ALAIN ROBERGE INC. (LA)	5268
FERME BRUNETTE & LACHANCE INC.	5268
FERME C. BILODEAU INC.	5268
FERME ISABELLE INC.	5268
FERME L'HEUREUX & FRÈRE INC.	5268
FERME MONRILAC INC.	5268
FOURGONNETTES DU QUÉBEC INC. (LES)	5268
FUTURA HYDRAULIQUE INC.	5268
G.D. CONTENANTS INC.	5268
GENDREAU & DESJARDINS INC.	5268
GESTION ANDRÉ RIVEST INC.	5268
GESTION F. FOUCAULT INC.	5268
GESTION PRO-2000 INC.	5268
GESTION REJEAN TARDIF INC.	5269
GESTION 3 T INC.	5269
GESTION UVELLA INC.	5269
GIRARD ET RACINE INC.	5269
GROUPE ACEC INC. (LES)	5269
GROUPE D'EXPERTISE EN GESTION ET AMÉNAGEMENT DES RESSOURCES INC. (E.G.A.R.)	5269
HÔTEL COMMERCIAL DE LA BAIE INC.	5269
IMMEUBLES GAGNE ET LACOSTE INC.	5269
IMMEUBLES MOULINSART INC. (LES)	5269
JACQUES (MARIO) ET FRÈRES INC.	5269
LAFLEUR (GUY) ÉLECTRICIEN INC.	5269
LAINAGES GABRIEL INC. (LES)	5269
LIBRAIRIE DESPORT INC. (LA)	5269
LIVRAISON C. FORTIN INC.	5269
LOCATION D'ENSEIGNES APRIL INC.	5269
LOLAC INC.	5269
MARCHÉ SABREVOIS INC.	5269
MARTEL, LARIN INC.	5269
MASMAT CONSTRUCTION INC.	5269
MERCERIE MARVAN INC.	5269
1641-8659 QUÉBEC INC.	5269
1641-8766 QUÉBEC INC.	5269
1641-8774 QUÉBEC INC.	5270
1641-8808 QUÉBEC INC.	5270
1642-6819 QUÉBEC INC.	5270
1642-6827 QUÉBEC INC.	5270
1642-6835 QUÉBEC INC.	5270
1643-0613 QUÉBEC INC.	5270
1643-0662 QUÉBEC INC.	5270
1643-0670 QUÉBEC INC.	5270
1643-0688 QUÉBEC INC.	5270
1643-0696 QUÉBEC INC.	5270
1643-0936 QUÉBEC INC.	5270
1643-0944 QUÉBEC INC.	5270
1643-1298 QUÉBEC INC.	5270
1643-1611 QUÉBEC INC.	5270
1643-2221 QUÉBEC INC.	5270
1643-2247 QUÉBEC INC.	5270
1643-2361 QUÉBEC INC.	5270
MOBILIERS HARVEY INC.	5270
MONTMIGNY (CLAUDE), COURTIER D'ASSURANCES INC.	5270
MOTEL GIFFARD (1980) INC.	5270

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite**

	Page
NETTOYEUR J.G. VOISINE INC.	5270
OPTIQUE HORIZON INC.	5270
PAGÉ (GÉRARD) INC.	5271
PAPETERIE COUPAL INC.	5271
PÂTISSERIE DU VIEUX PONT INC. (LA)	5271
PINACLE PLANTATION INC. (THE)	5271
PIZZA SIMON INC.	5271
PLAGE GERMAIN (1980) INC.	5271
PLANTOUR INC.	5271
PLANTATION DU PINACLE INC. (LA)	5271
PLOMBERIE ANDRÉ LANDRY INC.	5271
POULIN & PÉLOQUIN INC.	5271
POULIN (LÉON PIERRE) ET FILS INC.	5271
PULSION INC.	5271
QUINCAILLERIE CARMICHAEL INC.	5271
RESTAURANT & MOTEL MICHEL BERNARD INC.	5271
RESTAURANTS FRAN-JO INC. (LES)	5271
ROBITAILLE (ROLAND) ÉLECTRICIEN INC.	5271
RUCHERS J.B. DE SAINT-RAYMOND INC. (LES)	5271
SERVICE DE LOCATION DE LINGE LAVAL INC.	5271
SERVICES ÉLECTRIQUES STE-MARIE INC.	5271
ȘOCIÉTÉ D'INVESTIGATION PROFESSIONNELLE (S.I.P.) INC.	5271
STATION SERVICE LÉOPOLD FORTIN INC.	5271
STUDIO DE SANTÉ BOUCHARD D'ALMA INC.	5271
STUDIO SERVICES GRAPHIQUES INC.	5272
TRAIKARÉ INC.	5272
TRANSPORT A. LORD INC.	5272
TRANSPORT A.R.D. INC.	5272
TRANSPORT DANIEL GIRARD INC.	5272
TRANSPORT JACQUES JOYAL INC.	5272
TRANSPORT LORD ET FILS INC.	5272
TREMBLAY ET BONNEAU INC.	5272
USINAGE DE PRÉCISION J M R INC.	5272
VAL-PERT INC.	5272
YERGEAU (GUY) INC.	5272

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

ABATTOIR DUBÉ INC.	5272
AGENCE MARCEL LEMAY INC.	5272
ALIMENTATION M.C.P. INC.	5272
ALLAIRE, LAGUE, HOULE & ASSOCIÉS INC.	5272
ALUMINIUM R. LAROCQUE INC.	5272
AUBERGE LE MARTINET INC.	5272
AUTO-SPORT (DRUMMOND) LTÉE	5273
BARIL (GEORGES) & CIE LTÉE	5273
BEAULIEU (CLAUDE) SPORTS INC.	5273
BENRO INC.	5273
BIJOUTERIE PLATINOR LTÉE	5273
BIJOUTIER-IMPORTATEUR LA GERBE D'OR INC.	5273
BOUCHERIE & CHARCUTERIE FAVORI LTÉE	5273
BOUTIQUE KADU INC.	5273
BRASSERIE DES VIEUX BARILS INC.	5273
CADIEUX (J.G.) (1976) INC.	5273
CENTRE DE L'AUTO ANDRÉ CAUCHON INC. (LE)	5273
CENTRE DE L'AUTO HENRIBOURG INC.	5273
CHOVIL INC.	5273
COMPAGNIE DE FORME À SOULIERS DE MONTRÉAL LTÉE (LA)	5273

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — suite**

Page

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE ROSENFELD (1976) LTÉE (LA)	5273
COMPAGNIE D'IMPRIMERIE TROIS ÉTOILES LTÉE (LA)	5273
CONSTRUCTION C. MICHEL ROBERT INC.	5273
CONSTRUCTION J.C.H. INC.	5273
CONSTRUCTION SERVO INC.	5273
CONSTRUCTIONS J.P. GODIN LTÉE	5273
COUTURE (ANTONIO) INC.	5273
COUVERTURES FALARDEAU INC.	5273
DESSINS TRIANGLE INC. (LES)	5274
DÉVELOPPEMENTS VALAIR INC. (LES)	5274
DISTRIBUTIONS ÉROS INC. (LES)	5274
DOYON & ASSOCIÉS (ASSURANCES) LIMITÉE	5274
ENTREPÔTS STE-MARIE INC.	5274
ENTREPRISE JANFOR INC.	5274
ENTREPRISES F-4 DION INC.	5274
ENTREPRISES GUY LAFLEUR LTÉE (LES)	5274
ENTREPRISES PAUL VALLÉE INC. (LES)	5274
ENTREPRISES YVAN DUFRESNE INC. (LES)	5274
ÉTALAGES ROLAND JODOIN INC. (LES)	5274
FINITIONS INTÉRIEURS YVON PAQUET INC. (LES)	5274
GAGNÉ & FILS LTÉE	5274
GÉLINAS, DURAND & VAILLANCOURT INC.	5274
GESTION OPTIMUM INC.	5274
GROUPE OPTIMUM INC.	5274
GUYPAVINI INC.	5274
HABITATIONS R.D.T. INC. (LES)	5274
IDEAL ELECTRIC INC.	5274
IMMEUBLES DE LA BAIE INC.	5274
IMMEUBLES GÉRALDO INC. (LES)	5274
IMMEUBLES L'ÉDEN INC. (LES)	5274
INTERMÉCANIQUE INC.	5275
INVESTISSEMENTS HÉMER INC. (LES)	5275
MÉTAL BLONDEAU INC.	5275
MÉTROCEL INC.	5275
MURS SECS JALAP INC.	5275
PAMPEV INC.	5275
PÉPINIÈRES HENNER INC.	5275
PLACEMENTS H. AYOTTE INC. (LES)	5275
PLACEMENTS PAUL VALLÉE INC. (LES)	5275
PLANICO INC.	5275
PLASTICHANGE INC.	5275
POUSSIN DORÉ INC. (LE)	5275
PROMOTION CINQ INC.	5275
PROULX (M. & R.) INC.	5275
RENAULT CANADIÈRE INC.	5275
RÉSIDENCES PRINCE INC. (LES)	5275
SOGESDAD INC.	5275
STERN DRAPERIES LTD.	5275
THOMAS & NORMAND INC.	5275
THOMINET-DÉTAILLE INC.	5275
TOURBIÈRE ALTON INC.	5275
TREMBLAY (PIERRE), PUBLICITÉ INC.	5275
VALLÉE (PAUL) INC.	5276
VEILLEUX (HENRI-NOËL) & FILS LTÉE	5276
VIAU (ALBERT) LIMITÉE	5276

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION**

	Page
AUTO-SPORT (DRUMMOND) LTD.	5276
AUTO-SPORT (DRUMMOND) LTÉE	5276
BUREAU DE CRÉDIT DE THETFORD MINES INC.	5276
CENTRE DE L'AUTO ANDRÉ CAUCHON INC. (LE)	5276
CONSTRUCTION J.C.H. INC.	5276
DÉVELOPPEMENTS VALAIR INC. (LES)	5276
ENTREPRISES F-4 DION INC.	5276
IMMEUBLES L'EDEN INC. (LES)	5276
INVESTISSEMENTS FLN INC. (LES)	5276
LOCATION G. BERGERON & FRÈRES INC.	5276
MÉTROCEL INC.	5276
1641-3536 QUÉBEC INC.	5276
1641-5382 QUÉBEC INC.	5277
1641-5630 QUÉBEC INC.	5277
1641-8550 QUÉBEC INC.	5277
1642-9227 QUÉBEC INC.	5277
PISCINES NAJO INC.	5277
PLACEMENTS HUBERT BARBEAU INC. (LES)	5277
SUPERMARCHÉ G.M. INC.	5277
TEXTILES DU GRAND MOULIN INC. (LES)	5277

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)**LETTRES PATENTES**

ACTION GROUP FOR THE ELDERLY AND HANDICAPED QUÉBEC	5283
ADVERTISING AGENCY COUNCIL OF QUÉBEC	5281
AGENCE GÉNÉRALE D'INFORMATION A.G.I. INC.	5277
ALLIANCE PROFESSIONNELLE ET COMMERCIALE DU QUÉBEC INC. (L')	5277
AMANTS DE LA CHANSON INC. (LES)	5277
AMIS DE L'ÉCOLE SACRÉ-COEUR (LES)	5277
ARARAT ARMENIAN CLUB	5280
ASSOCIATION AU FÉMININ DE BEAUHARNOIS INC.	5278
ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DE LG 3 INC.	5278
ASSOCIATION DE PARENTS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA RÉGION DE VAL D'OR	5278
ASSOCIATION DES CADRES DE LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ	5278
ASSOCIATION DES COUREURS SUR ROUTE LES PIEDS-MARATHON DE LANAUDIÈRE (L')	5278
ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE CHÈVRES DU QUÉBEC	5278
ASSOCIATION DES HOMMES D'AFFAIRES DE VERDUN INC. (L')	5278
ASSOCIATION DES INSTRUCTEURS ET ARBITRES DE HOCKEY DE P.A.T. (L')	5278
ASSOCIATION DES LOISIRS DU DOMAINE MORIN INC.	5278
ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE PSYCHOLOGIE DU RÉSEAU COLLÉGIAL DU QUÉBEC (A.P.P.R.C.Q.)	5278
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE CHALETS DU LAC MATAGAMI	5278
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE RIVIÈRE-AUX-GRAINES INC.	5278
ASSOCIATION DES SECTEURS S.E.F.S.A.-C. INC. (L')	5278
ASSOCIATION DES VENDEURS EN VRAC DE PRODUITS PÉTROLIERS DU QUÉBEC INC. (L')	5278
ASSOCIATION DES VÉTÉRINAIRES DE L'ESTRIE	5278
ASSOCIATION DOJO ZEN DE MONTRÉAL	5278
ASSOCIATION DU PETIT LAC CORNU POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	5278
ASSOCIATION DU SOCCER DE CHARLESBOURG (L')	5278
ASSOCIATION ÉQUESTRE POUR ENFANTS HANDICAPÉS DU LAC ST. LOUIS-LES RÊNES DE LA VIE (L')	5279
ASSOCIATION HUMANISTE ÉGALITAIRE ÉQUINOXE	5279
ASSOCIATION LOISIRS PLUS MATANE INC. (L')	5279
ASSOCIATION MISTRAS LACONIA DE MONTRÉAL	5279
ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX, HULL	5279
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC BLEU INC.	5279
ASSOCIATION SPORTIVE LAURIER	5279

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES — suite

Page

ATELIER ALAKAZOU	5279
ATELIER VAL-TRA INC.	5279
AUBERGE DE L'EIDER INC.	5279
AUXILIAIRES DES PAUVRES DE SAINT-FRANÇOIS (LES)	5279
CENTRE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL D'ENTRELACS	5279
CENTRE DE PERFECTIONNEMENT EN DANSE SOCIALE ET INTERNATIONALE DE MONTRÉAL	5279
CENTRE DE PROMOTION COMMUNAUTAIRE DE PORT-CARTIER	5279
CENTRE LANDRY (1980) INC.	5279
CENTRE QUÉBÉCOIS D'INNOVATION INDUSTRIELLE	5279
CERCLE DES FERMIERES DE LA REINE	5279
CHAPITRE DU SAGUENAY, ORDRE ROSICRUCIEN, A.M.O.R.C.	5279
CHEVAURAMA INC.	5280
CHOEUR DE LA LAURENTIE (LE)	5280
CHORALE BRISE DU NORD INC.	5280
CHORALE DONOVAN INC.	5280
CITOYENS BOYCE-VIAU	5280
CLUB ARMÉNIEN ARARAT (LE)	5280
CLUB ATHLIX	5280
CLUB AUTOMOBILE FORESTVILLE INC.	5280
CLUB D'ÂGE D'OR ST. JUDE, INC.	5280
CLUB D'ASTRONOMIE SIRIUS DU SAGUENAY	5280
CLUB DE BIENFAISANCE DE NOTRE-DAME DE CZESTOCHOWA INC. (LE)	5280
CLUB DE CHASSE ET PÊCHE LES SIX COPAINS	5280
CLUB DE GYMNASTIQUE LES GUIGNOLS INC. (LE)	5280
CLUB DE LA GAÏETÉ THURSO, QUÉBEC INC.	5280
CLUB DE L'ÂGE D'OR PAROISSE CHRIST-ROI ST-EUSTACHE	5280
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE SHERBROOKE (1980) INC. (LE)	5280
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE PALESTRE NATIONALE	5280
CLUB DE RADIO DES BOIS-FRANCS INC.	5280
CLUB DE SKI DU LAC BEAUPORT INC.	5280
CLUB DE SOCCER LES LEADERS DE LAVAL	5281
CLUB FRATERNITÉ DE TRING-JONCTION INC. (LE)	5281
CLUB GOLDORAK INC. (LE)	5281
CLUB LIONS DE MATAGAMI INC.	5281
CLUB OPTIMISTE DE ST-VINCENT DE PAUL, QUÉBEC	5281
CLUB OPTIMISTE D'OMERVILLE, QUÉBEC	5281
CLUB ORIENTAL PORTUGAIS DE MONTRÉAL	5281
CLUB RÉCRÉATIF LG 2, LG 1, EOL	5281
CLUB RIGAUDON	5281
CLUB SPORTIF DE CHAMBORD INC.	5381
CLUB SPORTIF DU RANG ST-NICOLAS INC. (LE)	5281
COLI-CONO INC.	5281
COMITÉ DE CENTRE COMMUNAUTAIRE DE ST-NARCISSE-DE-RIMOUSKI	5281
COMITÉ DES INTÉRÊTS CULTURELS DU BIC (LE)	5281
COMITÉ DES LOISIRS DU PARC BEAUMONT INC.	5281
COMITÉ ORGANISATEUR DE LA RANDONNÉE TOUSKIFOND	5281
COMMISSION DES LOISIRS DE LA PAROISSE DE LATERRIÈRE	5281
COMPAGNIE DU FESTIVAL D'ÉTÉ DE SEPT-ÎLES INC. (LA)	5281
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT D'ÉDUCATION COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL	5281
CONSEIL DES AGENCES DE PUBLICITÉ DU QUÉBEC	5281
CONSEIL DES ÉTUDIANTS EN SCIENCES COMPTABLES — UQAM	5282
CONSEIL INTERUNIVERSITAIRE DES PROFESSEURS EN TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE C.I.P.T.E.	5282
CORPORATION DES BÉNÉFICIAIRES DU CENTRE D'ACCUEIL JARDINS DE VERSAILLES INC.	5282
CORPORATION DES BÉNÉFICIAIRES DU CENTRE D'ACCUEIL L'ÉVEIL INC.	5282
CORPORATION DES BÉNÉFICIAIRES DU CENTRE D'ACCUEIL NOTRE DAME DES ANGES INC.	5282
CORPORATION DES LOISIRS DE LAC-DES-ÉCORCES	5282
CORPORATION ÉTUDIANTE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE (C.E.E.E.C.) DE LONGUEUIL	5282

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES — suite

	Page
CORPORATION RADIO ATTIKAMEK DE MANAWAN	5282
CORPORATION RADIO ATTIKAMEK DE WEMOTACI	5282
ENCRIER ÉTUDIANT (L')	5282
ENSEMBLE VOCAL ARS CHORALIS	5282
ENTRAIDE DU FAUBOURG INC.	5282
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES DE H.L.M. DE LA RÉGION 05	5282
FESTIVAL DU PRINTEMPS DE STE-CROIX INC. (LE)	5282
FONDATION A.G. INC.	5282
FONDATION ARC-EN-CIEL INC. (LA)	5282
FONDATION DE LA SALLE	5282
FONDATION DE L'HÔPITAL SAINT-LUC	5282
FONDATION DOCTEUR MAURICE BERTRAND	5282
FONDATION POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE SAGUENAY-LAC ST-JEAN-CHIBOUGAMAU INC. (LA)	5283
FONDATION RAYNAULT INC. (LA)	5283
GOOD WILL CLUB OF OUR LADY OF CZESTOCHOWA INC.	5280
GROUPE AVENTURE NATURE	5283
GROUPE D'ACTION POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES QUÉBEC	5283
GROUPE D'INTERVENTION TECHNIQUE EN HABITATION G.I.T.H.	5283
HARMONIE DE LAVAL (L')	5283
HUNTINGDON BASEBALL PROMOTERS INC.	5284
INITIATION PROFESSIONNELLE AU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (I.P.D.I.)	5283
INSTITUT DE VALORISATION HUMAINE DU QUÉBEC INC.	5283
JARDIN D'ENFANTS OTTERBURN PARK	5283
JOUJOUTHÈQUE DE LÉVIS INC.	5283
LIAISON D'INFORMATION ET D'ENTRAIDE NOVATRICE (L.I.E.N.)	5283
LIGUE DE BALLE MOLLE INDÉPENDANTE DE GRANBY INC.	5283
LIGUE INTERNATIONALE DES SCIENTIFIQUES POUR L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE	5283
LIGUE SANS CONTACT G & B INC.	5283
LOGEMENTS POPULAIRES DU BAS ST-LAURENT INC. (LES)	5283
LOISIRS MON REPOS INC.	5283
MAISONS D'HEBERGEMENT DE JONQUIÈRE INC. (LES)	5283
MANAWAN KIDOTAKAN	5282
MARAUDEURS DE PIERREFONDS-LAKESHORE (LES)	5284
MISTRAS LACONIA ASSOCIATION OF MONTRÉAL	5279
MOUVEMENT DES TRAVAILLEURS DE CAP-CHAT INC. (LE)	5284
MOUVEMENT PARENTS SECOURS DE GRANBY INC.	5284
MUSÉE DE LA FERME QUÉBÉCOISE INC.	5284
NOUVEAU CHAÎNON INC. (LE)	5284
ORCHESTRE PÉGASE INC.	5284
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES JEUNES DE CHICOUTIMI, INC. (L')	5284
OTTERBURN PARK PLAY GROUP	5283
PATENTEUX DE FÊTE DE STE-JULIE (LES)	5284
PHARMACTION, POINTE SAINT-CHARLES	5284
PIERREFONDS LAKESHORE STRIDERS (THE)	5284
PRODUCTIONS DE L'OUTAOUAIS INC. (LES)	5284
PRODUCTIONS DU SABLIER (LES)	5284
PROGRAMME DE DANSE SUPPLÉMENTAIRE DE MONTRÉAL S.D.P.	5284
PROMOTEURS DE BASEBALL DE HUNTINGDON INC.	5284
QUÉBEC INDUSTRIAL INNOVATION CENTER	5279
RADIO BASSE VILLE	5284
RÉCUPÉRATION CENTRE DU QUÉBEC INC.	5284
REGROUPEMENT DES GENS DE THÉÂTRE DE LA CÔTE NORD INC.	5284
REGROUPEMENT DES PARENTS DE ST-SAUVEUR-DES-MONTS INC. (LE)	5284
REGROUPEMENT DES PROPRIÉTAIRES DE L'ÎLE SAINTE-THÉRÈSE	5284
RÉSIDENCES PLEIN AIR INC. (LES)	5285
S.D.P. MONTRÉAL SUPPLEMENTARY DANCE PROGRAMME	5284
SEIGNEURIE DE GRANDE RIVIÈRE INC. (LA)	5285

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)**LETTRES PATENTES — suite**

	Page
SERVICE AMICAL BASSE-VILLE INC.	5285
SERVICE D'ANIMATION MUSICALE ET TECHNIQUE L.D. INC.	5285
SERVICE DU LOISIR DE L'ARCHIPEL D'HOCHELAGA	5285
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE BELOEIL-MONT-ST-HILAIRE INC.	5285
SOCIÉTÉ SAINT JEAN BAPTISTE DU DIOCÈSE D'AMOS, SECTION LOCALE DE VAL D'OR (LA)	5285
THÉÂTRE DE PICCOLO INC. (LE)	5285
TRANSPORTEURS EN VRAC DU TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN INC.	5285
TROUPE DE DANSEURS LES DYNAMIQUES INC. (LA)	5285
UNITÉ DOMRÉMY DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS INC.	5285
VIEILLES NOUVELLES, SOCIÉTÉ DE CONSERVATION (<i>Erratum</i>)	5437
VILLAGE À MENAUD AU PAYS DE MENAUD (LE)	5285
WEMOTACI KITOTAKAN INC.	5282

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES**CHANGEMENTS**

CANFOR PULP SALES LTD.	5285
VENTES DE PÂTES À PAPIER CANFOR LTÉE	5285

NOUVEAU PERMIS

CANFOR PULP SALES LTD.	5286
VENTES DE PÂTES À PAPIER CANFOR LTÉE	5286

PERMIS

ALUMINA CONTRACTORS LIMITED	5286
ECONO-WARE DISTRIBUTORS LTD.	5286
GALLANT GOLD MINES LTD.	5286

CONSULTATION POPULAIRE — LOI SUR LA**PRÉSIDENTS D'ÉLECTION**

AIBITIBI-EST: Renée Pallagrossi	5430
ABITIBI-OUEST: Armand Bernard	5430
ANJOU: Lucien Desrape	5430
ARGENTEUIL: Yvon St-Denis	5430
ARTHABASKA: Yvan Moisan	5430
BEAUCE-NORD: Guy Crête	5430
BEAUCE-SUD: Jacques Drouin	5430
BEAUHARNOIS: André Daoust	5430
BELLECHASSE: Patrice Gagné	5431
BERTHIER: Josette Bastien Méthot	5431
BONAVENTURE: Paul-Henri LeBlanc	5431
BOURASSA: Rita Lapointe	5431
BOURGET: Donat Champagne	5431
BRÔME-MISSISQUOI: Marcellin Larocque	5431
CHAMBLY: Henri Doré	5431
CHAMPLAIN: Hugués Germain	5431
CHARLESBOURG: Adrien Cloutier	5431
CHARLEVOIX: Jean-Louis Boulianne	5431
CHÂTEAUGUAY: Huguette Huot	5431
CHAUVEAU: Georges-Henri Boutet	5431
CHICOUTIMI: Stella Morissette	5431
CREMAZIE: Jean-Paul Drouin	5431
D'ARCY-McGEE: Florence Friedman	5431
DEUX-MONTAGNES: J.-Maurice Dorion	5431
DORION: Jean Bélanger	5431
DRUMMOND: Gérard Picard	5432

CONSULTATION POPULAIRE — LOI SUR LA

PRÉSIDENTS D'ÉLECTION — suite

	Page
DUBUC: Antonelli Aubin	5432
DUPLESSIS: André Laurin	5432
FABRE: Jean-Paul Saindon	5432
FRONTENAC: Gaston Bergeron	5432
GASPÉ: Francine Cotton Roy	5432
GATINEAU: Louis Laflamme	5432
GOUIN: Réal Rhéaume	5432
HULL: Cartier Mignault	5432
HUNTINGDON: Gérald Brisebois	5432
IBERVILLE: Liliane Bédard Paquin	5432
ÎLES-DE-LA-MADELEINE: Gisèle Poirier	5432
JACQUES-CARTIER: Claire Richard P.	5432
JEANNE-MANCE: Mariette Yanire	5432
JEAN-TALON: Marc Caron	5432
JOHNSON: Marcel Catudal	5432
JOLIETTE-MONTCALM: Denis Neveu	5432
JONQUIÈRE: Yvon de Grandmaison	5432
KAMOURASKA-TÉMISCOUATA: Bruno Thibault	5433
L'ACADIE: Fernand L. Binette	5433
LAC-SAINT-JEAN: Raymonde Turcotte	5433
LAFONTAINE: Georges-André Paquin	5433
LAPORTE: Jean Brossard	5433
LAPRAIRIE: Colette Bédard T.	5433
L'ASSOMPTION: Henri Duval	5433
LAURENTIDES-LABELLE: Jacques Brisebois	5433
LAURIER: J.-Benoît Labonté	5433
LAVAL: Gilles-G. Gauthier	5433
LAVIOLETTE: Jacques Lévesque	5433
LÉVIS: Roger Lachance	5433
LIMOILOU: Émery Fournier	5433
LOTBINIÈRE: J.-Raymond Lemay	5433
LOUIS-HÉBERT: Michel Bériau	5433
MAISONNEUVE: Jacques Marleau	5433
MARGUERITE-BOURGEOYS: Lionel Ratelle	5434
MASKINONGÉ: André Montour	5434
MATANE: Cécile Gauthier	5434
MATAPÉDIA: Marc Bouchard	5434
MÉGANTIC-COMPTON: Camille Ethier	5434
MERCIER: Ginette Thériault	5434
MILLE-ÎLES: Robert Lachance	5434
MONTMAGNY-L'ISLET: Pierre Fafard	5434
MONTMORENCY: Ferdinand Pouliot	5434
MONT-ROYAL: Claude-Henri Graton	5434
NICOLET-YAMASKA: Alain Drouin	5434
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: Gérard-J. Michaud	5434
ORFORD: Normand Bélanger	5434
OUTREMONT: Pierre Lussier	5434
PAPINEAU: Yvon Durocher	5434
POINTE-CLAIRE: Claire Angers Bourgeau	5434
PONTIAC-TÉMISCAMINGUE: Françoise Jolette	5434
PORTNEUF: Bernard Tessier	5435
PRÉVOST: Pierre Boivin	5435
RICHELIEU: Jacques Bordeleau	5435
RICHMOND: Jean Dion	5435
RIMOUSKI: André Michaud	5435
RIVIÈRE-DU-LOUP: Félix Jean	5435
ROBERT-BALDWIN: Jean-Robert Cardin	5435
ROBERVAL: Maurice Sénéchal	5435

CONSULTATION POPULAIRE — LOI SUR LA**PRÉSIDENTS D'ÉLECTION — suite**

	Page
ROSEMONT: Léopold Huneault	5435
ROUYN-NORANDA: Laurent Guertin	5435
SAGUENAY: Jacqueline Ross	5435
SAINTE-ANNE: Pierre Guérin	5435
SAINTE-FRANÇOIS: Roger Caron	5435
SAINTE-HENRI: Richard Tremblay	5435
SAINTE-HYACINTHE: Serge Benoit	5435
SAINTE-JACQUES: Fernand Coulombe	5435
SAINTE-JEAN: Édouard Fortier	5436
SAINTE-LAURENT: André Béliveau	5436
SAINTE-LOUIS: Guy Vincent Fortier	5436
SAINTE-MARIE: Claude Violette	5436
SAINTE-MAURICE: Richard Poudrier	5436
SAUVE: Richard Roussin	5436
SHEFFORD: Yoland-Paul Ferland	5436
SHERBROOKE: Patrick O'Gallagher	5436
TAILLON: Yvon Ciccirello	5436
TASCHEREAU: Lucien St-Laurent	5436
TERREBONNE: Guy Roy	5436
TROIS-RIVIÈRES: Jacques Madore	5436
VANIER: Jean-Paul Nolin	5436
VAUDREUIL-SOULANGES: Françoise Champagne	5436
VERCHÈRES: Michel Breton	5436
VERDUN: Jacques Labre	5436
VIAU: Origène Vézina	5436
WESTMOUNT: Jon G. Bradley	5436

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA**AVIS DE QUALITÉ**

WHITESIDE, THOMAS F.	5393
---------------------------	------

DÉCRET(S)

929-80 — ENTENTE ENTRE LA VILLE DE GREENFIELD-PARK ET LE PROCUREUR GÉNÉRAL	5394
930-80 — ENTENTE ENTRE LA VILLE DE LEMOYNE ET LE PROCUREUR GÉNÉRAL	5395
931-80 — ENTENTE ENTRE LA VILLE DE LONGUEUIL ET LE PROCUREUR GÉNÉRAL	5396
932-80 — ENTENTE ENTRE LA VILLE DE SAINT-HUBERT ET LE PROCUREUR GÉNÉRAL	5397

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN	5399
SUCCESSION DE J. ROMÉO PÉPIN	5399

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES — LOI RÉGISSANT LE

PARTI DE L'UNION NATIONALE (<i>État sommaire du montant versé au représentant officiel pour la période du 1^{er} janvier 1980 au 29 février 1980</i>)	5399
PARTI QUÉBÉCOIS (<i>Remplacement du représentant officiel de Gatineau</i>)	5399

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

MORUZZI & BARDETTI CO. LTD. (<i>Ordonnance de liquidation judiciaire</i>)	5399
---	------

LOI ÉLECTORALE**PRÉSIDENTS D'ÉLECTION**

ARTHABASKA: Yvan Moisan	5400
BEAUHARNOIS: André Daoust	5400
BRÔME-MISSISQUOI: Marcellin Larocque	5400

LOI ÉLECTORALE**PRÉSIDENTS D'ÉLECTION — suite**

	Page
LÉVIS: Roger Lachance	5400
MERCIER: Ginette Thériault	5400
SAINT-LOUIS: Guy Vincent Fortier	5400
WESTMOUNT: Jon G. Bradley	5401

NOMINATION(S)

DESCHÈNES, PIERRE A. (<i>Éditeur officiel du Québec</i>)	5401
--	------

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**LETTRES PATENTES ANNULÉES**

A.D.B. TRANSPORT INC.	5299
AGENCE NATIONAL D'ASSURANCE LIMITÉE (L')	5286
AIDE À L'AUMONIER DES FORCES CANADIENNES (L')	5286
AIDE AUX ENFANTS INFIRMES (L')	5286
ALIMENTS J.B.R. INC. (LES)	5286
ALLARD & ROBITAILLE LTÉE	5287
ALPHOBEE CLUB (THE)	5287
ANIMETRIK INC.	5287
APPARTEMENTS CARTIER LIMITÉE (LES)	5287
ARCHAMBAULT (G.) LIMITÉE	5287
ASSOCIATION CANADIENNE DE L'AIDE AUX RÉFUGIÉS D'EUROPE ORIENTALE	5287
ASSOCIATION COOPÉRATIVE OUVRIÈRE INCORPORÉE (L')	5287
ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DE LA POLICE DE SALABERRY DE VALLEYFIELD INC. (L')	5287
ASSOCIATION DES AMIS GUIDES ET SCOUTS DE ST-NOM DE MARIE, DE BAIE-COMEAU	5287
ASSOCIATION DES CHEMINS D'HIVER DE ST GRÉGOIRE, COMTÉ DE NICOLET (L')	5287
ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DE BUREAU DE LA COMMISSION HYDROÉLECTRIQUE DE QUÉBEC ..	5287
ASSOCIATION LOYALA	5287
ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ASSOMPTION (L')	5287
ASSOCIATION SPORTIVE INCORPORÉE DE NEW-LIVERPOOL	5287
ATLANTIC STEEL COMPANY LIMITED	5287
AUBAINES VICTOR INC. (LES)	5287
AUTOBUS DU SAGUENAY, LTÉE	5287
BABETTE INC.	5287
BARDAHL AGENCIES LTD.	5287
BAUDIN LUMBER LIMITED	5287
BELMONT CLOTHING CO. LTD.	5287
BELVIDERE EDUCATIONAL SOCIETY OF VERDUN	5287
BIG CHIEF SOUVENIR SHOPS LIMITED	5287
BOIS BAUDIN LIMITEE	5287
BOUCHARD (DENIS) INC.	5287
BOUTIQUE LE DONJON INC.	5287
BOUTIQUES MICIN INC. (LES)	5287
BOYER & DESAULNIERS LIMITEE	5288
BROWNE, URQUHART & COMPANY, LIMITED	5288
BYRNE PULPWOOD CO. INC.	5288
BYWATER CORPORATION	5288
CADEAUX SAMIA CANADA INC. (LES)	5288
CAISSE NATIONALE COOPÉRATIVE, LIMITÉE (LA)	5288
CALIFORNIA SPORTSWEAR COMPANY LIMITED	5288
CAMPBELL & COMPANY LIMITED	5288
CANADA HAY COMPANY	5288
CANADIAN AMALGAMATED PRODUCTS INC.	5288
CANADIAN AMERICAN ADVERTISING CORPORATION	5288
CANADIAN FORCES CHAPLAIN'S AID	5286
CANADIAN FRIENDS OF GATES OF MERCY HOSPITAL, JERUSALEM	5288
CANADIAN GENERAL PRODUCTS, COMPANY (THE)	5288

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

LETTRES PATENTES ANNULÉES — suite

	Page
CANADIAN SOCIETY FOR THE AID OF EASTERN EUROPEAN REFUGEES	5287
CANADIAN SPICE MILLS LTD	5288
CANADIAN-UKRAINIAN CO-OPERATIVE, LIMITED	5288
CANTERBURY INVESTMENT COMPANY	5288
CARRIÈRE GIFFARD LTÉE	5288
CARTIER NATURAL GAS COMPANY LIMITED (N.P.L.)	5288
CEME DESIGN INC.	5291
CENTRAL PRIVATE HOSPITAL INC.	5288
CENTRE CANADIEN DES CERCLES LACORDAIRE ET STE-JEANNE D'ARC (LE)	5288
CENTRE CATHOLIQUE DE STE-VICTOIRE (LE)	5288
CENTRE DE DANSE NÉO-CLASSIQUE DE MONTRÉAL INC.	5288
CENTRE PRÉ-NATAL DE VERDUN	5288
CERCLE DU LIVRE SCIENCE POUR TOUS INC.	5288
CERCLE DU LIVRE VIVRE AU GRAND AIR LTÉE	5288
CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES DE MATANE (LA)	5288
CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES DE SOREL INC.	5288
CHARLEBOIS HAT COMPANY	5288
CHARLEVOIX URANIUM & MINES CORP. (N.P.L.)	5289
CHAUFFAGE & VENTILATION LIMITÉE	5289
CHAUSSURE ÉLEGANTE INCORPORÉE (LA)	5289
CHIBOUGAMAU-OBALSKI MINING COMPANY LIMITED	5289
CIE DE CONSTRUCTION ROBERT LTÉE	5289
CIE DES INDUSTRIES DE SHERBROOKE LIMITÉE (LA)	5289
CIE DES MOULINS DE LACHUTE D'UPTON (LA)	5289
CIE ÉLECTRIQUE RIVIÈRE À PIERRE, LIMITÉE (LA)	5289
CINÉMA AU FOYER INCORPÔRE (LE)	5289
CINÉMA LIMITÉE	5289
CLAIRVAL, LIMITED	5289
CLAIRVAL, LIMITÉE	5289
CLINIQUES G.M.Q. LTÉE	5289
CLUB CHAMPÊTRE INC.	5289
CLUB CHÂTEAU D'EAU INC.	5289
CLUB DE COURSES DE SHAWINIGAN FALLS LIMITÉE	5289
CLUB DE JEUNESSE DE GRAND'MÈRE, INC.	5289
CLUB DE SKI DE GRAND'MÈRE	5289
CLUB DE SKI SHAWINIGAN	5289
CLUB DES LOISIRS DE ST-PROSPER	5289
CLUB DES PÊCHEURS SPORTIFS DU LAC CONNELLY (LE)	5289
CLUB GRANBY INC.	5289
CLUB LIBÉRAL DU COMTÉ DE CHAMBLÉ, INC. (LE)	5289
CLUB NEUVILLE	5289
CLUB PIERROT	5289
CLUB SOCIAL ATWATER	5289
CLUB SOCIAL D'AMQUI	5289
CLUB SOCIAL MONTRÉAL INC.	5289
CLUB SPORTIF DE LA VOIRIE	5289
COMITÉ DE L'AIDE À LA JEUNESSE DE ST. ZÉPHIRIN DE COURVAL	5290
COMITÉ D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER DE ST-MODESTE	5290
COMMISSION DES SPORTS DE LA TUQUE INC. (LA)	5290
COMMISSION DU CENTENAIRE DE PONT-ROUGE, INC. (LA)	5290
COMPAGNIE DE BOÎTES DE QUÉBEC LIMITÉE (LA)	5290
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION PAVEL LIMITÉE	5290
COMPAGNIE DE TRANSPORT NATIONALE LTÉE	5290
COMPAGNIE DES CHEVALIERS DE L'ACTION SOCIALE CANADIENNE (LA)	5290
COMPAGNIE DES MINES D'OR DE BEARN (L.R.P.) (LA)	5290
COMPAGNIE D'IMMEUBLES DE SAINT-GEORGES (LA)	5290
COMPAGNIE D'OUTILLAGE DORVAL LTÉE (LA)	5290
COMPAGNIE HECTOR MEUNIER LIMITÉE (LA)	5290

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**LETTRES PATENTES ANNULÉES — suite**

	Page
COMPAGNIE LE MANOIR LIMITÉE	5290
COMPAGNIE MINIÈRE DE BEARN. (L.R.P.) (LA)	5290
COMPAGNONS DE SAINT LAURENT (LES)	5290
COMPTOIR CO-OPÉRATIF DU COMBUSTIBLE LIMITÉE	5290
COMPTOIR COOPÉRATIF INC.	5290
CONDE CLUB	5290
CONOVA CORPORATION LTD	5290
CONSEIL DES ARTS DE JOLIETTE	5290
CONSERVE COOPÉRATIVE LIMITÉE	5290
CONSTRUCTION GLANENC INC.	5290
CONSTRUCTION MICHAUD & FRÈRE, INC.	5290
CONSTRUCTIONS JACQUES MARCHAND INC. (LES)	5290
CONTINENTAL CONSTRUCTION COMPANY LIMITED	5290
COOPÉRATIVE CATHOLIQUE DES CONSOMMATEURS DE COMBUSTIBLE LIMITÉE (LA)	5290
CO-OPERATIVE CLOAK COMPANY LIMITED	5291
COOPÉRATIVE FAMILIALE & COMMERCIALE CANADIENNE LIMITÉE (LA)	5291
COOPÉRATIVE FRUITS BUYERS LIMITED	5291
COOPERATIVE HEALTH SERVICE LIMITED	5291
CO-OPERATIVE MANAGEMENT CORP.	5291
CO-OPERATIVE MOTOR CLUB, INCORPORATED	5291
CO-OPERATIVE MOTORS LIMITED	5291
COOPÉRATIVE OUVRIÈRE DE CHICOUTIMI, LTÉE (LA)	5291
COOPERATIVE SUPPLIES ASSOCIATION LIMITED	5291
CO-OPERATIVE SYNDICATE LIMITED (THE)	5291
CORBEIL & KELLY INCORPORÉE	5291
CORPORATION DE L'OEUVRE DE «MON PETIT PRÊTRE»	5291
CORPORATION DE LOGEMENT DE L'AVENUE PRINCE ALBERT (LA)	5291
CORPORATION DES ABATTOIRS RÉGIONAUX DU QUÉBEC	5291
CORPORATION FRIGOR LIMITÉE	5291
CORPORATION IMMOBILIÈRE DU BAS ST-LAURENT	5291
COUVREURS R. & R. LTÉE	5291
CUIRS PABLO LTÉE (LES)	5291
D.A.C.H.	5291
D. AND S. AUTOMOTIVE AND INDUSTRIAL SUPPLY INC.	5293
DALYS CONSTRUCTION COMPANY	5291
DE CRUCHY (T.) & FILS, LTÉE	5291
DEBWAY HAT CO. INC.	5291
DESSINS CEME INC. (LES)	5291
DIAMOND CLOTHING CO. LTD.	5291
DIANE CLUB INCORPORÉE	5291
DION (J.P.) LIMITÉE	5291
DIRECFIL INC.	5291
DISTRIBUTIONS PROTECTOLAQUE INC.	5292
DOMINION TAILORS LIMITED	5292
DORVAL TOOL CO. LTD.	5290
DUGAS (J.B.) INC.	5292
DUMAS-LAROCHELLE MINERAL EXPLORATION PARTNERSHIP (N.P.L.)	5292
DURANCEAU (J.A.) LIMITED	5292
DURANCEAU (J.A.) LIMITÉE	5292
EAST ANGUS SHOE COMPANY LIMITED	5292
EASTERN MACHINE CREDIT INC.	5292
ECHENBERG BROS. LIMITED	5292
ÉDITIONS DE L'ÉLITE LTÉE	5292
ENSEMBLE VOCAL DU VALLON, INC. (L')	5292
ENTREPRISES CARETTE INC. (LES)	5292
ENTREPRISES GIEGER INC.	5292
ENTREPRISES LAC ST-MICHEL	5292
ENTREPRISES LIBERA LTÉE (LES)	5292

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

LETTRES PATENTES ANNULÉES — suite

Page

ENTREPRISES RICHELIEU LIMITÉE (LES)	5292
ENTREPRISES TERCET INC. (LES)	5292
ÉPICERIES ÉTOILES ROUGE, LTÉE	5292
ÉQUIPEMENT COMMERCIAL LE GOURMET INC.	5292
ÉTALAGES MILLER LTÉE (LES)	5292
ÉTALAGES POPULAIRES SANI LTÉE (LES)	5292
FEDERAL INDUSTRIES LIMITED	5292
FEDERATION DES LIGUES ANTITUBERCULEUSES DES CANTONS DE L'EST ET DES BOIS FRANCS INCORPORÉES (LA)	5292
FERGUSON'S LIMITED	5292
FERME NOURY INC. (LA)	5292
FEUILLE D'ÉRABLE INC. LIMITÉE (LA)	5292
FILMINCO LTÉE	5293
FONDATION DUVERNAY	5293
FONDERIE DE LANORAIE LIMITÉE	5293
FOOK LEE CLUB INC.	5293
FORTIN BROTHERS LIMITED	5293
FORTIN FRÈRES LIMITÉE	5293
FOSBURY MINES LIMITED	5293
FOURNIER (ÉDOUARD) & FILS, LTÉE.	5293
FOURNITURES DE PIÈCES D'AUTOMOBILE ET INDUSTRIELLES D. ET S. INC. (LES)	5293
FRANSYL LTÉE	5293
FRIGOR CORPORATION LIMITED	5291
G. & S. CLOTHES CO.	5293
GAGNON AUTOMOBILE LIMITÉE	5293
GAIS COPAINS (LES)	5293
GENERAL METALS PRODUCTS INC.	5293
GESTION FAUVETTE INC.	5293
GIEGER ENTERPRISES INC.	5292
GIFFARD QUARRY LTD	5288
GIROUX (J.C.) LIMITÉE	5293
GLANENC CONSTRUCTION INC.	5290
GOLDSTEIN (SAMUEL) FOUNDATION (THE)	5293
GOURMET COMMERCIAL EQUIPMENT INC. (LE)	5292
GRANBY DIE CASTING INCORPORATED.	5293
GRANBY DRIVE YOURSELF COMPANY LIMITED	5293
GUDGEON & CO. LTD.	5293
HAIRDRESSERS' EMPLOYEES ASSOCIATION OF THE PROVINCE OF QUÉBEC	5293
HAYCOCK REALTIES INC.	5293
HAYDEN (ANNA) LIMITED	5293
HEATING & VENTILATION LIMITED	5289
HEPNER (M.) & CO. LIMITED	5293
HÉRSCOVICI (J.) & SON FURS INC.	5293
HÔTEL LA NORMANDIE INCORPORE	5293
HOZAROF (ANSHEI) CONGREGATION	5293
HUDSON HEIGHTS ROD AND GUN CLUB	5293
HUJAN INVESTMENTS INC.	5294
IDÉAL FUR MFG. CO.	5294
INDUSTRIES MECAMEC INC. (LES)	5294
INDUSTRIES ST-LAURENT, INC. (LES)	5294
INFANTA SLIPPER COMPANY LIMITED	5294
INGESCOBEC INC.	5294
INSTALLATION ÉLECTRIQUE OMÉGA INC.	5294
INSTITUT DE PROPHYLAXIE DE MONTRÉAL (L')	5294
INSTITUT DES YEUX RITZ, INCORPORÉE	5294
INSTITUT DU BOIS DE QUÉBEC	5294
INSTITUT DU RHUMATISME (L')	5294
INSTITUTE OF PROPHYLAXY OF MONTRÉAL (THE)	5294

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

LETTRES PATENTES ANNULÉES — suite

	Page
INSTITUTE OF RHEUMATISM	5294
INTERGLOBAL DEVELOPMENT CORPORATION	5294
INTERNATIONAL SALES ORGANIZATION COMPANY LIMITED (THE)	5296
INTERNATIONAL WHOLESALE FRUIT COMPANY LIMITED (THE)	5294
INTERPROVINCIALE INCORPORÉE	5294
INVESTISSEMENTS YVAN LECLERC INC. (LES)	5294
ITALIAN CHAMBER OF COMMERCE INC	5294
JARDINS STE-ROSE INC. (LES)	5294
JEWISH PEOPLES, ASSOCIATION	5294
JOURNALISTES INDÉPENDANTS INCORPORÉ (LES)	5294
JUST LOOKING FASHIONS (REPENTIGNY) INC.	5295
KALL CONSTRUCTION LIMITED	5294
KAUFFMAN INVESTMENT CORPORATION	5294
KENT THEATRES LIMITED	5294
KEREN TEL-HAI INCORPORATED	5294
KERHULU & ODIAU INCORPORATED	5294
KERHULU & ODIAU INCORPORÉE	5294
LABELLE NICKEL & GARNET LIMITED (L.R.P.)	5294
LAC DES NEIGES CLUB	5294
LAC LEMOINE MINES INC. (N.P.L.)	5294
LAFOND (ACHILLE) INC.	5295
LAKE CONNELLY'S SPORTS & FISHING CLUB	5289
LAKE ST-PETER FISH CO. LTD.	5295
LANCEMENT INDUSTRIEL DE QUÉBEC, LIMITÉE	5295
LONGEVIN & FRÈRE DE ST-FÉLICIEN, LIMITÉE	5295
LASALLE DEVELOPMENT COMPANY LIMITED (THE)	5295
LE CLAIRE (W.E.) COMPANY LIMITED	5295
LÉGIIONNAIRES DE KÉNOGAMI-JONQUIÈRE (LES)	5295
LIGUE DE PROPRIÉTAIRES DE LA CITÉ DE LACHINE	5295
LIGUE SPORTIVE LES QUÉBÉCOIS	5295
LOCATION B.F. INC.	5295
LOWER ST-LAWRENCE REALTY CORPORATION	5291
MACHZIKI DAS EL ABRAHAM INC.	5295
MAISON SAINTE-AGNÈS	5295
MAPLE LEAF INC. LIMITED (THE)	5292
MARCHÉ YVON DÉZAINDE INC.	5295
MARY LOU FROCKS, INC.	5295
MATANA LUMBER LIMITED	5295
MÉLANIE THÉÂTRE INC.	5299
MÉNARD (AIMÉ) LIMITÉE	5295
MICHAUD (PIERRE) PRODUCTIONS INC.	5296
MIDWAY MALARTIC (QUÉBEC) LIMITED	5295
MIKOASAS FISH AND GAME CLUB	5295
MIKOASAS FISH & GAME CLUB LIMITED	5295
MILLER DISPLAYS LTD	5292
MINES D'OR BELLEHUMEUR LIMITÉE (L.R.P.) (LES)	5295
MINORAND CO-OPERATIVE COMPANY LIMITED (N.P.L.)	5295
MODES D'UN SEUL REGARD (REPENTIGNY) INC. (LES)	5295
MONTREAL AUTOMOBILE SALVAGE INC.	5295
MONTREAL CHILDREN'S AID SOCIETY (THE)	5295
MONTREAL COAL ASSOCIATION INCORPORATED	5295
MONTREAL HOSPITAL CHARITIES LTD	5295
MONTREAL MILL STOCK COMPANY LIMITED	5295
MONTREAL NEO-CLASSICAL DANCE CENTRE INC.	5288
MORIN F. LTD.	5295
MORIN F. LTÉE	5295
MUSÉE HISTORIQUE CANADIEN INC.	5296
MUTUELLE DE RADIO LTÉE (LA)	5296

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

LETTRES PATENTES ANNULÉES — suite

	Page
NATIONAL CLOCK COMPANY LIMITED	5296
NATIONAL COOPERATIVE COMPANY, LIMITED (THE)	5296
NATIONAL INSURANCE AGENCY LIMITED	5286
NATIONAL INVESTORS' CORPORATION LIMITED	5296
NATIONAL LIME LIMITED	5296
NATIONAL TRANSPORT LTD	5290
NEWSPRINT BOND AND SHARE COMPANY	5296
NORMANDEAU & CARETTE, LIMITÉE	5296
NORMANDIN LUMBER LIMITED	5297
NUBELL GOLD MINES, LIMITED (N.P.L.)	5296
O.T.J. DE LA GUADELOUPE	5296
OEUVRE DE L'AUMONIER MILITAIRE INC. (L')	5296
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE MISTASSINI, INC. (L')	5296
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE ST-ODILON	5296
OMEGA ELECTRIC INC.	5294
ORDRE DU SAINT-SÉPULCRE, CHAPITRE DE MONTRÉAL	5296
ORGANISATION INTERNATIONALE DE VENTE, COMPAGNIE LIMITÉE (L')	5296
ORMSTOWN CURLING CLUB	5296
OUTDOOR LIFE BOOK CLUB LTD.	5288
PABLO LEATHERS LTD.	5291
PARENT, GOYER (NORANDA) LTÉE	5296
PARK EXTENSION AMATEUR ATHLETIC ASSOCIATION	5296
PAYETTE QUÉBEC LIMITÉE	5296
PELLETIER (RENE), INC.	5296
PER-PHA CO. LTD.	5296
PERVIN (A.) LIMITED	5296
PINSON LARDER GOLD MINES LIMITED	5296
PLOMBERIE DES DEUX MONTAGNES INC.	5296
POPULAR SCIENCE BOOK CLUB INC.	5288
PRIMEAU REFUSE INC.	5297
PRINCE ALBERT AVENUE HOUSING CORPORATION	5291
PRODUCTIONS PIERRE MICHAUD INC. (LES)	5296
PRODUITS CA-RA-CO PRODUCTS INC.	5297
PRODUITS FORESTIERS DE NORMANDIN LIMITÉE (LES)	5297
PRODUITS LAITIERS DU QUÉBEC LTÉE (LES)	5297
PSYCHOLOGICAL INSTITUTE (THE)	5297
PUBLICITÉ ROUVILLE INC.	5297
QUÉBEC BOX CO. LIMITED (THE)	5290
QUÉBEC HYDRO-ELECTRIC COMMISSION OFFICE EMPLOYEES' ASSOCIATION (THE)	5287
QUÉBEC MILK PRODUCTS LTD	5297
QUÉBEC NATIONAL SECURITIES, LIMITED	5297
QUÉBEC VENDING INC.	5297
QUÉBEC WOOD INSTITUTE	5294
QUEEN'S HOTEL LIMITED	5297
R. & R. ROOFERS LTD.	5291
R.E.A. EXPRESS (QUÉBEC) LIMITED	5299
RANDALL MINES CORPORATION (N.P.L.)	5297
RAWDON HEIGHTS GOLF & COUNTRY CLUB	5297
REBUT PRIMEAU INC.	5297
RED STAR GROCERIES LTD	5292
RICHARD & CHARBONNEAU COMPAGNIE LIMITÉE	5297
RICHARD SHOE CO. LTD.	5297
RITZ EYE INSTITUTE INCORPORATED	5294
ROBERT CONSTRUCTION CO. LTD.	5289
ROUSSEAU (CLAUDE) INC.	5297
ROUVILLE PUBLICITY INC.	5297
ROYAL ANTEDILUVIAN ORDER OF BUFFALOES	5297
RUDDICK (JAMES) ENGINEERING & CONSTRUCTION COMPANY LIMITED (THE)	5297

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

LETTRES PATENTES ANNULÉES — suite

	Page
S. & W. CLOTHING, INCORPORATED	5297
ST-LAURENT TRANSPORT LIMITÉE	5297
SAINT-LOUIS ET CHAREST INC.	5297
SAINT-NARCISSE LUMBER COMPANY, LIMITED	5297
SAKAI' GAN CLUB INCORPORATED	5297
SALAISSON PAPINEAU INC.	5297
SAMIA CANADA GIFTWARE INC.	5288
SAMMETT INCORPORATED	5297
SANDWICH BAY TIMBER CO. LTD	5297
SANI POPULAR DISPLAYS LTD.	5292
SCHAFFER MFG. CO. LTD.	5297
SCHOPPEL-SHERBACOW LIMITED	5297
SECÉTARIAT DES SYNDICATS CATHOLIQUES DE JOLIETTE	5297
SECURITY PROPERTY CORPORATION	5297
SEPT-ÎLES CONCERTS SOCIETY INC. (THE)	5298
SERVICE DE COUCHES CIGOGNE LTÉE	5297
SERVICE SOCIAL DE LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE VERDUN	5298
SERVICE-SOCIAL SAINT-FRANÇOIS D'ASSISES INC	5298
SEVEN UP MONTREAL LIMITED	5298
SHERBROOKE AUTOMOBILE CLUB	5298
SHIRLEY DRESS MANUFACTURING COMPANY	5298
SHIBART LTD.	5298
SILLERY AUTO SERVICE INC.	5298
SINCENNES MC NAUGHTON LINE LIMITED	5298
SLABOSKY (M.) & CO. LTD	5298
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE COMMERCIALE LIMITÉE	5298
SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE DE MONTRÉAL INC	5298
SOCIÉTÉ DE GESTION JOSEPH BERTRAND INC	5298
SOCIÉTÉ DE RÉHABILITATION DES ANCIENS PATIENTS DE L'HÔPITAL SANATORIUM COOKE	5298
SOCIÉTÉ DE REPRÉSENTATION EXCLUSIVE LIMITÉE	5298
SOCIÉTÉ DES CONCERTS DE SEPT-ÎLES INC. (LA)	5298
SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS COOPÉRATIFS LTÉE (LA)	5298
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES JURIDIQUES (LA)	5298
SOCIÉTÉ D'OPTOMÉTRIE DE QUÉBEC ET DU DISTRICT (LA)	5298
SOCIÉTÉ NATIONALE DE BIENFAISANCE POUR LES VIEILLARDS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC	5298
SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME DE L'ISLE-VERTE. (LA)	5298
SOCIÉTÉ ST-JEAN BAPTISTE DE LA PAROISSE DE ST-BENOÎT JOSEPH LABRE D'AMQUI (LA)	5298
SOCIÉTÉ ST-JEAN BAPTISTE DE LA PAROISSE DE ST-FABIEN (LA)	5298
SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE LA PAROISSE DE ST-ZÉNON DU LAC HUMQUI (LA)	5298
SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE DE SHERBROOKE	5298
SOMERSET KNITTING LTD	5299
SOREL COUNTRY CLUB INC.	5289
SOUTH SHORE LAUNDRY LIMITED	5298
SPARHAWK LTD	5298
STATION DE SERVICE PAUL VENNE INC.	5299
STERLING ORNAMENTAL IRON WORKS LIMITED	5299
STINSON LIMITED	5299
STORK DIAPER SERVICE LTD	5297
SUPER-PRODUCTS LIMITED (THE)	5299
SYNDICAT D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE (LE)	5299
SYNDICAT DES CANTONS VILLENEUVE INCORPORÉ	5299
SYNDICAT D'IMMEUBLES DE BEAUPORT INC.	5299
SYNDICAT D'INITIATIVES DU COMTÉ DE LABELLE	5299
TERCET INTERPRISES INC.	5292
THÉÂTRE MÉLANIE INC.	5299
TITANIUM MINING & SMELTING LIMITED (N.P.L.)	5299
TRANSPORT A.D.B. INC.	5299
TRANSPORT R.E.A. (QUÉBEC) LIMITÉE	5299

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

	Page
LETTRES PATENTES ANNULÉES — suite	
TRANSPORT VRACO INC.	5299
TREO CORSETING INC.	5299
TRICOT SOMERSET LTÉE	5299
TWIN CITIES GAS AND OIL COMPANY, LIMITED	5299
TWO MOUNTAINS PLOMBING INC.	5296
UNION ECCLÉSIASTIQUE DU DIOCÈSE D'AMOS (L')	5299
UNIT SHOE MANUFACTURING CO. LIMITED	5299
UNIVERSAL TRAVELER PRINTING & PUBLISHING COMPANY LIMITED	5299
VAL D'OR BOATING CLUB	5299
VAL D'OR SASH AND DOOR LIMITED	5299
VALLIÈRE (J.D.) (SAINT-JEAN) LIMITÉE	5299
VENNE (PAUL) SERVICE STATION INC.	5299
VERDUN MAPLE LEAF	5299
VILLERAY CONSTRUCTION CO. LTD	5299
WALES PRODUCTS LTD.	5299
WHOLESALE CO-OPERATIVE GROCERS INCORPORATED (THE)	5299
WILLIAMS & KNOWLES (QUÉBEC) LTD.	5299
WOOLOCK ELECTRICAL DISTRIBUTORS INC.	5300
WOMEN'S INSTITUTE OF WYMAN (THE)	5300
SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES	
CENTRE D'ACCUEIL GEORGES HÉBERT (L.P.)	5401
SOCIÉTÉS DE PRÊTS ET DE PLACEMENTS — LOI SUR LES	
HOLDING CASTOR LTÉE (LE) (<i>Permis</i>)	5401
SOUSSIONS — DEMANDES DE	
CARILLON, VILLAGE	5402
CHENAUX, COMMISSION SCOLAIRE	5402
DESCHAILLONS-SUR-SAINT-LAURENT, VILLAGE	5403
DONNACONA, VILLE	5404
LONGUEUIL, VILLE	5404
NORMANDIN, COMMISSION SCOLAIRE	5405
NOTRE-DAME-DE-LA-DORÉ, PAROISSE	5406
SAINTE-PASCAL, VILLE	5407
SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES	
ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE PORCS DE LA RÉGION DE COATICOOK (<i>Constitution</i>)	5407
SYNDICAT DE L'UPA DE GASPÉ (LE) (<i>Constitution</i>)	5408
VENTE DES EFFETS NON RÉCLAMÉS — LOI SUR LA	
CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	5408
VENTE(S) PAR PARTAGE ET LICITATION	
BLAIS <i>ET AL.</i> c. BLAIS LAPIERRE <i>ET AL.</i>	5408
BLAIS <i>ET AL.</i> c. BLAIS LAPIERRE <i>ET AL.</i>	5409
VENTE(S) PAR SHÉRIF	
CHICOUTIMI	
GENERAL MOTORS ACCEPTANCE CORPORATION OF CANADA LTD. c. ST-HILAIRE	5410
DRUMMOND	
BANQUE TORONTO DOMINION (LA) c. CÔTÉ <i>ET AL.</i>	5410

VENTE(S) PAR SHÉRIF — suite**HAUTERIVE**

	Page
CAISSE DE DÉPÔT ET DE PLACEMENT DU QUÉBEC c. CARTER	5411
CAISSE POPULAIRE DE HAUTERIVE (LA) c. LES CONSTRUCTIONS GILLES LEVASSEUR LTÉE ET AL.	5411

HULL

AVCO FINANCIAL SERVICES CANADA LIMITED c. BALL ET AL.	5412
SAUVÉ c. BÉLANGER	5412

IBERVILLE

ASSOCIÉS-SERVICES FINANCIERS LTÉE (LES) c. LINDSAY ET AL.	5413
--	------

JOLIETTE

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE c. DESBOIS	5414
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. CENTRE OLYMPIA DE REPENTIGNY INC. ET AL.	5414
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LESSARD	5415
CAISSE POPULAIRE DE SAINT-JACQUES DE MONTRÉAL c. TREMBLAY	5416
TRUST GENERAL DU CANADA c. MARCOTTE & MASSICOTTE INC. ET AL.	5416

MINGAN

BANQUE DE MONTRÉAL c. HOTEL SHELTER BAY INC.	5417
BANQUE DE MONTRÉAL c. PARENT ET AL.	5417
* CORPORATION MUNICIPALE DE MOISIE (LA) c. CENTEX LAND FUND INC.	5418

MONTRÉAL

EQUILEASE LTD. c. SINYOR SPINNERS OF CANADA LTD. ET AL.	5418
FIDUCIAIRES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL c. LEFEBVRE ET AL.	5419
FIDUCIAIRES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL c. LEFEBVRE ET AL.	5419
LES ARTISANS, SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'ASSURANCE-VIE c. FORTIN	5420

QUÉBEC

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. POULIOT	5420
IMPERIAL OIL LTÉE c. BOUDREAULT	5421
LA LAURENTIENNE c. AUBIN	5421
LAROCHE c. RACICOT	5421
MORISSETTE (FERNAND) INC. c. LES APPARTEMENTS SAINTE-FAMILLE INC.	5422

RICHELIEU

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LÉVESQUE	5422
CAISSE D'ÉCONOMIE DES EMPLOYÉS DE LA VOIE MARITIME DU ST-LAURENT c. SAURIOL	5423
FORCIER ET AL. c. LIZOTTE	5423

RIMOUSKI

MATÉRIAUX B. DUPONT INC. c. VAILLANCOURT	5424
PUBLICITÉ RAYNALD LAVOIE LTÉE c. GILLES LETENDRE	5424
SA MAJESTÉ LA REINE c. GHISLAIN PERRON	5425

ROBERVAL

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. MUNGER	5425
FERLAC INC. c. VALLÉE	5426

SAGUENAY

CENTRALE DU MEUBLE (CHARLEVOIX) INC. (LA) c. GAGNÉ	5426
--	------

VENTE(S) PAR SHÉRIF — suite

Page

SAINT-FRANÇOIS

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE RICHMOND-JOHNSON c. MACDONALD	5427
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE RICHMOND-JOHNSON c. OUELLET <i>ET AL.</i>	5427

TERREBONNE

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL c. VACHON	5428
LA MUTUELLE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE c. FORTIN	5428
LAURENTIDE FINANCE COMPANY c. PROIETTI	5429
SATIN FINISH HARDWOOD FLOORING (ONTARIO) LIMITED c. DOPAT FLOORING CO. INC. <i>ET AL.</i> ...	5429

VENTE(S) POUR TAXES

RICHMOND, VILLE	5430
-----------------------	------





SOMMAIRE

	Page
ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES, LOI SUR LES	5380
AVIS DIVERS	5380
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL, LOI SUR LE	5383
CODE DE PROCÉDURE CIVILE	5391
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	5301
COMPAGNIES, LOI SUR LES	5249-5392
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES, LOI SUR LES	5285
CONSULTATION POPULAIRE — LOI SUR LA	5430
CURATELLE PUBLIQUE, LOI SUR LA	5393
DECRET(S)	5394
DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE	5399
FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES, LOI RÉGISSANT LE	5399
LIQUIDATION DES COMPAGNIES, LOI SUR LA	5399
LOI ÉLECTORALE	5400
NOMINATION(S)	5401
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI CONCERNANT LES	5286
SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX, LOI SUR LES	5401
SOCIÉTÉS DE PRÊTS ET DE PLACEMENTS, LOI SUR LES	5401
SOUSSIONS, DEMANDES DE	5402
SYNDICATS PROFESSIONNELS, LOI SUR LES	5407
VENTE DES EFFETS NON RÉCLAMÉS, LOI SUR LA	5408
VENTE(S) PAR PARTAGE ET LICITATION	5408
VENTE(S) PAR SHÉRIF	5410
VENTE(S) POUR TAXES	5430

Où se procurer les publications vendues par le Gouvernement du Québec

Commandes postales

L'Éditeur officiel du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Librairies de l'Éditeur officiel du Québec

Québec

Place Sainte-Foy
Tél.: 643-8035

Cité parlementaire

Centre administratif «G»
Rez-de-chaussée
Tél.: 643-3895

Montréal

Complexe Desjardins
150, rue Sainte-Catherine ouest
Tél.: 873-6101

Hull

662, boul. Saint-Joseph
Tél.: 770-0111

Trois-Rivières

418, rue des Forges
Tél.: 375-4811

Librairies dépositaires

Amos

Librairie Querbes
241, 1^{ère} Avenue ouest
Tél.: 732-5201

Chicoutimi

Librairie Régionale Inc.
461, rue Racine est
Tél.: 549-1767

Joliette

Librairie René Martin Inc.
598, Saint-Viateur
Tél.: 759-2822

Sherbrooke

Librairie Dussault
Carrefour de l'Estrie
Tél.: 569-9957

Librairie de la cité universitaire

Cité universitaire
Sherbrooke
Tél.: 569-9461

Îles-de-la-Madeleine

Papeterie A.M. Hubert Inc.
C.P. 818 Cap aux Meules
Tél.: 986-2900

Valleyfield

Librairie Boyer
10, rue Nicholson
Tél.: 373-6211

Rimouski

EBEQ
150, Ave. de la Cathédrale
Tél.: 723-8521

Toronto (Ontario)

Librairie Garneau Ltée
1253, Bay Street
Tél.: 923-4678

Ottawa (Ontario)

Librairie Dussault
321, rue Dalousie
Tél.: 236-2331

St-Hyacinthe

Comptoir du Livre Inc.
548 ave Mondor
Tél.: 774-4488

Saint-Boniface (Winnipeg)

Librairie Landry
180 boul. Provencher
Tél.: 233-3407

Drummondville

Librairie du Centre Catholique Inc.
254 Brock
Tél.: 478-0880

Rouyn

Service Scolaire
150, Perreault est
Tél.: 764-5166

Gaspé

Bellavance Inc.
Place Jacques Cartier
Tél.: 368-5777